

**Université Abderhmane MIRA de Béjaia
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Département de Langue et Culture Amazighes**

Mémoire de magister

Option : linguistique

Thème

La néologie linguistique utilisée au département amazigh de Béjaia

Un essai d'évaluation sur le plan morphosémantique

**Présenté par :
Macinissa IDIR**

**Sous la direction de :
Kamal NAÏT ZERRAD**

Soutenu devant le jury composé de :

M. Mohand Akli HADDADOU	Professeur, université de Tizi Ouzou	Président
M. Kamal NAÏT ZERRAD	Professeur des universités, INALCO, Paris	Directeur
M^{me}. Taklit MEBAREK	Maître de conférences de rang « A », université de Béjaia	Examinatrice

Année universitaire 2009/2010

Pages liminaires

Agzul

Leqdic-a yeqqen yer tezrawin n tmaziyt yemmugen yef tesnulfawalt deg wudem-is aktazal. Deg-s, nega tasleḍt tasnalʿamkant i kra n yirmawen n tesnilest yettwasqedcen deg uselmed n tmaziyt deg tesdawit n Bgayet ger useggas asdawan 2003/2004 d useggas asdawan 2005/2006.

Tayunin-nney ttusetfent deg tjetaḍ ilmend n umsizwer n yizuran-nsent. Tasleḍt i asent-nega nessawed yes-s :

- nessukkes-d iberdan n usiley n tyunin-a nerna nwennet-iten ;
- nessukkes-d kra n “*les tendances*” i d-yufraren deg wammud-nney (aseqdec s waṭas n tudsa tanuddust, timerna n kra n yeskimen n umyag i yisem i usuddem n kra n yismilen ismawanen, aseqdec n usuddem asemlal yesdakalen izwiren d wuḍfiren deg yiwen n wawal, atg.) ;
- yer taggara, nessukkes-d xersum uguren imeqranen n useqdec n yiberdan-nni n usiley n tayunin n wammud-nney : azal ur nban n kra n yisegren i d-ikeccmen deg usiley n kra n wuddisen iduklanan (aya yerza tasnulfawalt n talya), tagetnameka (ney arwas anamkan) d tmegdiwt (ney acali) deg wayen yerzan tasnulfawalt n unamek.

Résumé

Le présent travail s’inscrit dans le cadre des études amazighisantes consacrées à la néologie lexicale dans son volet évaluatif.

Il s’agit plus exactement de soumettre à une analyse systématique — sur le plan formel et sémantique — un certain nombre de termes relatifs à un domaine de spécialité, à savoir la linguistique, en usage dans l’enseignement du berbère à l’université de Béjaïa et ce, entre l’année universitaire 2003/2004 et celle de 2005/2006.

Les unités de notre corpus, après avoir été organisées en annexes selon l’ordre alphabétique des racines, ont été soumises à une analyse systématique. Celle-ci a consisté essentiellement à :

- repérer les différents procédés exploités dans leur formation et à les commenter ;
- repérer les tendances néologiques saillantes (recours aux formations syntagmatiques, transfert des modalités dérivationnelles verbales à des bases nominales, apparition de la dérivation complexe ou synthétique combinant des préfixes et des suffixes, etc.) ;

- enfin, il s'agit aussi et surtout de faire ressortir les problèmes de fond posés par le recours aux dits procédés [statut *controversé* et *indéfini* des formants entrant dans la formation de certains composés par juxtaposition (pour les formations morphologiques), la polysémie ou le calque sémantique et la synonymie ou la variation (pour les formations sémantique)].

Abstract

This work is a part of studies devoted to amazigh lexical neologism in its evaluative component.

It is essentially concerned in submitting a systematic analysis – at the structural and semantic levels – of a number of terms in a specialized field, namely the language, used in the teaching of berber at the University of Bejaia, during the three academic years: 2003/2004, 2004/2005, and 2005/2006.

The units of our corpus, which having been organized in alphabetical order schedules of roots, have been subjected to systematic analysis. This consisted mainly of :

- identifying the different processes used in their formation and comment;
- identifying the prominent neologist trends (syntagmatic use of panels, the application of verbal derivational modalities on noun bases, the emergence of complex or synthetic derivation combining prefixes and suffixes, etc.).

- finally, it is also and especially to highlight the fundamental problems posed by the use of the aforementioned processes [controversial and undefined status of the forms included in the formation of certain compounds by juxtaposition (for morphological formations), polysemy or the semantic layer, and synonymy or change (for semantic formations)].

Dédicaces

A

Mon père

Ma mère

Mes sœurs et mes frères

Nana, son mari Braham et leurs petits anges : Rayane, Moukhand et Liya

A Mohamed, mon ami intime

Et

A tous les militants de la cause amazighe

Je dédie ce modeste travail

Remerciements

Je remercie tout particulièrement M. Nait Zerrad, mon Directeur de recherche, pour avoir accepté de diriger le présent mémoire.

Je remercie également M. HADDADOU, Professeur à l'université de Tizi Ouzou, et M^{me} MEBAREK, maître de conférences de rang « A » à l'université de Béjaïa pour avoir accepté de juger mon travail.

Je voudrais aussi remercier tous les enseignants du département amazigh de Béjaïa (MM. BOUAMARA, ADJAOUT, RABHI, AMAOUI, HAMEK,...) pour toute l'aide qu'ils m'ont apportée tout au long de ce travail.

Mes remerciement vont aussi à mes camarades de promotion (Mahdi, Salim, Azzedine, Ourida, Makhoulf, Samira, Quania, El Hachemi Fadhila,...) pour l'ambiance amicale dont ils m'ont fait profitée tout au long de notre parcours.

Je voudrais exprimer toute ma gratitude et mes remerciements à toutes ces personnes pour le soutien et les encouragements qu'ils m'ont apportés à la réalisation de ce travail. Je voudrais citer plus particulièrement Nacer, Mnd Ouremthane, Takus, Smail, Yacine, Toufik, Bob, Moumouh, Aimad, Ghilas, Abdelhaq et Yacine.

Enfin, je ne saurais terminer sans remercier ma famille, mon père et ma mère plus particulièrement, mes sœurs et frères, pour l'aide morale et financière, pour leur encouragements et surtout pour la patience et la compréhension dont ils ont fait preuve durant ces longues dernières années.

Table des matières

Pages liminaires-----	2
Table des matières-----	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE-----	16

PREMIÈRE PARTIE

APERÇU SUR L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DANS LE MONDE, LE CAS AMAZIGH

CHAPITRE I : APERÇU SUR L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DANS LE MONDE

Introduction-----	22
I. Naissance d'un concept-----	24
II. Les différents modèles d'aménagement linguistique-----	27
II.1. Le premier modèle d'Einar Haugen-----	27
II.2. Le modèle de Heinz Closs (1969) -----	28
II.3. L'approche instrumentaliste de P. S. Ray (1963) et Valter Tauli (1968) -----	29
II.4. Le deuxième modèle d'E. Haugen (1983) -----	29
II.5. Le noN-interventionnisme -----	30
III. Les objectifs de l'aménagement linguistique -----	31
III.1. Les objectifs extralinguistiques -----	31
III.2. Les objectifs semi-linguistiques -----	31
III.3. Les objectifs proprement linguistique -----	32
IV. Les instruments de l'aménagement linguistique-----	32
IV.1. Les lois linguistique -----	32
IV. 1.1. Le contenu de l'intervention -----	33

IV.1.1.1. Lois qui portent sur la forme de la langue -----	33
IV.1.1.2. Lois portant sur l'usage de la langue -----	33
IV.1.1.3. Lois qui portent sur la défense de la langue -----	33
IV.1.2. Le niveau d'intervention -----	33
IV.1.2.1. Les législations internationales -----	34
IV.1.2.2. Les législations nationales -----	34
IV.1.2.3. Les législations régionales -----	34
IV.1.3. Le mode d'intervention -----	35
IV.1.3.1. Le mode d'intervention incitatif -----	35
IV.1.3.2. Le mode d'intervention impératif -----	36
IV.2. Les agents de l'aménagement linguistique -----	36
IV.2.1. Les organismes officiels -----	36
IV.2.2. Les organismes privés -----	37
V. Les domaines mis en jeu -----	38
V.1. La morphosyntaxe -----	39
V.1.1. La morphologie nominale -----	39
V.1.2. Dérivation et composition -----	39
V.1.3. Flexions nominales et verbales -----	39
V.1.4. Types de séquences et structures de syntagmes -----	39
V.2. La phonétique -----	39
V.3. L'orthographe -----	40
V.4. Le lexique -----	41
V.4.1. Terminologie et développement -----	43
V.4.2. La révolution linguistique en Turquie -----	45
V.4.2.1. L'action sur le lexique -----	47
V.4.2.2. Les procédés de création néologique en turc -----	47
VI. Choix de la langue standard -----	49
VI.1. Standardisation et hétérogénéité des situations linguistiques -----	49
VI.2. L'imposition d'une langue -----	50
VI.2.1. La situation linguistique de la France -----	51
VI.2.2. La politique linguistique dans les pays du Tiers-monde -----	52
VI.3. Evolutions récentes -----	53
Conclusion -----	54

CHAPITRE II : L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DE L'AMAZIGH

Introduction	55
I. Généralités sur la langue berbère	57
I.1. L'amazigh, langue ou langues ?	57
I.2. Diversité des situations sociolinguistiques	58
II. L'aménagement du berbère	64
II.1. L'aménagement du statut de la langue	64
II.2. Les niveaux de l'aménagement du berbère	70
II.2.1. Le premier niveau	70
II.2.2. Le deuxième niveau	71
II.3. L'aménagement du lexique amazigh	72
II.3.1. Bref historique	72
II.3.2. la néologie berbère	74
II.3.3. Difficultés de l'aménagement du lexique berbère	77
Conclusion	79

DEUXIÈME PARTIE

NÉOLOGIE ET PROCÉDÉS DE CRÉATION LEXICALE EN AMAZIGH

CHAPITRE I : NÉOLOGIE ET NÉOLOGISMES

Introduction	81
I. « Néologie » et « néologisme » : origine et définitions	82
I.1. Origine des termes construits sur <i>neos et logos</i>	82
I.2. Evolution des deux concepts	83
II. La complexité des notions de « néologie » et « néologisme »	85
III. L'unité lexicale néologique	88
IV. La problématique de la nouveauté d'un mot	92
IV.1. Nombre de réemplois	93
IV.2. Durée de vie du néologisme mesurée en nombre d'années	94

IV.3. Recours aux dictionnaires	95
IV.3.1. Le dictionnaire vs des dictionnaires	95
IV.3.2. Différence de répertoriage	96
IV.3.3. Homonymie ou polysémie ?	96
V. L'acceptabilité des néologismes	97
V.1. Les critères d'ordre linguistique	98
V.1.1. Unité notionnelle	98
V.1.2. Brièveté et simplicité	98
V.1.3. Conformité aux règles de la langue	98
V.1.4. Motivation	98
V.1.5. Dérivabilité	99
V.1.6. Euphonie	99
V.2. Les critères d'ordre sociolinguistique	99
V.2.1. Correspondance à un besoin	99
V.2.2. Conformité à une politique linguistique	100
Conclusion	102

CHAPITRE II : LES PROCÉDÉS DE FORMATION LEXICALE EN AMAZIGH

Introduction	103
I. la néologie de forme	105
I.1. La néologie phonologique	105
I.1.1. La création ex-nihilo	105
I.1.2. La création onomatopéique	106
I.1.3. Les réductions	107
I.1.3.1. L'aphérèse	107
I.1.3.2. La syncope	107
I.1.3.3. L'apocope	108
I.1.3.4. Siglaison et acronymie	108
I.1.4. Réduplication, redoublement	109
I.1.5. Altération phonologique ou graphique	109
I.1.5.1. Mauvaise articulation, paronomase, approximation	109
I.1.5.2. Fausse coupe	109

I.1.5.3. Verlan, inversion ou javanais -----	110
I.1.6. La graphie -----	110
I.2. L'emprunt -----	110
I.2.1. L'intégration des emprunts -----	115
I.2.1.1. Les critères sémantiques -----	116
I.2.1.2. Les critères morphologiques -----	116
I.2.2. Le classement des emprunts -----	116
I.2.2.1. L'emprunt interne -----	116
I.2.2.2. L'emprunt externe -----	117
I.2.2.2.1. Le xénisme -----	117
I.2.2.2.2. Le pègrinisme -----	117
I.2.2.2.3. L'emprunt intégré -----	117
I.3. Calque Sémantique et calque formel -----	117
I.4. La création morphologique -----	118
I.4.1. La dérivation -----	119
I.4.1.1. La dérivation grammaticale -----	120
I.4.1.1.1. La dérivation verbale -----	120
I.4.1.1.2. La dérivation nominale -----	122
I.4.1.2. La dérivation expressive -----	127
I.4.1.2.1. La dérivation expressive par affixation -----	127
I.4.1.2.2. Le redoublement -----	129
I.4.2. La composition -----	129
I.4.2.1. Les composés juxtaposés ou réguliers -----	129
I.4.2.1. 1. Critères syntaxiques -----	130
I.4.2.1.2. Critères sémantiques -----	130
I.4.2.2. Les composés par particule, synapsie ou syntème -----	131
I.4.2.3. Les mots-valises, amalgames, mots porte-manteau, télescopage -----	132
II. La néologie de sens -----	133
II.1. La métaphore -----	134
II.2. La métonymie -----	135
II.3. La synecdoque -----	136
II.3.1. La synecdoque de la partie et du tout -----	136
II.3.2. La synecdoque de l'espèce et du genre -----	137

II.4. L'extension de sens, appauvrissement de sens -----	137
II.5. Restriction de sens, enrichissement de sens -----	138
II.6. La néologie par conversion, transfert de classes, dérivation, impropre -----	138
Conclusion -----	140

TROISIÈME PARTIE

L'ANALYSE DU MATÉRIAU COLLECTÉ

Eléments de méthodologie -----	142
--------------------------------	-----

CHAPITRE I : LA COMPOSITION

Introduction -----	148
I. Les catégories grammaticales -----	149
II. La composition -----	150
II.1. La composition par juxtaposition -----	150
II.2. Les composés syntagmatiques ou complexes -----	152
II.3. Tableaux récapitulatifs des modèles de composés -----	154
II.4. Discussion des résultats et des problèmes posés par la composition -----	155
II.4.1. La composition par juxtaposition -----	156
II.4.1.1. La fréquence des différents modèles -----	156
II.4.1.2. Quelques tendances néologiques -----	157
II.4.1.2.1. Les branches de la linguistique -----	158
II.4.1.2.2. Les unités de base de ces branches -----	158
II.4.1.2.3. les relations lexicosémantiques -----	158
II.4.1.3. Quelques problèmes de fond -----	159
II.4.1.3.1. Manque de systématisation -----	169
II.4.1.3.2. Difficulté de trancher entre les modèles de composés -----	160
II.4.1.3.3. Dérivation ou composition ? -----	161
II.4.2. La composition syntagmatique -----	170
II.4.2.1. La fréquence des différents modèles -----	170
II.4.2.2. Commentaires -----	170
II.4.2.3. Problèmes posés par la composition syntagmatique -----	171
Conclusion -----	172

CHAPITRE II : LA DÉRIVATION

Introduction	174
I. Présentation chiffrée des différents modèles dérivationnels	175
I.1. La dérivation verbale	175
I.1.1. Les verbes simples.	175
I.1.2. Les verbes dérivés	175
I.2. La dérivation nominale	176
I.2.1. Les déverbatifs (concrets et abstraits)	176
I.2.2. Le nom d'agent	178
I.2.3. Le nom d'instrument	179
I.2.4. L'adjectif	180
I.2.4.1. Le schème -an	180
I.2.4.2. Le schème privatif ar-	180
I.2.4.3. Le schème n-	181
I.2.4.4. Le schème -aw/ -iw	182
I.2.4.5. Le schème am-/im-	182
I.2.4.6. Le schème -ay	183
I.2.4.7. Le schème -u-i	183
I.2.4.8. Le schème -i	183
I.2.4.9. Le modèle composé ?	184
I.2.5. La néologie phonologique	185
I.2.5.1. Les réductions.	185
I.2.5.2. L'onomatopée	185
I.2.6. La dérivation expressive	186
I.2.7. La dérivation par analogie	186
I.2.8. L'emprunt	187
II. Discussion des résultats	187
II.1. Commentaires	187
II.1.1. Les verbes	187
II.1.2. Le nom d'agent	188
II.1.2.1. Les schèmes exploités	188
II.1.2.2. Les bases exploitées	188
II.1.3. Le nom d'instrument	188

II.1.3.1. Les schèmes exploités -----	188
II.1.3.2. Les bases exploités -----	188
II.1.4. L'adjectif -----	188
II.1.4.1. Les schèmes exploités -----	188
II.1.4.2. Les bases exploitées -----	198
II.2. Les problèmes posés par la dérivation moderne -----	190
II.2.1. Le schème <i>m-</i> -----	190
II.2.2. Le schème <i>-u-i-</i> -----	191
II.2.3. Le schème <i>n-</i> -----	192
II.2.4. Le schème <i>-w</i> -----	192
Conclusion -----	194

CHAPITRE III : LA NÉOLOGIE SÉMANTIQUE

Introduction -----	195
I. La néologie sémantique -----	196
I.1. Présentation des procédés sémantiques -----	196
I.1.1. La conversion ou le transfert de classes -----	196
I.1.1.1. Substantivation d'un adjectif -----	196
I.1.1.2. Adjectivisation d'un substantif -----	196
I.1.2. L'extension sémantique -----	197
I.1.3. La restriction sémantique -----	197
I.1.4. La métaphore et la métonymie -----	197
I.1.5. Le calque -----	198
I.2. Discussion des résultats -----	198
I.2.1. Commentaires -----	198
I.2.1.1. La conversion ou le transfert de classes -----	198
I.2.1.2. L'extension et la restriction de sens -----	199
I.2.1.3. La métaphore et la métonymie -----	200
I.3. Problèmes posés par les formations sémantiques -----	200
I.3.1. La polysémie -----	200
I.3.2. La synonymie -----	201
II. Bilan linguistique -----	204
II.1. La néologie phonologique -----	204

II.2. L'emprunt	205
II.3. La création morphologique	206
II.3.1. La composition	206
II.3.2. La dérivation	208
II.4. La néologie sémantique	211
Conclusion	213
CONCLUSION GÉNÉRALE	214
BIBLIOGRAPHIE	221

ANNEXES

LE CORPUS	230
------------------------	------------

INDEX

INDEX 1 : Sources du matériau collecté	286
INDEX 2 : Organisation des termes selon les procédés	289
INDEX 3 : Les notions désignées par plus d'un terme	304

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le présent travail s'inscrit dans le cadre des études amazighes consacrées à la néologie lexicale.

Dans cet essai, notre objectif n'étant pas de proposer l'élaboration d'un nombre de termes liés à un domaine de spécialité quelconque, mais de porter un regard critique sur une production néologique déjà existante et actuellement en usage dans l'enseignement de la langue amazighe dans les différents paliers de l'éducation nationale et à l'université algérienne.

En effet, les productions et publications consacrées à la néologie amazighe se font de plus en plus nombreuses ces dernières décennies. Ces œuvres, réalisées pour la plupart dans un contexte de clandestinité entre les années 70 et 90 et reposant souvent sur des initiatives individuelles, ont été faites en dehors des institutions des Etats maghrébins postindépendance voire même, pour reprendre Chaker, contre elles.

L'ambition visée par ces initiatives est de contribuer peu ou prou à adapter la langue amazighe à l'expression des besoins de la vie moderne en enrichissant son lexique et à endiguer le recours à l'emprunt aux langues étrangères avec lesquelles elle est en concurrence dans l'espace maghrébin et sahélo-saharien.

Contrairement aux deux autres langues — l'arabe et le français — qui sont officielles respectivement dans les pays Maghrébins et Sahélo-Sahariens, la langue amazighe, marginalisée, voire réprimée par les pouvoirs centraux de ces Etats-nations, n'a jamais bénéficié d'une prise en charge effective dans le cadre d'une politique linguistique bien définie — la codifiant et la dotant d'un statut — qui lui eut permis de conserver son unité et d'amorcer son développement.

Pour le cas de l'Algérie, pays qui nous concerne le plus ici, il a fallu attendre les années 90, consécutivement à l'ouverture démocratique qui a suivi les événements d'octobre 1988, pour voir concrétisée l'une des revendications permanentes du mouvement berbère, à savoir l'octroi d'un statut officiel (de langue nationale en 2002) à la langue amazighe et son intégration à l'université algérienne (depuis 1990) ainsi qu'au système éducatif depuis 1995.

Cette évolution significative de la position de l'Etat algérien vis-à-vis de la langue et de l'identité berbères avait permis l'ouverture d'un cadre institutionnel aux études amazighisantes orientées ces dernières années vers les questions de linguistique appliquée, à savoir la création néologique et la notation graphique. Sur le terrain, les répercussions sur la recherche universitaire berbérisantes sont positives. Nous comptons depuis les années 90 — période d'ouverture des deux départements de berbère de Tizi Ouzou et de Béjaia — pas moins de 30

mémoires de magister et plusieurs dizaines de mémoires de licence de langue et culture amazighes soutenus, sans oublier les publications de quelques enseignants, orientés vers les questions d'aménagement linguistique dont certains sont des ouvrages collectifs.

A titre d'exemple, nous comptons pour le seul département amazigh de Béjaia (désormais DLCA de Béjaia) 13 mémoires de magister (option linguistique) soutenus depuis sa création dont (02) ont trait à la création néologique dans deux différents domaines de spécialité. Le premier, relatif à la terminologie de la linguistique en langue amazighe, est l'œuvre d'A. A. Berkai et le second est celle de Mouhand M. pour ce qui est de la terminologie électrotechnique¹.

Les publications des enseignants sont au nombre de 6 dont un ouvrage collectif : [*Ilugan n tira (règles de notation usuelle)*] ; *lexique de berbère moderne* (1999) de K. Bouamara et Allaoua R. ; *Amawal n tjerrumt* [(Lexique de la grammaire (1999)] de R. Allaoua ; *Amawal n tunuyin n tesnukyest* [*lexique de la rhétorique* (2007)] et Dictionnaire kabylo-kabyle (2008) de K. Bouamara et enfin *lexique de la linguistique Français-anglais-Berbère* de A. A. Berkai (2007). Ces initiatives, louables et profitables à la fois, ont contribué à satisfaire un tant soit peu le besoin pressant en matière de terminologie (linguistique et littéraire) en langue amazighe indispensable pour le bon déroulement de l'enseignement du berbère à l'université.

Cependant, le problème reste entier et bien d'autres disciplines enseignées dans le cadre de cette licence à travers des modules² qui portent souvent leurs noms, sont toujours démunies en matière de terminologie spécialisée. Le recours à *Tajerrumt n tmaziyt* et à l'*Amawal* de M. Mammeri ainsi qu'au *Vocabulaire de l'éducation*³ de B. Boudris était et reste toujours d'un apport indéniable pour les enseignants, mais ne constituent en définitive qu'un palliatif en absence de terminologies officiellement normalisées.

Par ailleurs, à cette situation de manque de terminologies spécialisées se greffe un autre problème lié à l'évaluation des nomenclatures existantes.

En effet, si la création terminologique est l'activité centrale de tout processus d'aménagement linguistique interne, son évaluation est le niveau présent et indispensable à toutes les étapes de ce processus.

¹- Voir bibliographie

²- Par ce mot, nous entendons l'unité d'enseignement (exemple : module de linguistique générale, d'histoire, etc.).

³- Voir bibliographie

Pour le cas du lexique néologique amazigh, des travaux d'évaluation existent certes, mais ils sont peu nombreux¹. Le plus « élaboré » d'entre eux est certainement celui entrepris par R. Achab dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue en 1995 et publiée en 1996.

Achab y établi un bilan des différents problèmes et tendances qui caractérisent la néologie lexicale amazighe créée depuis un demi-siècle (1945-1995).

Mais, qu'en est-il des caractéristiques des unités néologiques utilisées au DLCA de Béjaia, objet du présent travail ? Cette question puise toute sa légitimité dans les faits suivants :

- la première remarque qui s'impose est celle relative au fait que ces termes sont pour la plupart puisés des matériaux néologiques évalués par Achab ; ce qui ne manquera pas d'y relever les mêmes problèmes indiqués dans le dit bilan ;

- ces termes, outre qu'ils varient pour les mêmes notions selon les enseignants, les modules et les années universitaires, posent un double problème lié à cette activité évaluative.

Le premier est relatif à l'absence d'étude critique qui viserait à évaluer la recevabilité (approche sociolinguistique de la terminologie) de ces néologismes auprès des étudiants auxquels ils sont destinés en premier lieu.

Quant au second, il a trait à l'absence d'étude morphosémantique qui viserait à déceler les tendances et les imperfections qui caractérisent leurs formations.

Plus de dix ans après le lancement de la licence amazighe, nous jugeons que c'est là une période suffisante pour qu'un bilan global, quant aux acquis et insuffisances en matière d'aménagement du lexique amazigh soit dressé et avec urgence.

C'est dans ce contexte d'insuffisance en matière de terminologie et d'absence d'études évaluatives qui répondraient aux préoccupations citées ci-dessus que nous nous proposons d'entreprendre le présent essai.

Notre objectif principal est de soumettre à une évaluation systématique un ensemble de termes utilisés au DLCA de Béjaia et liés à un domaine bien déterminé, à savoir la linguistique.

L'interrogation à laquelle nous voulons répondre est la suivante : quelles sont les caractéristiques de ces nouveaux termes tant sur le plan morphologique que sémantique ?

Cette question se subdivise à son tour en deux autres questions qui l'explicitent, à savoir :

- quels sont les procédés les plus récurrents engagés dans la formation de ces termes, ceux (les procédés) nouvellement introduits et ceux traditionnels non représentés ?

¹- Voir Achab (1991), Abrous (1991), Tilamtine (1992), Aziri (2005), Hamek (2006), Naït Zerrad (2009) et le projet de recherche (U 0601/51/06 sous le titre *Lexique des sciences sociales et l'éducation : traitement morphosémantique et sociolinguistique*) d'un groupe d'enseignants du département amazigh de Béjaia ayant pour objectif d'inventorier et d'analyser (sur les deux plans cités en titre) un corpus choisi d'unités terminologiques relatives au sciences du langage (linguistique, littérature, didactique,...) et des sciences sociales (anthropologie, histoire...).

- quels sont les grands types d'imperfection sur le plan sémantique caractérisant ces formations ?

Les réponses à ces questions nous permettront à coups sûrs de relever certaines tendances et de prévenir certaines imperfections à éviter dans toute entreprise de création néologique berbère à venir.

Notre essai se veut donc une contribution aux études amazighes consacrées à la néologie lexicale dans son volet évaluatif.

Enfin, sur un plan plutôt « logique », cet essai d'évaluation constitue un préalable à toute action de création terminologique que nous envisageons de mener dans un avenir proche.

Du point de vue théorique et méthodologique, le présent travail s'inscrit dans le cadre du fonctionnalisme d'André Martinet. Ce choix est motivé par le fait que le niveau synthématique de l'analyse fonctionnelle de la langue couvre à lui seul les principaux procédés formels de création lexicale, à savoir la composition et dérivation.

Pour l'analyse sémantique, nous nous sommes intéressés aussi bien à la théorie des tropes dont la métaphore et la métonymie sont aussi des procédés de création lexicale qu'aux procédés de l'extension et de la restriction sémantiques.

Les éléments méthodologiques relatifs à la constitution de notre corpus, aux critères d'analyse des unités de celui-ci et à la durée d'étude considérée ont été donnés au début de la troisième partie du présent essai.

Notre travail est organisé en trois parties comprenant en tout 7 chapitres. La première partie contient deux chapitres dont le premier donne un aperçu général sur l'aménagement linguistique dans le monde. Il s'agit essentiellement des différents modèles d'intervention humaine sur les langues, des objectifs de l'intervention, des instruments de l'aménagement linguistique (les organismes interventionnistes et les dispositions juridiques régissant cette intervention) pour terminer avec les niveaux de langue touchés par l'intervention et la place centrale que le lexique y occupe. Ce dernier aspect est étayé par un exemple d'intervention des plus radicaux qu'aient connu le monde, à savoir la réforme linguistique turque.

Le deuxième chapitre présente le contexte historico-politique dans lequel la revendication berbère et l'action sur la langue (notamment dans son aspect lexical) se sont déroulées. Les différents niveaux de l'aménagement du berbère et les difficultés que cela représente fournissent l'essentiel de ce chapitre.

L'inclusion de cette première partie essentiellement sociolinguistique trouve sa justification dans le fait qu'elle nous permet de comprendre les différents aspects de la politique linguistique suivie dans les pays maghrébins et sahélo-sahariens, le sort (statut) réservé à tamazight dans ces pays

— sa marginalisation d’abord puis sa reconnaissance officielle — ainsi que les implications linguistiques de ces changements. Celles-ci se résument au nombre croissant de nomenclatures néologiques créées et le problème de variation terminologiques extrême qui les caractérisent et que nous pouvons imputer à l’absence de structures de normalisation terminologique dans le champ amazigh algérien notamment.

La deuxième partie traite dans son premier chapitre des deux notions clé de notre travail, à savoir « néologie » et « néologisme ». La complexité et l’évolution sémantique de ces notions, la délimitation de l’unité lexicale néologique, la problématique de la nouveauté d’un terme et enfin les critères d’acceptabilité des néologismes constituent l’essentiel des éléments qui y sont considérés.

Le deuxième chapitre est essentiellement consacré aux procédés de création lexicale dans la langue amazighe.

La troisième et dernière partie comprend trois chapitres consacrés à l’analyse du matériau néologique collecté. Le premier et le deuxième chapitre sont consacrés à la néologie morphologique (dérivation et composition notamment). Le troisième chapitre traite des différents procédés sémantiques engagés dans notre corpus. On y reprend également en résumé dans sa deuxième section — bilan linguistique — les résultats de notre analyse comparés à chaque fois que possible au bilan établi par Achab. Les tendances néologiques et les problèmes posés par les néologismes de notre corpus sont les éléments qui y sont le plus mis en évidence.

Le tout (résultat de notre analyse) est repris, synthétisé, dans une conclusion générale où nous avançons également des propositions qui contribueraient à une meilleure prise en charge du lexique berbère dans le cadre d’un aménagement global de la langue amazighe.

Notre travail s’achève par une annexe, montrant l’organisation de notre corpus, et trois index. Le premier indique les sources d’où nous avons tiré les unités de notre corpus, le second a trait à l’organisation des unités collectées selon les procédés mis en œuvre dans leur création et enfin, un troisième qui indique les notions de notre corpus qui sont désignées par plus d’un terme.

Signalons, enfin, que les nominaux (adjectif et substantif) *amazigh (e)* et *amazighisant* sont respectivement employés dans le présent travail concurremment aux termes *berbère* et *berbérissants* et ce, sans aucune différence ou connotation sémantique.

PREMIÈRE PARTIE

APERÇU SUR L'AMÉNAGEMENT

LINGUISTIQUE DANS LE MONDE :

LE CAS AMAZIGH

CHAPITRE I

APERÇU SUR L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DANS LE MONDE

Introduction

En considérant les différentes situations sociolinguistiques dans le monde, on remarque un mouvement continu vers le changement. Et si certains de ces changements sont les faits de pratiques sociales et concernent la façon dont les gens, confrontés à des problèmes de communication, les résolvent (apparition de langues véhiculaires par exemple), d'autres, cependant, sont le résultat de décisions officielles des Etats, c'est-à-dire qu'il s'agit de changements planifiés.

Cette dernière façon de procéder, bien qu'elle ait touché plusieurs langues à des dates très anciennes, n'a été intense et ne s'est constituée en champ scientifique autonome qu'à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle parallèlement à l'apparition même du concept de « langage planning » en 1959 sous la plume d'Einar Haugen.

En effet, les études majoritairement descriptives menées sur les différentes situations linguistiques — sur les langues aussi bien des pays récemment indépendants que sur celles des grandes puissances — ont montré la diversité des approches adoptées, constituant ainsi autant de modèles d'intervention humaine sur les langues, et, par conséquent, une prolifération des notions qui sous-tendent ce nouveau champ.

Les objectifs de ce mode d'intervention humaine sur les langues visent principalement à régler les problèmes de communication créés par la présence de plusieurs langues ou de plusieurs variétés linguistiques d'une même langue sur le même territoire.

Quant aux aspects de la langue touchés, ils sont au nombre de deux, complémentaires mais très distincts. Le premier concerne la structure interne (aménagement du corpus) dont le lexique de spécialité (la terminologie) constitue le secteur le plus privilégié. Le second touche le statut sociolinguistique de la langue (aménagement du statut). Celui-ci se traduit généralement par l'octroi à la langue faisant l'objet d'un aménagement linguistique de nouvelles fonctions qu'elle ne remplissait pas auparavant.

Ces objectifs une fois définis, l'Etat, pour les traduire sur le terrain, déploie d'énormes moyens humains et financiers et fait appel à un dispositif juridique bien précis. Ainsi, des organismes

officiels ou privés interviennent à toutes les étapes de l'aménagement allant de l'évaluation de la situation initiale à l'évaluation finale en passant par la mise en œuvre des objectifs fixés.

Ce sont en résumé ces éléments — modèles de l'aménagement linguistiques, ses objectifs et ses instruments — auxquels est consacré le présent chapitre.

Notre exposé est étayé par la présentation d'un cas d'aménagement linguistique dans ses deux aspects. Le premier, concernant l'intervention sur le lexique, est représenté par la réforme linguistique turque et le second, sans le limiter à un cas unique, traite des bases sur lesquelles le choix de la langue standard s'est opéré dans différents pays du monde.

I. Naissance d'un concept

Le concept de « *language planning* » apparaît pour la première fois en 1959 sous la plume d'Einar Haugen, un savant américain d'origine norvégienne, à propos des problèmes linguistiques de la Norvège. Il s'agit, selon E. Haugen, cité par J. Maurais et D. Daoust (1987 : 08) de « l'élaboration d'une orthographe normative, d'une grammaire et d'un dictionnaire pour guider l'usage écrit et oral dans une communauté non homogène. » Bien que d'un âge relativement récent, le terme de *language planning*¹ a connu un grand succès.

En effet, depuis un demi-siècle, les études majoritairement descriptives ayant porté sur les différentes situations sociolinguistiques dans le monde ainsi que sur les différents types d'interventions humaines sur les langues se sont multipliées, faisant de ce champ une discipline autonome où les questions relatives aux différents aspects de l'action planificatrice sont abordées.

Ce succès, semblerait-il, est à imputer à la coïncidence entre l'époque de l'apparition de ce champ avec celle qui a suivi immédiatement la décolonisation de nombreux pays africains et asiatiques dans les années soixante, avec toutes les conséquences d'ordre politique et culturel liées aux problèmes de construction identitaire et nationale de ces pays, après des années de domination étrangère.

Par ailleurs, le foisonnement des publications parues ces dernières années et traitant des problèmes linguistiques des pays en voie de développement (*language planning of developing nations*-New York 1968), des rapports entre langue et nationalisme (Joshua Fishman : *language and Nationalism*. Newbury House Publishers, Rowley Mass 1972) et de la situation linguistique des anciennes colonies (L. J. Calvet, *linguistique et colonialisme*. Paris 1974), a donné l'impression que l'accent est mis sur les pays neufs et que les pays européens ne sont pas concernés par la politique linguistique (L. J. Calvet, 1996 : 08).

Sur ce point cependant, C. Hagège (1983 : 22) fait remarquer que « cette réalité frappante de notre époque (lien entre planification et décolonisation) a contribué à occulter l'activité planificatrice discontinue qui a caractérisé en fait l'histoire des langues. » C'est le cas par exemple, poursuit l'auteur, du tchèque et du hongrois pour qui, la phase la plus longue de

¹- Ce terme est traduit en français par celui de *planification linguistique* et récemment par celui d'*aménagement linguistique*. Selon Maurais et Daoust (1987 : 11), c'est ce dernier (*aménagement linguistique*), proposé par J.C. Corbeil, qui est en voie de s'imposer dans le monde francophone.

l'activité réformatrice appartient au passé s'étendant du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Abondant dans le même sens, Calvet (1996 : 09), relève que politique et planification linguistiques ne sont pas le propre des situations postcoloniales : « les rapports entre langue et vie sociale sont à la fois des problèmes d'identité, de culture, d'économie, de développement, problèmes auxquels n'échappe aucun pays. » Il est donc illusoire de penser, indique Hagège (1983 : 22), que l'action humaine planifiée sur les langues est un problème contemporain.

Les années 70 verront l'apparition de la notion de « politique linguistique » dans les différentes langues européennes : français, anglais, allemand et espagnol, etc. (L. J. Calvet, 1996 : 06), venant ainsi enrichir, à côté de *language planning*, le vocabulaire théorique propre à la nouvelle discipline.

Pour Calvet (1996 : 06), les rapports entre les deux notions indiquées ci-dessus — « politique linguistique » et « planification linguistique » — sont des rapports de subordination. Aussi J. A. Fishman, cité par Calvet dans la même page, définit-il la planification linguistique comme étant la mise en œuvre d'une politique linguistique.

Et depuis, nous assistons à une prolifération terminologique qui s'applique aux différents modes d'intervention humaine, conscients et officiels, sur les langues : *aménagement linguistique* au Québec, *normalisation linguistique* en Catalogne, pour ne citer que ceux-ci parmi d'autres et dont la différence avec planification, indique Rainer Enrique Hamel cité par Calvet (1996 : 07), est d'ordre connotatif et non pas théorique.

En effet, les Québécois préfèrent *aménagement* à *planification* parce que celle-ci connote l'intervention étatique, le dirigisme (L. J. Calvet, 1996 : 07). *L'aménagement*, quant à lui, repose sur une intention de consensus social par rapport à un projet linguistique collectif (J. Maurais et D. Daoust, 1987 : 12), alors que *la normalisation*, proposée par le valencien Lluís V. Aracil (1965), est utilisé pour désigner une situation linguistique anormale qu'il convient de normaliser (J. Maurais et D. Daoust, 1987 : 12 ; L. J. Calvet, 1996 : 07 ; H. Boyer, 1965 : 75).

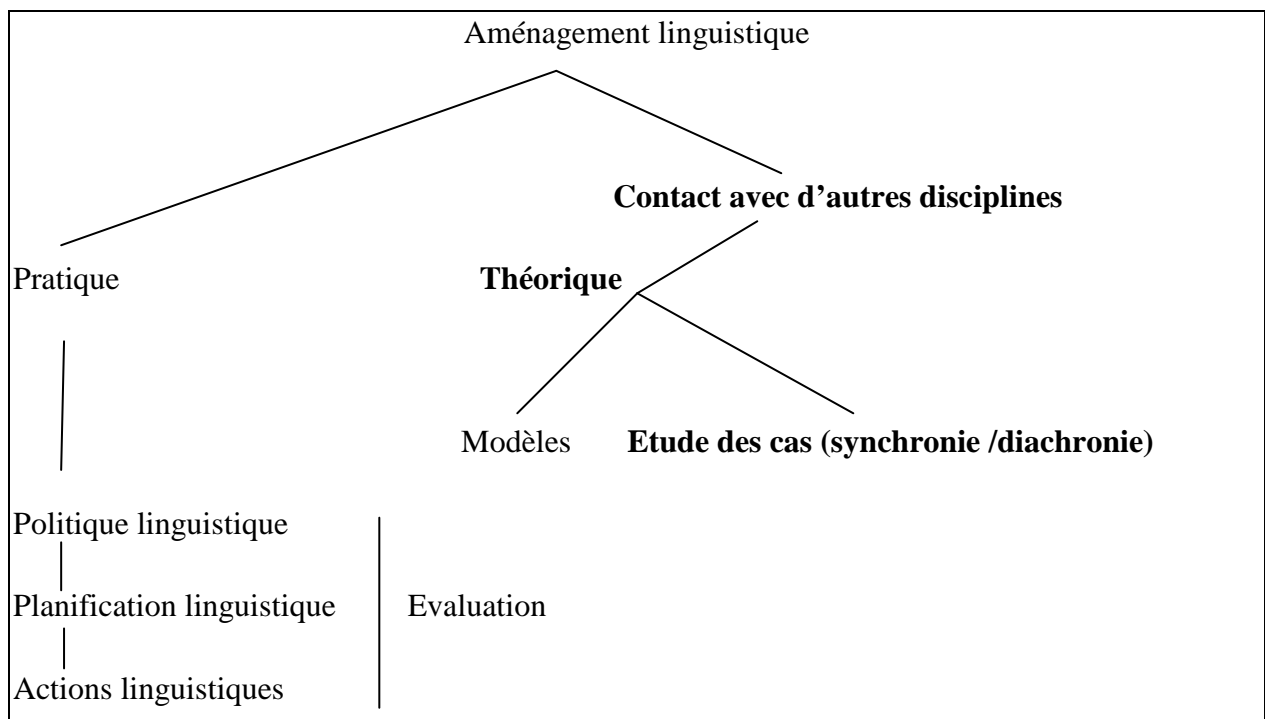
Aujourd'hui, cette confusion terminologique, propre à tout nouvel champ scientifique, tend à se réduire, voire à s'effacer, du moins dans le monde francophone. En effet, dans le lexique de sociolinguistique (concepts de base) publié sous la direction de M.-L. Moreau (1997), on trouve avec précision les définitions des notions en concurrence citées en haut. Ainsi, *l'aménagement linguistique* auquel nous donnerons une définition précise et complète plus loin (Cf. p. 30) renvoie à tout processus d'intervention délibéré sur le statut social ou le corpus d'une langue donnée ; *la politique* et *la planification linguistiques* n'en sont que des niveaux, autrement dit, des étapes de ce processus.

Celle-là désigne « la phase d'opération d'aménagement linguistique la plus abstraite consistant en la formulation d'objectifs, postérieurement à l'évaluation d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles aussi bien dans le corpus (inadéquation des structures par rapports à des besoins) que dans le statut des langues. » (M.-L. Moreau, 1997 : 229).

La planification, quant à elle, toujours selon Moreau, est la phase qui suit logiquement celle de l'élaboration d'une politique linguistique et consiste à « traduire celle-ci en une stratégie d'ensemble, composée d'actions viables, programmées dans le temps, dont les agents sont identifiés, les moyens (financiers, humains, scientifiques...) prévus. »

L'évaluation, citée ci-dessus, en est un autre niveau important de ce processus : elle consiste en l'identification des problèmes au début, estimation du degré d'efficacité des mesures mises en œuvre à divers stades jusqu'à l'évaluation finale. Cette action permet aux aménageurs de « faire le point sur la façon dont se déroule l'opération, ses points forts et les secteurs nécessitant une adaptation. » (M.-L. Moreau, 1997 : 39, 228).

Le schéma suivant, présenté par M.-L. Moreau (1997 : 39), illustre bien les étapes, ainsi que certains des aspects que nous ne traitons pas ici (mis en gras), de ce processus.



Enfin, la notion de « normalisation » est celle que la sociolinguistique occitano-catalane et des créolistes et romanistes allemands travaillant sur les minorités linguistiques, opposent à la notion de « standardisation ». Pour cette sociolinguistique qui se veut militante, la « normalisation »

est « le processus par lequel, dans un espace dialectal, une variété régionale¹, sociale ou autre s'impose comme un modèle prestigieux sur lequel les autres pratiques tendent à se régler. ».

La « standardisation » serait alors « le processus rationnel d'imposition d'une variété stabilisée et grammatisée (une variété écrite et décrite, évidemment dans un procès de grammatisation) sur un territoire donné, unifié par des institutions entre autres culturelles et linguistiques. » (M.-L. Moreau, 1997 : 215).

Ainsi les écrits et les actions pour la promotion de la variété vernaculaire, d'une part, et tout ce qui contribue, d'autre part, à orienter le choix de la norme vers une variété précise, relève de la normalisation. L'aspect standardisation « touche tout ce qui a trait au travail de description-fixation de la langue, ce qui se manifeste aussi bien par l'élaboration d'outils métalinguistiques (grammaires, dictionnaires, rhétoriques, manuels d'enseignement) que par des œuvres littéraires de référence servant de corpus pour l'élaboration-justification des règles sans lesquelles on ne peut parler de langue standard. » (M.-L. Moreau, 1997 : 216).

II. Les différents modèles de l'aménagement linguistique

Les situations sociolinguistiques dans le monde sont diverses, il s'ensuit que les interprétations et les approches adoptées tant par les sociolinguistes que par les politiques intervenant sur ces situations soient aussi variées. Le résultat en est une multiplication des modèles et, par conséquent, celle des notions théoriques qui les sous-tendent.

II.1. Le premier modèle d'Einar Haugen²

Einar Haugen conçoit la planification linguistique comme « un processus de décision. » Se situant dans le champ idéologique de l'Etat (aspect national et étatique de toute planification linguistique), il définit celle-ci comme « une activité humaine qui vient du besoin de trouver une solution à un problème. Elle peut être entreprise par des individus privés ou être officielle (...), si la planification est bien faite, elle comprendra des étapes telles que la recherche extensive de données, la prise en compte des plans d'actions alternatifs, la prise de décision et sa mise en

¹ - Dans ce sens, la notion de « normalisation » se confond avec celle de « standardisation » telle qu'elle est définie par Hagège, c'est-à-dire le processus d'imposition d'une langue comme étant la norme prestigieuse pour remplir la fonction de langue officielle.

² - L'essentiel du contenu de ce modèle est extrait de l'ouvrage de Calvet (L. J.), 1996 : les politiques linguistiques. Coll. Que sais-je. Paris, Ed PUF.

œuvre. » Ce processus tel qu'il est présenté par Haugen comprend cinq phases que nous résumons comme suit :

- a)- *les problèmes* : se ramènent tous pour lui au cas plus général de non communication entre différentes communautés linguistiques parlant différentes formes de la même langue ou des langues différentes ;
- b)- *les décideurs* : n'importe quel groupe ou individu peut élaborer une politique linguistique, mais seul l'Etat a les moyens nécessaires de passer aux stades de la planification, c'est-à-dire, à la mise en œuvre ;
- c)- *les alternatives* : pour Haugen, le but de la planification n'est pas nécessairement d'aboutir à un code uniforme ; elle peut viser l'uniformité ou la diversité, le changement ou la stabilité ;
- d)- *l'évaluation* : consiste en le choix d'une des solutions possibles en se basant sur des critères objectifs en relation avec les buts visés ;
- e)- et enfin, *la mise en œuvre* : les gouvernements ont les moyens pour mettre en œuvre leurs choix et la meilleure stratégie de le faire consiste à introduire les réformes par le biais de l'école¹.

Dans ce modèle, Haugen qui parlait essentiellement du problème de la norme et de la standardisation (choix de la variété linguistique à retenir), « posait que la planification linguistique devrait aussi être une tentative d'influencer des choix en matière de langue » sans qu'il se soucie du problème du pouvoir, des rapports de force dont témoignent les relations linguistiques (problèmes qui découlent des situations plurilingues), ni de celui du contrôle démocratique sur les décisions des planificateurs.

Et c'est justement, note Calvet (1996 : 11-14), en ces derniers termes que consistent les limites du premier modèle haugénien.

II.2. Le modèle de Heinz Closs (1969)

En 1969, Heinz Closs introduisait une distinction centrée sur l'aspect de la langue qui fera l'objet d'une intervention. En effet, il proposait de parler de *planification du corpus* (corpus planning)² et de *planification du statut* (statut planning).

¹- J. A. Fishman (1987 : 392) diminue du poids de l'école dans l'implantation de l'aménagement linguistique et préconise à la suite des expériences de certains pays comme l'Irlande, l'Indonésie et Israël, de favoriser les « systèmes de valeurs plus fondamentaux » : l'Eglise, le parti pour certains pays, mais pour la majorité c'est l'économie qui est le plus important de tous.

²- Pour Robert Chaudenson et collab (1991 : 23-24) cité par M. -L. Moreau. (1997 : 102), la notion de *corpus* renvoie davantage à la proportion d'interactions effectuées dans un code par rapport au volume total d'interactions dans une communauté linguistique. Le statut de la langue renvoie, selon M. -L. Moreau (1997 : 269), à sa position

Le premier syntagme (*corpus planning*) désigne alors l'aménagement de la langue elle-même, quand, indique Heinz Closs, « un organisme, une personne ou un groupe de personnes visent un changement au niveau de la forme de la langue elle-même en proposant ou en imposant soit l'utilisation de nouveaux termes techniques, soit des changements au niveau de l'orthographe, soit encore un nouvel alphabet. » Le second syntagme (*statut planning*), c'est quand l'intervention vise le statut social de la langue « par rapport à d'autres langues ou par rapport à un gouvernement national. » (J. Maurais et D. Daoust, 1987 : 9-10).

II.3. L'approche instrumentaliste de P. S. Ray (1963) et Valter Tauli (1968)

Nous pouvons résumer cette façon d'aborder la langue dans le fait que les deux auteurs considèrent la langue comme un instrument de communication dont on peut, d'une part « évaluer son efficacité, sa rationalité et sa normalisation » et, d'autre part, améliorer son fonctionnement en intervenant sur sa forme (grammaire, lexicale, etc.) (L. J. Calvet, 1996 : 15). Cette conception instrumentaliste de la langue, nous la retrouvons aussi chez le grand réformateur de l'estonien J. Aavik pour qui, « la langue est un outil, la langue est une machine. C'est pourquoi il ne faut pas la regarder avec les yeux du biologiste qui ne s'intéresse qu'à constater les phénomènes et à les expliquer, mais au contraire avec les yeux de l'homme d'action, de l'ingénieur, du technicien qui s'applique à agir sur les phénomènes pour les utiliser à son profit et à ses fins. » (J. Maurais et D. Daoust, 1987 : 32).

Sur ce point cependant, on voit bien, à la suite de Calvet (1996 : 15-16), ce qu'il y a de restrictif dans cet instrumentalisme de la langue, car faisant l'impasse sur son aspect social.

II.4. Le deuxième modèle d'E. Haugen (1983)

En 1983, Einar Haugen remaniait son premier modèle en intégrant la distinction introduite par Heinz Closs depuis 1969 entre planification du corpus et celle du statut de la langue. Ce modèle qui comprend quatre points ou étapes, résumées dans le schéma ci-dessous, croise les notions de statut et de corpus avec celles de forme et de fonction de la langue.

dans la hiérarchie sociolinguistique d'une communauté linguistique. Cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue et la valeur sociale conférée à ces fonctions (langue de religion, de scolarisation...).

	forme (Planification linguistique)	fonction (culture de la langue)
société (planification du statut)	1. choix (processus décisionnel) a) identification du problème b) choix d'une norme	3. application (processus éducationnel) a) correction b) évaluation
langue (planification du corpus)	2. codification (standardisation) a) transcription graphique b) syntaxe c) lexique	4. modernisation (développement fonctionnel) a) modernisation de la terminologie b) développement stylistique

II.5. Le non-interventionnisme

Nous retrouvons enfin, en plus des modèles évoqués ci-dessus, un autre type de politique linguistique, bien qu'il ne soit même pas explicite. Il s'agit du *noN-interventionnisme* ou du *laisser-faire* ou en d'autres termes du *libéralisme* (J. Maurais et D. Daoust, 1987 : 27).

C'est la solution apparemment retenue aux Etats-Unis et en ex-URSS où, pour le premier cas, indiquent Marcellisi et Guespin cités par Maurais et Daoust (1987 : 29), « le discours libéral n'est qu'une couverture d'intervention avantageant les couches ayant intérêt à la conservation d'une situation langagière qui leur est favorable. » Pour le second cas, il s'agit du libre choix de la langue d'enseignement dans les ex-républiques soviétiques qui aurait pour résultat de favoriser le russe.

En résumé, et à la lumière des nombreux modèles d'intervention sur les langues évoqués ci-dessus, nous constatons que l'aménagement linguistique se présente sous deux aspects complémentaires, mais qu'il faut soigneusement distinguer : d'une part, le statut sociolinguistique de la langue, d'autre part, l'aménagement de son corpus.

Ainsi, nous définissons, à la suite de Maurais et Daoust, la notion de l'aménagement linguistique comme un mode d'intervention officiel sur la langue qui « vise la promotion sociolinguistique, socioculturelle ou socioéconomique d'une langue ou de plusieurs langues ou encore d'une variété linguistique de chacune des langues faisant l'objet d'un aménagement linguistique dans un territoire donné et ce, par l'entremise d'un ou de plusieurs organismes dotés d'un mandat officiel tant pour la mise en œuvre des politiques linguistiques (au sens large) qui découlent de ce type d'intervention que pour l'évaluation de ces politiques. »

Il ressort de cette définition que l'aménagement linguistique vise des objectifs aussi bien linguistiques qu'extralinguistiques (socio-politico-économique), que des organismes et des agents (officiels ou privés) sont impliqués dans cette action planificatrice. De plus, ceux-ci (ces agents) travaillent dans un cadre juridique bien défini. Ce sont donc ces trois points — objectifs, organismes et lois linguistiques — dont il s'agit dans les lignes qui suivent.

III. Les objectifs de l'aménagement linguistique

Les objectifs de l'aménagement linguistique visent en général à « régler les problèmes créés par la présence de plus d'une langue (contexte plurilingue) ou de plus d'une variété linguistique de la même langue sur le même territoire. » (J. Maurais et D. Daoust, 1987 : 14).

L'action d'identification des objectifs constitue, après celle de l'évaluation des situations linguistiques, la première étape dans toute intervention sur le statut et/ou sur le corpus d'une langue. Pourtant, souligne Moshé Nahir, cité par Maurais et Daoust (1987 : 24), cet aspect a peu retenu l'attention des chercheurs qui « se sont attardés à définir les divers aspects et composantes de la langue visés par la politique linguistique. » Par ailleurs, et après examen des expériences d'intervention linguistique menées dans le monde, Maurais et Daoust (1987 : 24-25) concluent que les objectifs identifiés se situent à plusieurs niveaux du processus de l'aménagement linguistique et sont ainsi définis « par rapport à des fonctions linguistiques ou à des domaines d'utilisation ou encore par rapport à divers types d'intervention... »

Ainsi, existe-il diverses typologies d'objectifs d'aménagement linguistique, lesquelles ne seront pas toutes présentées ici¹. Nous nous contentons de l'exposé de l'une d'entre elles. Il s'agit de la typologie de Chaïm Rabin (1971) qui propose les trois types d'objectifs suivants :

III.1. Les objectifs extralinguistiques

Ils ont trait aux changements dans l'emploi des langues tant sur le plan sociolinguistique que sur le plan sociogéographique.

III.2. Les objectifs semi-linguistiques

Ils concernent des changements au niveau de l'écriture, de l'orthographe, de la prononciation, etc.

¹- Pour une présentation détaillée des autres typologies, voir Maurais et Daoust (1987 : 23-28)

III.3. Les objectifs proprement linguistiques

Ils touchent particulièrement le lexique (terminologie de spécialité), la structure phonologique, morphologique et syntaxique d'une langue.

De cette typologie, Maurais et Daoust relèvent la présence, et surtout l'importance des facteurs extralinguistiques qui entrent en jeu dans tout aménagement linguistique. Ce sont en réalité les véritables objectifs visés. Sur ce point, Paul Garvin cité par Maurais et Daoust (1987 : 26), précise que « ces décisions prises dans le cadre de l'aménagement linguistique touchent des aspects linguistiques, mais sont motivés par des facteurs extralinguistiques et que, de plus, le succès et la mise en œuvre de ces décisions dépendent aussi de facteurs non linguistiques. » Dans son interprétation de la politique linguistique québécoise, Pierre-Etienne Laporte cité par Maurais et Daoust dans la même page, abonde dans le même sens et indique que celle-ci est « un moyen de planification du marché du travail. » Dans cette optique, Maurais et Daoust (1987 : 26) concluent que les objectifs linguistiques ne sont donc que des « moyens pour atteindre des objectifs socio-culturels, socio-politiques et socio-économiques. »

Les objectifs étant bien définis, touchant l'aspect externe ou interne de la langue — en général l'un se répercutant sur l'autre et inversement — il ne reste qu'à prendre les décisions adéquates par les pouvoirs politiques pour faire rentrer dans les faits les choix retenus. Pour cela, l'Etat dispose d'une panoplie de législations linguistiques qui vont des dispositions constitutionnelles jusqu'aux simples recommandations ou directives administratives. Ces lois sont définies, selon Calvet (1996 : 55-57), en fonction des niveaux d'intervention (géographique ou juridique), des modes d'intervention (incitatif ou impératif) et enfin du contenu de l'intervention (forme de la langue, usage de la langue et défense de la langue).

Ainsi, nous arrivons à l'examen des modalités (instruments) utilisées pour atteindre les objectifs visés par une politique linguistique donnée.

IV. Les instruments de l'aménagement linguistique

IV.1. Les lois linguistiques

De même que les objectifs évoqués en haut, la législation linguistique qui constitue un des instruments d'intervention sur les langues se situe à différents niveaux. Les pays s'engageant dans un processus d'aménagement linguistique ont toujours recours, et en toute évidence, affirme Calvet (1996 : 35), « il n'existe pas de planification linguistique sans un volet juridique. » Pour J. -C. Corbeil (1983 : 162), le pouvoir politique peut user de lois, règlements, décrets ou de simples décisions administratives pour déterminer le statut ou l'emploi des langues

sur son territoire. La politique linguistique peut alors « être globale et détaillée comme au Québec, ou procéder par secteurs d'application comme il arrive dans la plupart des pays où elle se disperse dans de nombreux textes relatifs à l'enseignement, à l'affichage public ou à la signalisation routière, à la langue des contrats ou des textes de loi, à la protection du consommateur par le biais de prescriptions touchant aux textes et étiquettes accompagnant les produits, etc. »

Voici les différents types de lois linguistiques réparties en fonction du contenu, du mode et du niveau de l'intervention sur la langue.

IV.1.1. Le contenu de l'intervention

Selon le contenu de l'intervention, nous distinguons trois types de lois :

IV.1.1.1. Lois qui portent sur la forme de la langue

Elles concernent la fixation de la graphie ou l'intervention sur le vocabulaire (vocabulaires techniques, dictionnaires généraux, etc.). C'est le cas en Turquie où une loi stipulant l'adoption de l'alphabet latin à la place des caractères arabes habituellement utilisés pour transcrire le turc fut votée le 1^{er} novembre 1928 (L. Bazin 1987 : 159).

IV.1.1.2. Lois portant sur l'usage

Elles portent sur l'usage que font les hommes des langues indiquant leurs fonctions et domaines d'utilisation. La loi du 4 août 1994 dite « loi Toubon » en France est à cet égard illustrative. En effet, cette loi impose l'usage du français dans les administrations publiques, les entreprises et l'affichage public. (L. J. Calvet, 1996 : 70).

IV.1.1.3. Lois qui portent sur la défense de la langue

On fait recours à ce type de lois pour protéger une langue contre les influences étrangères (emprunts) ou pour promouvoir une langue ayant déjà connu une utilisation importante (le catalan en Espagne). Tel est le cas, par exemple, de la loi française de 1975 proscrivant l'usage des anglicismes inutiles dans la langue française (Lothar Wolf, 1983 : 133).

IV.1.2. Le niveau d'intervention

Nous distinguons aussi les lois linguistiques selon le champ d'application géographique ou leur niveau d'intervention juridique. Il s'agit pour le premier niveau de :

IV.1.2.1. Les législations internationales

Elles fixent par exemple la langue ou les langues de travail des organisations internationales comme l'ONU, l'UNESCO,...

IV.1.2.2. Les législations nationales

Ce sont celles qui s'appliquent dans les limites des frontières d'un Etat.

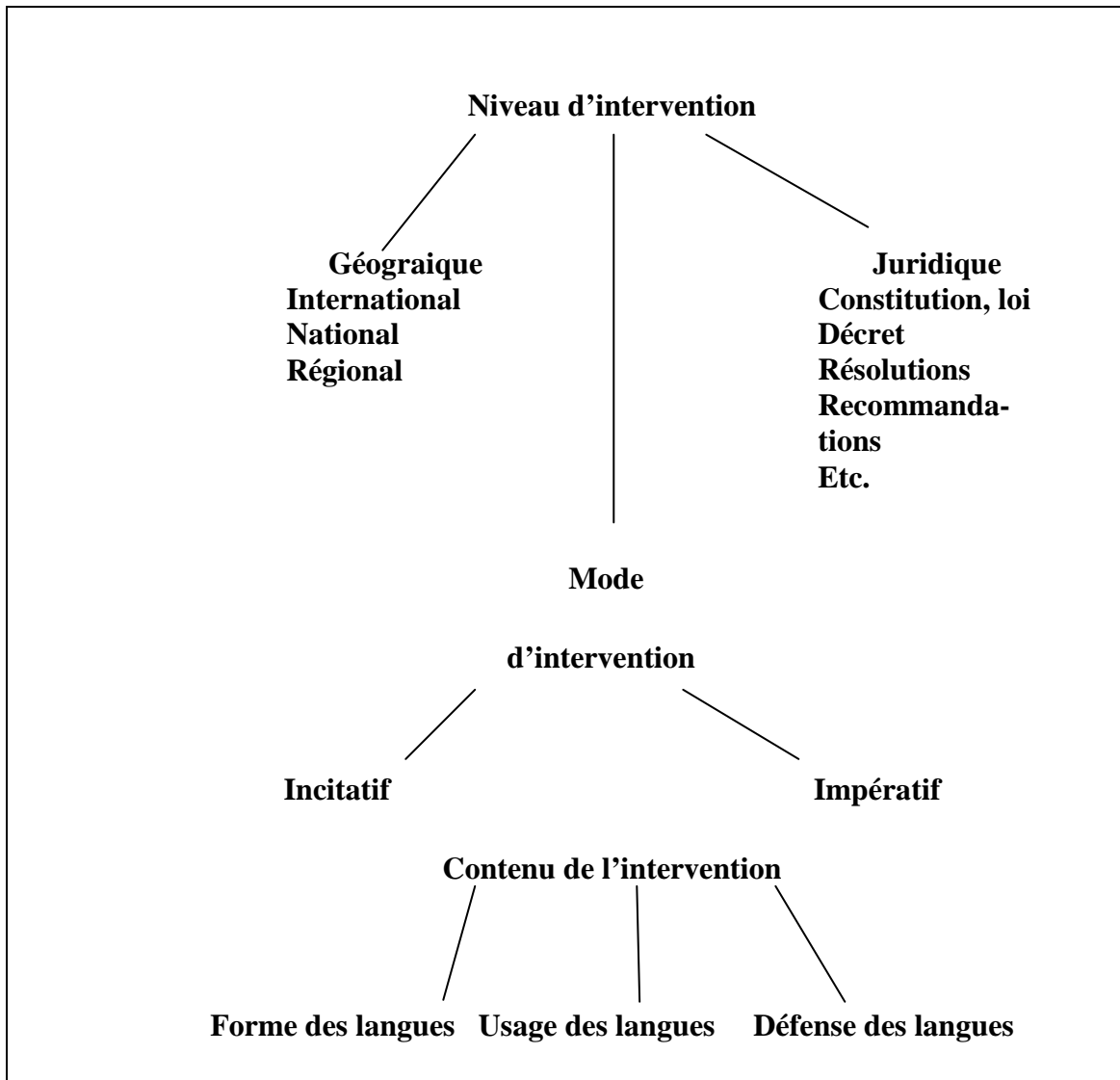
IV.1.2.3. Les législations régionales

Celles-ci sont applicables dans des régions politiquement autonomes à l'instar de la Catalogne, de la Galice et du Pays Basque en Espagne ou dans les différents cantons suisses.

Pour le second (niveau juridique), les situations linguistiques et l'usage que font les hommes des langues en présence sur le même territoire sont définis par la constitution elle-même. C'est le moyen adopté par la majorité des pays du Globe à l'instar de l'Espagne dont la constitution de 1978 distingue dans son article trois la langue officielle de l'état (le castillan) et les langues officielles des communautés autonomes citées ci-dessus (L. J. Calvet, 1996 : 56). L'article en cause stipule entre autres que : « les langues d'Espagne (outre que le castillan) sont également officielles dans les communautés autonomes respectives conformément à leur statuts. » (H. Boyer, 1987 : 69).

A côté de ces dispositions constitutionnelles et des lois linguistiques citées ci-dessus, nous retrouvons les résolutions, les recommandations et les directives gouvernementales et administratives qui réglementent l'usage des langues dans les divers domaines publics comme l'administration et l'enseignement (J. Maurais et D. Daoust, 1987 : 29). Retenons ici, à la suite de Calvet (1996 : 57), que ces derniers types de législations ont une force de loi moindre, car le niveau d'intervention juridique en conditionne l'efficacité. Comme exemple, citons la directive gouvernementale émise par le premier ministre du Québec M. Robert Bourassa dès son arrivée au pouvoir et adressée à ces fonctionnaires, portant sur l'utilisation de la langue française (J. Maurais et D. Daoust, 1987 : 29).

Le schéma suivant, tiré de Calvet (1996 : 57), résume le dispositif juridique auquel ont recours les pouvoirs politiques dans tout aménagement linguistique :



IV.1.3. Le mode d'intervention

En fonction du mode d'intervention, une loi linguistique peut avoir un caractère incitatif ou impératif.

IV.1.3.1. Le mode d'intervention incitatif

Il se présente sous forme de résolutions ou de recommandations émanant par exemple d'un organisme international tel que l'ONU, mais qui ne sont pas dans les faits contraignantes pour les nations adhérentes. Citons pour l'exemple la « déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques », adoptées par les Nations Unies en 1952 (L. J. Calvet, 1996 : 56).

IV.1.3.2. Le mode d'intervention impératif

Celui-ci concerne toute loi portant réforme linguistique dont la transgression entraînerait des sanctions pour son auteur. Ainsi, en vertu de la loi 22 sur la langue officielle au Québec, la Régie de la langue française reçoit en 1969, en plus de continuer la mission normative de l'organisme prédécesseur, le mandat de veiller à son application (...) *et de sévir contre les contrevenants aux dispositions* portant sur le statut du français (J. Maurais et D. Daoust, 1987 : 30).

Les modalités évoquées ci-dessus, utilisées toutes ou en partie, définissent le cadre juridique de la gestion par l'Etat des langues en présence sur son territoire. Cependant, un autre type de gestion des situations linguistiques très particulier et que nous avons évoqué plus haut, mérite d'être rappelé. Il s'agit en l'occurrence du non-interventionnisme. Le cas des Etats-Unis dont la particularité ne réside pas dans la nature des modalités utilisées pour atteindre l'objectif visé¹, mais dans leur absence même, est à la fois illustratif et représentatif de ce type d'intervention linguistique.

En fait, la constitution américaine n'a prévue aucune disposition à caractère linguistique et D. F. Marchall, cité par Maurais et Daoust (1987 : 29), note à ce propos que cela « n'est pas du à un oubli, mais résulte d'une volonté délibérée de planification linguistique. »

Nous terminons ainsi avec les lois linguistiques comme un des instruments de l'aménagement linguistique pour traiter brièvement ci-dessous, et comme prévu, des agents interventionnistes sur les situations linguistiques qu' Hagège (1983 : 43) désigne par l'expression « les voies officielles et privées de l'action humaine sur la langue. » Il s'agit, en effet, d'organismes plus ou moins officiels dont l'intervention vise, non seulement à promouvoir, voir à défendre les choix (normes aussi bien dialectales que proprement structurales) retenus, mais aussi à veiller à l'application des lois adoptées dans le cadre d'un aménagement linguistique donné.

IV.2. Les agents de l'aménagement linguistique

V.2.1. Les organismes officiels

L'intérêt porté à la fondation de ce type d'organismes avait commencé à être suscité après la création de l'Académie française en 1635. Ces organismes normatifs qu'on désignait

¹- L'objectif visé implicitement est la prééminence de l'anglais sur les autres langues en présence sur le sol américain, notamment l'espagnol.

autrefois sous le nom d'*académie* ont pour mandat « de régler l'usage de la langue en valorisant une variété linguistique socialement privilégiée à laquelle on a attribué des qualités linguistiques supérieures aux autres variétés linguistiques avec lesquelles elle était en concurrence. » (J. Maurais et D. Daoust, 1987 : 35).

Nous pouvons citer comme exemple d'académie outre celle de la langue française, celles anciennement créées à l'instar de la Crusca (Italie), celle de la Hongrie (1825), celle de la Suède (1786), etc., et celle très récentes telle que l'académie de langue hébraïque créée en 1953 (C. Hagège, 1983 : 44).

Hagège relève qu'aujourd'hui, ces académies prennent pour un bon nombre d'entre elles des appellations diverses : *office, institut, fondation, comité, bureau, société, commission* et enfin *direction*. Citons pour cette dernière l'exemple de la Direction de la Politique Linguistique en Catalogne créée en 1980 au sein du département de la culture et des moyens de communication (H. Boyer, 1987 : 70). Les mandats de ces organismes qui, par le truchement des experts qui y travaillent, sont inventoriés et présentés par Hagège (1983 : 44). Ces tâches, que nous ne reprenons cependant pas ici, touchent, en fait, à tous les aspects de l'intervention humaine sur les langues, à savoir l'évaluation de la situation linguistique, la prise de décision et enfin l'action tant sur le statut social de la langue que sur son corpus.

V.2.2. Les organismes privés

À côté de ces organismes officiels, les organismes privés interviennent à leur tour aussi bien sur le statut que sur la structure interne de la langue qu'ils comptent promouvoir. Le succès de leurs entreprises, souligne Hagège (1983 : 43), peut être favorisé par « un appui ou du moins une absence d'opposition des autorités. » Il s'agit aussi d'organismes socioculturels qui ont pour but « d'éveiller le sentiment linguistique du groupe social dont on veut promouvoir la langue. » (J. Maurais et D. Daoust, 1987 : 31). L'histoire des langues et des politiques linguistiques menées dans différents pays du Globe n'en manque pas d'exemples. Telle est le cas de la *société Saint-Jean Baptiste*, fondée en 1834 au Québec qui s'est donné pour mandat de « défendre les droits et la langue des canadiens français. » (J. Maurais et D. Daoust 1987 : 31).

Nous retrouvons également la *Crida à la Solidarita en Defensa di la Llenga, la Cultura i la Nacio-Catalanes* et *Groups de Defensa di la Llenga* qui sont des associations de militants catalanistes. Le premier groupe fonctionne comme un « collectif de pression susceptible (...) de peser sur l'opinion publique en faveur d'une grande fermeté quand à la défense et la promotion du catalan. » Quant au second, il s'est donné pour mission de dénoncer le bilinguisme catalan-

castillan qu'il considère comme « une duperie », proclamant que « pour catalaniser, il faut décastillaniser » et se prononçant pour un monolinguisme officiel (H. Boyer, 1987 : 84).

La promotion sociale d'une langue est aussi du ressort d'individus, généralement des journalistes, des auteurs de manuels, des grammairiens, des traducteurs et des écrivains surtout, qui ont joué un rôle déterminant dans le destin de certaines langues. Il faut ajouter à ceux-ci, à la suite de Hagège (1983 : 46), l'action des savants et des techniciens liés à un domaine particulier et dont l'apport a été considérable notamment en matière d'enrichissement des lexiques qu'est la conséquence logique de l'avancement des sciences. Aussi, est-il toujours utile de signaler certains grands noms : Ben Yahuda (1858-1922) pour l'hébreu, Kasravi (1890-1946) pour le persan, Kamal Atatürk (1880-1938) pour le turc, Agricola M. (1510-1557) pour le finnois et bien d'autres bâtisseurs *de langues* dont l'action sur la langue, souligne Hagège (1983 : 47), était déterminante.

Voilà donc esquissé brièvement les différents aspects du processus d'aménagement linguistique ainsi que certaines notions qui le sous-tendent (objectifs, lois linguistiques, organismes, etc.). Nous abordons ci-après plus concrètement des deux volets principaux de l'intervention humaine volontaire sur les langues, à savoir celui portant sur le corpus et celui portant sur le statut de celles-ci. Il y sera question respectivement des domaines de la langue mis en jeu, puis de celui de la standardisation entendue au sens que lui attribue Hagège (1983 : 13), à savoir le choix de la langue ou de la variété à adopter pour remplir la fonction de langue nationale et/ou officielle.

Notre exposé est étayé par la présentation d'un cas concret d'aménagement linguistique dans son aspect interne et particulièrement lexical : il s'agit du cas turc relatif à la modernisation du lexique et dont l'action sur la langue par son caractère à la fois radical et général est des plus radicale que l'on connaisse, pour reprendre L. Basin (1987 : 156).

V. Les domaines mis en jeu

A des degrés divers, tous les niveaux de la langue sont mis en jeu dans le travail d'un aménagement interne.

Toutefois, l'orthographe et le lexique (dont nous traitons un peu plus en détail dans la 2^e partie), indique Hagège (1983 : 25), sont « les plus ouverts et accessibles à l'entreprise réformatrice. » Quant aux cas d'intervention en morphosyntaxe et en phonétique, les exemples, bien que peu

nombreux, ne manquent pas et ceux que nous présentons ci-dessous sont essentiellement extraits d'Hagège (1983 : 23-25).

V.1. La morphosyntaxe

V.1.1. La morphologie nominale

Nous citons ici les cas de la restauration du féminin en néo-norvégien disparu dans les langues voisines à celui-ci comme le danois et le suédois (C. Hagège, 1983 : 23), ainsi que la féminisation des titres de profession au Québec (J. Maurais et D. Daoust, 1987 : 32).

V.1.2. Dérivation et composition

En 1951, les autorités norvégiennes, intervenant par décret sur le système de numération norvégien, ont remplacé le système de type *unité + coordonnant + dizaine* par le système, inspiré du suédois, de type *dizaine + unité*.

De même, en hébreu israélien, langue caractérisée par le riche système de dérivation verbale du sémitique, certains parcours dérivationnels comportant des irrégularités ou des difficultés morpho-phonologiques ont disparus, tandis que d'autres moribonds en hébreu mishnaïque ont été renouvelés comme les adjectifs relationnels en *-i* et les noms d'agent en *-an*.

V.1.3. Flexions nominales et verbales

En estonien, J. Tavik a proposé des formes abrégées du participe, de nouvelles formes du pluriel et du passé, ainsi que des superlatifs qui lui paraissent plus simples que d'autres déjà existants.

V.1.4. Types de séquences et structures de syntagmes

En tchèque, une fameuse règle de la grammaire de Gebouer qui bénéficie d'une caution officielle, recommande en conformité avec la langue parlée et contre l'usage littéraire d'alors, de placer en seconde position l'enclitique réfléchi après un début de phrase réduit à un seul mot tonique.

V.2. La phonétique

C'est le domaine de la langue, souligne Hagège (1983 : 25), le plus structuré vu le nombre restreint d'éléments qui le composent, mais surtout le plus incontrôlable car le moins accessible au changement décrété.

En dehors du cas de l'hébreu pour lequel, au moment de la résurrection, il a bien fallu adopter une norme phonétique (celle plus sémitique propre aux juifs orientaux), il n'y a pas de planification importante de la prononciation. (C. Hagège, 1983 : 21, 23).

V.3. L'orthographe

Il s'agit bien ici, soit d'une création d'une orthographe qui est le cas des langues à tradition orale et dont l'adoption d'un système d'écriture est très récente, soit d'une réforme de l'orthographe. Tel est le cas des langues déjà écrites, à vaste diffusion et dont la tradition scripturale est très anciennes telles que les grandes langues européennes (français, anglais, espagnole, portugais), le russe, le chinois, l'arabe, etc.

Nous comprenons par là que l'activité orthographique est très ancienne et remonte pour certaines langues comme le français et l'anglais à plusieurs siècles. Pour celui-ci par exemple, l'orthographe adoptée fut celle, en partie, élaborée par l'introducteur de l'imprimerie en Angleterre W. Caxton en 1476 (C. Hagège, 1983 : 25).

Cependant, ce n'est qu'à l'époque moderne (XIX^e–XX^e siècle) que l'activité orthographique devienne plus intense. Ceci s'explique par des faits de différents ordres qu'Hagège (1983 : 26) résume comme suit :

- soit que des nations voient dans une écriture spécifique un miroir de leurs autonomies ;
- soit que des langues de traditions orales soient promues langues nationales et/ou officielles et « chargées comme telles de transmettre des messages écrits aussi bien que parlés » ;
- soit que, pour des langues à longue tradition scripturale, « l'accès à la connaissance de l'orthographe tende à se généraliser, d'où la nécessité d'une simplification. »

Plusieurs cas concrets de créations ou de réformes orthographiques sont rapportés en résumé dans Hagège (1983 : 26-27).

Des faits évoqués ci-dessus, nous relevons l'importance des facteurs idéologiques (identitaires et nationalistes dans le premier cas notamment) qui ont souvent conditionné l'action humaine sur la langue en général et plus particulièrement sur la nature des réformes orthographiques adoptées dans le cadre d'un aménagement linguistique donné.

Sur ce point, en effet, les réformes orthographiques du norvégien, fort nombreuses —11 réformes entre 1907 et 1981 — s'explique, selon Calvet (1996 : 85-87), par « la volonté d'une partie de la population norvégienne de construire une forme linguistique qui ne soit pas danoise, d'effacer les traces de la domination danoise. » Il s'agit aussi, ajoute l'auteur, « de la quête d'une forme identitaire rendue malaisée par le fait que tous les norvégiens n'avaient pas la même image de leur identité. »

Sur un autre plan, proprement linguistique cette fois-ci, l'orthographe en tant qu'ensemble de règles régissant l'écriture d'une langue et impliquant « la reconnaissance d'une norme écrite par rapport à laquelle on juge de l'adéquation des formes que réalisent les sujets écrivant une langue » assure en plus des deux principales fonctions, phonologique et étymologique, plusieurs autres fonctions, à savoir le fonction morphologique, stylistique et syntaxique. (Dubois et all., 1994 : 337-338).

Une orthographe phonologique implique qu'on essaie de représenter la langue parlée où à chaque phonème correspond un graphème. (L. J. Calvet, 1996 : 46 ; Dubois et all, 1994 : 338). Quant à l'orthographe étymologique, selon toujours les deux auteurs, elle implique que dans la forme d'un mot, des lettres qui apparaissent à première vue inutiles, sont maintenues parce qu'elles nous apportent de l'information sur son origine, son histoire et sur la famille dans laquelle il s'insère.

Nous pouvons illustrer cette fonction par l'exemple fort connu du mot français *temps* dont l'orthographe nous rappelle qu'il vient du latin *tempus* ainsi que le lien génétique avec d'autres mots de la même famille comme *temporiser* et *temporaire*.

Enfin, l'importance des réformes de l'orthographe, au-delà de l'argument classique du poids culturel d'une langue dotée d'une écriture par rapport à une autre non écrite, apparaît, à la suite d'Hagège (1983 : 28) dans les quatre faits suivant :

- d'une part, l'écriture peut avoir une influence sur la prononciation ;
- d'autre part, étant donné le caractère prescriptif de l'activité du planificateur, celui-ci « tend à accorder plus d'importance à la langue écrite, qui fixe sous une forme stable les usages recommandés, même quand il entend promouvoir les registres parlés » ;
- en troisième lieu, « la différenciation par l'orthographe est un indice d'affirmation nationale. » Ainsi est le cas de nombreuses mesures contradictoires successivement adoptées par le Brésil et le Portugal de 1911 à 1973, tantôt pour aligner l'une sur l'autre, tantôt pour différencier l'une de l'autre des deux normes orthographiques. Cet épisode, poursuit l'auteur, atteste de l'investissement nationaliste dans le choix d'un système d'écriture ;
- enfin, l'enseignement d'une orthographe trop complexe et archaïque comme dans le cas du français peut être une des raisons, mais pas la seule, d'un gonflement excessif de la pédagogie de la grammaire, d'où la nécessité des réformes qui tendent à la simplification.

V.4. Le lexique

A côté des deux secteurs de la langue évoqués ci-dessus, le lexique, notamment celui de spécialité, est le domaine qui a le plus retenu l'attention des aménageurs : « il est le centre

d'attraction de tous les efforts de l'aménagement d'une langue. » indiquent Maurais et Daoust (1987 : 32, 33).

A la base de cette activité d'aménagement-enrichissement lexical, se trouve la volonté des hommes de participer au monde en adaptant leur langue aux changements culturels, socio-économiques et politiques qui caractérisent le monde moderne.

En effet, le développement des sciences et des techniques ainsi que la constitution de nouveaux Etats-nations issus des décolonisations, avec toutes les implications de différents ordres qui ont suivi, notamment sur les plans linguistique et culturel¹, ont été à l'origine de la modernisation des lexiques (notamment sur le plan terminologique) de beaucoup de langues (L. J. Calvet, 1996 : 47). Cependant, cette activité d'aménagement du lexique n'est pas l'exclusivité des pays du Tiers-monde ; elle concerne aussi les langues de nations puissantes et/ou de constitution ancienne telle que le français, le russe, le chinois, etc.

Les objectifs de ces entreprises de modernisation² du lexique peuvent être résumés à la suite de Calvet (1996 : 47) et Maurais et Daoust (1987 : 32, 33) dans les deux faits suivants :

- Soit pour équiper une langue pour qu'elle puisse remplir une fonction qu'elle ne remplissait pas jusque-là. C'est le cas par exemple de l'Indonésie lorsqu'elle a décidé après son indépendance de promouvoir le malais en fonction officielle à la place du néerlandais.

- soit pour lutter, dans le cadre d'une langue déjà équipée, contre l'envahissement de vocables étrangers (lutter contre les emprunts). C'est le cas de la France et du Québec qui, dans leurs actions d'enrichissement du vocabulaire technique et scientifique de la langue française, se sont attaqués aux emprunts venus d'ailleurs, notamment de l'anglais.

Aujourd'hui, c'est cette attitude adoptée vis-à-vis de l'anglais qui, pour bien des langues, détermine cette activité de modernisation de leurs lexiques. La raison est le fait que cette langue de statut international, est celle à partir de laquelle on traduit. Parce que aussi « c'est elle, pour diverses raisons économiques et politiques propres au monde moderne, qui exprime la première un grand nombre d'activités humaines dans des domaines nouveaux. » (C. Hagège, 1983 : 34).

Rappelons que la plus défensive de ces attitudes est celle de la France et du Québec qui déploient des efforts considérables dans l'équipement du français et de sa préservation contre les emprunts externes (L. J. Calvet, 1996 : 99-111 ; C. Hagège, 1983 : 34).

Le Japon, par contre, a adopté une attitude inverse consistant en la publication chaque année de listes de néologismes empruntés directement à l'anglais. Pour les pays du Tiers-monde, le soin

¹- Telle que la promotion des langues nationales en remplacement des langues des anciennes puissances coloniales.

²- C'est le terme par lequel Hagège (1983 : 31) désigne l'activité humaine consciente d'enrichissement lexical dans le cadre de l'aménagement d'une langue donnée.

« apporté dans les universités, bureaux de spécialité (...) à la constitution des technolectes en diverses langues : l'arabe, le hindi, le tagalog, le swahili, etc. » témoigne de l'importante place qu'ils tiennent dans l'entreprise de modernisation du lexique. (C. Hagège, 1983 : 35).

Nous venons donc de constater que l'action humaine particulière sur le lexique comme celle générale (globale) portant sur la langue a marqué avec le plus de conscience et d'intensité l'époque moderne (XIX^e-XX^e siècle). Il demeure néanmoins que cette entreprise est très ancienne « malgré l'illusion que peut produire la myopie du contemporain quand il constate l'importance de cet effort dans le monde d'aujourd'hui » ajoute Hagège (1983 : 34).

En effet, à certaines époques, la traduction de textes religieux; *la Bible* pour l'Eurasie chrétienne (le bulgare, l'allemand, le finnois, etc.), celle des canons bouddhiques dans toute l'Asie du Sud-est et enfin celle du *Coran* pour les langues d'Asie et d'Afrique (turc, persan, swahili, etc.) a été à la base de cette entreprise d'enrichissement lexical de ces langues. Le résultat est que ces traductions n'avaient pas seulement introduit des mots nouveaux (lexique religieux, moral et/ou philosophique), bien que leur afflux soit numériquement le plus important, mais aussi des structures linguistiques relevant de la morphosyntaxe, moulant ainsi l'idiome récepteur sur celui d'origine. (C. Hagège, 1983 : 32-33)

V.4.1. Terminologie et développement

Le travail de modernisation du lexique se fait généralement dans le cadre d'une discipline scientifique récente, communément appelée *terminologie* et dont la création néologique est l'activité principale. (L. J. Calvet, 1996 : 47)

La bibliographie relative à la science terminologique est très abondante et les spécialistes en le domaine, à l'instar de M.T. Cabré (1998 : 22, 23) et G. Rondeau (1984 : 1-4), s'accordent sur le fait que le développement de cette discipline s'est réalisé parallèlement aux mutations socio-économiques, culturelles et politiques qu'a connu le monde d'aujourd'hui. Celles-ci se résument à la suite de J. -C. Corbeil¹ dans le changement de civilisation qu'a connu l'Homme en passant de la société agricole à la société postindustrielle de nos jours avec comme étape intermédiaire la société industrielle. Les caractéristiques de chaque type de civilisation et les implications de différents ordres du passage de l'une à l'autre sont rapportées en détail par Corbeil dans sa préface à l'ouvrage cité en note (1) ci-dessous.

¹- J. -C. Corbeil, préface à l'ouvrage de G. Rondeau (1984), Introduction à la terminologie. 2eme édition, Gaitan Morin éditeur.

L'intensité du travail terminologique constatée ces dernières années dans les différents pays du globe est motivée à la fois par la volonté de développement et par la recherche de l'authenticité de ces pays, indique Corbeil (1984 : XV). Selon le même auteur, le développement économique découle de la nécessité, pour tous les pays de s'insérer dans le marché mondial et d'en tirer les meilleurs profits. Quand à l'affirmation culturelle, elle s'exprime par la volonté des différents peuples de promouvoir leurs langues et cultures nationales et d'en faire des instruments de développement. Le premier projet est d'ordre économique (le développement) et le second est d'ordre culturel (affirmation identitaire). La langue, quant à elle, fait le pont entre eux : la langue, note Corbeil (1983 : XXXII), « joue un rôle primordial à la fois dans le développement, comme instrument de communication, et dans l'identité culturelle, comme symbole d'appartenance et facteur d'intégration sociale. »

Du point de vue économique, le désir des pays, notamment ceux du Sud récemment devenus indépendants, de s'intégrer dans le monde industrialisé comme partenaires à part entière les a amenés à définir des politiques industrielles, le plus souvent calquées sur le modèle occidental (Corbeil, 1984 : XX, XXI). L'industrialisation de ces pays a des conséquences culturelles très importantes. Nous ne retiendrons ici que les implications linguistiques que Corbeil (1984 : XVIII) résume dans les deux faits suivants :

- le développement implique nécessairement l'usage d'une langue standard : celle de l'industrialisation ou de plusieurs langues (nationales) pour les communications institutionnalisées, administratives et techniques internes et externes. La généralisation de l'enseignement et l'importance accrue des communications rendent nécessaire la constitution d'une langue standard pour remplir la fonction nationale et/ou officielle. Cette fonction exige de la langue qui devrait la remplir qu'elle soit bien décrite, la normalisation de sa terminologie et la mise au point de la diffusion d'ouvrages de références (manuels de grammaire, dictionnaires, etc.) ;

- la scission du lexique de la langue en deux grandes sections est l'autre conséquence importante de l'industrialisation. D'un côté, le vocabulaire général, objet de la lexicologie, de l'autre, le vocabulaire de spécialité, domaine de la terminologie dont la diversité et le nombre de termes s'accroissent constamment en parallèle avec le développement des sciences et des technologies.

Mais, qu'en est-il des critères de choix de la langue à adopter pour remplir cette fonction? Cette question a été posée pendant de longues années et continue de l'être aujourd'hui pour de nombreux pays. Il demeure, néanmoins, que c'est là souvent le motif de vives tensions entre

différentes communautés linguistiques dans les pays où le plurilinguisme n'est pas géré à la satisfaction de tous.

Comme solution, certains pays ont adopté l'une ou l'autre des grandes langues occidentales à l'exemple du français au Mali et au Niger. D'autres ont choisi une langue nationale à l'instar de l'Indonésie qui a adopté le malais véhiculaire.

Nous arrivons ainsi insensiblement aux préoccupations culturelles qui, de l'avis de Corbeil (1984 : XIV), sont universelles et s'observent partout dans le monde : « pour tous et partout, la langue apparaît comme le vecteur le plus efficace de l'identité culturelle. Le désir de faire usage des langues nationales, de sa langue à soi, se comprend aisément et s'observe dans toutes les situations de bi- ou de multilinguisme ; francisation au Québec, arabisation dans les pays du Maghreb (...), malgachisation à Madagascar, flamandisations en Belgique, intention d'utiliser les langues africaines dans tous les pays d'Afrique subsaharienne. »

Dans ce sens, l'aménagement linguistique « se présente comme un effort de rationalisation des choix à faire et des mesures à prendre pour doter le développement d'une politique linguistique qui, à la fois, respecte les aspirations culturelles des pays et permettent les mutations socio-économiques jugés souhaitables par eux. » indique Corbeil (1984 : XXVII). Pour l'auteur, le désir de ces pays d'exprimer les nouvelles notions — surtout celles des domaines techniques et scientifiques — à raison du déficit à combler, dans leurs langues nationales et d'en amorcer le développement se comprend aisément. Une stratégie globale de développement devant inclure un plan d'aménagement linguistique en est le cadre approprié pour le faire.

Voilà un bien bref parcours montrant le rapport de la terminologie (modernisation lexicale) avec la langue standard et son rôle dans le développement. Nous nous attelons ci-après à l'exposé de l'un des cas de réforme linguistique (dans son axe lexical qui nous intéresse le plus ici) des plus radicaux qu'a connus le XX^e siècle. Il s'agit bien de la révolution linguistique turque menée tambour battant par Mustapha Kamal Atatürk.

V.4.2. La révolution linguistique turque¹

Jusqu'au 1^{er} quart du XX^e siècle, le turc ottoman, officiel et littéraire, était une langue savante, apanage d'une minorité intellectuelle dirigeante, truffée de termes d'origine arabe et persane et très éloignée du parler populaire vivant. (L. Bazin, 1987 : 156).

A cette époque, s'était l'alphabet arabe qui servait à transcrire le turc. La prise de conscience par des savants et des écrivains turcs des insuffisances de cet alphabet pour noter leur langue,

¹- L'essentiel des informations que nous donnons ici est tiré de L. Bazin (1987).

notamment ses huit voyelles, avait amorcé la problématique d'une réforme de l'écriture. La polémique suscitée par ce sujet avait opposé les partisans du maintien de l'alphabet arabe avec quelques modifications, majoritaires et appartenant à la classe religieuse et conservatrice de la société, aux partisans des caractères latins, minoritaires, mais plus déterminés à rompre avec l'héritage de l'empire ottoman.

L'argument principal invoqué par les premiers était la crainte de rupture avec la tradition islamique. Quant aux modernistes et à leur tête Mustapha Kamal, c'était précisément cette rupture qu'ils voulaient opérer, car persuadés que « l'éducation islamique traditionnelle était, par son conservatisme, responsable du retard pris par les turcs dans les domaines économique, social et militaire sur l'occident chrétien ou laïc. » Mustapha Kamal « voulait la remplacer par une éducation nationale laïcisée de type occidental, et pour cela, couper les racines arabes et persanes de la culture ottomane. » (L. Bazin, 1987: 158-159).

Son objectif était donc de rompre avec les aspects conservateurs de l'Islam ottoman et partant, d'accélérer l'adhésion de la Turquie à une culture de type européenne moderne. C'est bien là d'une révolution qu'il s'agit puisque le 1^{er} novembre 1928, cinq ans après la proclamation de la République, l'alphabet latin fut adopté par la grande assemblée nationale d'Ankara en remplacement de l'alphabet arabe. Les choses allèrent si vite qu'en 1929, Mustapha Kamal supprimait l'enseignement de l'arabe et du persan jusque-là dispensé dans les collèges et les lycées. Un an plus tard (juin 1930), l'usage du nouvel alphabet était rendu obligatoire dans l'enseignement, l'administration et l'affichage public ; l'ancien alphabet disparut d'autant plus vite qu'aujourd'hui rare sont les turcs de moins de soixante ans qui sont capables de lire un écrit ou un imprimé turc antérieur à 1929. (L. Bazin, 1987: 155)

Mustapha Kamal ne pouvant se satisfaire d'une réforme de l'écriture, entreprit, par le truchement de la société d'Etude de la Langue Turque qu'il fonda en 1932, la purification du turc en proscrivant les constructions grammaticales et le vocabulaire arabo-persan et leur remplacement par des constructions à base étymologiquement turque équivalentes. Tous les niveaux de la langue furent donc touchés par la révolution linguistique : l'écriture, la morphologie, la syntaxe et la stylistique. Mais ces quelques modifications morphologiques et syntaxiques ne sont rien au regard des bouleversements considérables qu'elle a introduits dans le vocabulaire de la langue écrite. Le détail de ces activités ne peut être donné ici ; nous nous efforçons toutefois d'examiner ci-dessous les différents aspects liés à l'action de purification-enrichissement lexicale entreprise par la Société d'Etude de la Langue Turque.

V.4.2.1. L'action sur le lexique

La recherche de plus en plus poussée d'une langue turque dite *pure* ("*Ozu Türck*" en turc) et laïcisée était l'un des objectifs des plus importants de la révolution kémaliste, essentiellement nationaliste et moderniste. La tâche était immense, pour reprendre l'expression de L. Bazin, car la quasi-totalité du vocabulaire intellectuel était arabe ou arabo-persan. Même les dernières créations en date de termes scientifiques et techniques (physique, chimie, ...) dans l'Empire Ottoman étaient faites à partir de l'arabe.

Ainsi, par voie d'enquête et de dépouillement, la Fondation de la Langue Turque (*Türk Dili Kurume* en turc, désormais T.D.K) réussit à entreprendre le remplacement de l'énorme vocabulaire arabo-persan inventorié par un autre étymologiquement turc ou censé être tel.

Par turc, les artisans de la révolution linguistique turque entendent toute langue, ancienne ou moderne, appartenant à la famille turque : de la langue des inscriptions de l'Orphéon aux parlers vivants des Turkestan, du Caucase, de la Volga, de Sibérie, etc., en passant par l'Ouïgour et le Tchaghataï, sans oublier les dialectes anatoliens et balkaniques. Le résultat de cet immense travail était la publication en 1934 d'un énorme recueil-dépouillement, d'un volume de 1300 pages, de termes arabo-persans avec leurs équivalents turcs. Et depuis, la publication de données lexicales par le T.D.K [sous forme de recueils ou de dictionnaires dont les plus remarquables étaient *So deflegme derges* « recueil de collectes lexicales » en 1939 et *Türck soc lu* « dictionnaire turc » publié en éditions successives constamment augmentées] se poursuit encore de nos jours. Ces publications furent la source principale de laquelle un énorme travail de création néologique était entrepris par le T.D.K.

V.4.2.2. Les procédés de création néologique en turc

Les procédés de création néologique auxquels le T.D.K eut recours sont les mêmes utilisés un peu partout dans les autres langues, à savoir l'emprunt (interne et externe), l'extension sémantique et la création morphologique (dérivation et composition). Il ne s'agit pas ici de les examiner en détail d'autant plus qu'ils sont l'objet du deuxième chapitre de la deuxième partie du présent travail, mais seulement de les présenter brièvement à la suite de L. Bazin qui les résume ainsi :

a)- Emprunt interne ou exhumation

Ce procédé consiste à exhumer, à partir de textes anciens ou à extraire des dialectes vivants, des mots turcs susceptibles de remplacer les mots étrangers essentiellement arabes ou

persans. Comme exemple : le mot azerbaïdjanais *kan* « village » à été pris sous sa forme *Kent* pour désigner en turc « ville ».

Le succès de certains mots remis en vigueur, qu'ils soient extraits d'une langue turque interne ou externe, est tributaire d'une subsistance de parents (de mots de la même famille lexicale) reconnaissables, notamment dans les dérivés. Ainsi le terme *tur* qui veut dire « espèce, sorte » est immédiatement ressenti comme radical du terme bien vivant *turulu* « varié, variété ».

b)- Dérivation et calque

En turc, la création néologique par dérivation est le procédé le plus naturel et le plus productif. Les mots se forment exclusivement par addition à un radical stable de suffixes commutables. Ainsi par exemple, le radical *sur* « questionner » a servi à la mise en circulation par dérivation et calque de plusieurs mots nouveaux :

- *surulu* : « interrogatif » ; *Surus* : « S'entre questionner ».

Et à partir de ce dernier : *surustur* : « enquêter ».

c)- Création par composition

La composition est le procédé le moins fréquent de la langue naturelle turque, mais il est largement utilisé par le TDK dans la création des néologismes.

La particularité des composés turcs, c'est qu'ils s'écrivent conventionnellement d'un seul tenant contrairement à ce qui prévaut dans les autres langues où les composés peuvent se présenter sous forme de syntagmes (ensemble de mots) ordinaires figés : *pomme de terre* en français par exemple.

Voici quelques exemples de composés turcs :

- *taşkāmur* : « charbon minéral » → *taş* : « pierre » / *kāmur* : « charbon » ;

- *buzdulabi* : « réfrigérateur » → *dulabi* : « armoire » / *buz* : « glace ».

d)- Emprunts aux langues occidentales

L'emprunt aux langues européennes, souvent au français, était aussi utilisé, notamment celui lié à des domaines scientifiques et techniques, par les artisans de la réforme linguistique turque. Le recours à ces langues prouve que la révolution linguistique turque a été dirigée contre l'arabe et le persan. Nous avons par exemple les mots suivants relatifs au métier de l'hôtellerie : *restoron*, *omlet*, *tabldot*, *munu*, etc., et dont les sens, pour les francophones, sont évidents.

VI. Choix de la langue standard

VI.1. Standardisation et hétérogénéité des situations linguistiques

Aujourd'hui, la variation linguistique inhérente aux langues naturelles humaines est chose admise aussi bien par les linguistes que par le commun des mortels. De plus, aucune communauté linguistique aussi petite soit-elle n'est linguistiquement homogène. (A. Martinet, 1990 : 30). Depuis Saussure, les linguistes structuralistes reconnaissent l'existence de ce phénomène qu'ils écartent cependant volontairement de la description des langues humaines (F. Marchand, 1975 : 17). La langue étant dès lors le seul objet de la science linguistique qu'ils posent comme un système de signes abstrait et homogène. La parole, au contraire, est traversée par la diversité et les différences des sujets parlants (J. Boudet, 1997 : 42). Pour Marchand (1975 : 17) et Boudet (1997 : 42), cette façon d'envisager l'objet de la linguistique (séparation entre langue et parole, langue et facteurs extralinguistiques) dénote d'une certaine idéalisation des locuteurs et des données linguistiques. Retenons donc que la variation linguistique constitue une réalité que tout Etat s'engageant dans un processus de standardisation doit tenir compte. Ainsi, la diversité des situations linguistiques caractérisant une communauté donnée se présenterait ou bien sous forme de différentes façons de parler une même langue (dialectes régionaux, niveaux de langue) ou bien par la présence de différentes langues — apparentées ou non — sur le même territoire (situation de plurilinguisme).

Cette situation d'hétérogénéité linguistique, fort complexe dans beaucoup de cas, est loin de compromettre la communication entre les différents groupes linguistiques en contact. Aussi une langue ou une variété linguistique se distinguera et, à la faveur d'un ensemble de facteurs d'ordre social, économique ou politique, joue le rôle de langue véhiculaire entre ces différents groupes n'ayant pas le même usage maternel (L. J. Calvet, 1996 : 23).

Nous sommes ici devant un phénomène de constitution de langues véhiculaires¹ qui ont pour raison d'être le fait qu'elles soient une réponse à un besoin de communication entre différents groupes linguistiques. Le résultat est une expansion de cette langue véhiculaire s'étendant ainsi au-delà du groupe d'origine, peut-être même, dans beaucoup de cas, au-delà des frontières nationales d'un Etat.

Par ailleurs, si cette situation est le résultat de pratiques sociales, le produit du terrain, d'autres ont été le fait de droit, d'un choix conscient, de nature politique et ont pour conséquence l'adoption d'une langue (ou variété linguistique) pour remplir la fonction nationale et/ou

¹- Calvet (1981) consacre à ce sujet un ouvrage complet intitulé : *les langues véhiculaires*. Collection Que sais-je. Paris. Ed PUF

officielle dans le cadre d'un Etat donné (L. J. Calvet, 1981 : 20). Le choix de la variété linguistique à promouvoir au rang de langue standard dépend dès lors des rapports de force que les différents groupes composant la communauté entretiennent entre eux. Calvet note également que l'hégémonie ou l'imposition d'une langue aux dépens des autres, loin d'être un phénomène purement linguistique, est la manifestation linguistique de phénomènes sociaux.

Ainsi, nous arrivons à la question de savoir quelles sont les bases sur lesquelles le choix de la langue ou de la variété linguistique à promouvoir au rang national et /ou officiel s'opère.

VI.2. L'imposition d'une langue

Cette opération consiste à choisir une langue ou une variété linguistique dont le groupe qui la pratique a la prépondérance politique sur les autres groupes composant la société globale. Cette situation est apparemment celle qui a prévalu lors de la constitution de presque tous les Etats-nations modernes. La centralisation administrative, économique et politique avait en outre exigé l'adoption d'une langue nationale « langue d'unification » pour servir aux besoins des communications officielles¹. Cette langue standard n'était donc pas « issue naturellement des communautés linguistiques », mais, au contraire, est une création sociale et institutionnelle, le « fait de groupes sociaux qui, à un moment donné, ont eu le pouvoir de décider, parmi plusieurs usages, quel serait l'usage désormais légal, et qui ont ensuite les moyens de l'imposer et de rejeter les autres à la marge. » (J. Boudet, 1997 : 35-36).

Cette solution, note Calvet (1996 : 48), relève « du coup de force ou du centralisme jacobin lorsque c'est par exemple le dialecte de la capitale qui est adopté. » Les autres variétés sont dès lors reléguées au rang de dialectes ou de patois et, par conséquent, sont proscrites dans tout usage officiel.

Ces cas de figure sont nombreux dans le monde et les situations linguistiques de la France et de certains pays du Tiers-monde, notamment africains, constituent de bels exemples de cette façon jacobine de planifier le langage.

¹- Par communications officielles (ou institutionnalisées), on entend, à la suite de J. -C. Corbeil (1983 : 151), « l'acte le plus souvent anonyme par lequel une institution communique avec des personnes ou avec d'autres institutions, pour les besoins de ses activités. La typologie des communications institutionnalisées varie selon le genre de sociétés et donc d'organisations sociales. J. -C. Corbeil distingue comme institution génératrice de ce type de communications, le système d'enseignement, l'administration publique (par le prestige qu'elle confère à la variante qu'elle choisit comme langue des lois, règlements, directives, des imprimés administratifs, ...), les institutions sociales et économiques (y compris les industries culturelles comme l'édition du livre, des disques, des films,...) et les médias surtout la radio et la télévision.

VI.2.1. La situation linguistique de la France

Aujourd'hui, la France se présente comme étant un pays monolingue, du moins officiellement. La réalité du terrain nous offre, cependant, un tout autre paysage linguistique caractérisé par la diversité des usages pratiqués au sein des populations françaises. En effet, à côté du français standard coexistent non seulement des variétés régionales (dialectes) de celui-ci, mais aussi des langues différentes issues parfois de familles linguistiques distinctes : le catalan et le corse (langues romanes), l'alsacien, le lorrain, et le flamand (langues germaniques), le breton (langue celtique) et le basque, langue non-européenne présentant des ressemblances typologiques avec les langues caucasiennes. (J. Boudet, 1997 : 49).

L'histoire de l'imposition du français comme langue nationale de la République remonte au XVI^e siècle. A cette époque, le francien (variété du français parlée à l'Ile-de-France qui a servi de base à la constitution du français standard) ne se présentait pas comme un dialecte littéraire ou de culture ; « s'il s'impose comme langue commune, c'est pour des raisons politiques », le francien étant la langue de l'Etat (F. Marchand, 1975 : 29).

La centralisation politique avait alors fait promouvoir le francien au rang de langue en remplacement du latin ; les autres dialectes n'ayant jamais acquis ce prestige sont devenus des patois (L. WOLF, 1983 : 106). Une étape charnière de ce processus de promotion du francien fut celle de la promulgation de l'ordonnance de Villiers-Côterets en 1539 qui stipule que les actes juridiques sont désormais écrits en français. (F. Marchand, 1975 : 29 ; L. J. Calvet, 1981 : 109). La voie de la promotion du français fut alors ouverte et les textes législatifs tendant à l'imposer comme langue unique au détriment des autres langues ou dialectes se succédaient. La loi du 17 décembre 1793 interdisait l'allemand en Alsace (L. J. Calvet, 1981 : 111). Et presque un mois avant cette date, le 21 octobre de la même année, un enseignement primaire obligatoire — devant bien sûr se faire en langue française — fut institué par la Convention, mais n'entre en vigueur qu'en 1884 (F. Marchand, 1975 : 31).

De ce qui vient d'être dit, nous constatons le caractère déterminant, quant à l'imposition du français, du facteur politique, il n'en demeure pas moins que celui-ci n'est venu que pour consacrer une idéologie linguistique liée à la constitution même des Etats-nations. Il s'agit bien de l'idée que l'unité nationale passe par l'unification linguistique et qu'à chaque pays doit correspondre une langue. En France, cette idée se développa sous la Révolution, mais n'entre dans les faits qu'à partir du XX^e siècle avec la généralisation de l'enseignement, le brassage des populations pendant la guerre de 14-18 et le développement des moyens de communication tels que les journaux, la radio et la télévision (M.-L. Moreau, 1997 : 190 ; F. Marchand, 1975 : 31).

Aujourd'hui, une solide implantation du français ne fait pas l'ombre de doute, mais l'intolérance à l'égard des autres langues s'est considérablement atténuée. La loi dite Deixonne votée en 1951 et sans remettre en question la politique centraliste de la France, institue l'enseignement facultatif des langues et dialectes locaux, limités d'ailleurs à quatre : le breton, le basque, le catalan et l'occitan. Ces langues sont exclues de l'école primaire et ne sont pas considérées comme langues de communication, mais un héritage culturel, véhicule de traditions folkloriques (F. Marchand, 1975 : 32).

L'Etat-nation semble donc être le cadre politico-idéologique ayant fondé la politique linguistique de la France. Aussi, celle-ci était-elle la même pratiquée dans ses anciennes colonies où l'utilisation exclusive du français était imposée dans l'administration et dans l'école ; aucune langue locale : ni le berbère, ni l'arabe ou le créole, ne fut promue langue de travail, de l'administration.

VI.2.2. La politique linguistique dans les pays du Tiers-monde

Après leurs indépendances, les pays africains, nous l'avons vu plus haut, ont été confronté au problème du choix de la langue ou des langues à adopter pour répondre à leur double aspiration : la volonté de développement par l'industrialisation et la construction identitaire. Or, la situation linguistique de ces jeunes pays caractérisée par un plurilinguisme extrême leur compliqua la tâche. En effet, les frontières de ces Etats ne correspondaient, pour reprendre l'expression de Calvet (1981 : 100), « à rien, ni à des frontières historiques (...), ni à des frontières naturelles, ni à des frontières ethniques ou culturelles. »

Le résultat, ajoute Calvet, est qu'aujourd'hui, aucun pays, à l'exception du Burundi où le kurundi est langue officielle et parlée par l'ensemble de la population, n'est linguistiquement homogène. Pis encore, « nombre de groupes culturels et linguistiques ont été découpés en tranches et se retrouvent répartis sur plusieurs pays : le wolof au Sénégal et en Gambie, le manding au Mali, au Sénégal et en Guinée et le peul est réparti sur une dizaine de pays de l'Afrique de l'Ouest. Cependant, il n'existe pas d'Etat de langue wolof, de langue manding ou de langue peule, ajoute l'auteur.

Face à ce plurilinguisme et en absence de langues nationales autochtones suffisamment consensuelles, les pays africains ont souvent adopté, à coté de la langue officielle (celle du colonisateur) une ou plusieurs langues nationales distinctes de la langue officielle (M.-L. Moreau, 1997 : 194).

Dans ces pays, le choix de la langue nationale (l'adjectif *national* est pris ici au sens d'« officiel ») dépend, selon F. Marchand (1975 : 33), de nombreux facteurs historiques et idéologiques que nous résumons comme suit :

- l'importance de la pénétration de la langue du colonisateur ;
- la date de la décolonisation ;
- la situation linguistique (plus ou moins diversité) ;
- l'attitude des pays colonisateurs vis-à-vis des langues locales.

Sur ce dernier élément, J. Guermadi (1981 : 196-197) note que les colonialismes français et portugais étaient centralisateurs et avaient fondé leurs politiques linguistiques dans leurs anciennes colonies sur l'imposition des langues métropolitaines et le découragement de l'étude et de l'enseignement des langues locales. Au contraire, les colonialismes belge, anglais et allemand étaient moins centralisateurs et « n'imposaient généralement la langue métropolitaine dans l'enseignement primaire que dans la situation de bilinguisme ou de plurilinguisme où aucune langue locale ne s'imposait au moins comme langue de relation¹. »

En somme, la présence de la langue du colonisateur ainsi que la constitution des pays africains en Etats-nations constitue le contexte historico-idéologique ayant servi de base aux politiques linguistiques de ces pays après leurs indépendances.

VI.3. Evolutions récentes

Actuellement, la tendance vers une plus grande tolérance à l'égard des langues nationales et /ou régionales dans le continent africain aussi bien que dans les autres continents, s'est amorcée, sans toutefois se généraliser. Ainsi, certains pays de l'Europe, à l'instar de l'Espagne, la Belgique et la Suisse, reconnaissent les langues régionales comme étant officielles dans leurs régions autonomes respectives. D'autres pays du Tiers-monde tel que l'Ouganda, le Madagascar, la Nouvelle-Guinée et le Pérou, ont adopté le swahili, le malgache, le néo-malainisien et le quechua respectivement comme langues officielles au même titre que les langues des anciens colonisateurs.

¹- Voir à ce sujet L. J. Calvet (1981 : 42-50) quant à la prise en charge du swahili par le colonialisme anglais dans les pays de l'Afrique de l'Ouest (Tanzanie, Kenya, etc.).

Conclusion

Si l'intervention humaine sur les langues est une pratique très ancienne — il suffit de considérer l'adoption par les différentes langues de différents systèmes d'écriture pour prendre conscience de l'ancienneté de cette pratique — elle ne s'est constituée en champ scientifique que depuis un demi-siècle.

Les exemples d'intervention sur les langues, outre ceux que nous avons vus dans le présent chapitre, sont nombreux et l'histoire nous a montré qu'il est possible d'intervenir aussi bien sur le statut sociolinguistique de ces langues que sur leurs structures internes et d'en orienter leurs évolutions.

A la base de ces interventions se trouve la volonté d'affirmation identitaire des différents peuples qui s'exprime par une volonté de promouvoir leurs langues et d'en faire des instruments de développement.

Cette aspiration suppose nécessairement une intervention sur les différents niveaux de la structure interne de la langue afin de l'adapter aux fonctions et au statut qu'on lui réclamait.

Ainsi, les Etats s'engageant dans une politique de développement doivent tracer une stratégie globale prévoyant un plan d'aménagement linguistique. Celui-ci doit à son tour intégrer un volet de travaux terminologique nécessaire à tous les niveaux de l'aménagement linguistique en relation étroite avec la ou les nouvelle(s) fonction(s) de la langue promue : langue d'enseignement aux différents paliers du système éducatif, langue des communications institutionnalisées (administratives), de l'industrialisation, etc.

La création terminologique se trouve donc au centre de toute activité d'aménagement linguistique, activité qui a pour but de promouvoir sa propre langue pour en faire un instrument de développement en l'adaptant aux nouveaux besoins de l'expression moderne.

CHAPITRE II

L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DE L'AMAZIGH

Introduction

La problématique de l'aménagement de la langue amazighe est nouvelle. En effet, si on se tient à la période récente (XX^e siècle), les études berbères, qui étaient un quasi monopole français, ont été majoritairement descriptives. L'aspect interventionniste n'a suscité l'intérêt des berbérissants qu'à partir des années 70 parallèlement à l'accentuation de la revendication berbériste relative à la prise en charge officielle de la dimension culturelle et linguistique berbère par les Etats maghrébins et sahélo-sahariens.

Aujourd'hui, la langue berbère se présente sous un ensemble de dialectes et de parlers éparpillés sur un vaste territoire et dont la variation sur tous les niveaux de la langue est l'une de ses caractéristiques principales.

Sociolinguistiquement, elle est une langue dominée par la présence sur son propre territoire de langues de grandes cultures (arabe et français). Marginalisée, voire réprimée par les pouvoirs politiques des Etats auxquels elle se rattache, la langue berbère ne connaîtra un début de promotion sociale qu'à partir des années 90 avec son introduction dans les systèmes éducatifs et à l'université au Maroc (2003) et en Algérie (depuis 1995) notamment.

Pour le cas de l'Algérie, pays qui nous intéresse le plus ici, le berbère est promu au statut officiel de langue nationale depuis l'an 2002 et ce, après les violents événements du *Printemps noir* de Kabylie.

C'est, pour l'instant, l'ultime ascension qu'elle acquiert sans que le contenu de ce statut ne soit bien défini par le pouvoir politique en Algérie et ce, malgré les illusions que suscite l'alinéa 2 de l'article 3 bis de la constitution coïncidant avec les propositions des aménageurs berbérissants qui recommandent sa standardisation progressive.

C'est pour ainsi dire que l'essentiel des efforts déployés dans l'aménagement de l'amazigh concerne le corpus de la langue dont la graphie et plus intensément le lexique, sous son aspect néologique, sont les secteurs les plus privilégiés.

En effet, depuis les indépendances des pays maghrébins et sahélo-sahariens, la langue berbère est traversée par une dynamique culturelle dont l'une de ses importantes manifestations est la création néologique.

Cette activité qui était longtemps le fait d'individus ou de groupes d'individus isolés et travaillant souvent dans la clandestinité, vise à adapter la langue amazighe à l'expression des besoins modernes et à la préparer pour assumer le statut qu'on lui réclamait.

Les domaines touchés par ce mouvement néologique sont nombreux et concernent pour l'essentiel les sciences sociales, la grammaire, les mathématiques et l'informatique.

Les récentes évolutions — intégration de l'amazigh à l'université, sa consécration comme langue nationale et la création d'organismes officiels pour sa prise en charge — ont donné un nouveau souffle à cette activité.

Ainsi, une dizaine de lexiques de spécialité ont été créés dans le cadre de la recherche universitaire ou des publications du HCA et visent en priorité l'accompagnement de l'introduction de l'amazigh dans les secteurs de l'enseignement (renforcement de l'enseignement du berbère en outils didactiques et pédagogiques) et de la communication. Cette nouvelle donne est le signe de l'orientation de l'activité néologique amazighe vers plus de volontarisme encadré et moins d'amateurisme et de spontanéité.

Enfin, certains problèmes restent toujours en suspens et concernent essentiellement l'absence d'un (ou de) pôle (s) de normalisation et de coordination très déterminant (s) dans l'élaboration de terminologies amazighes communes en vue de réduire la variation déjà extrême caractérisant le lexique berbère.

I. Généralités sur la langue berbère

I.1. L'amazigh langue ou langues ?

Aujourd'hui, les données sur la fragmentation linguistique et géographique de la langue berbère sont largement abondantes. Nous disposons pour l'époque d'avant l'indépendance des pays du Maghreb et du Sahara-Sahel avec A. Basset (1952 : 04) d'une description détaillée du domaine couvert par le berbère ainsi que d'une estimation « grossière » de l'importance démographique des berbérophones (5,5 millions de locuteurs à cette époque). Pour les données récentes, nous nous rapportons à S. Chaker (1990 et 1998). Nous ne faisons donc pas dans la répétition, contentons-nous ici d'exposer le contexte général dans lequel la revendication berbère et l'action sur la langue (notamment sur le plan lexical) se sont déroulés et se poursuivent de nos jours.

En effet, la dispersion spatiale du berbère, soutenue par la faiblesse des échanges entre les différentes communautés berbérophones et l'inexistence d'un pôle ou d'une institution de normalisation et d'unification linguistique (S. Chaker, 1991 : 129) a pour conséquence directe un fractionnement linguistique extrême : la langue berbère est éparpillée en un grand nombre de dialectes et de parlers locaux « entre lesquels l'intercompréhension est souvent difficile, parfois impossible. » indique M. A. Haddadou (1985 : 05).

La diversité concerne toutes les parties du système linguistique, mais le lexique, en raison de son ouverture sur le monde des objets et des idées, son lien avec le mode de vie et l'histoire des sociétés, est de loin le secteur de la langue où les divergences interdialectales sont les plus marquées et immédiatement apparentes (S. Chaker, 1991 : 137). C'est d'ailleurs, ces phénomènes de variation lexicale¹ et l'absence d'intercompréhension immédiate entre les différentes communautés dialectales qui avaient conduit certains linguistes berbérissants (Cf. W. Vychici, 1991 : 77) à récuser la conception unitaire de la langue berbère pour proposer celle de langues berbères (au pluriel).

Pour d'autres (Cf. S. Chaker, 1991 : 125,142) cependant, ces divergences ne sont que superficielles et les différents systèmes phonologiques, la syntaxe (typologie des prédicats), la morphologie et la sémantique des unités lexicales des dialectes berbères sont caractérisés par une

¹ - Une comparaison de vocabulaire entre les principaux dialectes amazighs (kabyle, chleuh et touareg) faite sur la base d'une liste-test de 200 mots élémentaires fait ressortir un degré de recoupement de 60%. Pour S. Chaker (1991 : 137), ce chiffre est faible, mais il doit être reçu avec circonspection, car lorsqu'il y a divergence entre deux dialectes A et B, cela ne signifie pas que le lexème de A non usité dans B y soit réellement inconnu ; cela signifie simplement qu'il n'est pas d'usage courant ou qu'il n'y a pas exactement le même emploi.

étroite proximité, voire une unité profonde ; ce qui fonde même la notion de langue (une) berbère.

I.2. Diversité des situations sociolinguistiques

Sur le plan sociolinguistique, mis à part les récentes évolutions sur lesquelles nous reviendrons plus loin, le berbère est partout langue minorée et dominée par la présence sur son propre territoire de grandes langues de cultures et de civilisation : l'arabe et le français pour les périodes récentes. Langue essentiellement à tradition orale, le berbère n'a pas de place ni dans les textes fondamentaux, ni dans les discours politiques des pays auxquels il est rattaché. Une distinction doit cependant être faite entre les pays du Maghreb (Algérie, Maroc) et ceux de Sahara-Sahel (Mali et Niger) dont les contextes historiques, institutionnels et idéologiques sont profondément distincts.

Au Maghreb, les Etats se définissent institutionnellement comme arabes et musulmans. Le discours politique sur l'identité culturelle de ces pays s'est forgé dans le cadre du Mouvement National Maghrébin¹ et puise ses références dans deux pôles distincts : La Umma islamique et l'Etat-nation ou le jacobinisme français dont l'unité s'oppose au pluralisme culturel et linguistique (S. Chaker, 1998 : 22 ; D. Abrous et H. C. Hawad, 1998 : 93 ; G. Guilbert, 1989 : 21).

Les politiques linguistiques mises en œuvre dans ces pays ont un seul et unique nom : l'arabisation². Le but visé est le remplacement à terme de la langue française par la langue arabe (seule langue écrite et prestigieuse avant la colonisation), mais dont l'arrière-pensée idéologique est le recouvrement d'une indépendance culturelle, de récupération d'une personnalité propre (G. Guilbert, 1983 : 09). La langue et la culture berbères n'y ont aucun droit et ne sont même pas nommées comme telles, ni dans le discours, ni dans la pratique des institutions. Dans le cas

¹- Pour le cas l'Algérie par exemple, la définition de la notion algérienne comme « arabo-musulmane » qui existe depuis le VII^e siècle, occultant ainsi le passé antéislamique et donc la [dimension historique](#) du berbère, est incluse dans les textes diffusés par le PPA/MTLD : Mémoire à l'ONU (1948). Cette définition se trouve être contestée en 1949 par les tenants de la tendance berbériste qui lui opposaient la thèse de « L'Algérie algérienne » incluant de ce fait la dimension berbère, d'où la crise berbériste de 1949.

La position des Oulémas réformistes, défenseurs acharnés de l'identité arabe et islamique de l'Algérie, peut être résumée dans le fameux triptyque d'Ibn Badis : « l'arabe est notre langue, l'Islam est notre religion, [l'Algérie est notre patrie](#) ».

²- Geste symbolique, la rentrée 1962 verra la suppression de la chaire de berbère à l'université d'Alger. La politique d'arabisation et le souci d'uniformisation culturelle aboutissent en 1973 à la suppression du cours de berbère donné par M. Mammeri depuis 1965. A la suite de la charte nationale de 1976 confirmant l'option arabo-islamique et l'unité culturelle, idéologique et politique de l'Algérie, le fichier périodique (ex fichiers de documentation berbère animés par les Pères Blancs) est interdit sous prétexte que cette revue n'est pas légalement approuvée.

algérien par exemple, les textes officiels depuis la charte d'Alger 1964 à la constitution de 1996¹ en passant par les chartes nationales de 1976, 1986 et les constitutions de 1976 et 1989, réaffirment et consolident l'identité arabo-islamique de l'Algérie (S. Chaker, 1998 : 23 ; D. Abrous et H. C. Hawad, 1998 : 95). Celle-ci trouve sa traduction dans les articles suivants :

Art 2 : « L'Islam est la religion de l'Etat » ;

Art 3 : « L'arabe est la langue nationale et officielle ».

La diversité linguistique dans le cadre de l'Etat-nation algérien est considérée comme un danger à l'unité nationale, un germe de division.

En revanche, dans les pays du Sahara-Sahel (Mali et Niger), la diversité culturelle et linguistique est inscrite dans les constitutions de ces pays.

La langue berbère sous sa forme touarègue y a statut officiel de « langue nationale » concurremment à d'autres langues négro-africaines (D. Abrous et H. C. Hawad, 1998 : 97 ; S. Chaker, 1998 : 24).

La constitution de la République du Mali du 15 février 1992 annonce en préambule « la pluralité culturelle et linguistique de la communauté nationale. » L'article 25 stipule que « le français est la langue de l'expression officielle, la loi fixe les modalités de [promotion et d'officialisation](#) des langues nationales. » La constitution nigérienne, en des termes très proches dans son article 3, reconnaît la diversité culturelle et linguistique du Niger et accorde, comme au Mali, le rôle prépondérant pour la langue de l'ex-colonisateur : « la langue officielle est le français. » (D. Abrous et H. C. Hawad, 1998 : 97).

Cependant, même avec ce statut de langue nationale, la situation du touareg, indique S. Chaker (1998 : 24-25), est loin d'être idyllique : « la prise en compte du touareg est encore embryonnaire et ne dépasse pas le stade d'initiatives expérimentales locales : alphabétisation des adultes, classes expérimentales, quelques publications (très modestes et à tirage limité) en touareg... »².

En fait, la reconnaissance de la diversité communautaire et linguistique notamment touarègue n'est que théorique. Elle est présentée dans ces pays « selon le discours jacobin le plus classique, comme une menace à l'unité nationale » La loi nigérienne prend, comme en Algérie, les

¹- Voir plus loin la nouveauté apportée par la constitution de 1996 en matière de reconnaissance de dimension berbère.

²- Selon D. Abrous et H. C. Hawad (1998 : 98), la gestion effective des langues nationales dans les secteurs de l'enseignement et de l'audio-visuel dans ces pays montre le dédain accordé au touareg et les faveurs dont bénéficient certaines langues nationales, le bambara au Mali et le haoussa en Niger notamment.

précautions et dispositions légales nécessaires pour lui ôter une quelconque intervention sur la scène politique (D. Abrous et H. C. Hawad, 1998 : 98-99).

En somme, pour les pays du Maghreb aussi bien que pour ceux du Sahel, « le principe fondamental au nom duquel est nié le fait d'être amazigh est celui de la notion de « nation », plus exactement celui de « l'unité nationale », compris au sens occidental emprunté à la tradition politique française, et donc incompatible avec la diversité culturelle et linguistique (D. Abrous et H. C. Hawad, 1998 : 106).

Par ailleurs, dans les pays du Sahel qui sont des entités politiques sans profondeur historique, car constitués sur le tracé des frontières héritées de la décolonisation, l'éclatement territorial du Pays Touareg est un fait très récent et la continuité « est encore très présente dans les mémoires et la pratique » : la revendication touareg est d'ordre territoriale et donc politique. Elle a pris et continue à le faire des formes des plus violentes avec les différents mouvements de rébellion armée qui se sont déclenchés depuis 1990 (et continuent de nos jours depuis 2006) aussi bien au Mali qu'au Niger. Les uns, au nom d'un réalisme politique, revendiquent une autonomie régionale dans le respect des frontières étatiques existantes. D'autres, représentés par le courant indépendantiste reprennent « à leur compte le modèle de l'Etat-nation et demande la création d'un Etat touareg qui serait seul à garantir la survie du peuple touareg dans l'ordre mondial actuel. » (D. Abrous et H. C. Hawad, 1998 : 107).

Pour les pays du Maghreb « la fragmentation et la discontinuité géographique sont un processus depuis longtemps accompli : il ne reste plus comme trait définitoire que la langue (...). » C'est la langue berbère, non qu'ils n'y aient d'autres références comme l'histoire, la culture et l'organisation sociale, qui apparaîtra comme discriminant principal et qui a servi de pôle de cristallisation identitaire pour les berbérophones du nord : leur revendication est de ce fait essentiellement linguistique et culturelle (S. Chaker, 1998 : 83-84 ; D. Abrous et H. C. Hawad, 1998 : 107).

En témoigne le nombre de publications linguistiques¹ réalisées dans le domaine berbère depuis les précurseurs (Bensdira, Cid Kaoui et Boulifa), les travaux de linguistique appliquée (néologie : *Amawal* et *Tajerrumt* de Mammeri, lexique berbère des mathématiques, passage à l'écrit et planification linguistique) réalisés depuis les années 1970 ainsi que la revendication d'un statut officiel à la langue berbère devenue plus explicite et radicale depuis les événements du Printemps 1980.

¹- S. Chaker (1998 : 84) donne comme illustration de la prédominance des travaux linguistiques dans le domaine berbère le nombre de thèses réalisées par les chercheurs locaux marocains, dépassant la quarantaine sur une soixantaine de doctorats soutenus.

Ces événements, sans prendre la forme d'une lutte armée comme c'est le cas en Pays Touareg, embrase la Kabylie et porte la revendication dans la rue : la revendication identitaire acquiert ainsi une sérieuse assise populaire. La répression qui suivit les émeutes ne parvient cependant pas à la réduire. Au contraire, sur le plan symbolique, la langue et la culture berbère gagnent en reconnaissance : le tabou frappant le mot berbère fut levé et le « berbère fait désormais partie du patrimoine populaire (...), le berbère n'est plus une langue étrangère et la culture qu'il véhicule est reconnue d'origine algérienne. » (M. A. Haddadou, 2003 : 134-135). Les bouleversements consécutifs aux événements d'octobre 1988 vont accélérer la politisation de la question berbère et des partis politiques ainsi qu'un mouvement culturel (le MCB) la prennent officiellement en charge, ajoute Haddadou.

Néanmoins, ces événements n'apporteront aucun changement fondamental à la position du pouvoir algérien : la langue arabe reste la seule langue nationale et officielle. Abrous et Hawad (1998 : 105) indiquent même que « ce champs de la définition de l'identité nationale est le seul qui ait résisté au séisme, bien qu'il ait été ébranlé. » Des concessions sont toutefois faites à la mouvance berbériste qui maintient la pression avec l'organisation d'un boycott universitaire et scolaire d'une année 1994-1995 largement suivi en Kabylie :

- création de deux départements de langue et culture amazighes respectivement à Tizi-Ouzou (1990) et à Bejaia (1991) ;
- autorisation d'un journal télévisé en langue berbère depuis 1991 ;
- l'ouverture depuis octobre 1995 de classe-pilotes pour l'enseignement de l'amazigh dans les lycées et collèges.

Suite aux accords du 22 avril 1995 entre la Présidence de l'Etat algérien et une aile du Mouvement Culturel Berbère (MCB), un Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), chargé de promouvoir la langue berbère, notamment son introduction dans le système scolaire, est créé par décret du 28-05-1995 (S. Chaker, 1995 : 181 ; D. Abrous et H. C. Hawad, 1998 : 105 ; M.A. Haddadou, 2003 : 135).

Pour Chaker (1998 : 182), la création du H.C.A constitue bien une brèche importante, un tournant significatif de la politique officielle vis-à-vis de « la question berbère », car « pour la première fois un Etat maghrébin intègre dans ses institutions le paramètre berbère. » Cependant, cela n'a aucune incidence sur la reconnaissance d'un statut officiel à la langue amazighe. Les illusions qu'avait suscitées la création du H.C.A en matière de reconnaissance et de prise en charge du berbère, indiquent Abrous et Hawad (1998 : 105), vont être dissipées par la constitution de 1996.

Les deux auteurs ajoutent, en effet, que l'introduction du terme « amazighité¹ » dans le préambule de la constitution ne doit pas induire en erreur car :

1- le terme ne figure nulle part dans le corps du texte, pas plus qu'une définition de son contenu, contrairement à ceux de l'Islam et de l'arabité. Ce terme sans contenu et non inclus dans le corps du texte n'engage en rien le pouvoir ;

2- l'article 42 de cette constitution exclut toute fondation de parti politique sur une base religieuse, linguistique, raciale, de sexe, corporatiste ou régionale. » Pour Abrous et Hawad « certains de ces précautions (sexe, race, corporatiste) sont superflues (...) il devient clair que l'aspect linguistique renvoie au berbère et que l'aspect régional renvoie à la Kabylie. »

Les deux auteurs ajoutent dans la page 106 que « la berbéricité n'a été incluse dans le préambule que pour être mise hors du champ politique ; il ne s'agit donc pas d'une reconnaissance, mais bien d'un procédé de neutralisation (...). »

Abondant dans le même sens, S. Chaker (1998 : 186) note que la nouvelle version de la constitution de 1996 a « pour unique objectif de renforcer les bases juridiques pour l'interdiction d'éventuels partis politiques berbéricistes. » L'auteur ajoute que la volonté constante d'arabisation (loi de décembre 1990 portant généralisation de la langue arabe, son gel en 1992 puis sa reprise en 1996 (pour une application en 1998) démontre qu'en matière de culture, aucune rupture idéologique n'est opérée dans la doctrine du pouvoir algérien.

Trahie dans ses aspirations², la mouvance berbériciste manifeste son insatisfaction par des émeutes violentes à l'occasion de la mort du célèbre chanteur Matoub Lounes (25 juin 1998) coïncidant approximativement avec la date d'entrée en vigueur de la loi sur la généralisation de l'emploi de la langue arabe prévue pour le 05 juillet 1998.

Les incidents sanglants de 2001 (ayant coûté la vie à 126 Kabyles), communément appelés *Printemps noir*, vont précipiter les événements. Un mouvement citoyen les prend en charge et proclame à El-Kseur (Bejaia) une plate forme de revendications politiques, sociales et culturelles. Le point 8 portant sur la langue berbère stipule : « satisfaction de la revendication amazighe dans toutes ses dimensions (identitaire, civilisationnelle, linguistique et culturelle) sans référendum et sans conditions et la consécration de Tamazight en tant que langue nationale et officielle. » (M. A. Haddadou, 2003 : 36). Après une année de répression et de tergiversation, les

¹- L'article 3 de la constitution de 1996 amendée reste inchangé. Le terme « amazighité » n'est introduit qu'en préambule comme l'un des éléments constitutifs de l'identité algérienne, aux côtés de l'arabe et de l'Islam.

²- Les autorités algériennes ont admis la légitimité de la revendication d'un statut officiel pour tamazight et ont fait promesse de résoudre le problème une fois le retour au processus électoral sera effectué qui permettrait ainsi au futur président de procéder à une révision constitutionnelle, puisque c'est d'un amendement constitutionnel dont relèverait l'octroi d'un statut officiel pour tamazight.

autorités algériennes concèdent sur ce plan : un amendement de la constitution dans son article 3 bis stipule que « Tamazight est aussi langue nationale, l'Etat veillera à sa promotion et son développement dans ses différentes variantes linguistiques usitées sur l'ensemble du territoire national (...). La constitutionnalisation de tamazight ne remet pas en cause le rang constitutionnel de la langue arabe tant elle est la langue nationale et officielle du pays. » (H. A. Haddadou, 2003 : 136).

Après l'école, la constitutionnalisation de tamazight vient renforcer sa légitimation aux yeux du public en tant que langue nationale susceptible de certaines fonctions sociales.

Et, il serait injuste de minimiser la portée de l'événement : « son impact psychologique est très grand dans la mesure où pour la première fois dans l'histoire du Maghreb moderne, il rompt avec le monolithisme linguistique et culturel imposé depuis les indépendances » indique Haddadou (2003 : 137).

Sur le plan juridique, Ali Brahimi (2002 : 62) affirme dans son essai sur les implications juridiques et socio-institutionnelles de l'article 03 bis de la constitution, que « l'ordre juridico-linguistique fondé sur l'exclusion identitaire, culturelle et linguistique que l'Etat-nation a opposé à l'amazighité, vient de subir la première fissure sérieuse dans sa muraille idéologique et hégémoniste. » Il y a même là, ajoute l'auteur en page 68, une remise en cause fondamentale de l'unicité linguistique officielle de l'Etat-nation algérien¹.

Par ailleurs, s'il est certain que la reconnaissance légale de la langue amazighe lui confère un certain prestige, il n'en demeure pas moins que seule son officialisation, c'est-à-dire le droit et l'obligation d'utiliser la langue dans les divers domaines de la vie quotidienne (école, médias administration...), peut lui donner ses droits réels et constituer la garantie à même de lui permettre de la sauvegarder et de la régénérer (A. Brahimi, 2002 : 71 ; M. A. Haddadou, 2003 : 137). Et c'est bien là le défi que se doit de relever la mouvance berbériste pour qui, une nouvelle étape du combat culturel identitaire amazigh vient d'être mise en place. Selon Brahimi (2002 : 69), il s'agit d'abord « d'arracher un contenu concret à ce statut de langue nationale après avoir humaniser l'ordre juridico-linguistique officiel pour lui rétablir une cohérence assumant le plurilinguisme du pays. » Or, nous l'avons vu ci-dessus, et différentes expériences dans le monde à l'instar de la France le confirment bien : la diversité culturelle et linguistique est incompatible avec le modèle de l'Etat-nation. Celui-ci tend plutôt à « niveler les diversités et à appauvrir le

¹- Cependant, toutes les dispositions légales relatives à la langue amazighe révèlent un caractère d'intrusion, car elles ne résultent pas d'une révision claire et assumée de l'unicité de l'ordre juridico-culturel officiellement défini. Et aujourd'hui, du fait du compartimentage caractérisant ces dispositions, il n'est pas possible de parler à ce stade de naissance d'un ordre juridico-linguistique amazigh (A. Brahimi, 2002 : 66).

champ culturel qu'a lui permettre de s'épanouir. » (A. Brahim, 2002 : 73). De ce point de vue, et toujours dans le cadre des implications de l'article 03 bis de la constitution, c'est l'alinéa 02 de cet article dont il est question plus loin, faisant obligation à l'Etat d'œuvrer à la promotion et au développement de la langue amazighe dans ses diverses variantes régionales en usage sur le territoire national, qui est porteur de sens et de perspectives (A. Brahim, 2002 : 71). Brahim ajoute dans la même page que si « cette hypothèse se **confirme** dans la pratique, la formulation d'une approche linguistique officielle ne s'éloignera pas des thèses défendues par les spécialistes en linguistique berbère quant à l'aménagement de la langue amazighe. » En effet, S. Chaker (1998) et K. Naït Zerrad (2005 : 242) par exemple, conseillent d'éviter le purisme qui conduirait à la création d'une langue de laboratoire et/ou d'un monstre linguistique. Ils préconisent ainsi de procéder à l'aménagement de l'amazighe en deux étapes : la première consiste en la standardisation de chaque dialecte **et son** enseignement dans son aire géographique. En privilégiant des zones de convergence (graphie et néologie communes), on aboutira dans une deuxième étape, et ceci à long terme, à un amazigh standard commun.

Nous arrivons ainsi à la question de l'aménagement du berbère dans son double aspect : planification du statut et celle de son corpus. Pour ce dernier aspect, il est question essentiellement de l'aménagement du lexique dans son volet néologique et/ou terminologique.

II. L'aménagement du berbère

II.1. L'aménagement du statut de la langue amazighe

Disons l'emblée que la question de l'aménagement du berbère et ce, depuis les indépendances des pays du Maghreb jusqu'au années 1990¹, a été le fait d'individus ou de groupes d'individus isolés travaillant en exil (France) ou dans la clandestinité (Algérie). L'essentiel de l'action et du travail sur la langue s'est donc fait en dehors de l'université ou de tout autre cadre institutionnel officiel : « ce mouvement d'aménagement linguistique berbère

¹ - Après 1990, on assiste avec la création du HCA et des deux départements de langue et culture amazighes de Bougie et de Tizi-Ouzou en Algérie, à un sursaut des études berbères réalisées par des berbérissants autochtones dans un cadre institutionnel officiel — l'université. Ainsi, des dizaines de mémoires de magister ont été, en effet, soutenus depuis la création des deux départements. Le HCA, de son côté, déploie de considérables efforts dans ce sens : il publie périodiquement la revue de l'institution *timuzya* et aide à l'édition d'œuvres de chercheurs et d'écrivains berbérissants sollicitant sa contribution. Le HCA publie également des travaux commandités par voie de recherche contractuelle portant surtout sur le lexique. Nous pouvons citer à titre d'exemple *le lexique du corps humain* de Haddadou ; *Amawal n tsekla (lexique de littérature)* de M. A. Salhi, etc.

principalement kabyle, note Chaker¹, peut être globalement défini comme autonome, i.e. extraconstitutionnel : il s'est fait en dehors des instances de l'Etat, et même plutôt contre elles, qui prônaient une toute autre politique linguistique. »

Pour plus de détails sur la genèse de cette entreprise (aménagement linguistique de l'amazigh) et son évolution parallèlement à l'évolution de la revendication berbère, nous nous rapportons à S. Chaker (1998 : Chap. 2, 9) et à R. Kehlouche (1998 : 1-10).

Par ailleurs, l'essentiel des efforts déployés dans ce sens ont concerné, selon Boumelek (2005 : 189), en premier lieu le développement du code linguistique notamment dans ses aspects graphique — *tira n tmazight* de R. Achab et notation usuelle (CRB) d'INALCO par exemple — et lexical qui devient de plus en plus le lieu d'investissement privilégié des berbérissants — *Amawal*, lexiques de spécialité (mathématique, informatique, éducation...).

A la lumière des nouvelles données : reconnaissance officielle de la langue amazighe comme langue nationale en Algérie et son introduction dans le système éducatif marocain en vertu du Dahir² portant création de l'IRCAM (Institut Royal de la Culture Amazighe) qui projette également pour l'amazighe de remplir les fonctions de langue de l'éducation, des médias, de la culture écrite, de l'administration, etc., l'on mesure donc bien avec Chaker (1998 : 159-160) la nécessité, mais surtout l'urgence de la prise en charge rapide et coordonnée de toutes les questions d'aménagement linguistique amazighes. Il est également « vital, ajoute Chaker, que des berbérissants autochtones³ répondent à une série de questions qui se posent désormais de manière brutale et concomitante : quelle langue enseigner ? Quelle notation usuelle utilisée ? Et qu'ils s'impliquent massivement dans l'élaboration des outils linguistiques et didactiques indispensables : dictionnaires, méthodes de langue de tous les niveaux, anthologie de texte, terminologie spécialisées... » C'est ainsi que l'aménagement du berbère s'impose et trouve toute sa légitimité.

Conscient même de la difficulté de l'entreprise en raison de l'absence de toute instance de coordination formalisée, conjuguée avec une situation d'extrême dialectisation de l'amazighe et des données géopolitiques peu favorables dans l'immédiat à l'édification d'une langue berbère commune, Chaker (1998 : 163-164) ne se décourageant pas ; s'appuyant sur un ensemble d'indices convergents, il s'en convainc de la possibilité d'une action d'aménagement à l'échelle

¹ - Préface à l'ouvrage de ACHAB (R.), (1996), *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Paris, PEETERS PRESSES.

² - Voir bibliographie électronique

³ - Chaker insiste beaucoup sur le fait que ces questions de linguistique appliquée et d'aménagement du berbère doivent impérativement être prises en charge par des berbérissants maghrébins qui sont seuls à pouvoir traiter de ces questions avec efficacité et réalisme...

pan-berbère. Il s'agit, pour l'auteur, de données tirées de l'expérience kabyle que nous résumons comme suit :

- l'onde de choc du *printemps berbère* 1980 a atteint l'ensemble du monde berbère et son impact a été profond dans toute la berbérophonie et a sensiblement renforcé le sentiment de solidarité pan-berbère ;

- les actions d'aménagement linguistique entreprises en Kabylie ont eu une influence directe sur les autres groupes berbérophones. Tant les néologismes de l'*Amawal* que la notation usuelle (à base latine ou tiffinagh) développés en Kabylie, ont eu un écho favorable dans toute la berbérophonie (Maroc, Libye, monde touareg,..). L'impact est si profond que les autres groupes se sont progressivement investis à partir des années 1980 dans le terrain de l'aménagement linguistique. Ainsi des associations chleuhes, rifaines et mozabites ont produit des documents écrits, expérimenté des notations usuelles et proposé des terminologies spécialisées ;

- Enfin, la constitution très rapide d'une communauté de berbérissants maghrébins couvrant toutes les aires dialectales (un rééquilibrage du personnel scientifique en faveur des régions qui étaient jusque-là en retard) ne peut que renforcer les rencontres et le travail commun. Et à Chaker d'ajouter « un espace intellectuel et scientifique berbère transnational est donc bien en cours de constitution. Il pourrait permettre à brève échéance d'aborder de manière efficace et coordonnée les questions d'aménagement linguistique à l'échelle pan-berbère. »

Il y aura donc bien une langue berbère au sens de « norme instituée », conclut Chaker, mais cela relève du défi, celui que les berbérophones se doivent de relever s'ils veulent que l'aspiration à l'unité, forte chez eux, devienne réalité. La question est donc d'ordre politique et Chaker (1998 : 166) se demande si seulement les berbérophones peuvent-ils ou sauront-ils se donner les moyens de cette aspiration.

Il est dès lors évident qu'aussi bien en Algérie qu'au Maroc, l'aménagement du berbère doit d'abord passer par celui de son statut juridique ; celui-ci concerne des aspects extralinguistiques (fonctions de la langue et ses rapports avec les autres langues en présence sur le même territoire), donc défini, selon A. Boukhous (2004 : 13), en termes de stratégie (politique) linguistique dont la volonté étatique est déterminante. Sans celle-ci, ajoute l'auteur « toutes les actions portant sur la normalisation de la phonie, la codification de la grammaire, la régulation du lexique, la réforme de la graphie, etc. resterons cautéres sur jambes de bois, indépendamment de leur justesse, de leur adéquation et de leur raffinement, parce qu'elles demeureront confinées aux cercles des spécialistes et /ou des militants. »

Par ailleurs, nous savons à la suite de Calvet (1996 : 60-61) que les politiques linguistiques ont le plus souvent une dimension nationale ; ce qui a amené les aménageurs à y distinguer, dans le cas de la présence de plusieurs langues sur le même territoire, deux principes de gestion linguistique. Il s'agit bien du principe de territorialité¹ et de celui de personnalité².

C'est d'ailleurs la solution que préconise M. Lounaouci³ pour le cas de l'amazigh en Algérie. Pour lui, si le deuxième principe est réalisable sur le terrain, cela ferait que tamazight soit officielle sur tout le territoire national. Ainsi, tout berbérophone qu'il soit à Oran ou à Constantine, a le droit de s'adresser au wali dans sa langue et exiger une réponse dans la même langue.

Mais, si l'on se dit, poursuit l'auteur, que cela relève du rêve et n'est pas plausible, que la langue appartient d'abord à ses locuteurs, « il faut aller vers le principe de territorialité, comme l'on fait les Suisses, les Belges, les Espagnoles et les pays civilisés. » Pour Lounaouci, cette option — principe de territorialité — est la voie de la sagesse ; c'est pourquoi il suggère de ne pas « s'encroûter des revendications maximalistes. »

Rappelons que le principe de territorialité implique l'octroi d'une autonomie linguistique aux régions culturellement spécifiques. Mais dans le cas de l'Algérie, l'alinéa 2 de l'article 03 bis, faisant obligation à l'Etat de promouvoir et de développer l'amazigh dans toutes ses variétés régionales est, selon Brahim (2002 : 72), loin de remettre fondamentalement en cause l'essence de l'Etat-nation algérien, jacobin et centralisé. Car, la reconnaissance de variétés linguistiques régionales à la langue amazigh ne vaut pas reconnaissance des entités territoriales régionales qui les sous-tendent, même si cela ouvre une piste de réflexion vers de tels horizons.

La solution définitive et démocratique de la question culturelle algérienne, ajoute Brahim « passe par la reconnaissance des entités régionales à la base de notre diversité et richesse linguistique. » Il s'agit bien « de revenir à la sociologie du peuple Nord-Africain (..) ; il s'agit également d'être avec son temps en reconnaissant la culture comme paramètre principal d'un découpage territorial » conclut l'auteur.

Au Maroc, Boukhous (2004 : 17) pose également la problématique d'une stratégie de l'aménagement du berbère en termes d'objectifs et de finalités. En cela, il rejoint Lounaouci et indique que deux options peuvent être postulées.

¹- Dans ce sens, c'est le territoire qui détermine le choix de la langue ou le droit à la langue. C'est le cas par exemple de la Catalogne en Espagne.

²- Dans ce 2^{ème} cas, toute personne appartenant à un groupe linguistique reconnu a le droit de parler sa langue en n'importe quel point du territoire national. C'est les cas du français et de l'anglais au Canada.

³- Voir références électroniques.

- La première finalité de l'aménagement est de faire de l'amazighe une langue officielle est institutionnalisée. Cette option implique que la standardisation doit conduire à une langue présentant toutes les propriétés ayant un statut officiel, c'est-à-dire l'habilité à être employée dans les divers secteurs : enseignement, médias, administration. Dans celui de l'éducation, l'amazighe serait la langue de l'enseignement, ce qui présuppose une langue standard transcendant les particularismes régionaux. Sur le plan de la politique linguistique, cet objectif s'inscrirait dans la perspective d'un régime de bilinguisme et bi-culturalité nationales arabo-amazighes. Sur le plan du droit, cela impliquerait que tout Marocain qu'elle que soit sa langue première aurait le droit (et le devoir) d'apprendre la langue amazighe officielle.

- La deuxième finalité de l'aménagement est de faire de l'amazigh un ensemble de géolectes standards. L'aménagement aurait donc pour finalité la codification de ces parlers en vue d'en faire des géolectes constitués en entités linguistiques autonomes et fonctionnant comme des moyens de valorisation culturelle et de communication dans le cadre régional. La promotion de l'amazigh se fera donc dans le cadre de la régionalisation.

Sur le plan du droit, cela impliquerait que c'est le principe de territorialité qui est retenu « comme référent normatif de l'application des droits culturels et linguistiques. Ceci dit que l'exercice du droit d'apprentissage et d'usage de l'amazigh serait circonscrit à la région. »

Pour l'heure, les berbérissants qu'ils soient locaux (Algérie, Maroc) ou en exil (INALCO France) sont tous d'accord sur la nécessité de l'aménagement du berbère, mais divergent sur l'approche empirique à suivre. Celle-ci est relative à l'identification de l'objet à standardiser. A ce propos, Chaker (1998) et Naït Zerrad (2004 et 2005) de l'INALCO (France) prônent une démarche pan-berbère en deux étapes, c'est-à-dire celle qui aboutirait à long terme (2^{ème} étape) à un standard amazigh commun à tous les berbérophones et ce, après avoir (1^{ère} étape) **standardisé** les grands dialectes berbères : kabyle standard, chleuh standard, etc.

En revanche, pour la situation marocaine, Boumalek (2005 : 190), Boukhous (2004 : 18) et F. Boukhris¹ (2006) du centre d'aménagement linguistique de l'IRCAM semblent opter pour un aménagement de l'amazigh dont la finalité serait une langue standard amazighe commune à l'ensemble de la communauté nationale marocaine (leur démarche est restrictive). C'est également la thèse de Lounaouci, dans le cas de l'Algérie, qui préconise un amazigh standard commun seulement à l'ensemble des régions berbérophones algériennes. Selon Boumalek, les

¹- Pour F. Boukhris, l'approche ne peut être que progressive. C'est une approche raisonnable, scientifique et objective qui prend en considération les difficultés que représente la variation à tous les niveaux de la langue. Et d'ajouter « qu'une standardisation immédiate et à la hâte de l'amazigh est hasardeuse et peut porter préjudice à la langue elle-même. »

données objectives, historiques et géopolitiques (Etat Nation solidement centralisés) ne militent pas en faveur d'une option pan-amazighe : « pour ces raisons (géopolitiques), nous semble-t-il, il ne saurait être question d'instaurer une norme pan-amazighe qui abouterait à un amazigh commun (...). » L'approche adoptée par l'IRCAM est donc nationale et présente les caractéristiques suivantes :

- la première étape consiste à standardiser les géolectes d'abord ;
- la deuxième étape consiste à mettre en place l'opération de standardisation inter-géolectale qui « doit servir de base à la standardisation pan-amazighe. »

De ce qui vient d'être dit, nous discernons ce qu'il y a de commun entre les différentes approches d'aménagement du berbère citées ci-dessus :

- la standardisation pan-amazighe est l'objectifs ultime de tous les aménageurs berbérissants ;
- la stratégie doit donc être progressive et évolutive.

Les divergences entre ces différentes approches se présentent en termes de niveaux de standardisation : alors que les berbérissants de l'INALCO situent l'édification d'un amazigh commun au deuxième niveau de la standardisation, ceux de l'IRCAM en font un troisième.

Cependant, les déterminations déjà évoquées — dialectisation du berbère et conditions géopolitiques peu encourageantes — imposent-elles une fragmentation de la stratégie d'aménagement de l'amazigh qui aurait pour cadre naturel initial (local) les Etats-nations, avant de les transcender, à la faveur d'éventuelles améliorations dans les relations intermaghrébines (Algérie-Maroc notamment), pour s'inscrire dans le cadre global d'une berbérophonie unifiée par une langue commune.

On ne saurait donc assez insister sur ces déterminations, comme le soulignaient S. Chaker (1998 : 165) et Naït Zerrad (2005, 241-242) pour qui, si l'unité du berbère est vraie du point de vue linguistique, elle ne représente sociolinguistiquement qu'une abstraction désignant un ensemble de variétés naturelles. La diversité des réalisations locales, [note Chaker](#), est « telle que les déterminations géopolitiques pourraient, non moins facilement, faire émerger des standards locaux nettement divergents, et donc, à terme, plusieurs "langues berbères". »

Il ne faut donc pas se leurrer, abonde Naït Zerrad, car une standardisation des différentes variétés berbères qui abouterait à un berbère commun ne peut être que le résultat de la collaboration d'équipes spécialisées au Maroc et en Algérie en particulier. Or « nous sommes actuellement, poursuit l'auteur, encore loin des conditions d'une telle recherche en raisons de la politique interne des Etats concernés. »

La prise de conscience de ces déterminations fera peut-être réfléchir les aménageurs berbérissants aux moyens appropriés pour les dépasser : l'unité de l'amazighophonie reste l'aspiration tenace des amazighophones. Cela ne saurait nécessairement pas être le travail des seuls linguistes, mais également et surtout d'autres agents sociaux et politiques.

Après ce bref exposé sur l'évolution de la situation sociolinguistique de l'amazigh, bornons-nous ci-après de présenter son aménagement tel qu'il est conçu par les membres du CRB¹ (Chaker, Nait Zerrad, Bounfour...).

II.2. Les niveaux de l'aménagement du berbère

Pour commencer, rappelons, à la suite de Chaker (1998 : 166), que l'élaboration d'un standard berbère commun ne peut être considérée comme un objectif immédiat². Les inconvénients de cette option sont fort nombreux :

- d'abord, il y a un risque d'aboutir à un monstre linguistique qui se couperait des usages réels et de la réalité socioculturelle des locuteurs berbérophones des différentes régions et ce, pendant des décennies.

- puis, on gagnera à laisser tomber cet objectif dans l'immédiat d'autant plus qu'on évitera ainsi la constitution dans le champ amazigh d'une situation diglossique de type de celle de l'arabe classique/arabe dialectale « qui serait tout à fait contre-productive par rapport à l'objectif de promotion de la langue berbère. »

Pour Nait Zerrad (2002 : 03), en plus des deux inconvénients précédents, cette option requiert un temps assez long pour son élaboration par les linguistes avant de l'enseigner.

II.2.1. Le premier niveau

Il aura pour base de travail la forme régionale (dialecte) effective. On visera d'abord à établir une forme standard (écrite) de chaque variété régionale du berbère (Kabyle standard, chleuh standard, etc. (S. Chaker, 1998 : 166).

¹- Le CRB (Centre de Recherche Berbère de l'INALCO en France) regroupe d'imminents amazighisants de tout bord (Algérie, Maroc, Pays touareg...). Il organise périodiquement des ateliers (1993, 1996, 1998, 2001) traitant essentiellement de l'aménagement du berbère. Les résultats des ateliers sont publiés et largement diffusés : nous retrouvons dans Nait Zerrad (2004) une reprise des conclusions des travaux du CRB ainsi que quelques unes de ses propres propositions.

²- Voir à ce propos les principes généraux ayant orienté les travaux de l'atelier de 1996, organisé par l'INALCO et portant résolution de quelques [problèmes de la notation usuelle à base latine du berbère restés en suspens](#).

Cette voie a pour avantage, ajoute Chaker, de coller les communautés géolectales à leur patrimoine culturel (tradition littéraire et culturelle propre) et leur assurerait, comme le soulignait Boukhous (2004 : 18) pour la standardisation des géolectales marocains, une sécurité linguistique et culturelle.

On proposera donc pour chaque région un standard dialectal peu marqué localement que possible et qui fonctionnerait non pas comme « des normes coercitives et fermées, mais des cadres fluides, ou l'on pourra laisser une certaine marge de variation et de choix. » (S. Chaker, 1998 : 167-168). Cette démarche est également préconisée par Naït Zerrad¹ (2005 : 243) qui préconise un certain nombre de critères objectifs qui définiraient pour chaque aire régionale un seul standard. Il recommande comme Chaker de privilégier des éléments pan-berbères communs à tous les dialectes et à tous les niveaux de la langue, de retenir selon le choix étymologique ou l'extension géographique des formes communes et enfin, d'écarter les réalisations locales et d'intégrer la variation lexicale, sémantique et grammaticale dans la norme.

II.2.2. Le deuxième niveau

Le deuxième niveau de la standardisation du berbère est la mise en place de l'opération de convergence des standards dialectaux : « et l'on doit essayer à partir de là, note Chaker (1998 : 167), d'enclencher un processus de normalisation convergente. Rapprocher les dialectes autant que faire se peut... »

Les difficultés deviennent plus sérieuses en passant du premier niveau (intradialectal) au second (interdialectal), car la variation est extrême et touche tout les niveaux de la langue : phonétique, lexical et morphosyntaxique. Cependant, certains secteurs rendent la convergence relativement plus aisée et contribuerait à long terme à l'élaboration d'une langue amazighe commune. Il s'agit bien de :

- la notation usuelle qui doit être commune à tous les dialectes à l'exception des spécificités phonologiques régionales lourdes. Pour Chaker « les usages actuels à base latine² sont l'exemple d'une notation à tendance pan-berbère, acceptable pour la quasi totalité du domaine berbère et n'introduisant aucune distorsion grave par rapport aux données d'aucun dialecte. » ;

¹ - Nous retrouvons dans Naït Zerrad (2002 : 03) un exposé plus détaillé des différents niveaux d'intervention sur la langue ainsi que les différentes solutions possibles (avec analyse des avantages et inconvénients de chacune d'elle) avant de retenir la solution que nous présentons ci-dessus.

² - Cependant, avec le regain d'intérêt pour l'alphabet *Tifinagh* surtout auprès des jeunes en milieu kabyle même où l'alphabet latin est pourtant très bien ancré en raison de sa charge symbolique (identitaire) et affective, Naït Zerrad (2005 : 243) suggère la possibilité de proposer les deux systèmes (latin et tifinagh) dans l'enseignement.

- la convergence se situerait également et surtout au niveau du lexique : vocabulaire fondamentale et néologie. Cette dernière doit être un facteur de convergence déterminant ; les terminologies scientifiques et techniques modernes doivent être communes à l'ensemble du domaine berbère. Chaker ajoute qu'à « chaque fois que le terrain s'y prête, on fera donc pencher la balance du côté de la convergence plutôt que de renforcer les divergences. »

Pour Naït Zerrad (2004 : 80), cela n'est pas possible sans la connaissance approfondie des parlers de chaque variété¹, d'où la nécessaire orientation comparatiste et dialectologique.

Les résultats, poursuit l'auteur, vont permettre d'influer sur la standardisation et de rectifier ou parfaire certains détails de l'approche théorique.

L'enjeu est donc considérable et un énorme chantier, disons défi, attend les amazighophones société civile, intellectuels et organisations politiques engagés dans la voie de l'aménagement du statut et de la revalorisation de leur langue.

Cet adjectif requiert aussi une intervention sur le corpus de la langue et donc la résolution de questions techniques relatives à la structure interne (graphie, lexique, grammaire, etc.) en vue d'adapter la langue aux nouvelles fonctions qu'en lui réclame. Le lexique, nous le rappelons, est l'un des secteurs qui a été à travers l'histoire des langues au centre des actions d'aménagement linguistique. C'est de ce secteur de la langue amazighe qu'il s'agit ci-dessous.

II.3. L'aménagement du lexique amazigh

II.3.1. Bref historique

Les études berbères ont été depuis la colonisation jusqu'aux indépendances des pays maghrébins un quasi monopole français. Celles du lexique comme les autres secteurs de la langue ont également été le fait de missionnaires religieux (Foucauld pour L'Ahaggar et H. Huyghe pour le Chaouia et la kabyle..) et de militaires (Chanteau et Rinn..) parfois « éclairés, mais sans véritable formation linguistique. » (M. A. Haddadou, 1985 : 10).

En fait, dès la colonisation et l'établissement des premiers contacts avec les populations berbères, la Kabylie notamment, peu enclines à la collaboration, l'on va manifester aussitôt, note Chaker (1982 : 82), « un intérêt non démenti pour la langue berbère. »

En matière de lexique, le premier dictionnaire² français-Berbère date de 1844, sans nom d'auteur et composé par ordre du ministère de la guerre, mais le dictionnaire de Charles Foucauld (1952),

¹- Ceci est d'autant plus vrai que pour le dialecte kabyle par exemple, note Naït Zerrad (2005 : 243), un « gros travail de recherche est nécessaire pour la connaissance de tous les parlers kabyles, puisque certains ne sont encore que peu ou même pas du tout connus en particulier les extrémités occidentales et orientales du domaine. »

²- Pour plus de détails sur la lexicographie berbère, voir Haddadou (1985) et Bounfour A. (1995).

avec ses quatre volumes, demeure à ce jour l'œuvre la plus importante, une référence, en lexicographie berbère (S. Chaker 1982 : 82 ; M. A. Haddadou, 1985 : 39).

Par ailleurs, du fait de l'ouverture de lexique sur les fait de culture et de société, les études de lexique amazigh ont non seulement intéressé les linguistes, qui ont pris la relève des militaires dès le début du XX^e siècle avec la création de la faculté d'Alger, mais relèvent pratiquement de plusieurs disciplines : l'histoire, la sociologie, l'archéologie, la botanique, la géologie,...

Nous retrouvons dans Haddadou (1985 : 10-57), bien que nous ne la reproduisons pas ici, une description détaillée, à partir de quelques œuvres marquantes, des grands courants de la lexicologie berbère depuis la publication de *Grammaire et dictionnaire abrégé de langue berbère* de Venture de Paradis jusqu'à la publication en 1982 du dictionnaire Kabyle-Français (parler des Ait Menguellet) de J. M. Dallet.

En effet, une certaine tradition lexicographique existe dans le domaine amazigh depuis 1844 et couvrant à peu près tous les dialectes berbère même si de façon inégale : la Kabylie, l'Ahaggar et le Sous marocain ont bénéficié de la plus grande attention. Nous pouvons citer à titre d'exemple les dictionnaires de Creusat (1873), Olivier (1878) et Dallet (1982-1985) pour le kabyle ; Cid kaoui (1894-1900), le Père de Foucauld (1952) et Allojay (1980) pour le Touareg et enfin Desting (1938) pour la Tachelhit, (A. Bouhdjar, 2005 : 02). A. Bounfour (1995 : 2303) répartit la production lexicographique amazighe en fonction de l'objectif visé. Ainsi il distingue :

a)- une lexicographie utilitaire (1820-1918)

Celle-ci est essentiellement l'œuvre des amateurs (militaire et missionnaires) ; elle a une finalité pratique et rédigée à l'intention des colons et des membres de l'administration française.

b)- une lexicographie dialectale (1918-1950)

Les dictionnaires couvrent des aires dialectales différentes. Ceci est rendu possible avec la progression de la colonisation et le recensement des unités était devenu plus important (plus riche).

c)- une lexicographie scientifique postcoloniale (1950 à nos jours)

La description des unités s'est débarrassée des préoccupations exclusivement pratiques et devenue plus rigoureuse. Les dictionnaires sont unidirectionnels, c'est-à-dire au sens amazighe-français et destinés surtout aux chercheurs amazighisants.

Cette dernière période est marquée par l'intervention des berbérissants autochtones dans la production lexicographique (Bounfour et Boumalek 2001 pour la Tachelhit, Naït Zerrad Kamal 1998, 2000 et 2002 pour les racines berbères par exemple) aussi bien que néologique.

Ainsi, pour cette dernière (production néologique), nous assistons à une prolifération des vocabulaires et lexique de spécialité dans le sens français-amazighe, mettant en exergue la capacité de l'amazighe à s'adapter aux changements socio-culturels modernes.

Cette évolution, nous l'avons vu précédemment, s'expliquerait en partie par le renouvellement de l'effectif berbérissants (maghrébinisation des études berbères) qui avait fait pencher les études de linguistique berbère, essentiellement descriptive à l'époque coloniale, vers les questions de linguistique appliquée : fixation de la graphie et surtout création néologique.

Ces questions se posent aujourd'hui avec le plus d'acuité, d'autant plus que l'amazighe est introduit dans le système éducatif et les médias aussi bien en Algérie (1995-1997) qu'au Maroc (2003).

Ainsi nous arrivons insensiblement à la question de l'aménagement du lexique berbère dans son volet néologique et terminologique.

II.3.2. la néologie berbère :

Bien que les premiers néologismes remontent aux années 1945 et apparaissent dans les chants patriotiques composés par les militants berbéro-nationalistes (Ait Amrane, A. Laimech, Mnd Saïd Aiche, Ait Ahmed...), il faut attendre les années soixante-dix pour assister au déclenchement d'un mouvement néologique amazigh qui se poursuit de nos jours. Un agent symbole de la revendication identitaire et de la prise en charge de **la langue** amazighe est incontestablement M. Mammeri. Ses travaux : *Tajerrumt n tmaziyt* (Grammaire berbère) et surtout *l'Amawal* furent le fer de lance de la production néologique berbère. Ce dernier (*l'Amawal*) ayant ouvert la voie est devenu l'ouvrage incontournable et l'instrument de base auquel ont recours aussi bien **les néologues** berbérissants que d'autres utilisateurs : romanciers¹, journalistes, etc. (A. Bouhdjar, 2005 : 03 ; M. Tilmatine, 1992 : 112-113).

Sans que la liste ne soit exhaustive, nous énumérons ci-après quelques matériaux néologiques² produits avant de présenter un ensemble de traits essentiels qui les caractérisent :

- les pages lexicales du Bulletin de l'Académie berbère de Paris (à partir de 1967) ;
- *tajerrumt n tmaziyt* (grammaire du berbère) de M. Mammeri (1976) ;
- *l'Amawal* réalisé par un groupe de chercheurs (militants) sous la direction de M. Mammeri (1972-1974-1980) ;

¹- Selon D. Abrous (1991 : 05), sur les 142 néologismes utilisés en commun dans les trois premiers romans écrits en kabyle, 101 sont puisés dans *l'Amawal*.

²- Cette liste de produits néologiques est tirée de B. Hamek (2006 : 54-55).

- le lexique français–berbère de mathématique réalisé en 1984 et publié dans la revue scientifique et pédagogique « *Tafsut* » ;
- quelques matériaux néologiques Touaregs (Mali, Niger) ;
- *Tamawalt n usegmi* (vocabulaire de l'éducation) de B. Boudris (1993) ;
- le lexique juridique français-amazigh de Ahmed Adghirni (1996) ;
- le lexique de l'informatique français-anglais-berbère de S. Bouzefran (1996) ;
- le lexique scolaire, brochure du séminaire national des enseignants du berbère (Béjaia : 2000).

Et dans le cadre de la recherche universitaire, nous citons :

- le lexique religieux berbère et néologie de K. Naït Zerrad (1998) ;
- l'essai d'élaboration d'une terminologie de linguistique en Tamazight de A. A. Berkaï (2001) ;
- et contribution à l'élaboration d'un lexique berbère spécialisé dans le domaine de l'électronique de M. Mehrazi (2004).

Les caractéristiques de l'aménagement du lexique amazigh que nous présentons ici sont essentiellement tirées de la synthèse des travaux de l'atelier organisé par le CRB (INALCO) du 03 au 05 octobre 1998 et intitulé *aménagement linguistique de la langue berbère*, et reprises par M. Ennaji (2004 : 264-259) :

- il s'agit d'abord de la prépondérance de l'amateurisme, le volontarisme et le spontanéisme ;
- absence d'un cadre institutionnel aussi bien pour le Maroc que pour l'Algérie, notamment avant les années 1990. Ceci, note M. A. Haddadou (1985 : 239), s'est traduit par l'absence d'organisme à vocation linguistique ou terminologique ayant pour missions de dépister les néologismes, de définir une norme et étudier les modalités d'adaptation du fonds lexical amazigh aux besoins des locuteurs. Cependant, la situation a considérablement changé avec la création au Maroc de L'IRCAM qui dispose d'un centre d'aménagement linguistique¹, de la

¹- A partir de l'année 2007, l'amazigh fera son entrée dans les universités marocaines. Trois campus ont été choisis pour l'instant ; il s'agit bien de Fès, Agadir et Oujda. Les études s'inscriront dans le cadre des filières et des masters (voir à ce sujet l'article de M. M'hamed sur <http://www.bladi.net/13312-amazigh-universites.html>).

création des trois départements de la langue et culture amazighe, du HCA et du CNPLET (Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight) en Algérie.

C'est pour ainsi dire qu'à la situation d'absence d'un cadre institutionnel pour l'aménagement de l'amazigh dans les années 70-80 a succédé une nouvelle situation caractérisée par la multiplicité **des** organismes d'intervention sur la langue sans pour autant qu'il y ait de coordination entre eux ;

- cette situation a pour conséquence l'absence d'une stratégie globale qui laisse en suspens en particulier la précision des besoins prioritaires ainsi que les questions de méthode ;
- divergences importantes dans les listes rendues publiques (Algérie, Maroc, Niger) ;
- malgré ses insuffisances, **certaines** productions néologiques amazighes ont connu un franc succès au sein du public et des dizaines de néologismes ont été ainsi happés par une demande sociale pressante et se sont implantés seulement sous la pression de l'usage.

Les domaines où les lacunes se font sentir avec le plus d'acuité sont nombreux et concernent à peu près tous les secteurs de la vie et de la connaissance (M. A. Haddadou, 1985 : 241) :

- le vocabulaire des objets concrets ;
- le vocabulaire relatif à la vie moderne ;
- et le vocabulaire conceptuel, scientifique et technique.

Ceux partiellement couverts par cette action néologique sont la grammaire, les sciences sociales (administration, politique, éducation, droit, religion, la géographie (document, inédit)...), les mathématiques (Algérie, Niger) et l'informatique.

Pour le cas d'Algérie, nous rappelons quelques travaux de création néologique qui ont été réalisés dans le cadre de la recherche universitaire : A. A Berkai (2001), K. Naït Zerrad (1998) et M. Mehrazi (2004) auxquels nous ajoutons des initiatives individuelles prises en dehors de tout cadre institutionnel tel que le *vocabulaire du bâtiment et des travaux publics* mis sur le marché par A. Abdeslam et celui de *l'électricité* de M. Chemine (1996).

Aujourd'hui, cette action se poursuit avec un rythme relativement lent, mais constant. Ceci peut être expliqué par l'absence de pôles de normalisation et de coordination¹ ayant une autorité dans le domaine, notamment en Algérie.

Au Maroc, Le CLA (Centre d'Aménagement Linguistique de l'IRCAM) a déjà édité par le biais de son UER (Unité d'Etude et de Recherche) une terminologie grammaticale, un lexique des médias et un vocabulaire de l'amazigh de base 1, visant ainsi l'accompagnement de

¹- La coordination entre les différents pôles d'aménagement du berbère a commencé à aboutir ces dernières années avec la convention signée entre le CRB (INALCO-France) et l'IRCAM (Maroc). Le résultat est la confection d'un vocabulaire grammatical (coordination entre Kamal Naït Zerrad et Boumalek Abdellah).

l'introduction progressive de l'amazigh dans les systèmes éducatif et médiatique (F. Boukhris, 2006 : 12).

Cette tendance se repère également en Algérie où le HCA a édité un vocabulaire des médias, des travaux néologique relatifs à différents domaines [lexique de la littérature de M. A Salhi (2003) et lexique de la rhétorique de K. Bouamara (2007)] visant prioritairement le renforcement de l'enseignement de l'amazigh en outils didactiques indispensables et dont les besoins se font sentir au quotidien.

II.3.3. Difficultés de l'aménagement du lexique berbère

Nous avons évoqué précédemment la question de la multiplicité des pôles de normalisation dans les pays berbérophones ; à ceux-ci se greffent d'autres (pôles) installés à l'étranger, en France notamment. Il s'agit bien du CRB (Centre de Recherche Berbère) de L'INALCO ayant organisé plusieurs ateliers relatifs à l'aménagement de la langue amazighe, notamment dans ses aspects graphique et lexical. Pour ce dernier aspect, le CRB envisage de lancer le projet *Termber* (R. Achab, 1998 : 15-18) qui consiste à :

- mettre sur pied une équipe internationale de berbérissants et de collaborateurs (institutions, créateurs divers, journalistes, auteurs de nomenclatures terminologiques, etc.) qui ait la maîtrise du plus grand nombre possible de dialectes ;

- s'assurer de la collaboration des spécialistes de chaque domaine ;
- définir une méthode de travail ;
- fixer les priorités en fonction de la demande réelle enregistrée sur le terrain ;
- tenir en compte des usages déjà en cours et en particulier des succès ;
- étendre et systématiser le travail entrepris à toutes les disciplines ;
- se constituer enfin, progressivement et sans prétendre à un quelconque monopole, en pôle de référence régulier, crédible et ouvert à la discussion et aux contre-propositions.

Mais à côté de cette situation d'absence de pôles de coordination entre les différents organismes intervenant sur la langue, notamment sur le lexique, s'ajoute une autre difficulté et non des moindres : il s'agit de la variation lexical caractérisant le berbère du fait de son morcellement en une dizaine de dialectes éloignés les uns des autres.

La variation linguistique est inhérente à toute langue humaine, c'est donc un phénomène naturel et universel ; tamazight ne pouvant faire exception. Le lexique est le domaine de la langue où la variation est la plus perceptible. Cela peut aller de l'affectation de plusieurs sens à un seul mot (polysémie) jusqu'à la synonymie où plusieurs mots peuvent avoir le même sens.

Pour Bouhdjar (2005 : 04), s'exprimant sur le phénomène pour l'amazigh marocain, cet aspect de la langue ne peut être ignoré ; au contraire, il faut le prendre en considération et l'intégrer dans le processus de l'aménagement linguistique de sorte qu'il fasse partie de la compétence sociolinguistique du locuteur berbérophone qui maîtrisera plusieurs registres de langue.

Différentes options sont envisagées par les berbérissants (Naït Zerrad, 2005 : 75 ; Boukhris, 2006 : 11 ; Bouhdjar, 2005 : 04) pour résoudre ce problème :

- considérer les mots de même sens comme des synonymes ;
- redistribution de sens, c'est-à-dire affectation d'une nuance de sens à des termes concurrents ;
- recommander la forme étymologique quand cela est possible ;
- considérer que les variantes correspondent à des variétés différentes d'une même espèce, d'un même objet, etc. ;
- recommander la variante la plus répandue géographiquement et /ou la plus pan-berbère ;
- et enfin, ne pas retenir un terme dont la signification choque dans une variété linguistique particulière.

Pour conclure, reprenons ici Chaker (1984 : 37) pour qui « ...la diversité est une caractéristique inhérente au domaine berbère qu'il faut considérer comme une chance et une richesse et non une tare. Que la standardisation-uniformisation de la langue doit se faire avec réalisme et prudence et qu'il ne saurait y avoir une "norme du berbère". La base de travail doit rester l'usage effectif et l'on ne peut envisager sérieusement qu'une tendance à la standardisation convergente des dialectes berbères. »

Conclusion

Aujourd'hui, si l'évolution de la situation sociolinguistique de la langue et de la culture amazighes ne fait pas l'ombre de doute en Algérie, il n'en demeure pas moins que des difficultés relatives à une meilleure prise en charge de cette dimension de l'identité nationale persistent.

En effet, à côté des problèmes liés à la variation lexicale extrême caractérisant l'air berbérophone et à l'absence d'un pôle de normalisation lexicale et de coordination entre les différents organismes intervenant sur la langue, c'est surtout le statut juridico-social de la langue amazighe qui pose problème.

Il est évident que le statut officiel de *langue nationale* accordé à l'amazigh lui a conféré un certain prestige en l'ayant propulsé sur la scène nationale en tant que langue enseignée et langue des médias, mais c'est paradoxalement le contenu flou de ce statut qui la prive d'une véritable promotion.

Ce contenu doit être exprimé en terme d'objectifs, de fonctions, de domaines et d'aires d'utilisation de la langue, et c'est bien là le défi que se doivent de relever les agents (militants berbéristes et spécialistes) intervenant sur l'amazigh, à savoir arracher un contenu précis à ce statut juridique de *langue nationale*.

Cet objectif devrait avoir des implications directes sur l'aménagement de la langue en général et sur le lexique en particulier en définissant une politique linguistique amazighe harmonieuse et cohérente. C'est donc de celle-ci que dépendront la création des organismes interventionnistes, la définition de leurs prérogatives et, enfin, la précision des besoins de la langue en matière de lexiques de spécialité et ce, selon les fonctions et les domaines prioritaires auxquelles l'amazigh est appelé à assumer.

DEUXIÈME PARTIE
NÉOLOGIE ET PROCÉDÉS DE
FORMATION LEXICALE EN
AMAZIGH

CHAPITRE I

NÉOLOGIE ET NÉOLOGISMES

Introduction

« Néologie » et « néologisme » sont deux notions-clé du présent travail que nous jugeons nécessaire d'éclaircir prioritairement. En effet, si les des deux notions ont évolué avec le temps, parallèlement à l'évolution des attitudes envers le phénomène néologique et la place que certaines nouvelles disciplines scientifiques (telle que la terminologie, la lexicographie et l'aménagement linguistique) leur ont accordées, faisant ainsi de « néologie » une notion complexe, c'est plutôt la notion de « néologisme » qui pose le plus de problèmes.

Ceux-ci sont essentiellement relatifs à l'identification de l'unité lexicale néologique (quelle est la nature grammaticale du néologisme ?), à son repérage, à sa durée de vie néologique (quand le néologisme perd-il son caractère nouveau ?) et enfin aux critères d'acceptabilité de la nouvelle unité lexicale par les locuteurs de la langue considérée.

Ce sont en résumé les éléments principaux caractérisant les deux notions dont il s'agit dans le présent chapitre.

I. Néologie » et « néologisme » : origine et définitions

La notion de « néologie » se définit comme étant le processus de formation de nouvelles unités lexicales dans une langue donnée. Celles-ci, appelées *néologismes*, peuvent se présenter sous la forme d'un nouveau signifiant correspondant à une notion nouvelle ou déjà existante, ou sous la forme d'un nouveau rapport signifiant/signifié avec cette caractéristique fondamentale qu'il n'est pas réalisé auparavant.

Ce définition, tirée du *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* de J. Dubois et al (édition Larousse 1994), ne représente à vrai dire qu'une acception, linguistique celle-ci, parmi d'autres que l'évolution sémantique des deux concepts couvre aujourd'hui.

En effet, *néologie et néologisme* ont connu depuis leur apparition dans le deuxième tiers du XVIII^e siècle des fluctuations de sens, reflètes à la fois des changements des attitudes à l'égard des phénomènes linguistiques qu'ils désignaient, mais aussi de la relation qu'ils entretiennent avec les nouveaux champs qui font une place importante à l'étude des phénomènes néologiques. Avant de présenter les grands traits de cette évolution, préférons-nous d'abord faire l'historique de cette série de termes relatifs à l'innovation lexicale dans la langue française.

I.1. Origine des termes construits sur *neos* et *logos*

Il s'agit de termes se rattachant aux concepts de « néologisme » et construits sur les mêmes formants grecs *neos* « nouveauté » et *logos* « parole, discours ». Leur création s'étale sur plus d'un siècle et l'ordre de leur apparition, note J. F. Sablayrolles (2000 : 47), ne reflète pas l'importance, ni la fréquence qu'ils connaîtront ensuite.

Ainsi, en 1726 apparaît le premier terme de la série, l'adjectif *néologique*, dans le *Dictionnaire¹ néologique à l'usage des beaux esprits de ce siècle* de l'abbé Desfontaines. *Néologue* apparaît deux ans plus tard dans la troisième édition de ce dictionnaire, en 1728 (F. Gaudin et L. Guespin, 2000 : 233).

Mais le plus remarquable dans ces deux créations, note Sablayrolles (2000 : 48), est le fait que l'adjectif *néologique* et le nom d'agent *néologue* « aient été créés avant même des dénominations désignant des objets créés. » Ceci peut s'expliquer, poursuit l'auteur, par l'importance prise par l'attitude novatrice et le style novateur par rapport à l'innovation elle-même. Cette indication est

¹- Pour F. Gaudin et L. Guespin (2000 : 233), ce dictionnaire a connu un succès immédiat et il s'agissait à l'époque d'une « liste alphabétique de mots nouveaux, d'expressions extraordinaires, de phrases insolites, qu'il avait pris dans les ouvrages modernes les plus célèbres depuis quelques dix ans. »

corroborée, ajoute-il, par le fait que *néologisme* a d'abord signifié « affectation de nouveauté » avant de prendre le sens d'« emploi d'un mot nouveau, d'un sens nouveau ». Le mot *néologisme* apparaît en 1734 et désigne à cette époque « une forme de préciosité, une affectation dans la manière de parler. » L'année 1758 voit la création du terme *néologie* avec le sens « d'art, d'activité langagière consistant à créer, à utiliser des mots nouveaux. » (F. Gaudin et L. Guespin, 2000 : 233).

En 1837, Balzac emploie le verbe, très rare, *néologiser* (J. F. Sablayrolles, 2000 : 48), mais le terme apparaît bien avant cette date, en 1792 dans le Journal de la langue française créé par le grammairien révolutionnaire François Domergue (F. Gaudin et L. Guespin, 2000 : 233).

Il convient de noter que des termes de cette série, *néologisme* et *néologie* sont les plus importants, car souvent opposés l'un à l'autre et ayant tous les deux connu des évolutions notables. Ainsi, François Domergue, cité par Gaudin et Guespin (2000 : 233), oppose *néologie* et *néologisme* comme suit : « la néologie est l'art de former des mots nouveaux pour des idées ou nouvelles ou mal conçues. Le néologisme est la manie d'employer des mots nouveaux sans besoin ou sans goût. » Remarquons que les deux concepts partagent la définition d'« emploi de mots nouveaux » avec cette différence d'appréciation de cet usage : méliorative pour *néologie* et péjorative pour *néologisme*.

Cette indication nous renseigne à la fois sur la valeur « positive » accordée à l'acte d'emploi de mots nouveaux que recouvre la notion de « *néologie* » par rapport à celle de « *néologisme* » et, surtout, sur le flottement qui a caractérisé et accompagné l'évolution qu'ont connue les deux termes au cours du temps. C'est de ce dernier aspect dont il s'agit ci-dessous.

I.2. Evolution des deux concepts

Un examen de l'évolution des sens de *néologie* et *néologisme* au cours de l'histoire de la langue française suppose la consultation, et surtout, la comparaison des différentes définitions qu'ils ont recouvertes et rapportées dans les différents ouvrages de référence, dictionnaires et encyclopédies, parus depuis la création des deux mots. Une telle tâche nous paraît très difficile à réaliser, et dépasse de loin le cadre même du présent travail.

Pour un tel objectif (examen de l'évolution des deux notions), nous nous sommes contentés de reproduire ici les conclusions auxquelles Sablayrolles (2000 : 55-67) a abouti dans son étude sur les différentes acceptions prises par *néologie* et *néologisme* au cours du temps ainsi que les mécanismes qui expliquent ces évolutions.

En effet, l'auteur a procédé à la consultation et à la comparaison d'une vingtaine d'ouvrages, dictionnaires et encyclopédies à large diffusion, et dont les dates de parution s'échelonnent sur un peu plus de deux siècles. Au-delà des distorsions dans le nombre et le choix des unités (de la série de termes formés sur *neos* et *logos*) retenues comme entrées dans ces dictionnaires ainsi que la place matérielle variable accordée à chacune d'elles dans les différents ouvrages, la comparaison des articles consacrés à *néologie* et *néologisme* révèle une diversité d'acceptions des deux mots et une nette évolution au fil des temps.

Pour Sablayrolles, le flottement dans l'emploi de ces deux termes vient d'une part de ce que les notions qu'ils désignent sont mal définies. A ceci, s'ajoute le fait que des évolutions de sens se sont manifestées, en parties dues aux changements d'opinion sur le phénomène même.

Mais ces raisons ne sont pas les seules à être derrière ces évolutions ; d'autres mécanismes — linguistiques ceux-ci — comme la métonymie que nous verrons ci-dessous, sont à l'origine de certaines acceptions qu'ont prises les termes *néologisme* et *néologie*. Les résultats de ces comparaisons sont visualisés par Sablayrolles (2000 : 66) dans le tableau suivant :

Néologisme	néologie
sens 1 : « abus de l'emploi de	« nouveaux mots » (sens perdu)
sens élargi par perte d'un sème ;	« sens péjoratif »
sens 2 : « usage normal de mots	nouveaux » (sens gardé)
par métonymie de l'action de création à l'objet créé	par métonymie d'une création ponctuelle à l'ensemble abstrait qui la rend possible, à un processus d'enrichissement lexical
sens 3 : « mot nouveau » (sens actuel)	sens 4 : « créativité lexicale » (sens récent)
par restriction de sens avec un sème supplémentaire « pathologique »	
sens 5 : « mot créé par un malade mental » (sens récent)	

A la lecture du tableau, il ressort que *néologisme* a connu deux mouvements successifs avant de voir son signifié se stabiliser dans une double acception. Ainsi, du sens 1 : « abus d'emploi de mots nouveaux », il perd, avec le temps et l'évolution des modes de pensée, sa valeur péjorative pour signifier sens 2 : « emploi normal de mots nouveaux ». Par la métonymie de la création à l'objet créé — que nous avons évoquée plus haut — il finit par prendre le sens : « mot nouveau ».

Ce n'est que très tardivement que l'acception médicale est venu se greffer sur le sens précédent pour finir avec ce sémantisme : « mot nouveau + mot créé par un malade mental ».

Remarquons, par ailleurs, que le sens 2 de *néologisme* coïncide parfaitement, nous l'avons indiqué ci-dessus, avec le sens de *néologie* : « emploi normal (sans appréciation d'usage) de mot nouveau ».

Pour *néologie*, son sémantisme semble plus stable que celui de *néologisme* : de l'acception « emploi ou usage normal de mots nouveaux », il prend, par la métonymie expliquée dans le tableau, le sens de « créativité lexicale ».

Il convient de signaler ici que le sens récent (la dernière évolution) que nous connaissons aujourd'hui pour *néologie* est « la création d'unités lexicales dans le but de rendre compte de nouvelles réalités. » (G. Rondeau (1984 : 122). Cette nouvelle **complexité** de la notion de *néologie* vient, en effet, du rôle important qu'elle joue dans différents champs scientifiques tel que la terminologie, la lexicographie et l'aménagement linguistique. Le regain d'intérêt pour la *néologie* n'est sans doute pas sans effet sur le traitement des unités néologiques, les néologismes ainsi créés pour rendre compte des nouvelles réalités extralinguistiques. Ceci est vrai tant les principes et les préoccupations des disciplines cités ci-dessus sont spécifiques. Ces considérations nous conduisent à nous pencher brièvement sur l'évolution de la notion de « néologie », mais surtout sur les problèmes que suscitent les unités néologiques (néologismes) créées.

II. La complexité des notions de « néologie » et « néologisme »

Notons d'emblée que les études sur la néologie ont évolué parallèlement à l'évolution des attitudes envers cette activité de création lexicale. Celles-là (ces attitudes) sont variées et sont passées au cours du temps, dans le domaine des études francophones, du purisme normatif du XVII^e siècle, celui de Vaugelas et de l'Académie française, à la néologie dirigée, conséquence de décisions d'ordre politique du XX^e siècle.

Nous ne nous intéressons cependant pas dans ce qui suit à l'évolution de ces attitudes depuis Vaugelas ; il y sera question essentiellement de l'examen de la complexité de la notion de « néologie » à la croisée des différentes disciplines qui lui font chacune une place centrale et des progrès de tout genre qui caractérisent le monde d'aujourd'hui.

En effet, les études sur la néologie ne prennent leur essor qu'au début des années 1970. Le développement des **sciences et des technologies**, des médias, des rapports économiques et

politiques internationaux ainsi que l'intervention des Etats dans les questions d'ordre linguistique, ont pour conséquence immédiate la création d'un nombre impressionnant de notions qu'il faut dénommer. Par ailleurs, la domination de l'anglo-américain, d'une part, le souci ou plutôt la nécessité de maintenir le statut scientifique et international du français, d'autre part, avaient obligé les responsables linguistiques à poser le problème d'une néologie dirigée, souple, systématique et officielle¹ afin de canaliser la néologie nécessaire à l'équipement de la langue en vocabulaires spécialisés (J. Dubois et al., 1994 : 322 ; F. Gaudin et L. Guespin, 2000 : 233).

Le pendant linguistique de ces changements extralinguistiques se situe à un double niveau. D'une part, le développement de la terminologie comme discipline organisée, faisant de la néologie, à côté de la normalisation des termes, une composante indispensable dans la dénomination des nouvelles notions. Ce qui se traduit dans la langue générale, notamment sur le plan du lexique, par la supériorité numérique des termes spécialisés par rapport aux mots de la langue commune. Celle-ci, d'autre part, ne stagne pas, loin s'en faut, s'enrichit parallèlement avec l'apport d'un nombre important de termes techniques qui l'intègrent et ce, avec toutes les modifications sémantiques qu'ils peuvent subir. De plus, la nécessité de garantir la continuité de la langue, note Cabré (1998 : 254), implique sa codification à tous les moments de son évolution, d'où l'essor de la lexicographie.

L'ouverture de la néologie sur ces divers champs fait donc d'elle une notion complexe du fait des liens qu'elle entretient avec ces derniers. Son acception linguistique de processus de création de mots nouveaux se trouve aujourd'hui insuffisante, juge Cabré (1998 : 253), car ne constituant qu'une approche possible parmi d'autres du sujet qui la situe sur un triple plan : linguistique, culturel et politique. Pour Cabré, reprenant J. C. Boulanger, la notion de « néologie » renvoie actuellement au moins à cinq démarches différentes que nous résumons comme suit :

¹- En témoigne de cette activité officielle le nombre d'organismes nationaux et internationaux chargés d'équiper la langue française et de l'adapter aux savoirs modernes. France : Afnor (Association française de normalisation, DGLF (Délégation Générale à la Langue Française) ; Québec : B N Q (Bureau de Normalisation du Québec), OLF (Office de la Langue Française). Internationaux (dans le cadre de l'Organisation Internationale de la Francophonie) : le Conseil International de la Langue Française. De même, le nombre de lois et arrêtés d'ordre linguistique et la publication dans les journaux officiels (Québec : Gazette officielle du Québec ; France, Journal officiel) des néologismes ou termes officiels approuvés par ces organismes, relèvent de ce caractère officiel des travaux linguistiques en général et néologiques en particulier. En France par exemple, entre 1973 et 1993, on compte , 48 arrêtés linguistiques portant sur la terminologie de différents domaines tels que les techniques spatiales, le tourisme, etc. En 1994, la Délégation Générale à la Langue Française a publié, sous forme d'un dictionnaire, des termes officiels de la langue française ; l'ensemble des termes et expressions approuvés par ces décrets (L. J. Calvet, 1996 : 69).

- Le processus de création d'unités lexicales nouvelles, par le recours conscient ou inconscient aux mécanismes habituels de créativité linguistique d'une langue ;
- étude théorique et appliquée de créativité lexicale : procédés de formation des mots, critères de reconnaissance, d'acceptabilité et de diffusion des néologismes, aspects sociaux et culturels de la néologie, etc. ;
- l'activité institutionnelle, organisée systématiquement afin de recenser, de créer, de consigner, de diffuser et d'implanter les néologismes dans le cadre précis d'une politique de langue ;
- la tâche d'identification des secteurs spécialisés nouveaux ou récents, ou comportant des lacunes en matière terminologique, et qui exige une intervention ;
- un ensemble de rapports avec les dictionnaires, surtout en fonction de deux aspects, l'utilisation du dictionnaire en tant que filtre de reconnaissance des néologismes et l'analyse du traitement de la néologie à l'intérieur des dictionnaires.

Ainsi conçue, la néologie, comme l'affirme Rey cité par Cabré (1998 : 254), est une notion complexe, mais clairement délimitée. Elle constitue, selon Gaudin et Guespin (2000 : 233), une notion empirique qui « relève d'une observation, d'une pratique et englobe des entités observables. De ce point de vue, poursuit l'auteur, elle pose moins de problèmes que la notion de néologisme. ».

En effet, comment caractériser les néologismes ? La néologisme d'un terme, notent Gaudin et Guespin, n'est pas un concept rigoureux, donc difficile à cerner tant les paramètres de sa caractérisation restent multiples et quelque part arbitraires. De plus, le mot néologique présente des difficultés de délimitation ; ce qui pose la question de son identification comme unité néologique.

De l'examen des cinq démarches citées ci-dessus, il ressort que les paramètres pris en compte par les néologues ou les linguistes s'intéressant à l'activité néologique pour traiter des néologismes sont multiples et variés : procédé de formation, critère de reconnaissance, d'acceptabilité, de diffusion, aspects sociaux ou culturels et domaine d'appartenance (lexique général ou de spécialité) des néologismes. De plus, le poids de l'institution politique et du dictionnaire¹ dans l'orientation des activités citées ci-dessus y est déterminant. Ces considérations combinées aux problèmes déjà évoqués — délimitation de l'unité néologique et

¹- Le dictionnaire joue plusieurs rôles, comme filtre de reconnaissance et comme moyen de diffusion des néologismes par exemple.

de son caractère de nouveauté — sont autant d'éléments de caractérisation¹ du néologisme faisant de lui une notion floue. Dans son étude sur la place accordée par les différents modèles linguistiques contemporains à la notion de néologisme, Sablayrolles (2000 : 139) conclut au même constat : « La notion de néologisme est floue. Les facteurs responsables de cet état de fait sont nombreux et ils se renforcent les uns les autres. » Cependant, l'auteur ne fait pas état du paramètre politique (sa comparaison concerne des modèles linguistiques et non pas sociolinguistiques) et ajoute d'autres paramètres en relation avec le niveau de langue, la notion de la « faute » et enfin avec celle de « l'intuition de néologisme » d'un **mot que nous** présentons comme suit :

- le rapport avec la « faute » est un problème complexe et il est fréquent d'entendre refuser le statut de néologisme à une forme ou à un nouveau sens sous le motif qu'ils constituent une « faute » : *horribilité* peut être fautif mais il est incontestablement, indique l'auteur, un néologisme ;

- les variations du statut est en relation avec les niveaux de langue, les situations d'interlocution ne sont prises en compte que rarement, et quand il en est question, ce n'est pas un point central étudié et de façon systématique;

- la notion de « néologisme » pose problème, et outre le fait que certains linguistes la récuse pour des raisons théoriques, son application pratique ne donne pas de résultats fiables. De ce fait, les avis sur le caractère néologique d'un mot peuvent être divers, et si certains mots sont relevés comme étant néologiques tel que *chienlit*, d'autres comme *dénationalisable*, *abeille africanisée*, passent inaperçus.

Seront donc étudiés ci-dessous d'abord, le problème de l'identification de l'unité néologique, puis celui de son caractère de nouveauté (durée de vie néologique) et enfin les critères de son acceptabilité par la communauté linguistique qui l'accueille. Les procédés de formation des unités lexicales bénéficieront d'un traitement spécial, car constituant à eux seuls, selon Sablayrolles (2000 : 78), le critère fondamental sur lequel reposeraient les travaux de taxinomie du lexique ; ils seront par conséquent l'objet du deuxième chapitre de la présente partie.

¹- Ce sont ces critères également qui fondent les grilles d'analyse ou les typologies des néologismes auxquelles ont recours les linguistes pour classer les néologismes.

III. L'unité lexicale néologique

Les unités linguistiques relevant du lexique se présentent sous des formes variées. La taille et le degré de complexité de ces unités sont, en effet, fonction du nombre de constituants qui les composent. Aussi, l'unité néologique, qui une fois admise dans la langue **et** traitée comme une unité lexicale au même titre que celles déjà existantes, se situe sur ce continuum allant du morphème ou du monème libre, selon la terminologie d'A. Martinet, au syntagme lexicalisé pluri-morphématique. Sablayrolles (2000 : 145-163) a consacré tout un chapitre à cette question de la nature néologique d'une unité lexicale. Il y est arrivé, avec quelques différences près que Gaudin et Guespin (2000 : 233), à cette conclusion : l'unité néologique pertinente ne peut être un morphème, ni un mot, ni un syntagme dont la syntaxe rend compte des relations régissant l'agencement de ses constituants, c'est-à-dire la phrase, mais une *lexie* dont les caractéristiques seront présentées plus bas.

Les objections justifiant la mise à l'écart du morphème comme unité néologique pertinente sont, selon Sablayrolles (2000 : 146), en nombre de trois. Nous les résumons comme suit :

- tout d'abord, l'ensemble du lexique n'est pas construit et la distinction entre des éléments autonomes simples et **des éléments servant** à construire des entités plus vastes n'est pas clairement opérée. Vont alors recevoir la même appellation, et donc le même statut, des éléments au fonctionnement différent ;

- ensuite, cette conception a le défaut de mettre sur le même plan des niveaux linguistiques différents, en l'occurrence la morphologie et la lexicologie ;

- enfin, si le morphème est pris comme l'unité centrale du lexique, cela reviendrait à considérer celui-ci comme un énorme jeu de construction. En outre, une lexicologie fondée sur le morphème ne rendrait pas compte des connotations de toutes sortes qui peuvent s'associer au mot lors de son émission et retransmission par les locuteurs d'une même communauté linguistique.

Par ailleurs, ajoute Sablayrolles, cette conception ne semble pas correspondre à l'intuition que l'on a sur les opérations mises en œuvre par le locuteur lors de la fabrication de son énoncé. **Ainsi, les** locuteurs ne semblent pas construire leurs énoncés à partir de la combinaison des plus petites unités porteuses de sens, les morphèmes, mais à partir d'unités déjà constituées et plus vastes.

De la même façon, la notion de mot semble être récusée comme étant l'unité pertinente pour l'étude de la néologie, qui doit, selon Sablayrolles (2000 : 147-148), prendre en compte des unités d'autres dimensions plus longues. De plus, le mot pris comme unité idéographique, se définissant comme l'unité se situant entre deux blancs, manque de rigueur, c'est-à-dire que des unités de différentes dimensions (se confond avec les morphèmes lexicaux aussi bien que grammaticaux) se trouvent ainsi représentées par une même appellation.

C'est la *lexie* qui est donc l'unité néologique pertinente ; elle peut se confondre avec un monème (libre) : *radio, télé...* ou être un syntagme lexicalisé : *syndrome infirmières*.

Les lexies néologiques possèdent conjointement, selon Sablayrolles (2000 : 150), les caractéristiques suivantes :

- fonctionnellement : elles ont le même statut et le même type de distribution que les mots ou les monèmes selon la terminologie d'A. Martinet ;

- sémantiquement : les lexies ont une stabilité référentielle ou donnent une stabilité à ce qui n'en avait pas auparavant. Elles renvoient à des référents uniques ;

- ce sont par ailleurs des unités qui font appel à la mémoire et cela de deux manières selon le cas. D'une part, elles sont susceptibles d'être mémorisées au même titre que les unités lexicales déjà existantes ; il suffit qu'elles soient engrangées comme un tout quelles que soient leurs dimensions ou leurs complexités.

D'autre part, la mémoire joue un autre rôle qui se vérifie dans l'interprétation des lexies nouvelles qui ne peuvent être reconnues ni comprises que si elles se démarquent de la lexie source (déjà existante) d'où elles tirent une partie de leurs sens.

Sablayrolles appelle ces lexies dont le sens dépend de la reconnaissance du détournement de la lexie d'origine *palimpsestes*. Il donne ainsi plusieurs exemples dont : *le tournoi des cinq motions* (à propos du congrès du P.S — parti socialiste — à Rennes) qui ne peut avoir grand sens si on ne le met pas en rapport avec : *le tournoi des cinq nations*.

Cette conception large du lexique adoptée par l'auteur le conduit à considérer comme lexie, c'est-à-dire relevant du lexique, toute expression ou locution mémorisée comme une unité et dont les règles de la syntaxe ne rendent pas compte. Ceci dit, tout emploi qui fait écart par rapport à ce qui est déjà emmagasiné dans la mémoire est considéré par l'auteur comme néologique.

En revanche, pour notre part, nous n'adoptons pas cette conception du lexique étant donné que les unités de notre corpus appartiennent à un domaine spécialisé, [en l'occurrence la linguistique](#). Les unités y ont une fonction référentielle (dénominateur) et non expressive. Les types de

locutions que donne Sablayrolles comme exemple de lexies ne peuvent figurer dans notre corpus et sont donc exclues pour des raisons théoriques. Le domaine d'appartenance des unités est, comme nous l'avons évoqué précédemment, l'un des critères de classification des néologismes. Selon ce critère, nous distinguons les néologismes de la langue générale (néologismes proprement dits) et ceux des langues de spécialité appelés *néonymes* et dont les caractéristiques sont celles que devrait posséder le *terme*. Le tableau suivant (G. Rondeau, 1984 : 123-130) illustre les différences entre les deux types d'unités néologiques :

Néonyme	néologisme
<ul style="list-style-type: none"> - appartient à la langue de spécialité, à un système notionnel ; - la motivation : le néonyme est créé pour répondre à un besoin de communication ; - il possède une plus grande stabilité. La durée de son caractère néologique est réduite et sa datation est possible ; - sa forme est de type syntagmatique ; - fait appel à des séries affixales dont la valeur sémantique est figée et ont un caractère international ; - il ne possède pas de caractère ludique ou stylistique : - il est monoréférentiel et univoque. 	<ul style="list-style-type: none"> - appartient à la langue commune ; - le néologisme est spontané et souvent sans motivation apparente ; - difficile à dater et son caractère néologique est de longue durée avant de passer dans l'usage ; - se caractérise par sa tendance à la concision - sa formation fait appel au fonds de la langue ; plutôt que de recourir à des formes savantes ; - il possède souvent un caractère ludique et stylistique : - ne craint pas la synonymie et peut exister comme doublet à côté d'une lexie savante ou plus ancienne.

Du point de vue de leurs fonctions, les néologismes se classent en *néologismes référentiels* et en *néologismes expressifs*. L. Guilbert (1975 : 40-42) regroupe les premiers dans la *néologie dénominative* et les seconds dans la *néologie stylistique*. Les définitions que nous présentons ci-dessous lui sont dues.

La première forme ne réside pas dans la volonté d'innovation sur le plan de la langue, mais dans la nécessité de donner une dénomination à un objet, à un concept nouveau. Dans son principe, la néologie dénominative « vise à une exacte adéquation du nom avec l'objet ou le concept, à éviter toute ambiguïté dans la désignation. »

Dans ce type de néologie, les unités sont souvent de forme syntagmatique et tendent par là à une certaine description de la chose désignée, c'est ce qu'on retrouve généralement dans les nomenclatures scientifiques.

Enfin, la recherche de « la puissance évocatrice de la métaphorisation, de la valeur stylistique ou musicale de la forme linguistique, n'est pas le mobile premier de signification du créateur qui vise seulement à définir et à classer. » (L. Guilbert, 1975 : 41).

En revanche, la néologie stylistique est une forme de création lexicale fondée sur la recherche d'une expressivité du mot en lui-même, pour traduire des idées non originales, d'une manière nouvelle ou pour exprimer de façon inédite une certaine vision personnelle.

Cette forme d'expression est généralement le propre des écrivains, et les unités qui en résultent sont souvent appelées *créations littéraires*. Mais ce monopole n'est pas exclusif, et l'invention verbale peut prendre aussi bien la forme spontanée de l'expression argotique que celle du raffinement littéraire, relève Guilbert (1975 : 42).

La néologie stylistique relève de la fonction poétique du langage telle que définie par Jakobson et se trouve donc liée à l'originalité profonde de l'individu parlant.

Nous remarquons que la caractérisation des néologismes selon leur nature, l'optique de leur appartenance à la langue commune ou à la langue de spécialité ainsi que selon leur fonction dans la langue est plus ou moins aisée ; leur nouveauté pose cependant plus de difficultés.

IV. La problématique de la nouveauté d'un mot

La question de la nouveauté d'un mot peut être envisagée sous plusieurs aspects. Le premier a trait à la reconnaissance du mot nouveau en tant que tel. Deux questions semblent, en effet, s'imposer ici : tout mot nouveau est-il néologisme ? Peut-on se fier à la première attestation du mot pour juger de son caractère néologique ?

Les réponses à ces questions ont conduit de bien nombreux auteurs à distinguer deux types de néologismes dont la dichotomie, selon Sablayrolles (2000 : 166), « s'apparente, sans toutefois se recouper exactement, à celle établie entre les créations nécessaires, dénominatives, et les créations de luxe dues à des soucis de style. »

Celles-ci, poursuit l'auteur, sont plutôt ponctuelles, des hapax émis en discours ou sont le fait d'écrivains et qui « ne sont pas appelées a priori à être reprises, à se diffuser. » Celles-là sont plutôt durables et représentées par des lexies qui se diffusent et s'intègrent, bien que les prévisions dans ce genre de faits soient très hasardeuses.

Certains lexicographes et terminologues dont A. Rey cité par Sablayrolles (2000 : 167), sensibles à l'aspect social de la langue et du lexique, mettent à part, pour des considérations dictionnaires (coût, volume, etc.) les mots d'auteurs ou mots de discours. Seules sont donc

prises en compte les lexies néologiques qui se diffusent et s'intègrent dans le lexique conventionnel jusqu'à constituer des entrées de dictionnaires.

Selon cette optique, un néologisme doit concerner la langue, avoir donc un caractère social et se diffuser entre les locuteurs d'une communauté linguistique.

Gaudin et Guespin (2000 : 233) ont signalé cet aspect du néologisme qui ne saurait être une notion psycholinguistique, c'est-à-dire relative à l'individu, notamment en ce qui concerne son repérage.¹

On voit là ce qu'il y a de contradictoire dans le néologisme. Celui-ci est défini par le sentiment de nouveauté et sa reprise dans la communauté ; la relation entre la diffusion du néologisme et son caractère nouveau est donc inversement proportionnelle. Par conséquent, la question qui se pose pour ce type de néologismes, et c'est là le deuxième aspect, est moins leur repérage que leur durée de vie néologique : pendant combien de temps peut-on, en effet, considérer un mot comme néologique ? En d'autres termes, à partir de quand, un mot nouveau perdra-t-il son caractère néologique ?

Trois paramètres objectifs sont à prendre en compte dans l'évaluation de la durée de vie de la nouveauté d'un mot. Le premier a trait au nombre de réemplois du néologisme, le second est celui de la durée de néologité mesurée en nombre d'années et le troisième et dernier paramètre est le recours aux dictionnaires.

IV.1. Nombre de réemplois.²

Il s'agit ici de lier la néologité d'un mot à ses premiers réemplois. Selon Sablayrolles (2000 : 172-173) : « on considérera alors comme néologique non seulement l'acte créateur, mais les premiers réemplois par les premiers récepteurs qui les reproduisent devant d'autres auditeurs. »

Si cette démarche a le mérite de situer la nouveauté d'un mot sur l'axe du temps, entre le moment de sa création et l'étape d'avant sa large diffusion dans la communauté (disparition du caractère néologique du mot et maintien du sentiment néologique intact), elle pêche toutefois sur certains points.

¹- Selon Guilbert (1975 : 37), l'expérience de l'équipe ERA n°353 du CNRS, travaillant sur la néologie et ayant même mené une enquête dont l'objectif est de définir une compétence néologique parmi un nombre de locuteurs, fait apparaître « qu'on ne saurait, en effet, interroger un locuteur quelconque de la communauté linguistique pour décider du caractère néologique d'un mot ou d'un emploi ».

²- Le contenu de ce titre est essentiellement tiré de Sablayrolles (2000 : 172-173).

D'une part, il n'y a pas *a priori* de raison de placer la barre des réemplois à tel ou tel endroits et de décider qu'au-delà de tel nombre, (dix, vingt, etc.) de réemplois, la lexie n'est pas néologique. D'autre part, il sera difficile de décider s'il faut compter le nombre de réemplois d'une unité « en chiffres absolus, le nombre de nouveaux locuteurs qui l'utilisent, ou le nombre de cercles intermédiaires par lesquels elle transite ? »

Pour Sablayrolles, ces trois calculs, même s'ils peuvent avoir une valeur sûre, seraient impossibles à mettre en œuvre, car on ne voit pas très bien comment on pourrait les effectuer.

IV.2. Durée de vie du néologisme mesurée en nombre d'années

Un mot nouveau ne peut être envisagé comme tel que par rapport à son absence dans la période immédiatement antérieure. La notion de « néologisme » est, selon cette perspective, une notion diachronique liée aux changements linguistiques, eux-mêmes résultat des mutations socio-économiques, culturelles et historiques que connaît la société. La question ne peut alors être définie que par rapport aux axes saussuriens de diachronie et de synchronie.

Or en diachronie, notent Gaudin et Guespin (2000 : 233), le lexique n'est fait que de néologismes qui ont réussi. Par ailleurs, la reconnaissance ou le recensement des néologismes apparus dans des périodes éloignées de notre temps semble difficile à réaliser, voire utopique, car il est impossible de recenser tous les mots et tous les emplois qui ont existé au cours de l'histoire d'une langue donnée (L. Guilbert, 1975 : 39). La synchronie, quant à elle, oppose dans la langue des unités fonctionnellement contemporaines et formant système. Dans cette perspective, le changement ou la créativité lexicale se trouve minimisée. Pour Saussure, cité par Guilbert (1975 : 18), l'état synchronique d'une langue « se définit par l'absence de changement. » et « comme, malgré tout, la langue se transforme si peu que ce soit, étudier un état de langue revient pratiquement à négliger les changements peu importants. » La solution consiste alors, comme le suggérait Guilbert, à prendre une synchronie dynamique « assez ample pour tolérer des mutations et des apparitions d'unités, mais assez restreinte pour que l'on reste à l'intérieur d'un système lexical et culturel. » (F. Gaudin et L. Guespin, 2000 : 233).

Pour Guilbert, la durée d'un néologisme serait d'une dizaine d'années¹. Le travail comparatif mené par lui-même, J. Dubois, H. Mitterrand et J. Pignon, entre deux éditions d'un dictionnaire

¹- Les données et les documents dont nous disposons ne nous permettent pas d'expliquer davantage cette mesure de dix ans accordée par L. Guilbert à la durée de vie d'un néologisme. J. F. Sablayrolles (2000 : 172) se contente seulement d'indiquer en note que l'assertion de L. Guilbert est une constatation à propos de la pratique de P. Guilbert.

d'usage (le Petit Larousse entre 1948 et 1960) pour mesurer le renouvellement lexical « confirme la validité de cette échelle temporelle. » (J. F. Sablayrolles, 2000 : 173).

Le bilan des adjonctions et des suppressions s'évalue à un quart du lexique-témoin, soit 9078 mots sur un total de 36000 mots, un cinquième des mots ont subi une variation dans leur contenu sémantique (L. Guilbert 1975 : 35-36).

Toutefois, une telle comparaison, ajoute Guilbert, ne permet que de « dresser un état des absences et des présences de formes et d'emplois » dans les limites typographiques assignées à ce genre de dictionnaires « commandés par l'équilibre entre les adjonctions et les suppressions. » Elle (cette comparaison) ne traduit par conséquent « qu'un jugement de vieillissement à l'égard d'un certain nombre de mots supprimés et un jugement de néologie pour un certain nombre de termes. »

IV.3. Recours aux dictionnaires

Le recours aux dictionnaires est en général le paramètre favorisé par les linguistes et les néologues pour déterminer « la néologicit   » d'une lexie. Ainsi, une lexie cesse d'  tre n  ologique si elle figure dans un dictionnaire, elle l'est (n  ologique) si elle n'est attest  e dans aucun dictionnaire.

La dur  e n  ologique d'une lexie, indique Sablayrolles (2000 : 173), se confond alors avec l'intervalle de temps compris entre le moment de sa cr  ation et celui de son insertion dans un dictionnaire. Cette approche, souvent utilis  e pratiquement, se trouve r  cus  e sur le plan th  orique, car elle se heurte    des objections qui la rendent en partie inop  rante et insuffisante, poursuit Sablayrolles. Ces difficult  s, que nous pr  sentons ci-dessous, ont trait essentiellement aux choix des dictionnaires de r  f  rence, aux diff  rences de r  pertoire qu'ils renferment ainsi qu'au choix de la perspective homonymique ou polym  rique du lexique adopt  e dans le r  pertoire des unit  s lexicales.

IV.3.1. Le dictionnaire vs des dictionnaires

Le rep  rage d'un n  ologisme s'op  re sur la base d'un corpus d'exclusion constitu   par les diff  rents ouvrages lexicographiques existants. La premi  re difficult   r  side dans le nombre de ces dictionnaires et lexiques, dans leur diversit   et dans les diff  rences innombrables qu'ils renferment. Ainsi, face    l'importance num  rique de dictionnaires dont peut disposer une langue, Sablayrolles (2000 : 174) pense qu'il n'est pas s  r « que des arguments fond  s sur la taille, le nombre des mots, le prestige suppos   de tel ou tel   diteur, la date de parution (le dernier sorti), la

divulgarisation (le plus vendu ou le plus consulté) aillent tous dans le même sens et soient décisifs » dans le choix d'un dictionnaire (ou plus) de référence.

IV.3.2. Différence de répertoriage

La tâche est d'autant plus difficile que même en choisissant plusieurs dictionnaires, on est confronté à la différence de répertoriage des unités lexicales.

Le caractère usé d'une unité se fondera-t-elle sur son attestation dans un dictionnaire quelconque, ou décidera-t-on que cette attestation n'est pas une preuve suffisante de la perte de son caractère néologique ?

Nous avons vu précédemment avec L. Guilbert, dans une comparaison entre deux éditions du Petit Larousse (1949-1960), que le renouvellement lexical (nombre d'adjonctions, de suppressions et variations sémantiques) est aussi commandé par des considérations typographiques. Mais à ces préoccupations d'ordre lexicographiques, s'ajoute l'**idéologie** ou la personnalité de chaque dictionnaire. Ce paramètre a des répercussions directes sur la qualité et le nombre des unités répertoriées. Une comparaison entre les dictionnaires Lexis de Larousse et le Nouveau Petit Robert, sur la base du vocabulaire utilisé par R. JORIF dans son roman *Le burlain*, révèle une différence de répertoriage de l'ordre de 20%. Ainsi, le Nouveau Petit Robert est plus complet en vocabulaire contemporain, et Lexis sur le vocabulaire « classique », littéraire (J. F. Sablayrolles, 2000 : 174-175). Il reste que certains dictionnaires adoptent un traitement particulier des unités nouvelles : Hachette encyclopédique (édition 1998) insère les nouveaux mots dans une liste « qui fait office d'antichambre **en attendant** que le temps confirme ou **infirme leur** statut d'unité présente dans l'usage général du français. » (F. Gaudin et L. Guespin, 2000 : 249).

IV.3.3. Homonymie ou polysémie ?

Adopter l'une (homonymie) ou l'autre (polysémie) des perspectives dans le répertoriage des unités lexicales détermine leur nombre comme entrées dans le dictionnaire.

En effet, la perspective homonymique qu'adopte Sablayrolles (2000 : 146, 176) conformément aux thèses de D. Corbin et I. Mel'çuk, a des conséquences directes sur le traitement de la néologie notamment sémantique : « une nouvelle acception pour une unité lexicale existant déjà formellement constitue une nouvelle lexie, et il s'agit bien de néologie. » L'auteur donne entre autres les exemples *vitupéreux* et *rosacé*. Le premier étant relevé dans le roman *Le burlain* de R. Jorif : « cachant son envie de rire sous un masque **vitupéreux** ». **l'adjectif vitupéreux** signifie

ici « sévère, qui blâme » et se démarque du sens habituel donné par Littré « cause de vitupère », « cause de blâme ».

De même pour *rosacé* qui est attesté dans les dictionnaires sous le sens de « en forme de rosace », donc construit sur la base *rosace*, se retrouve dans le corpus scolaire sous le sens « qui tire vers le rose », donc construit sur la base *rose*. Il constitue de ce fait un néologisme. Les deux unités, construites sur des bases différentes, sont des homonymes et constitueront par conséquent deux entrées dans le dictionnaire.

Pour toutes les objections évoquées précédemment, Sablayrolles conclut que le recours aux dictionnaires ne constitue pas un garant suffisant de la nouveauté d'un mot.

V. L'acceptabilité des néologismes

Des milliers de néologismes qui voient le jour dans une langue vivante donnée, certains ne connaissent qu'une vie éphémère et disparaissent avec la mode ou l'objet qui les a apportés. D'autres, au contraire, se diffusent et s'intègrent dans le lexique de la langue. Les raisons ou les conditions du succès de ceux-ci ou de l'infortune de ceux-là définissent les critères d'acceptabilité des néologismes. Ces critères, très variés, diffèrent selon que l'on a affaire à des termes appartenant à une langue de spécialité ou à des mots de la langue commune, selon que le mot est emprunté à une langue étrangère ou formé sur des constituants autochtones, etc.

En somme, l'acceptabilité d'un mot se définit par la combinaison d'un certain nombre de variables¹ de natures différentes et relevant essentiellement de deux niveaux : linguistique et sociolinguistique.

La nature de notre corpus, constitué de termes appartenant à un domaine de spécialité (la linguistique) ainsi que le cheminement de la réflexion suivie dans ce chapitre consacré dans sa grande partie à la néologie générale devraient nous conduire à une présentation particulière de ces critères qui tiendrait compte aussi bien des spécificités de chaque type de néologismes que des caractères communs.

En général, l'acceptabilité par les locuteurs d'une communauté linguistique d'un terme donné quel que soit son domaine dépend en gros des mêmes conditions : réponse à un besoin et adaptation avec les habitudes des locuteurs. Insistons seulement sur le caractère systématique des

¹- Ces critères sont essentiellement tirés de Guy Rondeau (1984), *Introduction à la terminologie*, (Deuxième édition), Gaëtan Morin Editeur, pp. 134-137. Aussi, signalons-nous, à chaque fois qu'il est nécessaire, l'applicabilité exclusive d'un critère à l'un ou à l'autre type de néologismes.

néonymes (néologismes des lexiques de spécialité) dont la production et l'acceptabilité suppose plus de rigueur.

V.1. Les critères d'ordre linguistique

V.1.1. Unité notionnelle

Ce critère est celui qui fait le départ entre néologismes de la langue commune et les néonymes ; il concerne exclusivement ces derniers.

L'unité notionnelle se présente sous la forme d'une relation d'univocité entre la *dénomination*¹ et la *notion*². Chaque *dénomination* doit représenter une et une seule *notion* et vice versa. Elle suppose également que cette dernière soit clairement délimitée quel que soit le degré de sa complexité.

V.1.2. Brièveté et simplicité.

Objectif difficile à atteindre notamment dans les nomenclatures scientifiques, ce critère constitue un gage de rétention mémorielle ; il aide de ce fait à l'acceptabilité du terme et à sa diffusion.

V.1.3. Conformité aux règles de la langue

La conformité aux structures lexicales d'une langue est l'un des critères des plus importants. Cette exigence permet, sur le plan psycholinguistique, de rassurer le futur usager qui aura affaire à une unité de structure familière et contribue à diminuer les chances de rejet du néologisme. L'analogie³ avec les structures préexistantes semble ainsi être l'une des meilleures conditions de succès d'un mot nouveau.

V.1.4. La motivation

Pour Rondeau, la motivation « est une qualité désirable, mais qu'il faut éviter de chercher à tout prix » dans le processus de formation de mots. Rondeau ajoute, qu'en terminologie scientifique, la recherche de la motivation fondée sur des rapports sémantiques avec un mot de la langue commune pourrait être nuisible aux néonymes, car elle les encombre par « des connotations qui n'ont rien à voir avec la notion à exprimer. »

¹- C'est l'aspect formel du terme = le signifiant.

²- C'est l'aspect sémantique du terme = le signifié.

³- Pour Guilbert (1975 : 48), l'analogie constitue l'une des manifestations de la norme sociale du lexique, elle n'est pas créatrice en elle-même, mais « constitue une sorte de label de garantie de l'acceptabilité du terme créé. »

A la suite de Stephen Ullmann, cité par Serge Colot (2002 : 31), nous distinguons trois types de motivation :

a)- La motivation phonétique : implique un lien indiscutable entre le signe linguistique et le bruit ou son de la réalité extralinguistique qu'il représente ;

b)- La motivation morphologique : est fondée sur la conformité aux structures lexicales de la langue. Elle concerne en fait toutes les lexies construites : mots dérivés et **mots** composés ;

c)- La motivation sémantique : s'appuie sur un ensemble de relations sémantiques existantes entre deux lexies : une préexistante, sur laquelle une deuxième est créée par métaphore, métonymie ou extension de sens.

A ces trois types **de motivation**, Jacqueline Picoche (1977 : 28) ajoute la motivation génétique ou étymologique fondée sur l'histoire des mots. Selon l'auteure, la motivation génétique a un intérêt pratique en ce sens qu'elle permet de comprendre clairement la juxtaposition, en français par exemple « d'un lexique populaire marqué de profondes transformations phonétiques et d'un lexique savant calqué sur le latin ou le grec, le lien qui existe entre un mot de base populaire et la multitude des dérivés savants qui foisonnent dans la langue moderne, de mémoriser et de manipuler ceux-ci plus aisément. »

V.1.5. Dérivabilité

Cette qualité réside dans la capacité du néologisme (ou néonyme) de se présenter sous les différentes formes de catégories grammaticales et ce, à l'aide de divers procédés tel que l'affixation, la dérivation impropre...

V.1.6. Euphonie

L'acceptabilité d'un mot nouveau dépend également de ses qualités phoniques et graphiques¹. Un néologisme ne doit pas, en effet, présenter de grandes difficultés de prononciation.

V.2. Les critères d'ordre sociolinguistique

V.2.1. Correspondance à un besoin

Nous avons vu précédemment que la nécessité (besoin) est le critère de distinction entre les néologismes qui s'intègrent et les créations de luxe qui ne sont pas appelées nécessairement à

¹- Selon L. Guilbert (1975 : 45), l'imposition dans une communauté linguistique d'une graphie et d'une prononciation uniques pour le même signe linguistique constitue l'une des manifestations de la norme lexicale, ou en d'autres termes, de la tendance sociale à la normalisation.

être reprises et donc à se diffuser. La réponse à un besoin est, en effet, la condition évidente à l'acceptabilité d'un néologisme. La dénomination d'un objet nouveau ou d'une notion nouvelle a plus de chance d'entrer dans l'usage des locuteurs d'autant plus que ces nouveautés n'existaient pas auparavant dans la communauté qui les accueille.

V.2.2. Conformité à une politique linguistique

La conformité aux règles de la langue que nous avons vue ci-dessus peut revêtir au moins deux formes, notamment dans le traitement des néologismes obtenus par emprunt à une langue étrangère. La première se manifeste dans le processus d'adaptation des unités empruntées au système phonologique ou morphologique de la langue d'accueil.

Mais, à côté de ces contraintes d'ordre linguistique, d'autres exigences, idéologiques celles-ci, pèsent sur le choix de tel ou tel procédé de formation de mots à privilégier ou de tel ou tel néologisme.

En effet, dans beaucoup de cas¹, l'emploi de ces moyens de création néologique ou néonymique doit être « subordonné à la politique linguistique de l'organisme (Etat ou institution) à l'intérieur duquel s'exerce l'activité terminologique. » (G. Rondeau, 1984 : 137).

L'ensemble de ces décisions est regroupé dans une activité communément appelée *normalisation linguistique*. Dans son volet terminologique², la normalisation vise à **choisir une forme de préférence entre deux ou plusieurs dénominations d'une même notion**. Elle contribue ainsi à l'efficacité des communications scientifiques et techniques en évitant la synonymie entre différents termes représentant une même notion. Elle permet de ce fait à « une variété d'interlocuteurs de percevoir un message identique. » (G. Rondeau, 1984 : 92).

Enfin, nous revenons au rôle du dictionnaire dans la diffusion et l'acceptabilité des néologismes au sein d'une communauté linguistique donnée. D'autres garants, il est vrai, assument ce rôle : la création ou l'emploi du néologisme par un auteur (écrivain) qui jouit d'une grande notoriété, ou le sort que lui réservent les mass-médias (TV et journaux à grande diffusion notamment) en sont déterminants. Mais, cela ne suffit pas, la diffusion au sein de la communauté

¹- Citons comme **exemple l'Office** de la langue française du Québec qui, dans le cadre de ses activités de normalisation linguistique et terminologique, a choisi de régulariser le recours à certains procédés de formation lexicale de sorte qu'ils constituent un moyen d'enrichissement lexical et non d'aliénation culturelle et linguistique. Il s'agit bien du recours aux calques et à l'emprunts dans l'usage officiel du français de Québec. Pour ce faire, l'OLF a établi un ensemble de lignes directrices « balisées au moyen de trois types de critères portant sur l'acceptabilité, le rejet et la non-intervention. Ces critères sont exposés dans l'Enoncé d'une politique relative à l'emprunt de formes linguistiques étrangères » publié en automne 1980.

²- La normalisation terminologique est une étape nécessaire dans tout travail terminologique ; elle requiert, selon Guy Rondeau (1984 : 91-99), **un ensemble de principes et une méthode**

ne lui confère pas nécessairement et automatiquement le statut de terme admis dans le lexique de la langue, « il faut encore, indique Guilbert (1975 : 53), qu'intervienne une forme de sanction qui manifeste la levée de toute possibilité de censure sociale. » Et la décision finale, ajoute l'auteur, est l'insertion dans le dictionnaire : « le néologisme est considéré comme admis dans le lexique de la langue à partir du moment où un dictionnaire quelconque l'aura enregistré. Le lexicographe se trouve ainsi doté d'une puissance souveraine qu'il est loin de mesurer quand il dresse la nomenclature des termes qu'il fera figurer dans le dictionnaire. »

Le dictionnaire sert ainsi, malgré le fait qu'il constitue un choix en lui-même et une réduction par rapport au lexique réel de la langue, à « définir un certain usage du lexique, une norme lexicale par rapport à l'ensemble de la communauté linguistique. » (L. Guilbert, 1975 : 46). C'est pourquoi on entend souvent dans le discours des locuteurs d'une langue donnée, à propos de la signification exacte ou de l'acceptabilité d'un mot, la référence au dictionnaire : « il est dans le dictionnaire » ou « il n'est pas dans le dictionnaire ».

Conclusion

Aujourd'hui, même avec leur complexité, les deux principales notions que nous venons de traiter ici sont devenues pratiques et opérationnelles, car divers champs scientifiques en font des notions fondamentales.

En effet, le développement des sciences et technologies, des rapports linguistiques économiques et politiques internationaux ainsi que l'intervention des Etats dans les questions conjugués aux phénomènes de mode et de créations littéraires, ont pour pendant linguistique la création de milliers de notions à dénommer.

Cependant, à côté de cette indispensable pratique de dénomination, l'évaluation des unités ainsi créées est l'autre activité principale caractérisant ce phénomène dont l'acceptabilité est le paramètre principal.

C'est d'ailleurs, certains des critères d'acceptabilité que nous retenons pour l'évaluation des unités de notre corpus dans la partie qui suit.

CHAPITRE II

PROCÉDÉS DE FORMATION LEXICALE EN AMAZIGH

Introduction

Une typologie des procédés de formation lexicale qui prétendrait à une quelconque exhaustivité est difficile à dresser. Une disposition des procédés par affinités « sous quelques grands chapeaux unificateurs, note Sablayrolles, constitue l'ébauche d'une activité taxinomique. » Mais là encore, la présentation se heurte à des difficultés liées essentiellement au classement de certains néologismes dont le procédé de formation peut appartenir à plus d'une classe. La difficulté se trouve accentuée par les différences de terminologie utilisée par les différents linguistes pour rendre compte d'un même phénomène ou parfois, différents phénomènes peuvent prendre la même désignation. De plus, si les mêmes procédés sont généralement rapportés par les linguistes dans l'élaboration de leurs typologies, ils n'en font cependant pas la même distribution.

Prenons l'exemple du calque sémantique qui a donné *réaliser* au sens de « comprendre, se rendre compte » emprunté à l'anglais, appartiendra-t-il à la néologie sémantique ou à l'emprunt ? A vrai dire, les deux phénomènes y sont représentés. D'autres encore comme la dérivation impropre ou la conversion divisent les linguistes quant à son appartenance à la dérivation, donc à la néologie de forme (J. Gardes-Tamine, 2005 : 76), alors que Sablayrolles (2000 : 231) la place dans la néologie syntaxique. Guilbert (1975 : 73) se distingue des deux auteurs précédents et la range sous la néologie sémantique.

Les différences de terminologie évoquées ci-dessus ne sont pas un simple problème d'étiquette et viennent compliquer les données. Le procédé de *transfert*, par exemple, correspond chez Gaudin et Guespin (2000 : 251) à l'emprunt, alors que H. [Bonnard](#), cité par Sablayrolles (2000 : 231), l'a créé pour rendre compte des phénomènes de [conversion avec](#) un sens plus large, c'est-à-dire incluant des lexies nouvelles sans changement de signifiant ni de catégorie grammaticale de type *un vapeur < un bateau à vapeur*.

Pour notre part et nonobstant les difficultés évoquées ci-dessus, nous procéderons au classement des [procédés de création lexicale en langue amazighe par affinité](#) entre eux. Cette façon de ranger les procédés pourrait laisser croire que chaque néologisme est formé par un et un seul procédé. Or, il n'en est rien ; quelques exemples que nous donnerons ci-dessous illustreront bien le fait que plusieurs procédés concourent à la création d'un même néologisme.

Pour ce faire, nous nous sommes inspirés de la typologie de L. Guilbert qui en distingue quatre classes. Quant à leur de distribution, nous avons adopté la méthode de Gaudin et Guespin qui rangent les néologismes sous deux grandes familles : la néologie de forme (dont fait partie l'emprunt, la création phonologique, la dérivation et la composition) et la néologie de sens.

I. la néologie de forme

La néologie de forme recouvre l'ensemble des procédés qui permettent la fabrication de nouvelles unités lexicales sur la base de formes déjà préexistantes. Elle comprend quatre classes dont la dérivation et la composition sont les principales ressources.

I.1. La néologie phonologique

Selon Guilbert (1975 : 59), la néologie phonologique consiste dans la formation de la substance du signifiant et dans sa transcription. Le signifiant ainsi formé est le résultat de « l'articulation d'une ou de plusieurs syllabes qui aient une valeur signifiante inédite. » C'est « au niveau de la syllabe ou, selon la terminologie d'André Martinet, au niveau de la seconde articulation, que se manifestent les règles de formation des signes et les restrictions qui interdisent telle ou telle combinaison, selon la structure phonologique de la langue. » Hagège (1983 : 51) désigne les mots créés par cette voie purement phonologique par les *mots factices*, c'est-à-dire des innovations lexicales qui « même si elles suivent des schèmes syllabiques ou morphologiques attestés, ne se servent d'aucune racine existante et sont donc le produit de l'imagination. »

I.1.1. La création ex-nihilo

Elle consiste dans la combinaison inédite et arbitraire de sons pourvu qu'elle soit conforme à la structure phonématique de la langue en cause (L. Guilbert, 1975 : 61 ; J. F. Sablayrolles, 2000 : 212). Ce procédé relativement employé — Guilbert (1975 : 61) note son caractère rarissime — est plutôt le propre des publicitaires et des commerçants qui en font recours pour la dénomination de leurs produits commerciaux : *kodak, gaz...*

Les linguistes divergent quant à la nécessité de recourir à cette voie pour l'enrichissement lexical d'une langue. Ainsi, A. Goosse, cité par A. A. Berkai (2001 : 38), « ne trouve aucune séduction à ce procédé qui est le triomphe de l'arbitraire. » En revanche, A. Sauvageot et J. C. Boulanger « regrettent qu'on ne crée pas de mots ainsi. » (J. F. Sablayrolles, 2000 : 212).

En amazigh, ce procédé est peu exploité, notamment en synchronie. Le seul terme relevé par Achab (1996 : 318) et qui rentre dans cette catégorie est bien *warem* (vingt) obtenu par inversion de l'ordre phonématique du mot *maraw* (dix). Cette voie de production lexicale relève aussi, comme nous le verrons ci-dessous, du verlan.

I.1.2. La création onomatopéique

L'onomatopée comme source de création lexicale suscite de nombreuses nouvelles formations dans les différentes langues. Ce procédé consiste dans l'imitation ou la reproduction d'un bruit, son ou cri de la réalité extralinguistique avec, cependant et toujours, nécessité d'adaptation au système phonologique de la langue (L. Guilbert, 1975 : 65 ; J. F. Sablayrolles, 2000 : 212).

Pour Guilbert, cette correspondance entre la chose et l'onomatopée qui la désigne confère à ce mode de création lexicale un caractère moins arbitraire, et donc motivé, comparativement à la création ex-nihilo.

Par ailleurs, cette reproduction des sons n'est jamais exacte et qu'a « l'universalité des bruits des choses, relève F. de Saussure, cité par Guilbert, ne correspond pas l'universalité du même produit lexical en référence à la chose, mais une diversité d'onomatopées selon les systèmes linguistiques. » Cette réalité se vérifie dans les diverses onomatopées utilisées dans différentes langues comme reproduction du même son naturel : le coq fait *cocorico* en français, *kikiriki* en allemand et *cook-a dodel-doo* en anglais (J. F. Sablayrolles, 2000 : 212).

La création onomatopéique est assez rarement exploitée en synchronie, mais bien représentée en diachronie (A. A. Berkai, 2001 : 39) ; elle est cependant très fréquente dans la bande dessinée (L. Guilbert, 1975 : 62) et dans certains usages d'oral familial et populaire (J. F. Sablayrolles, 2000 : 212 ; B. Bouzidi, 2001 : 45).

Le vocabulaire onomatopéique est le secteur de la langue où la motivation est la plus perceptible, il est également représenté en amazigh, notamment dans le lexique général. En néologie, Achab (1996 : 319) relève son exclusion des procédés de création lexicale à cause du caractère technique et scientifique des termes créés, mais aussi « à cause d'une certaine exclusion de tout le langage expressif, consciemment ou inconsciemment écarté comme non valorisant pour un travail de modernisation du lexique. »

En langue amazighe, ce type de vocabulaire, perçu sémantiquement comme la reproduction d'un bruit de la réalité extra-linguistique, s'obtient par la réduplication d'une base bilitère, mais c'est surtout le morphème d'orientation s- « véritable affixe verbalisateur qui assure l'intégration de ses formations et enclenche le processus de dérivation. » (M. A. Haddadou, 1985 : 147).

- *ferfer* → *sferfer* (faire voler) → NAV : *asferfer* ;

- *qerqer* → *sqerqer* → NAV : *asqerqer* (le fait d'évacuer des humains ou des animaux d'un lieu quelconque).

Ce procédé couvre plus les champs lexico-sémantiques suivants :

a)- Dénomination des cris d'animaux :

- *čew* → *čewčew* (piailler) → *ačewčew* → *asčewčew* (piaillage ou piaillerie) ;

- *qa* → *qaq* (séquence de gloussement de la poule) → *sqaqi* (*sqaqqay*) → *asqaqi* (gloussement de poule).

b)- Dénomination de différents sons et manières de parler des humains :

- *gew* → V *sqewqew* (bégayer), NAV *asqewqew* (fait de bégayer), NC : *aqewquw* (bègue).

c)- Dénomination de bruit divers :

- *ter* → *terter* → *sterter* → *assterter* (bruit assourdissant de la machine par exemple).

I.1.3. Les réductions

Sous cette voie, nous distinguons trois modes de création lexicale dont deux, l'aphérèse et l'apocope, sont les plus familiers et productifs ; la troisième, la syncope, est un phénomène très rare.

Excepté quelques abréviations hypocoristiques de noms propres attestées en Kabyle :

Muħ < *Muhemmed* ou *Muħend*, *Masi* < *Macinisa*, on ne relève, nulle part, de termes notamment techniques, formés par cette voie en amazigh indique A. A. Berkai (2001 : 42).

I.1.3.1. L'aphérèse ou troncation antérieure

Elle consiste dans la réduction du signifiant d'une lexie par troncation d'une ou plusieurs syllabes à son initiale tout en maintenant le signifié inchangé.

Comparativement à l'apocope, ce procédé est très rare, mais semble avoir tendance à se développer dans un certain langage branché (J. F. Sabloyrolles, 2000 : 212).

La non-productivité de ce procédé s'explique, selon Toumier, cité par A. A. Berkai (2001 : 41), par la difficulté « d'identifier un mot par sa partie postérieure. »

En voici quelques exemples : *Bus* < *autobus* ; *pitaine* < *capitaine* ; *phone* < *téléphone*.

I.1.3.2. La syncope

Elle consiste dans la réduction du signifiant d'une lexie par suppression d'un élément central tout en gardant le signifié inchangé. Le procédé est très rarement exploité. Selon Berkai (2001 : 42), il est surtout combiné avec les autres types de réduction. Les exemples suivants sont tirés de la même source :

- *tahasina* = disciples de Taha Husayn : syncope de la syllabe *hu* ;

- *amatol* = *ammonium mitralé* + *trinitoliene* : apocope + syncope.

I.1.3.3. L'apocope

Ce mode de création lexicale consiste dans la réduction du signifiant d'une lexie par suppression à la fin sans changement du signifié.

Ce procédé très fréquent semble être « bien représenté en particulier dans les langues européennes. » (A. A. Berkaï, 2001 : 41)

- *cinéma* < *cinématographie* ; *psy* < *psychologie* ; *photo* < *photographie* ; *micro* < *micro-ordinateur*, etc.

I.1.3.4. Siglaison et acronymie

La siglaison consiste dans la création d'un nouveau terme par abréviation ou réduction de mots existants et constituant une lexie composée — appelée *développement* — à leurs lettres initiales.

De nos jours, les langues ont de plus en plus recours à ce procédé. Ceci peut s'expliquer, d'une part, par la prolifération et la complexité des désignations dues au développement économique, scientifique et institutionnel que connaît le monde et, d'autre part, par le besoin d'économie (formations courtes) auquel la siglaison satisfait bien. Cependant, économie ne signifie nécessairement pas clarté et transparence. En effet, les sigles qui, pour les initiés spécialistes, sont motivés, ont à l'égard des autres locuteurs une fonction cryptique (F. Gaudin et L. Guespin, 2000 : 293). **Ce qui diminue** de la transparence et de la motivation des nouvelles formations que « devait offrir l'utilisation des ressources néologiques internes. » (J. Maurais, 1987 : 35).

Du point de vue de leur phonétisme, les sigles présentent deux possibilités de réalisations. La première se prononce de façon alphabétique et donc lettre par lettre : *PTT*, *PC*, *RMI*, *CGT*, etc. Quant à la seconde, elle se réalise de façon syllabaire : *RADAR*, *OVNI*, *OTAN*, *UNESCO*, etc., et sont appelées dans ce cas *acronymes*.

Les sigles et les acronymes entrent souvent dans la formation, par dérivation, de nouvelles unités lexicales : *cégétiste*, sur *CGT*, *sidéen* sur *SIDA*, *onusien* sur *ONU*, etc., et finissent donc par être lexicalisés.

Ces deux procédés ne sont pas représentés en amazigh à cause de leur caractère très technique et dont le vocabulaire berbère présente des insuffisances énormes.

Par ailleurs, dans la perspective de la modernisation du lexique amazigh, Naït Zerrad (2004 : 72-73) préconise le recours à cette voie tout en recommandant d'employer la première consonne des mots, suivie éventuellement de la voyelle ou de la consonne : « le sigle pourra donc avoir la

forme de consonnes qui se suivent ou d'un mot, suivant l'imagination de son concepteur et son **objectif**. » L'auteur donne comme exemple les sigles suivants :

- *Agraw agraylan n Tesnilsit* (Congrès International de Linguistique) → GGS ou bien AGAGAS (agagas), AGRAGAS (agragas), AGERSEN (agersen) ;
- *Tidukla Imazighen n FrancFurt* (Association des Berbères de Francfort) → DMF, TIDIMAF (*Tidimaf*), TIDIF (*tidif*)...

I.1.4. Réduplication, redoublement.

La réduplication est la répétition d'une partie de la lexie, une syllabe généralement. Elle est en usage dans le langage familier et/ou populaire, surtout enfantin (J. F. Sablayrolles, 2000 : 213) : *papa, pipi, doudou, tata...*

Certains lexèmes créés par ce mode finissent par être lexicalisés et prennent par conséquent place dans le dictionnaire tel que : *doudou* (jeune fille adorée aux Antilles). D'autre peuvent entrer dans la formation de composés en s'agglutinant à un autre mot : *joujouthèque* (B. Bouzidi, 2001 : 48).

Selon toujours Bouzidi, ce procédé est souvent expression hypocoristique, elle peut être péjorative ou ironique. Pour Hagège (1983 : 52,57), cette caractéristique peut expliquer le fait qu'il n'est pas mis à profit dans la néologie savante ou technique.

En berbère, la création lexicale par redoublement de sons ou de syllabes fait partie de la dérivation expressive ; elle sera l'objet d'un **traitement spécial sous le titre I.4.1.2.2.**

I.1.5. Altération phonologique ou graphique

I.1.5.1. Mauvaise articulation, paronomase, approximation

Ce procédé consiste dans la déformation, volontaire ou non, par mauvaise articulation ou création par ironie ou par jeu (J. F. Sablayrolles, 2000 : 214).

Ce sont les journaux satiriques qui en font souvent recours et les déformations y sont assez systématiques : *spsychique, intercation*, etc.

I.1.5.2. Fausse coupe

De caractère ludique ou involontaire, la fausse coupe consiste dans la formation d'une lexie à partir de deux mots dont les frontières originelles ne sont pas respectées. Ce procédé est à l'origine de la formation de nombreux mot : *lendemain* en français par exemple, et s'observe aussi dans les emprunts à des langues étrangères : les mots arabes ont été assez

systématiquement importés dans les siècles passés avec leur article : *alcool, alcôve...* (J. F. Sablayrolles, 2000 : 214).

I.1.5.3. Verlan, inversion ou javanais.

Son principe de base consiste dans une formation systématique des lexies d'une langue par inversion, ajout ou modification de phonèmes (J. F. Sablayrolles, 2000 : 214) :

- *meuf* < *femme* ; *loucherbem* < *boucher* (le principe consiste à remplacer la consone initiale par un *-l-* et à la déplacer à la fin avec un suffixe).

Le mot *verlan* lui-même résulte de l'inversion de syllabes composant le vocable à *l'envers* et donne lieu par dérivation à *verlaniser* ; ce qui est un signe de son intégration dans le lexique général de la langue française. Nous pouvons également citer : *ripoux* < *pourri* ou l'expression *laisse béton* < *laisse tomber* (M.-L. Moreau, 1997 : 291).

I.1.6. La graphie

La néologie graphique consiste dans la modification de l'orthographe d'un mot qui n'entraîne pas nécessairement une modification dans son phonétisme, mais suggère plutôt d'autre sens (J. F. Sablayrolles, 2000 : 215).

Ce procédé, très proche du mot-valise, est particulièrement exploité dans les milieux journalistiques : *je père-sévère* ; *conseillé pédagogique* (un conseiller pédagogique officiel auquel sa stagiaire donnait des conseils) ; *concer-nés* < nous sommes tous *concert-nés* : expression utilisé par une association algérienne « EL-FADJR » dans sa campagne anti-tabagisme diffusée dans un spot publicitaire pour suggérer le fait que tout le monde peut naître et/ou devenir cancéreux.

I.2. L'emprunt

Comme procédé d'enrichissement lexical, l'emprunt consiste dans la création, non par les moyens autochtones — fonds lexical de la langue — d'une nouvelle forme correspondant à une nouvelle notion, mais dans sa recherche dans d'autres langues.

Ce procédé universel — il a existé dans toutes les langues et à toutes les époques — constitue « le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues. » (J. Dubois, 1994 : 177 ; J. F. Sablayrolles, 2000 : 232).

En notre temps, le développement des sciences et des techniques, des échanges commerciaux et culturels internationaux génère chaque jour des milliers de nouveaux concepts auxquels il faut

chercher les dénominations adéquates. Cette intense activité terminologique dont les pays technologiquement et économiquement puissants sont à l'origine, associée à la volonté d'autres pays de langues différentes de participer à la modernité, est la cause la plus fréquente du recours de ces derniers à l'emprunt pour l'enrichissement de leurs langues.

La proportion des emprunts dans une langue est alors la traduction logique des rapports de force socio-économiques et culturels entre les différentes communautés linguistiques en contacts. (M. - T. Cabré, 1998 : 161 ; M.-L. Moreau, 1997 : 137). On ne s'étonnera donc pas de constater, comme nous l'avons vu au chapitre premier de la première partie, que l'anglais, en vertu de la suprématie économique et technologique des USA, soit la langue internationale de laquelle on traduit et à laquelle les emprunts par les autres langues se font. Cependant, à cette volonté des différents pays de tirer profit des progrès vertigineux des sciences, s'oppose une autre volonté, celle de l'affirmation des identités nationales. En effet, le recours aux emprunts et leur intégration dans les langues emprunteuses est également fonction de l'idéologie investie dans la langue, conditionnant ainsi les attitudes des uns et des autres quand aux orientations à donner à l'activité néologique planifiée dans son chapitre emprunt.

L'attitude la plus souple est celle des sociétés fortement industrialisées dont la vitalité de leurs langues n'est pas à prouver. Ainsi, dans les pays de la famille linguistique indo-européenne « où l'on encourage des politiques d'adaptation terminologiques dans le cadre d'un processus de planification linguistique, on trouve des références concrètes dans les langues technologiquement dominantes (le français pour les langues romanes, l'allemand et surtout l'anglais pour les langues germaniques) qui possèdent une terminologie spontanée propre. » (M. T. Cabré, 1998 : 265). L'attitude inverse est celle des sociétés technologiquement dépendantes. Elle consiste à agir en la matière de manière, sinon plus coercitive, plus contrôlée.

Cette option s'explique par le fait que ces pays, tiraillés entre la nécessité de satisfaire à l'une et à l'autre des aspirations citées précédemment, voient dans l'emprunt, non un moyen d'enrichissement lexical, mais un signe de détérioration de leurs langues — mettant ainsi en péril la cohésion des structures sémiques et phonologiques de la langue — et une manifestation de l'aliénation linguistique (J. Maurais, 1987 : 33 ; C. Hagège, 1983 : 58).

Cabré (1998 : 266) préconise pour ces derniers pays d'adopter une attitude qui garde une position équidistante entre les deux solutions opposées (solution internationale et solution locale). Cette solution aurait le mérite d'éviter pour ces communautés à la fois l'isolationnisme linguistique et culturel par rapport à la communauté internationale ainsi que la substitution linguistique. Pour certaines familles linguistiques telles que les langues d'Asie (le hindi, le

tamoul, le thaï,...) qui recourent au sanskrit dans la néologie savante, Hagège (1983 : 38) déplore l'absence d'efforts communs tendant à unifier leurs terminologies scientifiques. Souscrivant à cette option, Cabré appelle également à ce que ces familles proposent **leurs propres** modèles de formation.

Par ailleurs, le conditionnement idéologique peut prendre une autre forme que nous résumons comme suit : les lexies empruntées à une langue étrangère ou à une variété linguistique sont affectées de jugements de valeur dépréciatifs ou mélioratifs selon le prestige ou le mépris que confère la communauté emprunteuse à celle — avec sa langue — qui est à l'origine des emprunts. Ainsi, selon Lefont, cité par Maurais (1987 : 34), l'implantation des lexèmes français, dans certains cas, réduit les lexèmes occitans originaux à des emplois « bas ». Tel est aussi le cas, selon M. Masson cité par Berkai (2001 : 51), des emprunts faits à l'arabe par l'hébreu qui ont subi une dévalorisation parce que l'arabe symbolise aux yeux et **hebréophones** « le contraire du prestige. »

Si de ce qui précède, il ressort que le recours aux emprunts et leur intégration dans la langue d'accueil est fonction des proximités et relations culturelles entre communautés en contact (F. Gaudin et L. Guespin, 2000 : 29), il ne faut cependant pas ignorer la contrainte des structures linguistique respectives dans cette détermination. Tel est le cas du chinois, de par sa « structure monosyllabique et l'existence de sens associé à chacune des monosyllabes » qui limite sévèrement l'emprunt. Tel est également le cas du finnois dont le système consonantique réduit l'empêche souvent d'accepter des emprunts. (C. Hagège, 1983 : 55).

Enfin, le refus de recourir aux emprunts pour l'enrichissement d'une langue peut signifier le rejet de l'opacité au profit de la transparence obtenue par la formation de lexèmes indigènes motivés, grâce aux procédés néologiques habituels : composition, dérivation, extension de sens (J. Maurais, 1987 : 35).

A l'instar de **tout peuple** en contact avec d'autres cultures, les berbères ont également eu recours aux emprunts à de grandes langues de culture et de civilisation pour dénommer dans leur langue les nouvelles nations dont le nombre ne cesse de s'accroître au fil du temps.

L'emprunt, dans son sens général, peut toucher tous les niveaux de la langue, mais le lexique, de par son caractère référentiel et dénommatif, est le secteur où la proportion se fait plus remarquable.

En effet, le vocabulaire berbère regorge aujourd'hui de centaines de mots empruntés à différentes époques à des langues véhiculaires, l'arabe notamment, implantées au Maghreb par le biais des occupations militaires successives.

En outre, l'arabe est la seule langue « non autochtone qui se soit solidement et définitivement implantée au Maghreb au point d'y menacer désormais l'existence même du berbère. » (S. Chaker, 1996 : 117). La religion musulmane, largement diffusée au Maghreb explique, en partie certes, l'influence de L'arabe qui dure depuis plus d'un millénaire (S. Chaker, 1996 : 216).

D'autres facteurs se sont accumulés avec le temps et ont fait que les emprunts arabes soient aujourd'hui plus nombreux que d'autres. Haddadou (1985 : 215) cite essentiellement pour le cas Kabyle, mais que nous pouvons, sans inconvénient, généraliser aux autres dialectes amazighs à l'exception du touareg, les facteurs suivants :

- le poids et le prestige de la langue arabe, véhicule de la religion et de l'enseignement traditionnel ;
- l'existence de puissants intermédiaires sur la place kabyle (zaouïas, marabouts...) ;
- les bouleversements introduits dans la société traditionnelle par la colonisation européenne ;
- et enfin, plus récemment, la politique d'arabisation et l'influence des médias.

Les emprunts sont particulièrement plus importants dans les domaines de la vie morale et intellectuelle (où le poids de la civilisation arabo-musulmane est déterminant) et les activités économiques (S. Chaker, 1996 : 218 ; M. A. Haddadou, 1985 : 214) :

- la religion et la morale : *Rebbi, l'jameε, leḥram, ettwab,...*
- les relations sociales : *lbiε, cra, l□ar*, etc ;
- les objets usuels : *essrir, snesla, lemṭella, ettaq* ;
- la ville et la société urbaine : *tamdint, ṭbib* ;
- les termes génériques : *lewḥuc, lεebd, tejra*.

Nous constatons que les emprunts arabes, contrairement à ceux du français, moins nombreux, récents et ne concernant pour l'essentiel que le vocabulaire technique, affectent des pans entiers du lexique berbère, y compris le vocabulaire de base. C'est pour ainsi dire combien le contact entre les deux langues est profond.

Sur le plan proprement linguistique, les premiers emprunts arabes, notamment ceux relatifs aux pratiques religieuses, ont été adaptés à la structure phonématique de la langue berbère : *ḡal* < *ḡali* « faire la prière » ; *tazallit* < *ḡallat* « la prière » ; *uzum* < *sawm* « faire le carême ».

Mais la pression de l'arabe est telle que des centaines de mots (noms et verbes) ont été intégrés dans les différents dialectes berbères sans aucun effort d'adaptation morphosémantique.

Les conséquences transparaissent notamment sur le plan phonologique où l'emprunt a donné lieu à une redistribution morphématique et a introduit même de nouveaux phonèmes, enrichissant de

la sorte l'inventaire des phonèmes berbères (S. Chaker, 1996 : 119 ; M. A. Haddadou, 1985 : 207) : *aɛrur* « dos », *aɛrab* « arabe », *Muḥamed* « Mohamed le Prophète »...

La morphologie du mot berbère ne fut pas épargnée. Des schèmes formateurs : l'article arabe *l-* (*lehri* « largeur », *lemhiba* « amour »), le pluriel de forme arabe *-at* (*saea* > *saeat...*) et l'absence de marques berbères du genre et de l'état : (*n lmesnuε* « de la statuette », *n lmal* « de bétail » alors que *n + axxam* > *n wexxam* « de la maison ») caractérisent un bon nombre d'unités lexicales (S Chaker, 1996 : 121). C'est pourquoi on impute aujourd'hui aux emprunts arabes la désagrégation des procédés de production du lexique intrinsèque à la langue amazighe (M. Tidjet, 1997 : 114 ; R. Kehlouche, 1996 : 5-6).

Chaker (1996 : 121) qualifie cette abondance des emprunts arabes en berbère d'énorme kyste allogène. Ce corps étranger n'est en outre plus « régi par le système indigène des oppositions centrales du nom (genre, nombre, état) et introduit une large zone d'irrégularité et de complexité morphologique. » ajoute l'auteur.

Sociolinguistiquement, et dans le cadre de l'aménagement du berbère, cette pression n'est pas passé inaperçue et a même suscité chez les aménageurs berbérisants des attitudes très négatives.

En effet, l'attitude puriste transparait dans tous les travaux néologiques entrepris ces dernières décennies par des militants et des associations de promotion de la langue amazighe où la chasse à l'emprunt, notamment arabe, fut parfois systématique (R. Kehlouche, 1996 : 01).

Achab (1996 : 336) avait déjà signalé ce fait dans son évaluation de la néologie lexicale berbère produite dans la période 1945-1995. Des termes d'origine française ou arabe, parfaitement intégrés et connaissant même une certaine productivité :

- *tamacint* « train, machine », *tamacint n tarda* « machine à laver », *tamacint n tira* « machine à écrire » ;

- *kKteb* « écrire », *taktabt* « cahier, livre » ;

- *xdem* « travailler, faire », *axeddim* « travail », *axeddam* « travailleur », ne sont pas repris par les différentes nomenclatures de néologismes.

Ce sont, cependant, les emprunts internes, faits à différents dialectes berbères, notamment le touareg, qui bénéficient des faveurs des néologues berbères, ajoute Achab. Nous pouvons citer comme exemple les unités suivantes :

- *tilelli* « liberté » du Touareg *ellelu* ;

- *adlis* « livre » du parler du Gourara ;

- *amazigh* « berbère » de l'amazigh marocain.

Cette tendance à préférer les emprunts internes au détriment des emprunts externes s'explique par des considérations d'ordre internes. Pour Achab (1996 : 338), les emprunts internes sont « considérés comme une sorte de patrimoine commun à récupérer, une entreprise de rapatriement lexicale en quelques sortes. »

La facilité d'adaptation morphophonologique et la motivation (surtout lorsque la racine du terme emprunté existe déjà sous d'autres formes dans le parler d'accueil) concourent également à l'acceptabilité et, par conséquent, à la diffusion de ces emprunts, ajoute Achab.

Enfin, rappelant que l'emprunt est l'un des procédés universels, (à côté des formations autochtones obtenues par dérivation, composition ou extension sémantique) d'enrichissement lexical. C'est pourquoi, Kehlouche (1996 : 07) recommande, dans le cadre de l'aménagement du berbère, d'intervenir également sur l'emprunt. Une action, dit-il, qui devait tendre à restaurer les structures dérivationnelles « afin de rendre au berbère la motivation relative de son vocabulaire et subséquentement la performance de sa créativité lexicale. »

I.2.1. L'intégration des emprunts

Les contraintes structurales et idéologiques dont nous avons parlées précédemment n'empêchent toutefois pas les flux d'emprunts entre langues et leur intégration est souvent assortie d'un ensemble de modifications si bien que le stade ultime est l'effacement de leurs origines, c'est-à-dire leur adoption par la langue d'accueil. En effet, l'opération d'installation des emprunts dans une langue doit être jugée, selon Guilbert (1975 : 97), du point de vue des processus linguistiques, car plus objectifs, qui conduisent à cette intégration plutôt que décidée sur le seul critère de la mention dans les dictionnaires de langues.

Ainsi, les critères de lexicalisation des emprunts sont de deux types : morphologique et sémantique ; le critère phonologique et graphique a cessé d'être décisif, car il est aujourd'hui fonction de la familiarité ou non de la communauté dont la langue est emprunteuse à la langue prêteuse. Gaudin et Guespin (2000 : 300) et Guilbert (1975 : 96) notent à ce propos qu'une grande familiarité des Français à la langue anglaise réduit les chances d'une adaptation phonético-phonologique d'un certain nombre d'emprunts comme celle qui a abouti jadis à donner *redingote* sur *riding-coat* ; *paquebot* sur *pack-boat* et *bouledogue* sur *bull-dog*.

I.2.1.1. Le critère morphologique

Ce critère semble le plus pertinent pour décider de l'installation dans le lexique d'une langue donnée d'un terme étranger. L'insertion est manifeste dès que l'emprunt entre comme base dans la formation d'autres mots de la langue d'accueil comme les dérivés et les composés.

Lack-out > *lackouter*; *sprint* > *sprinter*; *stress* > *stresser*; *starlet* > *starlette*.

I.2.1.2. Le critère sémantique

Le changement sémantique que peut subir un emprunt, une fois dans la langue d'accueil, atteste également de son intégration.

En effet, l'insertion de l'emprunt dans la langue d'arrivée se manifeste par une sorte de spécialisation consistant en une restriction sémantique par rapport au sens d'origine. Ainsi, le mot une fois installé peut ensuite connaître une extension ou un élargissement de son emploi à plusieurs domaines d'activités : *Challenger*, a quitté le domaine du sport pour être employé en politique « homme politique qui en défie un autre au cours d'une campagne électorale » et dans le domaine économique « entreprise qui en défie une autre plus importante ».

I.2.2. Le classement des emprunts

Selon Sablayrolles (2000 : 232), le classement des emprunts se fait selon deux paramètres suivant le code d'origine de l'emprunt et sa structure formelle.

I.2.2.1. L'emprunt interne

L'emprunt interne est fait « à des langues non conçues comme étrangères par les emprunteurs. » La langue prêteuse, peut être, selon Hagège (1983 : 53) :

- un état ancien de la langue emprunteuse. Tel est le cas des emprunts savants faits par les langues romanes au latin, du hindi au sanskrite, etc. ;

- la langue prêteuse est génétiquement apparentée à la langue d'accueil, elle peut être soit un dialecte (régionalisme), soit un sociolecte ;

- la langue prêteuse est le véhicule prestigieux d'une grande religion, d'une grande philosophie ou d'un grand Empire. Cette langue, même si elle n'a pas de lien génétique avec la langue emprunteuse, constitue une source naturelle. Sablayrolles (2000 : 234) note que les lexies de cette langue prêteuse se répandent dans un nombre important de langues dans le monde entier : *amen*, *SOS*...

I.2.2.2. L'emprunt externe

Il s'agit d'emprunts à des langues qui, à des degrés forts variables, sont **étrangères** à la langue d'accueil. Nous distinguons trois types d'emprunts externes représentant en réalité les trois phases de leur intégration dans la langue emprunteuse.

I.2.2.2.1. Le xénisme

Il s'agit d'un emprunt à une langue étrangère qui n'a pas subi de changement pouvant l'adapter à la langue d'accueil. Il est toujours ressenti comme étranger tant il fait référence à des réalités étrangères qui n'ont pas encore de correspondance dans la langue emprunteuse : le xénisme produit un effet exotique. Sa reconnaissance se repère souvent par des marques métalinguistiques de citation : « et le mieux est de s'installer devant l'une des grandes portes pour voir sortir les *préixéiras*, les marchandes de poisson. » (L. Guilbert, 1975 : 92).

En voici d'autres exemples : *Big-bang*, *cash-flow*, *irakgate*.

I.2.2.2.2. Le périgrinisme

Il correspond à la phase d'installation du mot emprunté, mais il n'est pas encore totalement intégré. La réalité à laquelle il renvoie est toutefois devenue familière à la communauté emprunteuse (F. Gaudin et L. Guespin, 2000 : 296 ; L. Guilbert, 1975 : 93).

Imam : la notion d'« imam » n'est pas totalement intégrée au lexique général du français et son usage est très rare ou réservé à une communauté restreinte.

I.2.2.2.3. L'emprunt intégré

Ce dernier type d'emprunts correspond selon Déroy, cité par Guilbert (1975 : 92), à la phase ultérieure, celle de l'adoption véritable par la généralisation et l'intégration dans la langue d'accueil au point où son caractère étranger n'est plus perçu :

- *ridingote* < *riding-coat*; *paquebot* < *packet-boat*; *fioul* < *fuel*.

I.3. Le calque sémantique et le calque formel

Le calque sémantique consiste dans l'emprunt d'un sens **nouveau affecté à un** signifiant préexistant et ce, sous l'influence souvent inaperçue d'une langue étrangère. Ainsi, sous l'influence de l'anglais, l'acception « comprendre » du terme *réaliser* et celle de « manière d'aborder un sujet de connaissance quant au point de vue et la méthode utilisée » du mot *approche*, relèvent de ce phénomène.

L'emprunt sémantique est difficile à détecter d'autant plus que l'apparence extérieure demeure la même dans les deux langues — français et anglais par exemple — pour les exemples cités ci-dessus (J. Mourais, 1987 : 34).

Dans ce cas, la nouveauté concerne la seule face du *signifié*. Il relève, par conséquent, de la néologie sémantique que nous traitons ci-dessous.

Quant au calque formel, Il s'agit d'une traduction littérale de lexies ou d'expressions étrangères. La nouveauté concerne la structure formelle de l'emprunt, mais dont les éléments constitutifs sont préexistants (F. Gaudin et L. Guespin, 2000 : 298).

Ainsi, *gratte-ciel* ; *haut-parleur* (J. F. Sabllayrolles, 2000 : 254), *quartier-maître* (F. Gaudin et L. Guespin, 2000 : 298) relèvent du calque **formel et sont obtenus** respectivement **par** traduction littérale des mots anglais : *sky-scraeper*, *loudspeaker* et *leading seaman*.

I.4. La création morphologique

On range sous cette classe les deux principaux modes de formation lexicale, à savoir la composition et la dérivation. Elle consiste dans la combinaison de morphèmes et de lexèmes provenant du stock lexical de la langue considérée pour former de nouvelles unités lexicales. Dérivation et composition sont deux procédés universels d'enrichissement lexical, mais dont les frontières sont floues. Alors que la composition se définit comme « une formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue » La dérivation consiste dans « l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique » (J. Dubois et All, 1994 : 106,136).

La distinction entre ces deux **procédés s'appuie ici** sur le critère d'autonomie des formants mis en évidence dans toutes les définitions rencontrées. Celui-ci échappe pourtant dans bien de cas où des unités lexicales incluses dans l'une ou l'autre catégorie — dérivation ou composition — ne sont pas couvertes par les définitions ci-dessus. En effet, les composants suivants : *mal-*, *après-*, *sous-* et *entre-*, *rentrant* dans la formation des mots : *malheureux*, *après-midi*, *sous-alimenté* et *entrevoir*, sont considérées tantôt comme des affixes tantôt comme des lexèmes, car ils sont susceptibles d'emploi indépendant dans la langue.

D'autre cas viennent encore relativiser l'autonomie caractérisant les éléments formants certains composés. Ainsi, dans *urbanologie* : *urbano* + *logue*, *chronologie* : *chrono-* + *-logie*, *anthropologie* : *anthropo-* + *-logie* et *macrocéphale* : *macro-* + *-céphale*, aucun de ces éléments

ne se rencontre seul dans la langue. Cette situation est caractéristique des unités dont un, au moins, de ces composants est d'origine grecque ou latine.

Martinet (1985 : 38) parle dans ce cas de **confixation** et les éléments formant le *synthème* (l'unité obtenue) sont désignés comme des **confixes**. Le synthème ainsi formé, quant à lui, est dit par analogie au termes *dérivé* et *composé*, un **confixé**. Gaudin et Guespin (2000 : 257) concluent au fait que « les notions de dérivés et de composés constituent donc des catégories permettant de décrire les principales règles de construction de mots (...), construits pour les besoins de la description : des faits marginaux, mais non négligeables rentrent difficilement dans leur cadre. » Par ailleurs, le souci d'une définition claire et univoque pour chacun des deux modes de formation lexicale, a amené J. Gardes-Tamine (2005 : 80) a formulé une proposition devant faire le départ entre ces deux procédés : « on définit celle-ci (la composition) comme la juxtaposition de deux éléments qui peuvent servir de base à des dérivés. » Ainsi, à coté de *chou-fleur*, le mot *anthropologie*, formé sur des bases grecques est considéré comme un composé puisque on peut avoir par dérivation *anthropien* et *logistique*.

Enfin, dérivés et composés ont en commun le fait de se comporter dans le discours comme des unités lexicales simples susceptibles d'apparaître dans les mêmes contextes. Pour les types de composés et de dérivés ainsi que les exemples qui leur correspondraient, nous ne tiendrons compte dans leur présentation en langue amazighe que du cadre général définissant la dérivation et la composition (basé sur le critère d'autonomie des composants) indiqué ci-dessus.

La dérivation et la composition sont les deux procédés fondamentaux de la synthématique berbère. La composition combine deux lexèmes et/ou plus, quant à la dérivation, elle joint un morphème (un affixe) à une racine ou base lexicale. Cette dernière procédure constitue en berbère un système essentiel dans l'économie générale de la langue. Elle est « le pivot, non seulement du lexique, mais aussi de la syntaxe de l'énoncé verbal. » (S. Chaker, 1984 : 179).

La composition, quant à elle, est un phénomène sporadique, très marginal et donc peu productif ; il ne concerne que la formation du lexique. Cependant, elle se trouve largement attestée aussi bien en Kabyle que dans tous le domaine berbère (S. Chaker, 1984 : 179, 182 ; M. A. Haddadou, 1985 : 125).

I.4.1. La dérivation

Hagège (1983 : 63) considère ce procédé comme le plus commode, à la fois du point de vue de la fabrication de termes et quand à leur degré de motivation, donc d'aptitude à faciliter

l'effort de mémoire. Dans cette catégorie, nous distinguons la dérivation affixale (suffixation, préfixation et formation parasynthétique ou complexe) et la dérivation régressive

Le premier mode consiste en l'ajout d'un affixe (morphème grammatical non libre) à gauche (la préfixation) ou à droite (la suffixation) à une base appelée **affixe** :

Faire → *refaire*; *légitime* → *illégitime* ; *Opérer* → *opération* ; *chant* → *chanter* → *chanteur*.

Les formations parasynthétiques ou complexes combinent simultanément les deux modes précédents : préfixation et suffixation.

- *désherber* est formé sur le schéma : préfixe (*dés-*) + base (*herbe*) + suffixe (*-er*).

La dérivation régressive ou inverse, quant à elle, consiste non en un ajout d'éléments, mais dans la suppression d'un suffixe indiquant l'appartenance à une catégorie grammaticale pour l'obtention d'une nouvelle lexie relevant d'une autre catégorie grammaticale (J. F. Sablayrolles, 2000 : 219 ; J. Gardes-Tamine, 2005 : 75) : *galop* ← *Galoper*.

En synchronie, ce procédé s'apparente à une dérivation verbale à base nominale.

En langue amazighe, nous distinguons les types de dérivation suivants :

I.4.1.1. La dérivation grammaticale

Elle combine des bases lexicales et des morphèmes dérivationnels. Ceux-ci constituent un paradigme très restreint, stable et d'une productivité très élevée et concernent essentiellement la voix ou la diathèse. Leur rôle est de déterminer l'orientation du prédicat verbal par rapport aux participants. Ce sont de ce fait plutôt « des modalités d'orientation du procès verbal que des marques du verbe lui-même. » note Chaker (1984 : 124)¹.

I.4.1.1.1. La dérivation verbale

a)- La dérivation verbale sur une base verbale

Les dérivés sont ici obtenus par préfixation d'un affixe à une base verbale. Cette voie de formation lexicale permet l'expression de valeurs sémantiques très diverses, en fonction du préfixe ajouté. On y distingue :

- Le factitif (actif-transitivant) (s-)

- *ddrem* « être détruit, effondré » + s → *seddrem* « effondrer, détruire » ;

- *irid* « être lavé » + s → *sired* « laver »

¹ Voir aussi Chaker, S. (1995), « Diathèse (voix) », in *Encyclopédie berbère*, XV. pp. 2297-2301.

- le passif (intransitivant) (*ttw- / mm-/n-*)

- *ttw-* + *ddem* « prendre » → *ttwaddem* « être pris » ;

- *m-* + *ečč* « manger » → *mmečč* « il est mangé » ;

- *n-* + *εreq* « s'égarer » → *neεraq* « être égaré ».

- Le réciproque (*my/mm*)

- *mm* + *εawen* « aider » → *mmεawen* « s'entraider ».

Si en théorie, ces morphèmes peuvent se combiner avec n'importe quelle racine verbale, la réalité de la langue montre qu'il n'en est pas le cas. Des contraintes diverses empêchent, en effet, la réalisation de certains dérivés. Celles-ci sont, selon Haddadou (1985 : 92) d'ordre :

- phonologique : suite de deux affriquées au labiales ;

- Sémantique :

- absence de forme passive pour certains verbes (*ddu* « marcher ») ;

- absence de forme passive pour certains verbes essentiellement passifs (*bluley* : « être souiller ») ;

- absence de forme réciproque pour certains verbes excluant l'idée de réciprocité (*becc* « uriner ») ;

- absence de forme réciproque pour certains verbes excluant un agent connu (*mmet* « mourir »).

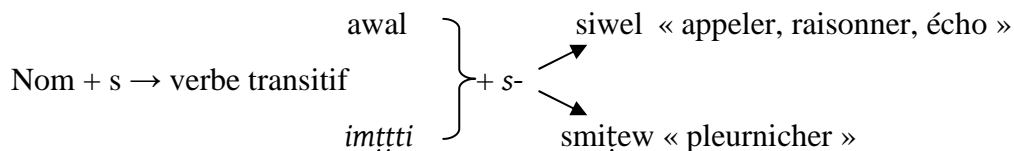
Rappelons toutefois que ces morphèmes peuvent se combiner et donner lieu à des dérivés complexes : *Ttw-* + *n-* → *ttwanefk* « être donné » ; *Ttw-* + *s-* → *ttwasexdem* « être usité » ;

- *m-* + *s-* → *msefhamen* « ils se sont entendus » ;

- *s-* + *m-* → *sembib* « empiler ».

b)- La dérivation verbale sur une base nominale

Les dérivés ainsi formés sont obtenus par l'association du morphème verbalisateur *s-* et une unité non-verbale, nom ou élément expressif.



Élément expressif + *s-* → verbe transitif :

- *hewhew* + *s-* → *shewhew*, « aboiement de chien » ;

- *tebteb* + *s-* → *štebteb* « taper à la porte » par exemple.

Cette forme de dérivation est surtout représentée dans certains champs sémantiques (S. Chaker, 1984 : 181) :

- des défauts physiques ou moraux ;
- des attitudes physiques ou mentales ;
- des fonctions et des sons du corps ;
- des verbes de bruits et des productions vocales.

I.4.1.1.2. La dérivation nominale

On y distingue :

a)- La dérivation nominale sur base verbale

Elle permet d'obtenir des nominaux en combinant des schèmes différents à des racines verbales.

- Le nom d'action verbal (NAV) et le nom déverbatif concret (NC)

Ces nominaux sont généralement obtenus avec l'association à la racine verbale de schèmes vocaliques divers : a-, a-a-, a-u, etc. (A. A. Berkai., 2001 : 55).

Pour une bonne partie des verbes, le NAV et le N.C sont formellement identiques et aucune distinction marquée entre les deux dérivés n'est perceptible (M. Tidjet, 1997 : 81) :

- *ečč* « manger » → NAV : *učči* « action de manger » et NC : « nourriture » ;
- *aru* « écrire » → NAV : *tira* « action d'écrire » et NC : « écriture ».

Selon Haddadou (1985 : 98), la distinction entre le NAV et le NC peut se résumer en ce que le NAV renvoie à l'action dans sa généralité, alors que le NC se décrit dans sa manifestation concrète. La différence n'est souvent que sémantique ; les dérivés prennent telle ou telle valeur selon le contexte. Ainsi :

- *freg* « clôturer » → NAV : *afrag* « clôture » ; NC : *afrag* « action de clôturer » ;
- *ewwet* « frapper » → NAV : *tiyiti* « coup » ; NC : *tiyiti* « le coup ou la frappe ».

Toutefois, des distinctions morphologiques ont lieu. Elles se manifestent comme suit :

- alternance vocalique :

- *cercer* « couler (pour l'eau) » → NAV : *acercer* ; NC : *acercur* « source, robinet » ;
- *bri* « concasser » → NAV : *abray* ; NC : *abruy* « grains ».

- alternance du genre

- *dari* « s'abriter » → NAV : *adari* « fait de s'abriter » ; NC : *tadarit* « abri » ;
- *rzef* « visiter » → NAV : *arzaf* « fait, action de visiter » ; NC : *tarzef* « visite », cadeau apporté de retour de la visite ».

- alternance du nombre : NAV = singulier, NC= pluriel :

- *becc* « uriner » → NAV: *abeccecc* « action d'uriner » ; NC: *ibeccicen* « urines » ;

- *susef* « cracher » → NAV : *asusef* « action de cracher » ; NC : *isusfan* « crachats ».

- alternance consonantique

- *ekres* « nouer » → NAV : *akras* « fait de nouer » ; NC : *tiyersi* « nœud » ;

- *ađen* → NAV : *ađan* « fait de tomber malade » ; NC : *Ađan* « maladie ».

- Le nom d'agent

Il s'agit de nom verbal d'animé (humain ou animal). Il peut être nom d'agent (actif et formé sur un verbe d'action) ou de patient (passif et formé sur un verbe d'état) subissant l'action ou en est bénéficiaire. (K. Naït zerrad, 2001 : 102).

Le nom d'agent s'obtient par l'adjonction des schèmes suivants : *am-a-* / *im-i-* / *an-a-* / *in-i-* / *ama-u-* ou par redoublement de la consonne centrale :

- *inig* « émigrer » → *iminig* « un émigré » ;

- *rwel* « s'enfuir » → *amerwal* « fugitif » ;

- *rzef* « visiter » → *anerzaf* « visiteur » ;

- *efk* « donner » → *tinefkit* « fille promise » ;

- *ađen* « être malade » → *amađun* ou *amuđin* « le malade » ;

- *fru* « intercéder » → *aferray* « arbitre » ;

- *zdem* « ramasser le bois » → *azeddam* « bûcheron ».

En néologie **amazighe moderne**, le nom d'agent s'obtient également sur une base nominale avec le même préfixe *m-*. Cette combinaison que nous pouvons qualifier de nouvelle est surtout discernable dans les travaux de Berkai (2001, 2007) relatifs à la terminologie linguistique : *amusniles* « linguiste » = *a* « nominalisateur » + *m-* « agent » + *tasnilest* « linguistique » ; *amseknawal* « lexicographe » = *a* « nominalisateur » + *m-* « agent » + *taseknawalt* « lexicographie », etc.

- Le nom d'instrument

Le nom d'instrument ou l'agent instrumental traduit la force ou l'objet inanimé qui intervient dans l'action ou l'état décrit par le verbe (M. A. Haddadou, 1985 : 104).

Certains noms d'instrument sont formés par la préfixation au verbe du morphème *s-* apparenté à la proposition *s-* « avec, au moyen de » ou au préfixe *s-* du factitif.

- *rgel* → *asergel* (t-t) « bouchon » ; *agem* → *asagem* « cruche » ;

- *qqes* → *isiqes* « aiguillon, dard ».

D'autres ont la même forme que les noms d'agents obtenus par l'adjonction du morphème (préfixe) *am-*.

- *ddez* « piler » → *amaddaz* « pilon » ;
- *nqer* « perforer » → *amenqar* « poinçon ».

- L'adjectif

L'adjectif est, contrairement aux substantifs dont la liaison à un lexème verbal vivant est plus aléatoire, presque toujours dérivé d'un radical verbal attesté. De plus, certains verbes (verbes d'état) ont très régulièrement un adjectif qui leur correspond (S. Chaker, 1984 : 201) :

- *iwriy* « être jaune » → *awray* « jaune » ;
- *aḡay* « être lourd » → *azzayan* « lourd ».

Les principaux modèles¹ de formation des adjectifs sont :

- flexion interne : *ifsus* « être léger » → *afessas* ou sur les modèles **uc₁c₂ic₃**, **uc₁c₁ic₂** :
 - *ḥrec* « être intelligent » → *uḥric* « l'intelligent » ;
 - *ffer* « se cacher » → *uffir* « le caché ».
- suffixation de *-an* : *awfay* « être gros » → *awfayan* « gros » ;
 - *iyzif* « être long » → *ayezfan* « long ».
- sur le schème du prétérit des verbes de qualité
 - *izwiy* « être rouge » → *azeggay* « rouge » ;
 - *ismid* « être froid » → *asemmaḍ* « froid ».
- préfixion de- *am-/an-/in-* sur le modèle du nom d'agent ou de patient :
 - *llaz* « avoir faim » → *amellazu* « affamé » ;
 - *aḡay* « être lourd » → *amazḡay* « lourd » ;
 - *ezg* « être stable, permanent » → *imezgi* « permanent ».

On note toutefois l'existence de certains schèmes rares tel que *im-i*, mais qui forment des doublets avec d'autres formations (S. Chaker, 1984 : 207 ; K. Naït Zerrad, 2001 : 105) :

- *lbrik* « être noire » → *imibrik* « noirâtre » ou *aberkan* « noire » ;
- *Izwiy* « être rouge » → *imizwiy* « rougeâtre » ou *azeggay* « rouge ».

b- La dérivation nominale sur base nominale

Il existe en berbère, notamment en kabyle, des formations nominales obtenues par combinaison d'un **radical nominal** à un morphème formateur :

¹- Nous pouvons également nous rapporter à Chaker (1984 : 206-208) et (1985 : 129-136).

- Le paradigme **nom** → **nom** (avec le morphème *ams-*)

- *ams* + *adrar* → *amsedrar* « montagnard » ;
- *ams* + *abrid* → *amsebrid* « voyageur » ;
- *ams* + *lbaṭel* → *amesbaṭli* « personne injuste » ;
- *ams* + *ajernan* → *amesjarnan* « journaliste ».

On note aussi un exemple de dérivation nominale sur le modèle des noms d'agent déverbatifs : **am-** + nom : *azayar* « plaine » + *am* → *amzayar* « habitant des plaines ».

Ce modèle de formation est assez rare en langue commune, mais relativement exploité ces dernières années dans les différents travaux néologiques, notamment dans l'*Amawal*:

- *amawal* « vocabulaire » < a (nominalisateur) + *m-* (formant) + *awal* « mot » ;
- *amesfara* « progressiste » < a (nominalisateur) + *m-* (formant) + *afara* « progrès » ;
- *amsekrar* « chimiste » < a (nominalisateur) + *m-* (formant) + *akarur* « sorcellerie ».

Enfin, nous reproduisons ici la remarque, fort utile, de Berkai (2001 : 59) qui indique que contrairement à la formation traditionnelle des adjectifs et des noms en langue berbère qui s'effectue essentiellement sur des bases verbales, la terminologie moderne procède sur des bases nominales. Ainsi :

- *udem* « personne grammaticale » + *an* → adj : *udmawan* « personnel » ;
- *imir* « moment » + *-an* → adj : *amiran* « actuel, contemporain ».

Ce procédé nouveau atteste une autre fois de la dynamique néologique amazighe dont l'une de ses caractéristiques est le transfert des procédés de création lexicale sur des bases verbales à des classes nominales, mettant ainsi en exergue les virtualités lexicales de la langue.

Pour la formation des noms ethniques, le berbère exploite deux types de paradigmes ; l'un est endogène (berbère) et l'autre serait allogène, c'est-à-dire emprunté à l'arabe.

- Le schème berbère

Pour les noms ethniques étrangers :

- *Lalman* « Allemagne » → *alman/* (t-t) « citoyen (ne) ou langue allemand (e) » ;
- *Ṭelyan* « Italie » → *aṭelyan* (t-t) « citoyen (e) ou langue italienne ».

Pour les noms ethniques kabyles :

- *At weylis* → *Aweylis* « habitant des At Weylis » ;
- *At Yenni* → *Ayenniw* « habitant des At Yenni » ;
- *Akbu* → *Awaqbut* « habitant de la région d'Akbou ».

- Le schème arabe¹

- *Merruk* « Maroc » → *amerruki* (t-t) « citoyen (ne) ou langue marocaine » ;
- *Skikda* « Skikda » → *askikdi* (t-t) « habitant de Skikda ».

- Le paradigme **nom** → **adjectif** (préfixé)

L'adjectif s'obtient également par la préfixation du morphème *bu-* (pour le masculin) et *mm-* (pour le féminin) à un nom. Les schèmes expriment en général la possession. D'autres valeurs sémantiques sont également obtenues par cette voie. On peut les résumer à la suite de Haddadou (1985 : 125) comme suit :

- la possession : *azger* « bœuf » → *buyezgaren* « propriétaire (éleveur) de bœufs » ;
- le métier : *ayrum* « pain » → *buweyrum* « boulanger » ;
 - *timesleht* « balai » → *butemselhḥin* « fabricant ou vendeur de balais » ;
- l'infirmité avec une valeur péjorative ou méliorative :
 - *aqemmuc* « bouche » → *buqemmuc* « celui à la grande bouche » ;
 - *leeyun* « cils » → *mmleeyun* « celle aux beaux cils, beaux yeux ».

Ce préfixe, ajoute Haddadou, rentre également dans la formation de vocabulaires spécialisés :

- *tabuzeggayt* « rougeole » < *bu* + *azeggay* « rouge » ;
- *burekku* « variété de pomme précoce » < *bu* + *rekku* « action ou état de pourrir ».

Enfin, le préfixe *war/tar* « sans » entre également dans la formation des adjectifs :

- *warisem* « nom de mois du calendrier agraire et nom de l'annulaire » en kabyle ;
- *warsseəd* « personne infortunée, **malchanceuse** ».

Ce modèle est aussi attesté en mozabite (K. Naït Zerrad, 2001 : 43) :

- *wartiṭ* « borgne » < *war* « sans » + *tiṭ* « œil » ;
- *wariyil* « personne faible physiquement » < *war* « sans » + *iyil* « bras, force ».

En néologie berbère, le préfixe *war* est toujours rendu par son allomorphe réduit *ar-* pour exprimer l'opposition ou le contraire entre deux termes : *amental* « motivé » vs *armental* « non-motivé » ; *usrid* « direct » vs *arusrid* « indirect », etc.

¹- A la suite de L. GALAND (1973 et 1979), Kehlouche (1996 : 03) signale l'attestation du schème adjectivisateur (a-i) en berbère : *afus* « main » → *afusi* « main de droite » en tachelhit, *anfus* au Djbel Neffoussa et *ayfus* en kabyle et en touareg. Le schème adjectivisateur *a-i* remonte selon toute vraisemblance au chamito-sémitique commun et ne saurait être considéré comme étant d'origine arabe. Ce schème n'est venu que pour revivifier des éléments de souche berbère tombés en désuétude, conclut l'auteur.

I.4.1.2. La dérivation expressive

En plus des onomatopées que nous avons traitées ci-dessus, les procédés expressifs de formation lexicale en berbère sont : la mise en relief par thématization ou focalisation, la substitution de phonèmes à d'autres, la dérivation expressive par affixation et le redoublement ou la reduplication. Dans ce qui suit, il est essentiellement question des deux derniers procédés expressifs.

I.4.1.2.1. La dérivation expressive par affixation

Elle est beaucoup moins systématique que le premier type de dérivation (dérivation grammaticale). Elle entre essentiellement dans la formation d'un lexique secondaire et exprime des valeurs sémantiques variées : diminutive, augmentative, onomatopée, affective (S. Chaker, 1995 : 2278).

Pour Haddadou (1985 : 148-149), *l'expressivité*, comme l'impressivité, s'étend à de larges secteurs du lexique et touche de ce fait aussi bien les substantifs que les verbes.

En plus du redoublement que nous traitons ci-dessous, la dérivation expressive par affixation de morphèmes dits expressifs constitue l'une des procédures principales de la formation du vocabulaire *expressif en berbère*.

Ces morphèmes peuvent *apparaître dans* les trois positions : à l'initiale (comme préfixe), au milieu (comme infixe) et à la fin du dérivé (comme suffixe), mais la préfixation semble avoir été la plus productive ; les autres modes d'affixation sont plutôt restreints et probablement les plus difficiles à reconnaître (Naït-Zerrad (2002 : 352, 370).

Les plus récurrents de ces morphèmes sont : *x, d, t, h, br, kr, c/č...*

- Le morphème *c/č*

Il peut prendre plusieurs valeurs.

a) valeur hypocoristique (diminutive)

- *ccrured* « marcher harmonieusement à petit pas » ;
- *didac* pour *ddu* « marcher pour le petit enfant » ;
- *æeqqac* « grain de collier ou de chapelier » < *æeqqa* « grain ».

b) l'imperfection du procès

- *ccenqer* « être tout déchiqueté » < *roche* » < *nqer* « perforer » (M. A. Haddadou, 1995 : 156) ;
- *ccenqer* « piquer à un piège pour oiseau ou à l'hameçon » (Tidjet, 1997 : 102).

c) l'expression de l'intensité

- *ckunteḍ* « se cramponner avec obstination » < *nted* « se coller » ;
- *ccuff* « enfler » < *uf* « enfler ».

- Le morphème *h*

Souvent, il s'ajoute à d'autres éléments expressifs (morphèmes ou redoublement), ce qui ne rend pas aisée la détermination de la base de dérivation (M. A. Haddadou, 1985 : 215). Les valeurs exprimées par ce morphème sont :

- le mouvement
 - *amḥiḥed* « se trainer, bouger ».
- le glissement
 - *aḥnucceg / aḥnucceḍ* « glisser, se glisser ».
- la péjoration
 - *Belweḥ* « être de forme aplatie, mal proportionné ».

- Le morphème *kr*

Souvent, il exprime une valeur péjorative :

- *kkerfeḥ* « être tout froissé, tout écrasé » < *ffeḥ* « mâcher ».

Le morphème *x*

- *afux* « main » (vulgaire) < *afus* « main ». Signalons ici que le procédé consiste en la substitution du son [x] à celui de [s] et non pas d'une affixation.

Et bien d'autres morphèmes expressifs à valeur péjorative qui sont moins récurrents :

- *l* : *sluffez* « mâcher goulument avec négligence » < *ffeḥ* « mâcher » ;
 - *llemzi/ilemzi* « faire l'homme, faire l'important/jeune homme » < *imzi(y)* « être jeune ».
- *t* : *afettus* « petite main pelotée d'enfant » < *afus* « main ».
- *b-/abr/abl* :
 - *abelmyar* « vieillard très âgé » < *amyar* « vieillard » ;
 - *abergetṭit* « oiseau encore sous plumes » < *agṭit* « oiseau » ;
 - *abalma* « marais malsain » < *alma* « marrai, prairie naturelle ».
- *ε* : *aεekkur* « nœud, bosse » < *takurt* « boule, pelote » ;
 - *aεebuḍ* « ventre » < *abuḍ* « ventre (parlers marocain).

Et pour plus de détails sur ce mode de formation lexical, nous pouvons nous rapporter à Haddadou (1985 : 145-180) et Naït-Zerrad (2002 : 349-372) notamment pour ce qui est de l'attestation de ces morphèmes (et bien d'autres) dans les différents parlers et dialectes berbères.

I.4.1.2.2. Le redoublement

Comme pour les morphèmes expressifs traités ci-dessus, le redoublement est associé à des valeurs sémantiques diverses : le renforcement, l'imitation onomatopéique (ce procédé participe aussi de l'onomatopée), l'intensité, la péjoration, l'atténuation, etc. (Haddadou, 1985 : 145).

Il peut être complet (toute la base) ou partiel (ne touche qu'une consonne) et ne concerne dans le lexique kabyle, contrairement au touareg qui connaît le redoublement de bases trilitères, que les bases bilitères :

- *gelgel* « stagner en parlant d'eau » < *gell* « être stagné » ;
- *kefkef* « parler violemment en écumant » < *kuffet* « écumer » ;
- *zlulef* « être échaudé » < *zlef* « être grillé » ;
- *glugel* « être vaseux » < *gel* « stagner » ;
- *buzzeg* « être enflé, bouder » < *bzeg* « être mouillé, être enflé ».

Signalons que le redoublement n'a concerné dans le troisième et le quatrième exemple que la deuxième consonne et la consonne centrale dans le dernier exemple avec introduction ou enchâssement de la voyelle /u/ dans les trois cas.

I.4.2. La composition

Nous distinguons trois types principaux de composés : les composés juxtaposés, les composés syntactiques et les mots-valises.

I.4.2.1. Les composés juxtaposés ou réguliers

Ils sont formés par rapprochement ou fusion de deux ou plusieurs lexies indépendantes. En langue française, la lexie obtenue peut être marquée graphiquement par un trait d'union liant ses composants ou ceux-ci peuvent être soudés (J. F. Sablayrolles, 2000 : 221) :

Pare-brise, brise-glace, bateau-bus, cordon-bleu, etc.

Dans les trois premiers composés ci-dessus, le sens est compositionnel et équivaut à la somme des sens des unités **qui les composent**. Il n'en est cependant pas le cas pour la quatrième unité *cordon bleu* où le sens n'est pas prévisible : *cordon-bleu* signifie « une bonne cuisinière ». Le caractère figé et non compositionnel du sens de ce composé suppose des critères de lexicalisation qui le différencient des syntagmes libres. Ceux-là (ces critères) sont de deux ordres :

I.4.2.1.1. Critères syntaxiques

Les composés ont, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, [cette caractéristique](#) de se comporter dans le discours comme des unités lexicales simples.

Prenons *un rouge-gorge*, par exemple. Si le caractère figé de ce composé se vérifie dans son emploi comme nom dont le sens n'est pas déductible de ces constituants, il a en plus la possibilité de se substituer à un autre nom simple dans une phrase : j'ai attrapé un oiseau → j'ai attrapé un *rouge-gorge*.

I.4.2.1.2. Critères sémantiques

Dans de nombreux composés, comme celui qui précède, le sens n'est pas analysable à la somme des sens des constituants qui le composent.

Un *cordon-bleu* n'a rien avoir avec un *cordon* [ni avec l'adjectif bleu](#), mais désigne un référent précis : « une bonne cuisinière ». Les propriétés sémantiques des lexies figées se confondent donc à leurs propriétés référentielles fondant ainsi l'existence d'une lexie composée sur l'existence d'un référent unique et constant auquel elle renvoie (A. Lehmann et M.-B. Françoise, 2002 : 172).

Ainsi une *chaise longue*, par exemple, renvoie à un objet bien déterminé qui n'est ni une chaise qui est très longue, ni à une chaise qui est moins longue, mais à une chaise longue par rapport à la normale.

Nous retrouvons, enfin, tous ces critères de lexicalisation des composés (figés ou nom) dans Gross, G. (1996), *Les expressions figées en français : Noms composés et autres locutions*, Edition OPHRYS et plus spécialement dans le chapitre II « les noms composés ». [Ces critères peuvent être résumés comme suit :](#)

- absence d'actualisation des constituants du composé
 - un *fait divers* → *¹*Un fait maintenant divers*
- un nom composé est une non-prédication
 - un *fait divers* → **Ce fait est divers*
- difficultés d'insertion d'éléments nouveaux
 - un *col-vert* → * *un col très vert*
- interdiction ou blocage des paradigmes synonymiques
 - un *fait divers* → * *un phénomène divers* ou * *un fait différent*.

¹- Le signe astérisque * signifie que les réalisations n'ont pas de sens.

- l'opacité sémantique : c'est un fait scalaire et peut être **total ou partiel** (Cf. les critères sémantiques)

En berbère, les composés par juxtaposition sont obtenus selon les modèles suivants :

- **nom1 + nom 2** : *asyarsif* « peuplier » < *asyar* « bois » + *asif* « rivière » ;
 - *tiferizwit* « la mélisse » < *ifer* « aile » + *tizizwit* « abeille ».
- **nom + verbe** : *ifereeqqes* « petit crabe d'eau douce » < *ifiree* « serpent » + *qqes* « Piquer, sursauter ».
- **verbe + nom** : *mageritij* « tournesol » < *mager* « rencontrer » + *itij* « soleil » ;
 - *tiflleft* « variété de navet » : *tif* « être supérieur, meilleure » + *lleft* « navet » ;
 - *kkesbidi* « nom d'un oiseau d'hiver » < *kkes* « enlever » + *bidi* « burnous » ;
 - *eččulac* « pop-corn » < *ečč* « manger » + *ulac* « rien ».
- **verbe+ verbe** : *bbirwel* « perce oreille » < *bbi* « pincer » + *rwel* « fuir ».
- **nom + adjectif** : *aferzegzaw* « pinson ».
- **adverbe + nom** : *ddawdis* « diaphragme » < *ddaw* « au dessus » + *idis* « coté » ;
 - *tagertutttuct* « lavé spirale » < *ger* « entre » + *tațetttuct* « œil ».
- **nom + adverbe** : *mucberra* « chat sauvage » < *muc* « chat » + *berra* « extérieur ».

Nous relevons aussi à la suite de S. Chaker (1984 : 184) et Adjaout (1996 : 65-66) que certains composés présentant des traits archaïques symbolisés par l'absence de la voyelle initiale, notamment le *a* du masculin : *merzbuqal* « variété de liseron » ; *merzbiqqes* « pic vent » et *mageritij* « tournesol » etc.

Signalons enfin que ce procédé (la composition par juxtaposition) est bien représenté en néologie amazighe moderne qui l'exploite au maximum, souvent par calque de la langue française et ce, pour rendre compte de nouvelles notions que le berbère ne véhiculait pas auparavant. Ceci se manifeste surtout dans la création de nouveaux « formants » équivalents à ceux de la langue française, mais dont le statut grammatical en langue amazighe ne fait pas encore le consensus des amazighisants.

I.4.2.2. Les composés par particule, synapsie, synthème ou composés par emboîtements

Ce sont des composés formés de lexèmes joints par des particules, des prépositions (*à* et *de*) en général. Ce mode de formation lexicale semble être bien représenté dans la langue générale (ex : *pomme de terre*) aussi bien que dans les langues de spécialité où les termes syntagmatiques ne se distinguent des syntagmes libres que par cette relation de monoréférentialité entre la notion et la dénomination qui la représente.

L'inconvénient de ce mode est sa lourdeur. La succession des emboîtements donne lieu à des dénominations longues et peu maniables : *macrostation d'analyse d'image, base de données hiérarchiques, impôt sur le revenu des particuliers* (F. Gaudin et L. Guespin, 2000 : 287).

En berbère, les lexèmes formant ces composés présentent des liens syntaxiques symbolisés généralement par la préposition *n* (*abelluḍ n yillef* « glands du porc » sur le modèle **nom₁ + n + nom₂** (R. Adjaout, 1996 : 12).

Ce mode est le plus fréquent en berbère ; on le retrouve, selon Haddadou (1985 : 131-133), bien représenté dans divers champs sémantiques :

- la botanique : *tijujar n yisyi* « géranium » ;
- la zoologie : *ayyul n yiḍ* « rhinolophe » ;
- le corps humain : *adrar waffud* « fémur, **tibia** » ;
- le temps et l'atmosphère : *tameyra n wuccen* « arc en ciel » ;
- les vêtements : *taqendurt l leqbayel* « **chemise, robe kabyle** » ;
- le sport : *ddabex n uḍar* « football » ;
- la géographie et politique : *Seḥra umalu* « Sahara occidental » ;
- l'organisation social : *amyar n taddart* « Chef de village ».

Cependant, la botanique est le champ lexico-sémantique le plus couvert par ce procédé de formation lexicale.

En effet, à partir d'un corpus de 144 unités (composés) analysées par Adjaout (1996 : 126), l'auteur relève un taux de 50% des unités couvertes par ce domaine.

Enfin, certains composés, bien que rares, se présentent sous des formes particulières : *ilemndis yangma, yanbaba, tanegmatt*¹ par exemple, combinant les éléments d'une composée synaptique (**nom₁ + n + nom₂**), mais prononcés en bloc (et s'écrivent d'un seul tenant), c'est-à-dire à la manière d'un composé par juxtaposition (proprement dit).

I.4.2.3. Les mots-valises, amalgames, mots porte-manteau ou télescopage...

C'est un mode de formation lexicale qui procède par combinaison fantaisiste en un seul mot de signifiants plus au moins altérés de deux ou plusieurs lexies (J. F. Sablayrolles, 2000 : 224). Cette altération ou réduction se fait le plus souvent sans souci d'une logique morphologique quelconque (F. Gaudin et L. Guespin, 2000 : 291)

- *franglais* : fran/çais, an/glais avec apocope dans le premier et aphérèse dans le second ;

¹- Comme *tiferzizwit* (*ifer n t izizwit* ; « mélisse »), *tanegmatt* (ma belle sœur) serait l'**ultime** étape du figement du syntagme *ta + n + gma* « celle ou la femme de mon frère ».

- *informatique* : infor/mation + auto/matique, relève du même schème.

II. La néologie de sens

La néologie sémantique consiste à attribuer à un signifiant existant déjà dans la langue un contenu (sens) qu'il n'avait pas auparavant (J. Dubois et al., 1994 : 322).

La néologie de sens, note Guilbert (1975 : 64), se différencie des autres formes de néologie par le fait que « la substance signifiante utilisée comme base préexiste dans le lexique en tant que morphème lexical ; que celui-ci, sans aucune modification morphophonologique, ni aucune nouvelle combinaison intra-lexématique d'éléments, est constituée en nouvelle unité de signification. »

Quant au code d'origine d'où est tiré le support formel de la nouvelle notion, Gilbert ajoute : « qu'au niveau du mot néologique, la création est nécessairement motivée par rapport à une base fonctionnant synchroniquement dans le lexique de la langue ou ayant existé antérieurement ou encore empruntée à un autre système linguistique. »

Par ailleurs, le changement ou l'évolution du sens d'un mot peut être déterminé par des facteurs de différents ordres : historiques (liés au référent), sociaux (liés aux changements sociaux, politiques, culturels d'une communauté), psychologiques (liés aux expériences individuelles des locuteurs de la langue considérée et à leurs visions du monde) et enfin linguistique (A. A. Berkaï, 2001 : 44). Dans ce qui suit, il ne sera question que de ce dernier aspect du changement sémantique des mots.

Selon A. Lehmann et M.-B. Françoise (2002 : 78), c'est la théorie classique des tropes, traditionnellement relevant de la rhétorique qui « fournit l'essentiel des bases de la description du changement de sens. » La métaphore et la métonymie en sont les deux grandes et importantes voies de la néologie sémantique ; elles nous permettent d'expliquer et de retracer le passage du sens propre au sens figuré d'un mot donné.

A l'instar des autres langues, le berbère, pour répondre aux besoins de renouvellement lexical et d'adaptation aux nouvelles réalités du monde moderne, a recourt à ces procédés du changement sémantique.

Haddadou (1985 : 184) indique que le flottement sémantique de la racine rend plus aisée l'évolution et permet de développer (l'extension) sans difficulté des signifiés d'un mot ou, au contraire, de les restreindre.

II.1. La métaphore

La métaphore est l'une des sources des plus puissantes de la néologie sémantique, elle consiste à donner à un mot un autre sens en vertu d'un caractère commun qui permet de les évoquer l'un l'autre. La démarche est fondée sur la relation de similarité entre les différentes acceptions du mot considéré (L. Guilbert 1975 : 70 ; J. F. Sablayrolles, 2000 : 28 ; A. Lehman et M.-B. Françoise, 2002 : 79).

- *souris* (en informatique) : forme, *taille*, *queue* et mouvement sont similaires à ceux de l'animal rongeur ;

- *perle* : « petite bille de nacre » → « personne remarquable dans un domaine » ;

- *feuille* : « feuille d'arbre » → « feuille de papier ».

La langue berbère offre plusieurs dizaines d'exemples de métaphores ayant généré de nouveaux mots. Ainsi dans le vocabulaire général où le processus de lexicalisation des mots est achevé, nous pouvons citer entre autres les exemples suivants :

- *Adɣaɣ* « pierre » → *adɣaɣ* « pile électrique » ;

- *ayrum* « galette » → *ayrum* « pain des boulangeries modernes ».

Haddadou (1985 : 202-203) signale plusieurs cas de lexicalisation d'une métaphore. Le vocabulaire des parties du corps, indique l'auteur, offre un exemple typique de lexicalisation : « tous les termes ou presque sont utilisés pour exprimer des significations diverses. »

L'auteur donne entre autres exemples :

- *tawenza* « mèche frontale, front » → *tawenza* « destin, prédestination » ;

- *tamegreɣt* « cou » → *tamegreɣt* « vie humaine » ;

- *afus* « main » → *afus* « habilité, pouvoir, soutien, solidarité, aide, poignet, manche,... ».

En néologie moderne, le procédé est également exploité. Nous pouvons citer les exemples suivants :

- *amumed* « souris ou rat » → *amumed* « souris, périphérique d'un ordinateur » ;

- *adebsi* « assiette » → disque (CD Rom) ;

- *afaggag* « ensouple » > radical (verbal) ;

- *ayaw* « neveu, parent utérin » → allié (sens néologique).

Ce dernier terme est un néologisme utilisé par Mnd Ouidir Ait Amran dans l'un de ces chants berbéro-nationalistes au sens d'« allié » (R. Achab, 1996 : 78).

Achab (1996 : 114) compte une dizaine de mots usuels employés par Mammeri dans *Tajerrumtn tmaziyt* pour rendre compte de nouvelles notions grammaticales et dont 7 (12 au total) unités sont obtenues par métaphorisation : *afeggag* « radical », *arbib* « adjectif », *tazelya* « particule »,

ticcewt « parenthèse », *ticcert* « apostrophe » (« virgule » dans l'*Amawal* p 58), *tuqqna* « coordination » et *ufay* « emphatique (lettre) ».

II.2. La métonymie

Procédé important de la néologie de sens, la métonymie joue sur la relation référentielle des mots et consiste à nommer un objet par le nom d'un autre objet en vertu d'une relation de contiguïté entre les deux référents (A. Lahman et M.- B. Françoise, 2002 : 84 ; L. Guilbert, 1975 : 70).

Nous distinguons différents types de métonymie qui se présentent selon les rapports suivants :

- la cause pour l'effet (ou inversement)

- une *morsure* pour la trace laissée par elle ;
- *refroidir* pour « mourir » ;
- *yeqqur* ou *semmeḍ* « il est inerte, refroidi » pour *yemmut* « il est mort ».

- contenant pour le contenu (ou inversement)

- il prend *un verre* pour « il prend le contenu du verre » ;
- *aḍbsi* « assiette » dans *ččiy aḍbsi* « j'ai mangé une assiette » pour « j'ai mangés le contenu de l'assiette ».

- la matière pour l'objet

- *les cuivres* pour les instruments de musique faits en cuivre.

- le lieu pour la chose

- le *Cantal* pour « le fromage de la région de Cantal » ;
- *Vichy* pour « l'eau minérale de la région de Vichy ».

- Le signe pour la chose signifiée

- *Moscou* (capitale) pour l'union soviétique.

- désignation de l'objet par l'action

- *tiyimit* « fait de s'asseoir » pour *tiyimit* « pierre fine et plate servant de cale aux pierres taillées en maçonnerie traditionnelle »

- l'objet pour l'effet

- *tiṭ* « œil » pour « mauvais œil, mauvais sort ».

Les exemples ci-dessous sont extraits de Haddadou (1985 : 204-206) :

- désignation de la personne par l'objet

- *iziker* « corde » pour le bédouin (par référence à la corde tressée en turban des bédouins).

- désignation de l'objet ou de l'état par la couleur

- *tamellalt* « œuf » < *amellal* « blanc ».

- désignation d'un être par la couleur de ses cheveux ou de ses yeux

- *awinay* « personne ayant des yeux marrons » < *awinay* « doré ».

- désignation de la couleur par l'objet

- *ačini* « orange ou de couleur orange » < *ččina* « fruit d'orange ».

La néologie amazighe moderne fait également recourir à la métonymie pour créer de nouvelles notions (ou termes).

- *udem* « visage » pour « personne grammaticale »

- *talqaft* « osselet » pour « une radicale ».

} Tiré de *Tajerrumt* (pp.10-11).

Certains transferts métonymiques se font en chaîne si bien que le résultat final est un mot qui vient à désigner un objet qui perd tout lien avec le premier (donne un homonyme du premier mot). Ce phénomène est appelé *démotivation* (A. Lehmann et M.-B. François, 2002 : 84).

II.3. La synecdoque

La synecdoque est un trope sur lequel les linguistes divergent quant à son caractère autonome ou non par rapport à la métonymie. Certains, comme Sablayrolles (2000 : 229), l'incluent dans la métonymie, et d'autres à l'instar d'A. Lehmann et M.-B. François (2002 : 85) signalent la **difficulté de le définir** ainsi que le caractère flou des frontières **qui le** séparent de la métonymie. Enfin, J. Gardes-Tamine cité par Berkai (2001 : 47), lui reconnaît une entière autonomie par rapport à la métonymie

La synecdoque se définit, selon A. Lehmann et M.-B. François (2002 : 85) comme étant « un trope par connexion fondé sur la relation d'inclusion entre les référents dénotés. » Les deux auteurs y distinguent les catégories suivantes :

II.3.1. La synecdoque de la partie et du tout

La synecdoque qui consiste à employer la partie pour le tout est la plus exploitée. Ici, on emploie pour dénommer un référent donné le nom d'une de ses parties jugées particulièrement caractéristiques (C. J. Injoo et D. Corinne, 1998 : 294).

- *Tête* « partie supérieure du corps » → « la tête représentant un seul individu » : *donner tant par tête*.

La synecdoque qui consiste à employer le tout pour la partie est rare :

- J'ai réparé la *voiture* pour « j'ai réparé le *moteur* » ;
- *rzey deg uqejjar* « je me suis cassé la jambe » pour *rzey deg uđar nay deg uđrar n wafud* « je me suis cassé au niveau du pied ou du tibia ».

II.3.2. La synecdoque de l'espèce et du genre

Celle-ci consiste à employer le genre pour l'espèce ou inversement : *la saison des lilas* « pour la saison des fleurs ».

II.4. L'extension de sens, appauvrissement de sens

Par extension de sens, on entend l'emploi d'une lexie pour dénommer un ensemble plus large que celui qu'elle dénommait avant. Le processus linguistique consiste en un effacement de sèmes spécifiques de sorte que le sens de l'unité perde en précision et s'élargit (C. J. Ingo et D. Carrine, 1998 : 295 ; J. F. Sablayrolles, 2000 : 227). Ce procédé est aussi désigné de divers noms selon la manière exacte dont il s'applique : remotivation, réactivation, revitalisation, recherche sémantique, mutation sémantique... (C. Hagège, 1983 : 63).

Le phénomène s'observe dans toutes les langues aussi bien en diachromie qu'en synchronie et la lexie à laquelle le nouveau sens est associé peut être tirée par emprunt interne d'un stock lexical ancien ou dialectalement apparenté. (C. J. Ingo et D. Corinne, 1998 : 296 ; C. Hagège, 1983 : 64) :

- *arriver* ne garde plus le sens de « s'approcher de la rive » est utilisé au sens de « parvenir au terme du voyage. » ;

- *fruit* : n'est pas forcément un dessert, mais aussi employé pour signifier un produit ou un résultat : le fruit du travail ;

- *frein* : a d'abord signifié le mors qui permet de diriger et de ralentir un cheval. Par extension, il renvoie aujourd'hui au moyen mécanique permettant de ralentir une voiture.

Bien que faiblement utilisé, ce procédé sémantique de création lexicale est aussi attesté en néologie moderne amazighe

- *ađebsi* « assiette » → CD « Disque Compact » ;
- *ungal* « récit, dits, paroles » → « roman ».

II.5. Restriction de sens, enrichissement de sens

Contrairement à l'extension de sens, la restriction de sens implique une lexie qui dénomme un sous-ensemble par rapport à l'ensemble plus vaste qu'elle dénommait auparavant (J. F. Sablayrolles, 2000 : 227).

Cette relation, dite par restriction et notée *specialt* dans les dictionnaires, consiste en un ajout de sèmes spécifiques au signifié primitif de l'unité en cause de sorte que le nombre de référents qui peuvent correspondre à la nouvelle définition diminue.

- *pondre* : (au sens de « poser ») a vu son sens se réduire à : « l'action des poules qui posent leurs œufs », et *traire* au sens primitif de « tirer » s'est spécialisé par restriction dans « tirer le lait », sont habituellement les exemples donnés par les différents auteurs pour illustrer la relation de restriction de sens.

II.6. La néologie par conversion, transfert de classes, recatégorisation, dérivation impropre.

Tous ces synonymes servent à distinguer le même phénomène syntactico-sémantique consistant dans le changement de catégorie grammaticale d'une lexie sans changement de sa substance. Nous y distinguons les processus suivants :

Adjectif → **nom** (substantivation de l'adjectif)

- voiture automobile > une *automobile* ;
- magazine illustré > un *illustré*.

Nom → **adjectif** (adjectivation du substantif)

- une clé > un moment *clé*.

Verbe → **nom** (substantivation du verbe)

Ce mode de conversion a donné à partir des verbes : *boire*, *parler* et *manger* les substantifs suivants : *le boire*, *le parler* et *le manger*, etc.

Adjectif → **adverbe** (adverbialisation des adjectifs)

- parler *net* (adjectif) au lieu de *nettement* (adverbe) ;
- filer *doux* (adjectif) au lieu de *doucement* (adverbe).

Nom propre → **nom commun**

Il s'agit ici d'utiliser un nom propre, généralement une marque d'un produit commercial au lieu d'un nom commun.

Les noms de marques qui deviennent des noms communs acquièrent fréquemment une valeur générique, c'est-à-dire qu'ils servent à désigner tout produit comparable.

- j'ai acheté un *frigidaire* « j'ai acheté un réfrigérateur de marque *Frigidaire* » ;
- dans *uyey-d abaki n wumu* « j'ai acheté un paquet d'*omo*, une poudre lessive de marque OMO ». Ce terme (*omo*) a fini par devenir dans certaines régions de la Kabylie un terme générique désignant toute poudre de lessive.

Conclusion

Comme les autres langues, le berbère a recours, même si de façon inégale, à divers procédés de création lexicale pour l'enrichissement de son lexique.

Avec l'emprunt, la dérivation, la composition et les formations sémantiques sont les procédés fondamentaux de la synthématique berbère. La néologie phonologique [la création ex-nihilo, les réductions et les procédés graphique (altération, fausse coupe, les sigles et acronymes, le verlan, etc.)] est le parent pauvre de ce mouvement créatif.

La problématique de l'aménagement du berbère visant en définitive l'appropriation et la valorisation de la langue amazighe a redonné un nouveau souffle à cette activité créative dans son aspect néologique.

Ainsi, pour rendre compte des nouvelles notions que le berbère est appelé à désigner, l'on a recours à de nouveaux procédés de création lexicale souvent par calque de la langue française. Cette dynamique néologique trouve également sa traduction dans l'exploitation maximale des ressources lexicales de la langue allant du transfert des modalités de création lexicale sur des bases verbales à des bases nominales jusqu'à la création de nouveaux formants en passant par l'exploitation de certains procédés jusque-là non représentés dans la langue tel que les réductions.

Enfin, d'autres tendances saillantes de la synthématique berbère comme l'emprunt et la dérivation expressive ont cependant fini par être négligées. Ceci est à mettre sur le compte des attitudes négatives que ces voies d'enrichissement lexical ont suscité chez les néologues amazighisants.

TROISIÈME PARTIE
L'ANALYSE DU MATÉRIAU
COLLECTÉ

Eléments de méthodologie

Abréviations et symboles conventionnels

Act : actif
Adj : adjectif, adjectivisateur
Adv : adverbe
Ant : antonyme
Bas : base de formation
Cal-form : calque syntaxique
Cal-sém : calque sémantique
Coll : collectif (générique)
Comp : composition/composé
Compa : comparatif
Comp-synt : composition syntagmatique
Comp-juxt : composition par juxtaposition
Conj : conjonction
Dim : diminutif
Dériv : dérivation/(le) dérivé /dérivationnel
Dériv-impr : dérivation impropre
Dériv-anal : dérivation par analogie
Dériv-comp : dérivation complexe
Dériv-regr : dérivation régressive
Emp : emprunt
Emp-int : emprunt interne
Emp-ext : emprunt externe
Ext : extension sémantique
F : féminin
Fac : factitif
M : masculin
Mét : métonymie
Métap : métaphore
N : nom, nominal
N-abst : nom abstrait
N-av : nom d'action verbal
N-ag : nom d'agent
N-c : nom concret
N-inst : nom d'instrument
Nomin : nominalisateur
Num : numéral
Pb = pan-berbère
Part : participe
Pas : passif
Pl : pluriel
Pref : préfixe
Prép : préposition
Prés : présentatif
Priv : privatif
Rac : racine
Réc : réciproque

Réd : réduction /troncation
Rest : restriction sémantique
S : singulier
Sch : schème (nominal ou aspectuel)
Suf : suffixe
Syn : synonyme
Sync : syncope
V : verbe

Symboles utilisés

< : le terme d'avant provient de celui qui le suit.
 > : le terme d'après provient de celui qui le précède.
 = : égal (e) ou équivalent.
 * : le mot ou le sens est ou hypothétique ou inexistant.

Abréviations des dictionnaires

C. Cast : Carles Castellanos, Néologisme technique et scientifique en langue amazighe (voir références électroniques).
Lm : Lexique de mathématiques.
L-réth : Bouamara k. (2007), *Amawal n tunuyin n tesnukyest* (Lexique de la rhétorique).
M-tes : Lexique du département DLCA (Département de Langue et Culture amazighes de Béjaïa).
Mw : **Amawal**.
Taj : Lexique de Tajerrumt de M. Mammeri.
M-seg : Tamawalt n usegmi de B. Boudris.
TI (2001) ou **TI** (2007) : terminologie linguistique de **A. A. Berkai**.

Dans cette section, nous présentons les éléments méthodologiques relatifs à la constitution de notre corpus, c'est-à-dire les unités linguistiques collectées, ainsi que la méthode d'analyse à laquelle nous l'avons soumis.

Notre corpus, constitué de termes linguistiques — désignant des notions de linguistique en langue berbère et utilisés dans l'enseignement du berbère au DLCA de Béjaia — provient du dépouillement des cahiers de cours **et de TD**¹ de linguistique de 9 étudiants ainsi que vingt cinq mémoires de licence inscrits dans le même champ (Cf. Index n° 1).

Les branches de la linguistique couvertes par ces termes sont : la lexicologie, la lexicographie, la sémantique, la morphologie traditionnelle et la toponymie².

La période considérée tant pour les cours que pour les mémoires dépouillés est celle s'étalant de l'année universitaire 2003/2004 à l'année 2005/2006, soit trois années universitaires consécutives.

Le choix de la période est motivé par le fait que l'année universitaire 2003/2004 représente dans l'histoire du DLCA de Béjaia la date butoir de la berbérisation des enseignements et de la rédaction des mémoires de fin de licence³ en langue amazighe.

L'objectif du présent travail est de soumettre ces termes à une évaluation fondée sur un ensemble de critères que nous définissons plus loin.

Objet du travail

L'évaluation, nous l'avons vue au chapitre premier, est le niveau présent à toutes les étapes du processus de l'aménagement linguistique. De plus, le lexique est le lieu d'intervention privilégié des aménageurs aussi bien en matière de création néologique que d'évaluation.

Pour le cas du lexique néologique amazigh, des travaux d'évaluation existent certes, mais ils sont peu nombreux⁴. Le plus « élaboré » d'entre eux est certainement celui entrepris par Achab dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue en 1995 et publiée en 1996.

¹- TD est un sigle signifiant « travaux dirigés ».

²- les termes relatifs aux branches de la phonétique et de la phonologie n'ont pas été inclus dans notre corpus. Cela est dû au fait que nous n'avons pas pu rassembler les cahiers de cours et de TD de ces deux modules (s'étendant sur les 3 années universitaires indiquées ci-dessus) ainsi qu'à l'inexistence de mémoires de **licence inscrits dans ces champs et soutenus au DLCA de Béjaia**.

³- Aujourd'hui, seule la rédaction des mémoires se fait exclusivement en amazigh ; les cours et TD continuent à se dérouler dans les deux langues (amazigh et/ou français) et ce, en fonction de la volonté et/ou de la disposition des enseignants responsables des modules en question.

⁴- Voir Achab (1991), Abrous (1991), Tilmatine (1992), Hamek (2006) et Naït Zerrad (2009).

On y trouve soumis à une analyse systématique l'essentiel des matériaux néologiques produits dans les quatre pays d'Afrique du Nord et du Sahara-Sahel (Algérie, Maroc, Mali et Niger) entre les années 1945 et 1995, soit un demi-siècle d'activité néologique berbère soumis à l'évaluation. Le bilan linguistique de cette étude fait ressortir un ensemble d'éléments linguistiques caractérisant la néologie berbère en général. Il s'agit essentiellement :

- du poids du dialecte de l'Ahaggar (environ 50 % des racines exploitées) ;
- de la prépondérance de la néologie morphologique (verbo-nominale) ;
- de l'exclusion de la néologie phonologique et de la dérivation expressive ;
- de la faiblesse du travail de revivification de schèmes anciens (excepté **war** sous sa forme **ar-**) ;
- de l'introduction de nouveaux formants ;
- et de l'extension des procédures de dérivation sur des bases verbales aux classes nominales.

Outre ces caractéristiques, le bilan signale également un ensemble de problèmes et de conflits linguistiques ayant trait à la néologie sémantique et à la morphologie des unités ainsi créées. L'influence de la langue française (le calque), les cas de polysémie et de synonymie constituent l'essentiel des problèmes posés par les formations sémantiques.

Quand aux problèmes d'ordre morphologique — relatifs à la dérivation verbo-nominale — ils ont essentiellement trait à la reproduction dans ces matériaux néologiques de l'ambiguïté ou du chevauchement existant dans la langue commune entre la formation des adjectifs et celle des substantifs. Ce fait se traduit dans l'emploi des mêmes schèmes pour la formation de ces deux sous-catégories nominales.

Ces problèmes ont été relevés dans la plupart des matériaux néologiques étudiés. L'immensité des besoins en terminologie à exprimer et la volonté d'une exploitation maximale des ressources de la langue combinés avec le calque de la langue française (langue source d'où nos néologues traduisent les notions à désigner en langue amazighe) expliquent en partie, certes, ces problèmes. Ces maladroites peuvent aussi être rapportées au caractère individuel de la plupart des matériaux néologiques berbères réalisés à nos jours et, donc, à l'absence de coordination entre les néologues berbérissants due au contexte extra-institutionnel dans lequel ces travaux ont été effectués¹.

¹- Pour l'instant, mis à part les spécialistes berbérissants ayant émis des recommandations guidant l'activité néologique berbère, aucune institution l'Etat n'a encore défini une quelconque politique linguistique visant l'aménagement (la normalisation) de l'amazigh en général et de son lexique en particulier.

Les caractéristiques linguistiques de la néologie berbère et les problèmes qui lui sont liés nous a permis de situer le présent travail et éclairé sur la façon d'approcher notre corpus.

A la lumière des données citées ci-dessus, il nous semble légitime de nous demander si les unités composant notre corpus ont bénéficié de meilleures conditions¹ dans leur création ?

Une simple observation de notre corpus nous renseigne dans le point 3 de chaque unité que les enseignants et les étudiants de tamazight ont eu recours pour la préparation de leurs cours ou la rédaction de leurs mémoires aux matériaux déjà existants.

Le mémoire de Berkai (2001) vient s'ajouter à ces matériaux avec son lot de termes et solutions pour combler les lacunes dans ce domaine précis du savoir prodigué au département de l'amazigh à la grande satisfaction des étudiants et des enseignants, **mais a contribué** du même coup à approfondir la variation déjà extrême.

Aussi, en l'absence de toute structure au sein du DLCA de Béjaia ayant pour but d'harmoniser les terminologies des différents domaines enseignés (la linguistique dans notre cas), il n'est pas écarté que les conflits et problèmes linguistiques cités plus haut ne soient reproduits dans notre corpus.

Cette hypothèse, qui est à vérifier, peut être formulée sous la forme d'une question qui guidera la réflexion : quels sont les problèmes d'ordre morphologique et sémantique caractérisant les unités de notre corpus ?

Sur le plan morphologique, **notre objectif a consisté donc à dégager** :

- la structure formelle des termes et, par ricochet, faire ressortir les procédés de création lexicale utilisés ;

- les tendances néologiques, c'est-à-dire les procédés de création lexicale les plus récurrents ;

- les structures traditionnelles non représentées.

- et enfin, les problèmes posés par la néologie morphologique.

Sur le plan sémantique, on s'efforcera de repérer les conflits ainsi créés par la néologie sémantique. Les cas de polysémie et de synonymie (normalisation) constituent l'essentiel des aspects à considérer.

Les aspects morphologiques et sémantiques constituent l'essentiel des critères de la grille d'analyse² à laquelle nous soumettons notre corpus dans les chapitres qui suivent.

¹- Par rapport aux matériaux néologiques ayant déjà fait l'objet d'évaluation (*Amawal, Tajerrumt...*).

²- Des propositions de grilles d'analyse de néologismes nous ont été données par Achab (1996 : 350) et K. Naït Zerrad (2009). Ce dernier a proposé une véritable grille fonctionnelle constituée d'un certain nombre de critères que nous résumons comme suit :

Le résultat de l'analyse prend la forme d'un bilan linguistique que nous comparons à chaque fois que possible à celui établi par Achab (1996). Notre bilan comprend les éléments suivants :

- les procédés de formation néologique utilisés ;
- les tendances néologiques constatées ;
- les procédés de formation traditionnelle non représentés ;
- et enfin les conflits linguistiques créés par les deux types de néologie (formelle et sémantique).

Aussi, notre corpus est organisé selon l'ordre alphabétique des racines. Pour le cas des composés synaptiques (désormais c'est le terme *composé syntagmatique*¹ qui est consacré), nous n'avons retenu pour leur classement que la racine du premier segment ou mot qui les compose. La démarche suivie pour le classement de ces termes est illustrée en annexe dans le tableau des abréviations

Les éléments méthodologiques relatifs à la constitution de notre corpus étant définis, l'analyse — grille d'analyse — à laquelle nous l'avons soumis nous a permis en définitive de faire ressortir les caractéristiques des termes de notre corpus. Notre travail a consisté plus exactement à repérer les différents procédés relevant des deux types de néologie (de forme et de sens), à les commenter et à repérer les tendances néologiques saillantes. Enfin, il s'agit aussi et

a- la motivation : le terme se rattache-t-il à des éléments préexistants dans la langue et permettant d'en saisir la signification ? Sa forme est-elle conforme aux systèmes morphologique et phonologique de la langue en cause ?

b- l'adéquation : le terme convient-il bien à son objet et ce, sur les plans morphologique et sémantique ?

c- la dérivabilité : le terme offre-t-il des possibilités de dérivation interne et externe permettant ainsi d'engendrer d'autres dérivés dans différentes catégories grammaticales ?

d- l'acceptabilité : le terme est-il attesté ou non ? Y a-t-il des facteurs d'ordre subjectif (psychologiques) ou objectif (linguistiques : homonymie, polysémie, paronymie, etc.) qui peuvent en gêner la diffusion et l'acceptabilité ?

e- la maniabilité : le terme satisfait-il aux critères de l'euphonie et de la concision favorisant l'acceptabilité des néologismes ?

A ces paramètres s'ajoute celui de la normalisation et ce, dans le cas des lexiques ou des terminologies de spécialité : la relation entre la dénomination (le terme) et la notion (concept) qu'elle désigne est-elle univoque et monoréférentielle ?

Rappelons à la suite de Achab que ces critères sont généraux et peuvent s'appliquer à la néologie de toute langue. Pour le cas du berbère, outre les critères cités ci-dessus, on peut retenir un autre d'ordre sociolinguistique relatif à la conformité des néologismes créés à la politique linguistique définie et appliquée par l'Etat ou l'institution où se déroule l'activité néologique.

Il s'agit bien du critère de pan-berbérisme, c'est-à-dire la nécessité que les racines à l'origine des nouvelles formations soient attestées dans trois dialectes au moins.

Ce paramètre est d'ailleurs retenu par les berbérisants (Chaker, Achab, Naït Zerrad, etc.) comme étant indispensable dans l'élaboration des terminologies liées aux savoirs modernes et qui seraient communes et acceptables à l'échelle pan-berbère.

¹ - Par *composés syntagmatiques*, nous entendons les composés poly-lexicaux qui ont la forme de syntagmes libres, mais qui fonctionnent comme des synthèmes selon la terminologie martinitienne. Cette dénomination nous a été inspiré de Guy Rondeau (1984 : 131) qui, pour désigner cette structure formelle de termes (les poly-lexicaux), fait usage du segment *groupement syntagmatiques*.

surtout de faire ressortir les problèmes de fond posés par les procédés de formation des termes de notre corpus.

Comme nous l'avons vu précédemment, la néologie se divise en deux grands types : la néologie de forme (qui comprend la création phonologique, la dérivation, la composition et l'emprunt) et le deuxième type est la néologie de sens.

Celle-ci, comme nous l'avons déjà définie au chapitre 2 de la deuxième partie, se produit au niveau du signifié, donnant ainsi lieu à un nouveau rapport signifiant/signifié et donc à un nouveau terme ou mot.

Cependant, et pour des raisons d'équilibre typographique entre les chapitres de cette partie, son organisation ne coïncidera pas avec la classification des procédés de formation lexicale cités ci-dessus, mais procède comme suit :

- le premier chapitre traite de la représentativité des différentes catégories grammaticales dans notre corpus ainsi que des différents modèles relevant de la composition ;
- le deuxième chapitre est consacré aux différents modèles dérivationnels et à l'emprunt attestés dans notre corpus ;
- et le troisième et dernier chapitre est consacré à l'analyse sémantique et au bilan général de notre analyse.

Signalons enfin que certains termes peuvent appartenir à plusieurs classes de procédés de création lexicale ; ils ne sont cependant classés que dans l'une d'entre elles en fonction du procédé que nous voulons mettre en évidence dans notre analyse.

CHAPITRE I

LA COMPOSITION

Introduction

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, ce chapitre est subdivisé en deux sections. Dans la première, il est question d'une présentation chiffrée des différentes catégories grammaticales représentées dans notre corpus ainsi que du commentaire des résultats.

La deuxième section traite des deux types de la composition :

- composition par juxtaposition ;
- composition syntagmatique.

Les tendances néologiques ainsi que les problèmes de fond relatifs à la morphologie des composés de notre corpus y sont également les éléments les plus mis en évidence dans cette deuxième section.

Par ailleurs, en absence de données numériques sur la proportion des différents modèles de la composition en langue usuelle, nous nous sommes fiés dans cette section uniquement aux indications et chiffres donnés par Adjaout (1996). Cette référence nous a permis de juger de la prépondérance, de la rareté ou de la nouveauté des différents modèles engagés dans notre corpus.

I. Les catégories grammaticales

Notre corpus comprend 568 termes dont **les** nominaux à eux seuls représentent **556**, soit 97,68 % du total contre 2,32 % pour les verbes représentés par 13 unités seulement.

Les nominaux se répartissent comme suit :

- les **noms** sont représentés par 482 unités dont :
 - 41 unités pour les noms d'agent, soit 08,50 % des nominaux ;
 - 07 unités pour les noms d'instrument, soit 01,45 % des nominaux ;
 - 434 substantifs [dont les déverbatifs (NAV et NC)], soit 77,5 % du total des termes.

Les adjectifs sont représentés par 65 unités, soit 13,48 % des nominaux et 11,60 % de l'ensemble des unités.

Sans vouloir anticiper sur les problèmes posés par les termes de notre corpus, signalons que l'affectation d'un **terme à telle ou telle** catégorie grammaticale est chose difficile, notamment pour certaines unités.

Cela est si vrai que si la distinction entre verbes et nominaux est aisée — même dans la langue berbère courante — la différenciation entre certaines sous-catégories nominales, entre les **noms d'agent** et les adjectifs notamment, est difficile à réaliser.

En effet, cette tâche est rendue malaisée pour les raisons suivantes :

- les documents ou matériaux néologiques existants n'indiquent que rarement les catégories grammaticales des néologismes créés ;
- des termes peuvent être classés dans telle ou telle catégorie selon leurs fonctions dans le discours : le terme *anmawal* par exemple est donné dans notre corpus en deux reprises : comme substantif au sens de « lexème » et comme adjectif au sens de « lexical » ;
- l'emploi des mêmes schèmes pour la formation aussi bien des noms que des adjectifs : - *i-*, *im-*, *u-i-*, *n-*, *am-*) ; reproduisant ainsi l'ambiguïté déjà existante dans la langue commune ;
- enfin, le calque de la langue française, comme nous l'avons déjà signalé, a souvent servi de cadre pour la création des néologismes amazighs et leur catégorisation.

En effet, les termes de notre corpus ne sont que des équivalents berbères ou des traductions de termes de linguistique donnés au préalable dans la langue française, langue de référence et de recherche des enseignants du berbère — et même des étudiants — au département de Béjaïa.

Devant cette difficulté, la démarche que nous avons adoptée pour la catégorisation des unités de notre corpus est celle qui s'appuie sur des données tirées :

- du fonctionnement des unités collectées dans le discours (cours, et mémoires) ainsi que sur la morphologie des termes facile à repérer notamment pour les verbes ;

- des différents matériaux néologiques exploités : *Amawal*, *tamawalt n usegmi*, *tajerrumt n tmaziyt*, eux-mêmes basés sur le calque de la langue française ;

- du mémoire de magister de Berkäi (2001) qui donne généralement la structure et le procédé de formation des termes linguistiques amazighs qu'il propose et qui permet plus au moins aisément de dégager les catégories des termes ainsi créés.

Pour le commentaire du résultat (les chiffres) donné ci-dessus, disons que cette forte proportion des nominaux — substantifs + adjectifs — est tout à fait compatible avec la structure de la langue et compréhensible par rapport à la fonction dénomminative des termes néologiques, notamment dans les terminologies des domaines spécialisés.

Il faut signaler aussi que les verbes donnent par dérivation des noms d'action verbaux et il y a, par conséquent, autant de verbes que de noms d'action verbaux. Ce qui rend le nombre de nominaux (substantifs, noms d'action verbaux et adjectifs) supérieur à celui des verbes.

II. La composition

Dans notre corpus, les composés se taillent la part du lion et représentent 309 unités, soit 55,17 % de l'ensemble.

Les composés par juxtaposition sont au nombre de 77, soit 24,91 % des composés et 13,75 % du total. Les composés syntagmatiques ou complexes sont représentés par 232 unités, soit 75,09 % des composés et 41,42 % du total des termes.

II.1. La composition par juxtaposition (représentée par 9 modèles)

Dans cette première catégorie, le modèle $N_1 + N_2$ est le plus représenté avec 45 unités :

- *igermawal* « champ lexical » : *iger* « champ » + *amawal* « lexique » ;
- *awalmesli* : « onomatopée » : *awal* « mot » + *imesli* « son » ;
- *talyaseddast* « morphosyntaxe » : *talya* « forme ou morphe » + *taseddast* « syntaxe »,
- *tiramawalt* « lexicographie » : *tira* « écriture, graphie » + *amaawal* « lexique ».

Suit le modèle $V + N$ avec 15 composés :

- *tagemrisemt* « onomasiologie » : *gmer* « chercher, collecter » + *isem* « nom » ;
- *azdinmak* « sémème » : *zdi* « associer, réunir » + *inmak* « les sèmes » ;
- *agisem* « dénomination » : *eg* « faire, donner » + *isem* « nom » ;

- *alnamek* « signification » : *al*¹ « avoir » + *anamek* « sens ».

Le modèle **Num** (numéral ou nom de nombre) + **N** qui vient en troisième position est représenté par 6 unités formées toutes avec le nom de nombre *iyen* « un » :

- *aynamek* (t-t) « monosémie » : *iyen* « un » + *anamek* « sens » ;
- *aynisem* (t-t) « homonymie » : *iyen* « un » + *isem* « nom » ;
- *ayunkud* « synchronie » : *iyen* « un » + *akud* « temps ».

Adv + N

Ce modèle est représenté par 3 unités :

- *adatmguccal* « prédéterminant » : *adat* « devant, avant » + *amguccal* « déterminant » ;
- *akalmaç* « paradigme » : *akk* « tout » + *almaç* « flexion » ;
- *taddasmilt* « sous-classe » : *ddaw* « sous, en dessous » + *asmil* (t-t) « classe ».

Les modèles qui suivent sont marginaux et sont représentés au plus par deux unités chacun.

Prép + N,

Il est représenté par 2 unités :

- *asgisem* « dénominatif » : *seg* « qui vient de, provient de » + *isem* « nom » ;
- *asgumyag* « déverbatif » : *seg* « qui vient de, provient de » + *amyag* « verbe ».

Compar + Num + N

Deux composés seulement sont formés sur ce modèle :

- *tamyunwalt* « synthématique » : *am* « comme » + *iyen* « un » + *awal* « mot » + nomin.f (t-t) ;
- *amyunwal* « synthème » : *am* « comme » + *iyen* « un » + *awal* « mot ».

Compar + N

Egalement, deux composés sont donnés sur ce modèle :

- *amuzar* (étymon) et *imizri* (prétérit), formés comme suit : *am* (comme, tel que...) + N (respectivement *açar* « racine ») et *izri* « le passé ».

N + Part

Sur ce modèle, un seul composé est attesté dans notre corpus :

- *tiriytan* « orthographe » : *tira* « écriture, notation » + *yeytan* « corrigée ».

N₁ + Prép + N₂ (prononcé en bloc²)

¹- Ce verbe est d'origine touarègue, mais on le rencontre en kabyle (J. M. Dallet, 1982 : 437) dans l'expression : wi k-ilan ? (Qui te possède ?) pour s'informer des parents (famille) ou de l'origine d'une personne quelconque.

²- Nous retrouvons dans Dallet (1982 : 456) un exemple de composé formé sur ce modèle plutôt rare : *ilemndis* (flanchet, zone latérale).

Ce modèle est également représenté par une seule unité :

- *isemnba* « patronyme » : *isem* « nom » + *n* « de » + *ba*¹ « père ».

II.2. Les composés syntagmatiques ou complexes (représentés par 8 modèles)

Rappelons que cette deuxième catégorie est la plus représentée avec 232 unités intégralement réparties selon les modèles suivants :

N + Adj

Ce modèle compte 139 unités :

- *tafyirt tuddist* « phrase complexe » : *tafyirt* « phrase » + *tuddist* « complexe » ;
- *amqim udmawan* « pronom personnel » : *amqim* « pronom » + *udmawan* « personnel » ;
- *tasnulfawalt tanamkant* « néologie de sens » : *tasnulfawalt* « néologie » *tanamkant* « sémantique, de sens » ;
- *awal aherfi* « mot simple » : *awal* « mot » + *aherfi* « simple » ;
- *awal asuddim* « mot dérivé » : *awal* « mot » + *asuddim* « dérivé ».

N₁ + Prép + N₂

On compte sur ce modèle 44 unités :

- *tabadut s tmeqdiwt* « définition par synonymie » : *tabadut* « définition » + *s* « par, avec » + *tmeqdiwt* « synonymie » ;
- *asuddem s yewsilen* « dérivation affixale » : *asuddem* « dérivation » + *s* « par, avec » + *yewsilen* « affixes » ;
- *asnulfu s usemmi* « la néologie dénominationnelle » : *asnulfu* « néologie » + *s* « avec, par » + *usemmi* « dénomination ».

N₁ + Adj + Prép + N₂

Ce modèle compte 16 unités :

- *amqim awsil n umyag* « pronom affixe de verbe » : *amqim* « pronom » + *awsil* « affixe » + *n* « de » + *umyag* « verbe » ;
- *amqim ameskan n ubdar* « pronom démonstratif d'évocation » : *amqim* « pronom » + *ameskan* « démonstratif » + *n* « de » + *ubdar* « évocation » ;
- *arbib ameskan n tizin* « adjectif démonstratif de proximité » : *arbib* « adjectif » + *ameskan* « démonstratif » + *n* « de » + *tizin* « proximité ».

¹- le nom *ba* < *baba* « père » a subi une réduction ou troncation de l'une de ses syllabes (première ou deuxième).

N + Adj₁ + Adj₂

Ce modèle est représenté par 17 composés :

- *amqim udmawan awsil* « pronom personnel affixe » : *amqim* « pronom » + *udmawan* « personnel » + *awsil* « affixe » ;
- *tafyirt tasemmadt tusridt* « proposition subordonnée “avec juxtaposition” » : *tafyirt* « proposition, phrase » + *tasemmadt* « complétive » + *tusridt* « direct, sans conjonction » ;
- *tafyirt tasemmadt tarusridt* « proposition subordonnée “avec subordonnants” » : *tafyirt* « proposition » + *tasemmadt* « complétive » + *tarusridt* « indirecte, avec conjonction ».

Les modèles qui suivent, au nombre de trois, sont peu représentés et se répartissent comme suit :

N₁ + Prép + N₂ + Prép + N₃

Cinq (5) unités seulement sont formées sur ce modèle :

- *asuddes s usented n yiferdisen* « composition juxtaposée “proprement dite” » : *asuddes* « composition » + *s* « avec » + *asented* « collage » + *n* « de » + *yiferdisen* « éléments, unités » ;
- *tanila n umyag yer umyag¹* « diathèse, orientation du procès verbal » : *tanila* « orientation » + *n* « de, du » + *umyag* « verbe » + *yer* « vers » + *umyag* « verbe » ;
- *isem n umeskar n tallalt* « nom d’agent instrumental » : *isem* « nom » + *n* « de » + *umeskar* « agent » + *n* « de » + *tallalt* « aide, instrument ».

N₁ + Prép + N₂ + Adj

Ce modèle est représenté par 4 unités :

- *asuddem s udrid ajerruman* « dérivation grammaticale » : *asuddem* « dérivation » + *s* « par » + *abrid* « voie » + *ajerruman* « grammatical » ;
- *asnulfu s usezlez amsislan* « création par altération phonétique » : *asnulfu* « création, néologie » + *s* « par » + *asezlez* « secousse » + *amsislan* « phonétique ».

N + Part,

Quatre (4) unités sont données sur ce modèle dont un sur le modèle **N + Part (+ Nég)** :

- *tasnilest yettnernin* « linguistique dynamique » : *tasnilest* (linguistique) + *yettnerin* « qui change » ;
- *tawsit iqerben* « le genre prochain » : *tawsit* « genre vs espèce » + *iqerben* « proche ».
- *timezri ur nemmid* « aspect non-accompli » : *timezri* « aspect » + *ur* « nég » + *nemmid* « Part. nég ».

¹- Remarquons que cette dénomination a la forme d’une paraphrase.

N₁ + Adj₁ + Adj₂ + Prép + N₂

Trois (3) composés sont seulement formés sur ce modèle :

- *arbib ameskan arawsan n ubdar* « adjectif démonstratif neutre d'absence (ayen/kra) » : *arbib* « adjectif » + *ameskan* « démonstratif » + *arawsan* « neutre » + *n* « de » + *ubdar* « évocation » ;

- *arbib ameskan arewsan n tizin* « adjectif démonstratif neutre de proximité (aya) : *arbib* « adjectif » + *ameskan* « démonstratif » + *arawsan* « neutre » + *n* « de » + *tizin* « proximité, rapprochement » ;

- *arbib ameskan arewsan n tiđent* « adjectif démonstratif neutre d'altérité » : *arbib* « adjectif » + *ameskan* « démonstratif » + *arawsan* « neutre » + *n* « de » + *tiđent* « altérité ».

II.3. Tableaux récapitulatifs des modèles de composés

Les tableaux ci-dessous n'ajoutent aucune indication aux données relevées plus haut ; ils n'en constituent de ce fait qu'une sorte d'illustration récapitulative.

Tableau 1 : les composés par juxtaposition

catégorie 1	Modèle	exemple	équivalent français	nombre de récurrences
les composés par juxtaposition	N₁ + N₂	<i>igermawal</i>	champ lexical	45
	V + N	<i>tagemrisemt</i>	onomasiologie	15
	Num + N	<i>aynamek (t-t)</i>	monosémie	6
	Adv + N	<i>adatmguccal</i>	prédéterminant	3
	Prép + N	<i>asgumyag</i>	déverbatif	2
	Compar + Num + N	<i>amyunwal</i>	synthème	2
	Compar + N	<i>amužar</i>	étymon	2
	N + Part	<i>tiriytan</i>	orthographe	1
	N + Prép + N	<i>isemnba</i>	patronyme	1
total 1	9 modèles			77

Tableau 2 : les composés syntagmatiques

catégorie 2	modèle	exemple	équivalent français	nombre de récurrences
les composés complexes ou les composés syntagmatiques	N + Adj	<i>tafyirt tuddist</i>	phrase complexe	139
	N₁ + Prép + N₂	<i>tabadut s tmegdiwt</i>	définition par synonymie	44
	N + Adj₁ + Adj₂	<i>amqim udmawan awsil</i>	pronom personnel affixe	17
	N₁ + Adj + Prép + N₂	<i>amqim awsil n umyag</i>	pronom affixe de verbe	16
	N₁ + Prép + N₂ + Prép + N₃	<i>asuddes s usented n yiferdisen</i>	composition juxtaposée ou proprement dite	5
	N₁ + Prép + N₂ + Adj	<i>asnulfu s usezlez amsislan</i>	création par altération phonétique	4
	N₁ + Adj + Adj + Prép + N₂	<i>arbib ameskan arewsan n ubdar</i>	adjectif démonstratif neutre d'absence	3
	N + Part et N + Nég + Part	<i>timezri yemden</i> <i>timezri ur nemmid</i>	aspect accompli aspect non-accompl	4
total 2	8 modèles		232	

II.4. Discussion des résultats et des problèmes posés par la composition

Après ce travail purement descriptif, nous nous efforçons dans ce qui suit de commenter les résultats obtenus et de repérer les problèmes engendrés par la morphologie des termes formés par la voie de la composition.

I.4.1. La composition par juxtaposition

II.4.1.1. La fréquence des différents modèles

Comparativement aux modèles de composition par juxtaposition présentés au chapitre 2 de la deuxième partie du présent travail et à ceux relevés par Adjaout (1996), certaines remarques semblent intéressantes à relever.

En effet, en matière de fréquence, certains modèles sont bien exploités par rapport à l'ensemble, d'autres, par contre, sont moins représentés et une dernière catégorie est à qualifier de néologique. Ces derniers ne sont pas, à notre connaissance, représentés en langue commune. Leur apparition ici ne relève pas du calque de la langue française, mais s'inscrit dans cette dynamique néologique qui traverse la langue amazighe ces dernières décennies. Celle-ci ne se caractérisant pas seulement par le nombre élevé de termes créés, mais, et surtout, par la multitude des procédés mis en œuvre pour la formation du lexique moderne et/ou abstrait, mettant ainsi en exergue toutes les potentialités qu'offre la langue amazighe en matière de grammaire lexicale.

Ainsi, des modèles les plus représentés, c'est le $N_1 + N_2$ qui vient en tête avec 45 unités, soit 58,44 % des composés par juxtaposition et 14,56 % du total des composés ; suivi du modèle $V + N$ représenté par 15 unités, soit 19,48 % des composés par juxtaposition et 4,85 % de l'ensemble des composés.

En langue commune, la moyenne¹ de fréquence du premier modèle ($N_1 + N_2$) est de 37,9 %. Quant au deuxième, il représente 8,26 %.

Un constat peut être fait ici : la proportion de ces modèles en langue commune est supérieure à celle obtenue dans notre corpus. Cette différence de proportion s'explique par le nombre de champs lexicosémantiques pris en compte dans l'étude d'Adjaout (14 champs) par rapport au seul domaine² de la linguistique faisant l'objet de notre analyse.

Le recours à ces structures s'explique par une combinaison de facteurs, à savoir leur bonne représentativité en langue commune et le calque de la langue française.

La deuxième catégorie de modèles ne représente en langue commune que 2,72 % des composés. Ce taux est obtenu sur la base du dialecte kabyle, car ces modèles ne seraient pas,

¹- Cette moyenne est calculée sur la base des taux donnés par Adjaout (1996) et concernent les quatre dialectes exploités dans son étude de la composition lexicale en berbère, à savoir le kabyle, le touareg, la tamazight et le chleuh.

²- Et encore, avec les restrictions que nous avons expliquées dans les éléments méthodologiques, à savoir que notre corpus ne contient que les unités effectivement employées dans l'enseignement du berbère (les modules relevant de la discipline linguistique) à l'université de Béjaïa et non pas l'ensemble de la terminologie linguistique que renferme ce domaine du savoir.

selon Adjaout (1996), exploités dans d'autres dialectes. La rareté de ces modèles en langue commune pourrait justifier leur faible proportion dans notre corpus, mais cela n'a pas empêché la diversification des composants et la formation de nouveaux termes sur ces structures

Ainsi, et à titre d'exemple, pour le modèle **Prép (ou Adv) + N** (le terme souvent cité comme exemple en langue commune est *tagertettuct* « lavé spirale »), nous avons dans notre corpus *asgumyag* « déverbatif » et *asgisem* « dénominatif » formés tous deux sur la combinaison de la préposition *seg* « provenant de » avec respectivement les noms *amyag* « verbe » et *isem* « nom ».

La troisième et dernière catégorie est celle des nouveaux modèles qui n'existeraient pas en langue commune ou du moins, à notre connaissance, ne sont pas repérés et signalés dans les travaux portant sur le lexique berbère à notre disposition.

Il s'agit bien des modèles suivants :

Num + N : 6 unités : *ayunkud* (diachronie), *ayninaw* (lexie), etc. ;

Compar + Num + N : 2 unités : *amyunwal* (synthème), *tamyunwalt* (synthématique) ;

Compar + N : 2 unités : *amuzar* (étymon) et *imizri* « prétérit » et enfin **N + Part** : 1 unité : *tiriytan* (orthographe).

Des quatre modèles cités ci-dessus, seul le premier est assez représenté (6 unités) par rapport aux autres qui **ne sont représentés que par deux unités au plus**. Ces modèles peuvent être qualifiés de néologiques, car n'étant pas déjà exploités en langue commune et relèveraient donc du génie de nos néologues berbérissants intervenant sur le lexique amazigh.

Enfin, il nous semble utile de signaler quelques modèles de la composition en langue commune qui ne sont pas mis à contribution dans notre corpus. Il s'agit bien de : **N + V**, **V + V**, **Adj + N** et **N + Adj**. Probablement, la faible proportion de ces modèles en langue commune, voire même l'inexistence de certains, serait à l'origine de leur exclusion dans notre corpus.

II.4.1.2. Quelques tendances néologiques

Certaines tendances néologiques sont repérées dans notre corpus et concernent la catégorie morphologique du genre de certains termes désignant respectivement les branches de la discipline linguistique, les unités de base de ces branches et certaines relations lexicosémantiques. Pour l'essentiel, la concordance des genres des termes berbères et ceux de leurs équivalents français est la tendance la plus marquante.

II.4.1.2.1. Les branches de la linguistique

Les termes désignant ces branches¹ sont au nombre de 23 et sont pour la plupart donnés dans le genre féminin. Trois d'entre eux sont donnés dans les deux genres (masculin et féminin) : *aseknawal-taseknawal*² « lexicographie », *asnulfawal- tasnulfawalt* « néologie », *asnawal-tasnawalt* « lexicologie » et un terme seulement est donné exclusivement dans le genre masculin : *asnazamul* « sémiologie ».

II.4.1.2.2. Les unités de base de ces branches

Les termes désignant ces unités sont tous donnés dans le genre masculin : *ismidden* « anthroponyme », *ismideg* « toponyme », *anekwisem* « patronyme », *awalnut* « néologisme » et *iremnut* « néonyme » et ce, en parfaite correspondance avec les genres des termes français équivalents.

II.4.1.2.3. les relations lexicosémantiques

Le même phénomène caractérise les termes désignant les relations lexicosémantiques (6 termes) qui sont donnés dans le genre féminin et les unités en relation sont données dans le genre masculin.

Pour ces relations, nous avons entre autres : *tamegdawalt* « synonymie », *tameglawalt* « antonymie », *taynisemt* « homonymie » et *taynudlift* « homographie ».

Une seule notion est cependant donnée dans les deux genres ; il s'agit bien d' « homonymie » désignée en berbère à la fois par *aynisem* et *taynisemt*.

Pour les unités qui entretiennent des relations lexico-sémantiques, nous avons : *aynisem* « homonyme », *amegdawal* « synonyme », etc.

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, la correspondance des genres des termes berbères avec leurs équivalents français est le trait caractéristique de ceux-là.

En effet, des 77 composés par juxtaposition de notre corpus, 61³ sont donnés dans le même genre que leurs équivalents français, soit 80,5 % et 16⁴ unités seulement sont donnés dans le genre opposé, représentant ainsi un taux de 19,5 %.

¹ - Nous citons entre autres : *timsislit* « phonétique », *tisniseit* « phonologie », *tismidegt* « toponymie », *tasmadrart* « oronymie », etc.

² - Le caractère gras est utilisé ici pour mettre en évidence la catégorie morphologique du genre des termes amazighs se manifestant généralement par des voyelles initiales pour le masculin (*a, i, u*) et un schème discontinu (*t-t*) pour le féminin.

³ - Nous citons à titre d'exemple *amuzar* « un étymon », *tamyunwalt* « la synthématique », etc.

⁴ - *Tizriwuri* « le fonctionnalisme », *awalmesli* « une onomatopée » par exemple.

Au-delà même des différences dans les procédés de formation des termes amazighs (ici composition par juxtaposition) et leurs équivalents français (formation savantes pour la plupart), le calque se vérifie dans la plupart des cas aussi bien dans le nombre¹ de composants des unités amazighes correspondant à celui des composants des équivalents français que dans leurs sens².

A titre illustratif, reprenons les trois catégories sur la base desquelles nous avons vérifié les tendances néologiques citées ci-dessus :

- Pour les branches de la linguistique, les termes amazighs aussi bien que leurs équivalents français comportent deux composants : *tasnamawalt* « lexicologie » = [*tussna* (science) + *amawal* « lexique »] et *lexicologie* = *lexique* + *logie*, avec une correspondance sémantique entre *lexique* et *amawal* d'une part et *tussna-* et *logie-* d'autre part ;

- même cas pour les unités de base de ces branches : *ismideg* « toponyme » = *isem* « nom » + *adeg* « lieu », équivalent de *toponyme* = *topo-* « lieu » + *nyme* « nom » ;

- également (nombre et sens de composants) pour les termes représentant les relations lexicales : *taynamka* « monosémie » = *iyen* « mono-, un » + *anamek* « sens, sème » par rapport à *monosémie* composé de *mono* « un » + *sème* « sens ».

Le calque (formel) de la langue française est donc ici la raison principale de cet état de fait.

II.4.1.3. Quelques problèmes de fond

II.4.1.3.1. Manque de systémacité

Le manque de systémacité se manifeste dans l'usage de différents lexèmes ou composants entrant dans la formation des termes amazighs pour traduire leurs équivalents (formants) de la langue française. Cet état de fait est vérifiable au moins dans quatre situations :

- Pour la traduction de *-nymie* « nom » dans *synonymie* par exemple, on relève dans notre corpus l'usage de *awal* dans *tameglawalt* « antonymie », *tamegdawalt* « synonymie », etc., et *isem* dans *ismideg* « toponyme », *tasmadrart* « oronymie », etc. ;

Il faut reconnaître, cependant, que du point de vue de l'adéquation sémantique des termes ci-dessus avec les notions qu'ils désignent, c'est bien le composant *awal-* qui convient pour traduire par exemple *-nymie* dans *synonymie*, car les synonymes ne concernent pas exclusivement les nominaux, mais les verbes et les autres catégories également.

¹- Des 45 termes amazighs formés sur le modèle $N_1 + N_2$, 37 ont le nombre de composants identiques à celui des composants des termes français équivalents.

²- Sur la base du même modèle ($N_1 + N_2$), 33 termes amazighs ont des composants ayant des sens identiques à ceux des termes français équivalents.

- Pour *-logie*, dans la formation des noms de sciences par exemple, on constate l'emploi de *sn-* (< *tussna*) dans *tasnalya* « morphologie », *tasniselt* « phonologie », etc., et son absence (avec sa compensation par le schème du féminin) : *tasmidegt* « toponymie », *tasmadrart* « oronymie », *tasmiddent*¹ « anthroponymie », etc.

Signalons toutefois que l'emploi du formant *sn-* et le morphème du féminin (*t-t*) pour la traduction de *logie-* ne constitue pas un inconvénient majeur, au contraire il règle le problème de l'euphonie des termes ainsi créés ;

- Pour le préfixe français *pré-*, deux composants amazighs sont employés pour sa traduction. Il s'agit bien de *azwar-* dans *azwaramayag* « particule préverbale » et *dat-* dans *adatmguccal* « prédéterminant » ;

- Pour la traduction de *lexico-* (< lexique), l'on emploie *awal* ou *amawal* : *tiramawalt* « lexicographie », *tirawalt* « lexicographie » ou *tasnawalt* « lexicologie », etc.

C'est justement ici que la confusion homonymique entre les formants *awal* « -nymie », *awal* « lexico- » et le nom autonome *awal* « mot » dans *awalmesli* [= *awal* « mot » + *imesli* « son » = « onomatopée »] se manifeste.

II.4.1.3.2. Difficulté de trancher entre les modèles de formation de certains composés

La difficulté se situe plus précisément entre les modèles les plus représentés, à savoir le $N_1 + N_2$ et le $V + N$. En effet, le classement de certains composés dans tel ou tel modèle pose le problème de la catégorie grammaticale de la première unité de ces composés : s'agit-il d'un nom ou d'un verbe ?

Ce phénomène concerne en fait 13 composés dont les trois premiers cités ci-dessous ont été classés par nos soins dans le premier modèle ($N_1 + N_2$) et les dix (10) autres dans le second. Il s'agit des termes suivants : *tasnulfawalt*, *asnulfawal* « néologie », *asiḍnawal* « statistiques lexicales », *asegzawal*, *agzawal* « dictionnaire », *taseknawalt*, *aseknawal* « lexicographie », *tagemramekt* « sémasiologie », *tagemrisemt* « onomasiologie », *tagetnameka*, *agetnamek* « polysémie », *tagmuzart* « étymologie », *tuzzlawalt* « synecdoque », *azdinmak* « sémème », *azgerkud* « diachronie » et *azwaramayag* « particule préverbale ».

A titre illustratif, le terme *azdinmak* est-il formé sur le modèle V : *zdi* « associer, unir » + $N.pl$ *inmak* « sèmes » ou sur celui de N : *azdi* « union, association » + $N.pl$ *inmak* « sèmes » ? Par

¹- Une exploitation systématique de *sn-* pour la formation des noms de sciences donnerait respectivement dans les cas de *toponymie*, *oronymie* et *anthroponymie* les équivalents berbères suivants : *tasnismidegt*, *tasnasmadrart* et *tasnismiddent*. Ce dernier terme existe d'ailleurs (avec *tasmiddent* comme doublet).

contre, la formation de certains composés tel que *amegdawal* « synonyme » ne présente aucune ambiguïté, car le *m* de *amegd-* indique qu'il s'agit d'un nom d'agent. Le classement du composé sous le modèle $N_1 + N_2$ est donc évident.

Cette difficulté de trancher entre les modèles de formation en question pourrait donc être attribuée à l'identité morphologique existant entre les deux classes : verbes et noms d'action verbaux qui en dérivent puisque ils partagent la même racine. Ce qui se manifeste dans l'usage des mêmes consonnes radicales (communes aux verbes et aux NAV notamment) dans la création des termes en cause.

Dans leur classement, comme nous l'avons signalé plus haut, nous nous sommes fiés aux indications données entre autres par Berkai (2001). Cependant, [pour la plupart de ces termes, aucune raison ne semble justifier leur affectation à tel ou tel modèle](#) et le [problème](#) reste en définitive sans inconvénient majeur (risque d'opacité) sur la motivation de ces termes.

II.4.1.3.3. Dérivation ou composition ?

Ce problème est des plus cruciaux que pose la néologie amazighe car tendant à masquer les frontières entre dérivation et composition qui sont pourtant des procédés bien définis et ne présentant aucune ambiguïté quant [aux statuts des](#) catégories grammaticales entrant dans leur [réalisation en langue](#) commune.

En effet, et à titre d'exemple, le terme *adatmguccal* « prédéterminant » est interprété par Berkai (2001 : 269 ; 2007 : 133) comme un dérivé formé de la combinaison du préfixe *dat* « devant » et du nom d'agent *amguccal* « déterminant ». Le même traitement est accordé par l'auteur à la majorité des termes que nous avons classés ici dans la composition par juxtaposition sous le modèle $N_1 + N_2$ — et même sous d'autres modèles (Prép + N, V + N, etc.) — conférant ainsi aux verbes *g-* « faire » dans *agfaris* « productivité », *zdi-* « co- » dans *azdinmak* « sémème » et à *sn-* « -logie » dans *tasnamawalt* « lexicologie » le [statut d'affixe](#)¹.

Quant à Achab (1996), et pour les mêmes composants (il parle plutôt de formants) repérés dans son analyse des procédés de formation lexicale de la néologie berbère créée [entre les années](#) 1945 [et](#) 1995, il parle de composition avec préfixation, c'est-à-dire que les dits formants sont en position de préfixes) comme dans la morphologie lexicale traditionnelle du français intégrant la préfixation dans la composition.

¹- Les termes concernés par ce traitement sont tous ceux qui comportent les composants suivants : *eg-*, *dat-*, *agd-*, *aget-*, *iyen-*, *ak-*, *am-*, *aneft-*, *aseg-*, *sn-*, *zri-*, *ny-*, *-nut*, *zar-*, *r-*, etc., et que nous avons traités dans notre corpus comme des lexèmes pouvant avoir une présence autonome dans le discours, donc entrant dans la composition lexicale et non dans la dérivation.

Cette analyse n'est pas conforme à la synthématique amazighe [(Cf. Chaker (1984), Haddadou (1985) et Naït Zerrad (2001)]. Et pourtant, la distinction entre les procédés de la dérivation et de la composition en langue amazighe commune ne pose pas de problèmes et les définitions de ces notions données dans les dictionnaires de linguistique et des sciences du langage (Dubois et al., 1997 : 136, 106) s'appliquent bien au cas amazigh.

Le problème semble avoir pour origine le calque de la langue française qui ne touche pas seulement le genre, le nombre et le sens des composants des termes amazighs équivalents de ceux formant les termes français, mais *atteindrait* également la classification des procédés de formation lexicale. Ce qui ferait ainsi naître en amazigh une « formation moderne ou savante¹ » sur le modèle français. On ne parle donc de dérivation ou de composition avec des formants néologiques que par rapport à leurs équivalents français et donc par calque de la langue française.

D'autre part, il nous semble judicieux de nous demander si le calque de la langue française n'a pas joué ici que le rôle de déclencheur ayant poussé ou inspiré les amazighisants à intervenir sur le lexique amazigh en créant de nouveaux formants nécessaires à leurs yeux à la dénomination des nouvelles notions qu'ils veulent rendre dans leur langue.

Sur un plan strictement linguistique, la dérivation implique un rapport dérivationnel entre le dérivé et sa base. Ce rapport suppose à son tour que deux conditions soient satisfaites :

1- le dérivé doit être le résultat d'une règle dérivationnelle utilisée pour la formation d'autres unités impliquant les mêmes catégories grammaticales et donnant lieu à des rapports sémantiques identiques ;

2- le dérivé doit être analysable comme résultat de cette règle au plan formel et sémantique. Le sens doit ainsi être conforme à la structure morphologique, c'est-à-dire qu'il doit être compositionnel (J. Dubois et al., 1997 : 138).

Appliquées aux unités de notre corpus (les formants des composés par juxtaposition), il ressort que les termes faisant intervenir des formants sémantiquement stables, satisfaisant au critère de la reproduction (réemployés pour la formation d'autres unités) et entretenant les mêmes rapports avec leurs bases, seront transférés à la classe des dérivés. Les formants en cause recevront donc le statut d'affixe et n'entreront sous leurs formes respectives que dans la formation de dérivés.

Si la deuxième condition relative au caractère compositionnel de la morphologie et du sens des termes en cause est satisfaite (du moment où ils sont tous formés de deux composants et dont le

¹- Voir ci-dessous les problèmes posés par le télescopage de deux formants pour former un terme [*taynamekt* « monosémie » = *iyen* « un » + *amek* « sens » par exemple].

rapport sémantique est stable), la vérification de la condition de leur reproduction¹ dans les différents matériaux néologiques amazighs les plus « connus » nous donne le résultat illustré au **tableau 3**. Celui-ci croise les formants en question avec les matériaux exploités (donnés ci-dessus en abréviation). Le signe (+)² indique la reprise du formant dans le matériau néologique et le signe (-) indique le contraire. L'objectif étant de savoir quels sont les formants³ les plus reproduits et considérés comme tels (des affixes) par leurs usagers, à savoir les néologues créateurs ou réutilisateurs de ces formants. L'inclusion de cette dernière question est motivée par le fait qu'excepté Tl (2001 et 2007) et Lm (1984) où une liste des affixes (préfixes et suffixes) utilisés est intégrée, on ne retrouve aucune indication sur le statut des formants mis en œuvre pour la formation des nouvelles unités lexicales dans les autres matériaux néologiques. La vérification de la condition de la reproduction des formants une fois faite, le résultat de l'opération est résumé au **tableau 4** indiquant le taux de reproduction de chaque formant et celui de sa reconnaissance explicite de son statut d'affixe par les différents néologues.

Tableau 3 : reproduction des formants dans les différents matériaux néologiques.

les formants	les différents matériaux néologiques								
	C.Cas	Lm	L-réth	M-tes	Mw	Taj	M-seg	Tl2001	Tl 2007
<i>dat-</i> (pré-)	-	-	-	-	+ <i>azara</i> <i>fyat</i>	-	+ <i>datay-</i> <i>urbiz</i>	++ <i>adatmg</i> <i>-uccal</i>	++ <i>adat-</i> <i>ney</i>
<i>dda</i> (sous-)	-	++ <i>tadul-</i> <i>lumt</i>	-	-	-	-	+ <i>taddawes</i> <i>kiwet</i>	++ <i>taddu-</i> <i>nsa</i>	++ <i>tadug</i> <i>gayt</i>
<i>ak-</i> (pan-, omni-)	-	++ <i>akuz-</i> <i>mir</i>	-	-	-	-	-	++ <i>akma-</i> <i>ziy</i>	++ <i>akaku</i> <i>dan</i>

¹- La reproduction est calculée ici non pas sur la base du nombre d'unités où le formant apparaît, mais sur la base de son apparition au moins une fois dans les différents matériaux néologiques amazighs.

²- Le signe (++) signifie que le formant est explicitement reconnu comme affixe par son auteur/utilisateur.

³- Les formants en cause ici sont considérés comme tels en référence à leurs équivalents français, c'est-à-dire par le calque de la langue française.

<i>kn-</i> (jumea u, homo-)	-	++ <i>tiknu- degt</i>	-	-	-	-	+	<i>takenzi- rart</i>	-	-		
<i>-akud</i> (- chro- no-)	-	-	-	-	-	-	+	<i>agdakud</i>	+	<i>azgerk- ud</i>	+	<i>aduk- ud</i>
<i>am-</i> (com- me)	-	-	-	-	-	-	-	-	++	<i>amsali</i>	++	<i>amyu nwal</i>
<i>-aman</i> (hydro -)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>-mawl-</i> (lexico -)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>-amek-</i> (sens, -sém-)	-	-	+	+	-	-	-	-	++	<i>tasna- mekt</i>	++	<i>ayna- mek</i>
<i>-awal-</i> (lexico -)	+	<i>tasnaw alt</i>	+	+	-	-	+	<i>tagda- walt</i>	++	<i>amegla wal</i>	++	<i>asnulf awal</i>
<i>-deg</i> (topo)	+	<i>taru- degt</i>	-	-	-	-	+	<i>tasni- degt</i>	+	<i>ismid- eg</i>	+	<i>tismid -egt</i>
<i>g-</i> (- isation)	-	-	-	-	-	-	+	-	++	<i>agisem</i>	++	<i>agfari s</i>
<i>gd-</i> (égal, iso)	-	++ <i>tagdu- lya</i>	-	-	-	-	+	<i>tagdazalt</i>	++	<i>tagda- zalt</i>	++	<i>agdu- Tlay</i>
<i>gr-</i> (inter)	+	<i>tagersif t</i>	-	+	+	-	+	<i>anger- gemmin</i>	++	<i>agrug- lan</i>	++	<i>agri- yra</i>
<i>gt-</i> (poly, multi)	+	<i>agta- lyiw</i>	++ <i>Agetful</i>	-	+	-	-	-	++	<i>agetmes li</i>	++	<i>agtu- Tlay</i>
<i>irem-</i> (term)	-	-	-	-	-	-	-	-	+	<i>irem- nut</i>	+	<i>tasni- remt</i>

-isem- (nyme)	-	-	+ <i>taydi- semt</i>	-	-	-	-	+ <i>isem- nba</i>	+ <i>tasnis- emt</i>
ly- (morphe)	+ <i>agta- lyiw</i>	+ <i>tagdu- lya</i>	+ <i>talya- nxa</i>	+ <i>Talya- seddas t</i>	-	-	-	+ <i>tasna- lva</i>	+ <i>tasnal yames lit</i>
mgel- (anti)	-	+ <i>tamegla mnalya</i>	-	-	-	-	+ <i>tamegla- mnadt</i>	+ <i>amegla wal</i>	+ <i>tameg lawalt</i>
nfel- (méta)	-	-	-	-	-	-	-	++ <i>aneft- isem</i>	++ <i>anaft- usel</i>
nkw- (patro)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ny- (picto, figure)	-	-	+ <i>tanyu- mneyt</i>	-	-	-	-	-	++ <i>tiru- nuyt</i>
-nut (néo)	-	-	-	-	-	-	-	++ <i>awal- nut</i>	++ <i>irem- nut</i>
-ar- (priva- tif)	+ <i>taru- degt</i>	++ <i>taruj- jurt</i>	-	+ <i>arbad u</i>	+ <i>arme- zzul</i>	+ <i>arusrid</i>	+ <i>arurkid</i>	++ <i>tartiju- rremt</i>	++ <i>arum- mid</i>
seg- (preve nant de)	-	-	-	-	-	-	-	++ <i>asgu- myag</i>	++ <i>asgi- sem</i>
sen- (bi-)	+ <i>asin- wal</i>	++ <i>asindis</i>	+ <i>tasin- nuyt</i>	-	-	-	+ <i>ame- snawal</i>	++ <i>asindis</i>	++ <i>asin- skil</i>
sn- (logie)	+ <i>tasn- akalt</i>	++ <i>tasnag- gurt</i>	+ <i>tasna- kta</i>	+ <i>tasni- gert</i>	+ <i>tusn- akt</i>	+ <i>tasnilsit</i>	+ <i>tasna- walt</i>	++ <i>asna- zamal</i>	++ <i>tasni- remt</i>
yen- (mono uni-)	+ <i>ayenzal</i>	++ <i>ayni- naw</i>	-	+ <i>tagna- llit</i>	-	-	+ <i>ayenzal</i>	++ <i>ayn- untiq</i>	++ <i>aynaz mul</i>
zdi- (co-)	-	++ <i>azdi-yes</i>	-	-	-	-	-	++ <i>azda- dyar</i>	++ <i>azdi- nmak</i>

zger- (dia-)	-		-	-	-	-	+ azger- kud	+ azger- kud	+ azger- kud
-zwr- /zr (pré-)	-	+ azarm- izzwer	+ taksez wert	+ azarm -ezruy	+ azar m- ezruy	-	-	-	-
Zr- (- isme)	-	-	+ tazrikt a	-	+ ayeln -azri	-	+ tikli-zrit	++ izru-frir	++ tizi- wuri

Une deuxième vérification est également entreprise et concerne le degré d'autonomie des formants des termes en cause. Cette démarche nous permettra de trancher la question du statut de chaque composant et nous éclairera, par conséquent, sur le procédé mis en œuvre dans la formation de ces termes.

Tableau 4 : taux de reproduction des formants

les formants	reproduction	taux de reproduction	reconnaissance en tant que formant	taux de reconnaissance
ddat- (pré-)	4/9	44,44 %	2/4	50 %
dda (sous)	4/9	44,44 %	3/4	75 %
ak- (pan, omni)	3/9	33,33 %	3/3	100 %
akn-(jumeau, homo)	2/9	22,22 %	1/2	50 %
-akud (-chronie)	3/9	33,33 %	0/3	0 %
am- (comme)	2/9	22,22 %	2/2	100 %
-aman- (hydro)	0/9	0 %	0	0 %
mawl (lexico)	0/9	0 %	0	0 %
-ammek (sens)	4/9	44,44 %	2/4	50 %
awal-(mot, lexico-)	6/9	66,66 %	2/6	33,33 %
-deg (topo)	4/9	44,44 %	0	0 %
g- (-isation)	3/9	22,22 %	2/3	66,66 %
gd- (égal, iso)	6/9	66,66 %	3/6	50 %
ger- (inter)	6/9	66,66 %	3/6	50 %
gt- (poly, multi)	5/9	55,55	3/5	60 %
irem- (term)	2/9	22,22 %	0/2	0 %
isem- (-nyme)	3/9	33,33 %	0/3	0 %
-ly- (morphe)	6/9	66,66 %	0/6	0 %
mgel- (anti)	4/9	44,44 %	0/4	0 %
nfel- (méta)	2/9	22,22 %	2/2	100 %
nkw- (patro)	0	0 %	0	0 %
ny- (picto, figure)	2/9	22,22 %	1/2	50 %
-nut (néo)	2/9	22,22 %	2/2	100 %
ar- (privatif)	8/9	88,88 %	3/8	37,5

<i>seg-</i> (prevenant de)	2/9	22,22 %	2/2	100 %
<i>sen-</i> (bi-)	6/9	66,66 %	3/6	50 %
<i>sn-</i> (logie)	9/9	100 %	3/9	33,33 %
<i>yen-</i> (mono, uni)	6/9	66,66 %	3/6	50 %
<i>zdi-</i> (co-)	3/9	33,33 %	3/3	100 %
<i>zger-</i> (dia-)	3/9	33,33 %	0/3	0 %
- <i>zwr-/zr</i> (pré-)	4/9	44,44 %	0	0 %
<i>ṛr-</i> (-isme)	5/9	55,55 %	2/5	40 %

Interprétation

De l'observation du **tableau 4**, il ressort que 9 formants seulement sur 32 ont obtenu une moyenne de reproduction supérieure à 50 %. Il s'agit, par ordre décroissant de :

sn- (100 %), *ar-* (88,88 %), *yen-*, *ly-*, *ger-* et *gd-* (66,66 % chacun) et enfin *ṛri-* et *gt-* avec 55,55 % chacun. Les autres sont représentés avec une moyenne de 44,44 % au plus dont 3 formants (*aman-*, *mawl* et *nkwl-*) avec 0 %.

Ces indications illustrent l'intérêt qu'ont accordé les néologues amazighisants pour certains formants et reflète donc le succès de ceux-ci. Quatre des 9 formants cités ci-dessus, à savoir *sn-*, *ar*, *yen-* et *ger*, sont d'anciens formants datant au moins des années 1980 et depuis la fin de la première moitié du XX^e siècle particulièrement pour *ger-*. Il a fallu donc attendre un peu plus d'un quart de siècle pour que ces formants s'imposent en néologie amazighe.

Le résultat nous renseigne également, même avec la prise en compte des formants n'ayant pas obtenu la moyenne de reproduction, aussi bien sur la dynamique néologique (richesse en nombre de formants proposés) qui caractérise l'intervention sur le lexique amazigh que sur le nécessaire travail d'harmonisation de celui-ci.

Les résultats de la cinquième colonne (taux de reconnaissance) du **tableau 4** indiquent que la moyenne de reconnaissance explicite du statut d'affixe aux différents formants par les néologues amazighs n'atteint pas les 50 % (42,05 % plus exactement).

La situation se complique davantage lorsqu'on est devant une dizaine de termes obtenus de la combinaison de deux formants. Cette nouvelle donnée est vérifiable pour les termes¹ formés sur *sn-*, *gt-*, *ly*, *awal*, etc. Ainsi par exemple : *tasnalya* « morphologie » combine *sn-* « science » + *ly*, « forme », *taynisemt* « homonymie » : *iyen* « un, mono » + *isem* « nom », *tagetnamka* « polysémie » : *gt* « poly- » + *anamek* « sens », *agmawal* « lexicalisation » : *eg* « faire » + *amawal* « lexique », *tasnamka* « sémantique » : *sn-* « science » + *ammek* « sens », *tiramawalt* « lexico-

¹- Elle se vérifie surtout pour les termes contenant le formant *sn-*.

graphie » : *tira* « graphie » + *amawal* « lexique » et *tasmidegt* « toponymie » qui combine *isem* « nom » + *ideg* « topo-, lieu ».

Sauf à parler de formation savante en berbère, le procédé mettant en œuvre deux formants est à qualifier de nouveau et ne concorde donc pas avec la synthématique amazighe traditionnelle. On est là devant « une situation particulière qui ne s'identifie ni avec la composition proprement dite, ni, de façon générale, avec la dérivation qui suppose la combinaison d'éléments de statuts différents » pour reprendre Martinet (1990 : 135). En effet, l'auteur parle dans ce cas de **confixation**, procédure de création lexicale combinant des éléments souvent gréco-latins appelés **confixes**.

Nous nous demandons donc si la condition de reproduction de ces formants est une valeur absolue ou, en d'autres termes, à partir de quel niveau, calculé en chiffre absolu, allons-nous décider si le composant mis en œuvre dans la formation d'une unité est un affixe ou un lexème ? De plus, dans lequel des deux cas le formant *sm--* dans *taynisemt* « homonymie » et *tasmidegt* « toponymie » par exemple recevra-t-il le statut d'affixe ou de lexèmes ?

Nous arrivons maintenant à la deuxième vérification relative au degré d'autonomie des formants exploités et qui nous montre qu'excepté les segments phoniques *ar-* (< *war* utilisé traditionnellement comme préfixe adjectival précédant un nom) et *-nut* (< *amaynut* « nouveau ») qui ne sont pas susceptibles d'emploi indépendant, les 30 autres composants peuvent apparaître en position autonome dans le discours :

- *arummid* < *ar-* + *ummid* « non-accompli », *arusrid* < *ar-* + *usrid* « indirect », etc.

- *awalnut* « néologisme » < *awal* + *-nut* et *iremnut* « néonyme » < *irem* + *-nut* ;

- mais *sn-* < *tussna* « science » dans *tussna-ya d taqdimt mlih* « cette science est très ancienne » et *ly* < *talya* dans *talya-ya yezzifet* « cette forme est longue » sont susceptibles d'apparaître en position autonome dans le discours.

Outre le caractère non autonome de ces deux formants, leur statut d'affixe s'explique par la stabilité du rapport dérivationnel entre les dérivés et leurs bases : *ar-* dénote toujours la négation, l'opposition ou le contraire, *-nut*¹ indique le caractère nouveau dans *iremnut* « le terme nouveau », « le néonyme » et *awalnut* « le mot nouveau », « le néologisme »).

A se fier donc seulement au cadre général distinguant le procédé de la dérivation de celui de la composition basé sur le degré d'autonomie des composants d'une lexie, on conclue qu'excepté

¹- Une autre interprétation nous paraît également concluante : les termes *iremnut* et *awalnut* peuvent être considérés comme des mot-valises formés par la combinaison des lexèmes *irem* « erme » et *awal* « mot » respectivement et le mot *amaynut* « nouveau » auquel nous avons retranché une partie (par aphérèse du segment *amay-*).

les termes en *ar-* et *-nut* qui seraient des dérivés, ceux composés des autres formants donnés au **tableau 3** ci-dessus sont à considérer comme des composés.

Les formants *-isem*, *-deg*, *-wal-*, etc., peuvent ainsi se rencontrer dans d'autres endroits de la chaîne parlée en position autonome et recevront donc le statut de lexème.

La situation nous semble donc paradoxale ; d'une part, des composants de termes, de par leur emploi autonome dans le discours, ont le statut de lexème et, d'autre part, des néologues qui les prennent pour des affixes en vertu du rapport dérivationnel (reproduction et stabilité du rapport sémantique) qui les lie à leurs bases.

Ces néologues ne nous disent cependant rien sur les cas de termes dont la formation appelle deux formants : *taynisemt* et *tasmidegt* par exemple sont composés respectivement de *iyen* « un, mono » + *isem* « nom, -nymie » et *isem* « nom, -nymie » + *adeg* « lieu, topo- ».

Si nos néologues nous renseignent sur l'origine de ces formants (ils sont extraits de racines lexicales où d'éléments grammaticaux), ils n'indiquent toutefois pas quand doit-on les prendre pour des affixes ou pour des lexèmes ? La frontière entre dérivation et composition en néologie amazighe est donc aujourd'hui ténue. Bien que certaines créations nous semblent ingénieuses : *asgisem* ou *asgumyag* par exemple créées par Berkai (2001) pour rendre dans la langue amazighe les notions « dénominatif » et « déverbatif », le problème reste posé : on ne saura jamais quand on décide de conférer le statut d'affixe à un formant et quand il prend le statut de lexème. Nous nous demandons également si la traduction de notions scientifiques à partir d'autres langues vers l'amazigh est nécessairement assortie de la traduction ou de la reprise des mêmes **procédés de création lexicale**, c'est-à-dire le calque du procédé ? **Ou, en** d'autres termes, quel inconvénient y a-t-il à former ces termes par le recours à la composition et non par à la dérivation ou à la confixation qui nécessite un effort supplémentaire de création de nouveaux formants et d'alignement de la structure lexicale de l'amazigh sur celle, différente, d'une autre langue, en l'occurrence le français ?

Une néologie claire et efficace gagnerait certes à être formalisée (être systématique), c'est-à-dire que le sens et le statut d'un composant doivent être les mêmes (uniques) dans toutes les unités néologiques qui le comportent.

De plus, l'harmonisation des procédés de formation et des listes de formants mis à contribution en néologie amazighe revêt à nos yeux un caractère à la fois primordial. L'enseignement du berbère aussi bien à l'université que dans les différents paliers de l'éducation nationale y gagnerait davantage en efficacité.

II.4.2. La composition syntagmatique

II.4.2.1. La fréquence des différents modèles

Les taux de représentation **des différents modèles** de la composition syntagmatique ont été donnés plus haut (Cf. II.2).

Excepté le modèle $N_1 + \text{Prép} (n, s) + N_2$, très représenté en langue commune avec 45,73 % et celui, faiblement représenté, du $N + \text{Adj}$ (sur le modèle *azemmur ayemmel* « variété d'olive très cultivée dans la région des *At Yemmel* » par exemple, le reste des modèles seraient nouveaux.

La présence des deux modèles cités ci-dessus ne pourrait avoir comme explication une exploitation des ressources lexicales de la langue commune. Ainsi, pour ces modèles aussi bien que pour ceux que nous avons qualifiés de nouveaux, le calque de la langue française est sans doute la raison de leur exploitation dans notre corpus, car la correspondance avec les termes français est systématique.

On fait alors correspondre à un nom de la langue française un nom amazigh, à un adjectif français **un adjectif amazigh** et à une préposition (de, par) une préposition amazighe équivalente (*n, s*).

Cependant, une distinction entre les composés $N_1 + \text{Prép} (n, s) + N_2$ de notre corpus et ceux du même modèle de la langue commune est à opérer. Ceux-ci sont souvent sémantiquement figés (*tijujar n yisvi* « géranium », alors que ceux-là sont descriptifs. Leurs sens sont donc compositionnels, c'est-à-dire égaux à la somme des sens des unités qui les composent.

II.4.2.2. Commentaires

La prépondérance de la composition syntagmatique n'est pas une caractéristique exclusive de la néologie spécialisée amazighe, mais celle de toute néologie que Guy Rondeau (1984 : 124) désigne par *la néologie d'appoint*, différente de *la néologie d'origine*. Celle-ci provenant de (ou des) langue (s) où la notion et le terme qui la désigne sont conçus pour la première fois avant de passer dans d'autres langues, est caractérisée par la concision de ses unités.

La néologie linguistique amazighe que nous traitons dans le présent travail relève alors de cette deuxième catégorie. Le berbère ne disposant pas d'une terminologie linguistique jusqu'à une époque récente (1967, 1980 pour la période de clandestinité et 1998, 2001, 2007 pour la période où l'amazigh est introduit dans le système éducatif et à l'université). C'est pourquoi nous pouvons qualifier cette néologie de néologie de traduction ; celle qui s'est faite essentiellement de la langue française, langue de travail de la plupart des berbérissants, vers la langue amazighe.

II.4.2.3. Problèmes posés par la composition syntagmatique

Les problèmes posés par la composition syntagmatique se réduisent essentiellement à deux et dont le nombre de termes touchés est très limité. Le premier est relatif à la longueur¹ de certains termes qui n'est pas forcément du au calque de la langue française, mais, paradoxalement, en constitue un écart par rapport à elle. Leur nombre est de 17 et ont, pour la plupart, des équivalents aussi bien amazighs (des synonymes) que français formellement très concis :

- *awal asuddim = asuddim* « le dérivé » ;
- *isem amilan = anumas* « le substantif » ;
- *asuddem s ubrid ajerruman = asuddem ajerruman* « derivation grammatical » vs « derivation expressive » ;
- *ttawil n uceyyee = targa* « le canal » ;
- *tanila n umyag yer umyag = ammek* « diathèse ».

Le second problème découle du premier et concerne la possibilité de dérivation (dérivabilité) de ces termes rendue malaisée par leur longueur même. Il est vrai que ce problème correspond à l'un des critères d'évaluation des néologismes que nous n'avons pas intégré dans notre analyse. (N > Adj ou le contraire), mais que nous jugeons important de signaler :

- (N) *archaïsme* > (Adj) *archaïque* mais la forme *awal aqbur* en amazigh donne ?
- (N) *dérivé* > (Adj) *dérivationnel* mais la forme *awal asuddim* en amazigh donne ?

La longueur des termes et la difficulté de dérivation est une caractéristique des terminologies d'appoint (de traduction) qui recourt le plus souvent à la création syntagmatiques (composition syntagmatique) en raison du caractère descriptif de ces termes. Certains néologues amazighisants, à l'instar de Berkai (2001), ont privilégié dans leurs travaux la solution inverse. En effet, conscient des problèmes cités ci-dessus et de la pression du calque de la langue française, Berkai propose dans son mémoire de magister relatif à la terminologie linguistique en amazigh plus de composés compacts (composés par juxtaposition) que de composés synaptiques. Les composés compacts offrent l'avantage d'être concis (moins long) et permettent facilement de passer d'une catégorie grammaticale à une autre sans de grandes contraintes notamment phonétiques, ajoute Berkai.

¹- La longueur des ciomposés est calculée ici par le nombre de lexèmes qui les composent.

Conclusion

En guise de conclusion, bornons-nous à reproduire ici les résultats de notre analyse ayant porté sur la formation des composés de notre corpus.

Les éléments retenus sont : la fréquence des modèles exploités, les tendances caractérisant cette catégorie de néologismes et enfin les problèmes que pose le recours à ce procédé de création lexicale.

En effet, les modèles les plus employés aussi bien pour la composition par juxtaposition que pour la composition syntagmatique sont ceux déjà bien représentés en langue commune, à savoir $(N_1 + N_2, V + N)$ et $(N_1 + \text{Prép} + N_2)$ respectivement. Certains modèles sont rares et d'autres sont à qualifier de néologiques.

Cependant, le recours aux modèles ci-dessus s'expliquerait par une combinaison de deux facteurs, à savoir leur bonne représentativité en langue commune, mais et surtout le calque de la langue française très déterminant non seulement dans la formation des unités de notre corpus, mais aussi en néologie amazighe en général.

Les tendances saillantes de la composition se manifestent d'abord par la prépondérance des composés syntagmatiques qui est une caractéristique des néologies d'appoint dont fait partie la néologie amazighe. Celles relatives à la composition par juxtaposition sont résumées comme suit :

- les sciences (les branches de la linguistique) ainsi que les relations lexico-sémantiques qu'entretiennent les unités **lexicales de la langue** sont données dans le genre féminin ;

- les unités de base de ces sciences ainsi **que les unités entretenant** des rapports lexico-sémantiques sont données dans le genre masculin.

Quant aux problèmes que pose la composition, ils sont essentiellement au nombre de deux. Le premier concerne la composition par juxtaposition et le second porte sur la composition syntagmatique.

Il s'agit plus exactement et en premier lieu de la difficulté de définir le statut de certains composants entrant dans la formation des termes de notre corpus que nous avons placés dans la classe des composés par juxtaposition. Conférer l'un ou l'autre des statuts à ces formants, à savoir lexème ou affixe, est très déterminant pour la précision des procédés mis en œuvre dans la formation des unités **ici en cause**.

Le second problème est lié à la longueur de certains composés syntagmatiques qui les rendra peu maniables et empêchera leur dérivabilité.

Enfin, le calque de la langue française se vérifie de bout en bout dans la formation des composés de notre corpus ; il est donc en grande partie à l'origine des problèmes et tendances soulevés ci-dessus.

CHAPITRE II

LA DÉRIVATION

Introduction

Dans le présent chapitre, nous traitons des unités de notre corpus formées par voie de la dérivation. Comme pour le chapitre précédent, il est également question ici d'une présentation chiffrée des différents modèles dérivationnels exploités pour la formation des unités de notre corpus, du commentaire des résultats obtenus et des problèmes posés par le recours à cette voie de formation lexicale en amazigh.

De plus, du fait de la représentativité marginale de l'emprunt (externe) comme moyen de formation lexicale dans notre corpus, nous ne lui consacrons pas une section entière ; nous nous contentons de l'intégrer comme un titre parmi d'autres de ce chapitre.

La néologie phonologique, bien qu'elle soit ici mieux représentée que l'emprunt, est également traitée dans le présent chapitre sous un titre qui lui est consacré.

I. Présentation chiffrée des différents modèles dérivationnels

I.1. La dérivation verbale

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les verbes sont représentés dans notre corpus par 12 unités. Six verbes sont simples et 6 autres sont des dérivés dont 5 sont formés sur des bases nominales.

I.1.1. Les verbes simples

Il s'agit de : *Fti* « être conjugué » ; *gdu* « être égal » ; *kref* « être ou se figer » ; *rti* « être mêlé » ; *gucel* « déterminer » et *glem* « décrire ».

I.1.2. Les verbes dérivés

Des six verbes dérivés contenus dans notre corpus, le seul verbe dérivé sur une base verbale est bien *suqqel* « traduire ». Celui-ci est obtenu par la préfixation du schème du factitif/actif-transitivante (*s-*) au verbe simple *uyal/qqel* « revenir, advenir » :

- *suqqel* « traduire » : *s-* (morphème du factitif/transitif) + *uyal/qqel* « revenir, advenir ».

La dérivation verbale sur la base nominale est représentée par 5 verbes. Quatre (4) verbes sont formés avec le schème verbalisateur (*s-*) combiné à un nom et le cinquième est donné sous le modèle *ttw-* (morphème du passif) + nom. Ce dernier est le résultat du transfert du schème verbal du passif (*ttw-*) aux catégories nominales pour la formation de verbes :

- *sbadu* « définir » : *s-* (morphème du factitif/transitif) + *tabadut* « définition » ;

- *sesmel* (classifier) : *s-* (morphème du factitif/transitif) + *tasmilt* « classe » ;

- *ttumawel* « être lexicalisé » : *ttu-/ttw-* (morphème du factitif/transitif) + *amawal* « lexique ».

La formation verbale sur une base nominale, combinant le morphème verbalisateur *s-* avec des unités aussi bien verbales que non-verbales (noms ou éléments expressifs), est attestée en langue commune. Le morphème est aussi largement exploité en néologie amazighe pour la formation de verbes sur des bases nominales (Cf. Achab 1996).

La formation de verbes sur les autres morphèmes [du passif (*m-*, *n-*) ou du réciproque (*m-*, *mm-*, *my-*)] n'est pas attestée dans notre corpus. L'élément nouveau ici est bien la combinaison du morphème du passif *ttw-* avec un nom pour la formation d'un verbe. En langue usuelle, la formation de verbe sur base nominale se fait, comme dans les trois exemples ci-dessus, par la préfixation du morphème verbalisateur *s-* à un nom.

Appliquée au terme en question ici, la procédure nous donne d'abord le verbe *smiwel* « lexicaliser » = s- (**morphème du factitif/transitif**) + *amawal* « lexique ». L'expression de la valeur du passif à partir du verbe *smiwel* nous donne *ttusmiwel* « être lexicalisé » au lieu de *ttumawel* qui implique un verbe simple *mawel** « être lexicalisé » ; ce qui, à notre connaissance, n'est pas encore attesté.

Le **tableau 1** suivant résume les données ci-dessus :

les schèmes	exemple	équivalent français	nombre de récurrences	taux
verbes simples	<i>glem</i>	décrire	6	58,33 %
verbes dérivés (s-+ V ; s- + N ; ttu- + N)	<i>suqqel</i> <i>ttumawel</i>	traduire être lexicalisé	5 1	25 % 16,66 %
total			12	98,98 %

I.2. La dérivation nominale

En raison de l'exploitation dans notre corpus des deux formes de dérivation nominale — dérivation nominale sur la base verbale et dérivation nominale sur la base nominale — pour la formation des différentes catégories nominales, nous n'adoptons pas pour les besoins du présent exposé la démarche classique¹. Autrement dit, les deux formes de dérivation sus-citées ne constituent pas les sous-titres immédiats de **I.2.**

Cependant, la présentation des différents modèles dérivationnels suit l'ordre canonique, c'est-à-dire que l'ordre sera le suivant : le nom d'action verbal est suivi respectivement du nom d'agent, du nom d'instrument et, enfin, de l'adjectif.

Signalons enfin que certains noms dérivés (au nombre de 12), mais pas des déverbatifs, sont difficiles à classer dans l'une ou l'autre des classes de dérivés traitées ici, étant donné le statut confus des schèmes mis à contribution dans leurs formations. C'est pourquoi nous leur avons réservé un traitement spécial **sous** le titre **II.2.**

I.2.1. Les déverbatifs (concrets et abstraits)

Cette catégorie de dérivés est représentée dans notre corpus par 51 unités dont 32 noms d'action verbaux, 16 déverbatifs concrets et 3 unités appartenant simultanément aux deux types de dérivés (Cf. Index n° 2).

¹- Cette démarche est celle qui présente la dérivation nominale sous ces deux grands ensembles : la dérivation nominale sur une base verbale et la dérivation nominale sur une base nominale.

Les schèmes formateurs du NAV sont au nombre de 04 dont le *a-* (+ verbe) est le plus dominant, car couvrant 20 unités (40,8 % des déverbatifs) :

- 1) **a-** : *semmi* « nommer » → *asemmi* « action de dénommer », *sesmel* « classifier » → *asesmel* « fait de classifier ».
- 2) **a--a-** est représenté par 4 unités : *glem* « décrire » → *aglam* « description », *kref* « figer, coaguler » → *akraf* « figement ».
- 3) **t-t/ t-a** couvre 6 unités : *mlelli* « s’alterner » → *tamlellit* « alternance, fait de s’alterner ».
- 4) **tu---a** est représenté par une seule unité : *d-des* « combiner, intriguer » → *tuddsa* « composition, combinaison ».

Signalons également que certains noms d’action verbaux attestés dans notre corpus sont formés sur des verbes dérivés :

- *amerwes* « métaphore » : *a-* + *merwes* « se ressembler » < *m-* (morphème du réciproque) + *rwes* « ressembler » ;

- *asway* « factitif » : *a-* + *sway* ou *swiy* « abimer » < *s-* (morphème du factitif-causatif) + *ay* ou *awy* « saisir, prendre, etc. » ;

- *attway* « passif » : *a-* + *ttway* ou *ttwiy* « être abimé, détérioré » < *ttw-* (morphème du passif) + *ay* « saisir, prendre, etc. » ;

- *attwawi* (hyponymie) *a-* + *ttwawi** « être pris, inclus, etc. » < *ttw-* (morphème du passif) + *awi* « prendre, emmener, etc. ».

Ce dernier morphème (*ttw-*) est aussi utilisé dans la formation d’un autre terme et ce, pour traduire le suffixe des adverbes français *-able*, *-uble*, *-abilité* : *attwasuddem* « dérivabilité ». Cette valeur lui a déjà été conférée dans le lexique des mathématiques et obtenue à partir de la forme intensive (d’habitude) *tt-* assimilée au morphème du passif *ttw-* : *ttwazlam* (être dérivable), *ttwayrad* « être intégrable », etc. (Cf. Achab, 1996 : 186). En langue commune¹, cette procédure existe : *yettwaččay* « être mangeable », *yettwafham* « compréhensible », *yettwawat* « qui peut être battu », etc., mais nous pensons que ces formations sont rares et récentes.

Le calque de la langue française pourrait être à l’origine de cette procédure utilisée pour les besoins de la néologie amazighe.

Pour les déverbatifs concrets, c’est bien le schème du féminin *t-t* à valeur de concret (*vs* abstrait pour le schème du genre masculin) qui est le plus dominant (avec **8** attestations), suivi du

¹- L’adverbe *de manière* est généralement rendu en langue commune avec le schème de l’adjectif *-i* combinée à l’absence de l’article du nom et le schème *m-* à l’initiale du mot : *mewiji* « *tordu* », *meqlubi* « *inversé* », *eryani* « *nu* », etc., ou avec la proposition de moyen *s-* + un nom : *stmara* « *difficilement, peiniblement* ».

schème *u-i-* (avec 4 unités). Le schème *i-* est représenté par 3 unités et le schème *a-i-* est représenté par une unité seulement :

- *takcemt* « entrée de dictionnaire » < *kcem* « entrer » + *t-t* (morphème du féminin à valeur de concret), *tanzeyt* « préposition » < *nzey* « tirer, attirer à soi » + *t-t* (morphème du féminin à valeur de concret) ;

- *unmik* « signifié » < *namek* « signifier » + *u-i* (morphème d'adjectif qui a la valeur de « ce qui est... »), *uskin* « index » < *sken* « montrer, indiquer » + *u-i* (morphème d'adjectif qui a la valeur de ce qui est...) ;

- *izen* « message » < *azen* « envoyer » + *i-* (article du genre masculin).

Il est à noter, enfin, que la possibilité de former plusieurs noms d'action verbaux ou de déverbatifs concrets à partir d'un même et seule verbe est attestée dans notre corpus. Cela est rendu possible grâce au jeu sur les différents sémantismes de la racine verbale ainsi que sur une différenciation vocalique entre les dérivés issus de cette racine. C'est bien le cas de /dds/ qui a donné les noms *uddis* « le composé » et *uddus* « le syntagme » ainsi que les verbes dérivés *seddes* et *suddes* qui, à leur tour, ont donné les noms *asuddes* « composition, combinaison » et *aseddes* « juxtaposition ».

Les trois unités appartenant aux deux types de dérivés sont *asumer* « fait de proposer, la proposition elle-même », *tabadut* « fait de définir, la définition » et en enfin *tira* « action d'écrire et écriture, notation ».

I.2.2. Le nom d'agent

Le nom d'agent est représenté par 41 unités dont 33 ont une base verbale et 8 ont une base nominale. L'emploi du schème *m-* (sous ses différentes variantes *am-*, *tam-*, *an-*, *im*, *tim-* et *an-*) est exclusif, car couvrant la totalité des unités.

La procédure consistant à former le nom d'agent sur le modèle $ac^1c^2c^2ac^3$: *azeddam* « bûcheron » (avec la tension de la consonne radicale /d/) n'est pas attestée dans notre corpus.

- *amesnawal* « lexicologue » : *am-* (schème du nom d'agent) + *tasnawalt* « lexicologie » ;

- *amaqqan* « coordonnant » : *am-* (schème du nom d'agent) + *qqen* « attacher, unir » ;

- *timezri* « aspect » : *tim-* (schème du nom d'agent) + *zer* « voir » ;

- *anbadu* « défini » : *an-* (schème du nom d'agent) + *tabadut* « définition » ;

- *timsislit* « phonétique » : *m-* (schème du nom d'agent) + *sisel** « faire entendre, faire écouter ».

Les données ci-dessus sont résumées dans le **tableau 2** ci-après :

les schèmes	exemple amazigh	en	équivalent français	nombre de récurrences	taux
<i>am-/tam-/an- + V</i>	<i>amaqqan</i>		coordonnant	33	80,48 %
<i>Im-/tim-/an- + N</i>	<i>amsisen</i>		présentatif	8	19,52 %
total				40	100%

Le schème du nom d'agent *am-/tam-* est abondamment attesté en langue commune. Il est également bien représenté dans la plupart des matériaux néologiques :

- *amarir* « joueur », *amaynas* « militant », *amaklas* « enregistreur » dans **Mw** ;
- *amassay* « relatif », *amezday* « coordonnant » dans **TI** (2001 et 2007).

I.2.3. Le nom d'instrument

Sous ses différentes formes *as-* et *is-*, le schème *s-* entre dans la formation de sept du nom d'instrument dont six (6) unités sont formées sur une base verbale et une seule est formée sur une base nominale.

- *isger* « composant » : *s-* (schème du nom d'instrument) + *ger* « mettre, introduire » ;
- *asamek* « sème » : *s-* (schème du nom d'instrument) + *a (n) amek*¹ « sens ».

Ce schème est bien représenté aussi bien en langue commune qu'en néologie moderne² :

- **Mw** : *asafag* « avion », *asagen* « port », *asebdad* « statue », *asanen* « escalier » ;
- **Lm** : *asegraw* « rassembleur », *asaraw* « générateur », *asaḍuf* « loi » ;
- **TI (2001)** : *asyer* « appel », *tazegzilt* « abréviation (avec usage de la sifflante sonore /z/ à la place de la sifflante sourde /s/) ».

Le **tableau (3)** suivant résume les résultats ci-dessus :

les schèmes	exemple	équivalent français	nombre de récurrences	taux
s- (as-/is-) + V	<i>asammad</i>	complément	6	83,33 %
s- + N	<i>asamek</i>	sème	1	16,66
total			7	99,99 %

¹- Le mot *anamek* a subi une réduction par syncope de la consonne /n/.

²- Par *moderne*, nous entendons les matériaux néologiques produits à partir des années 70.

I.2.4. L'adjectif

L'adjectif est représenté dans notre corpus par 65 unités. Quarante-six (46) unités sont formées sur une base nominale, 8 sur une base verbale et six (6) le sont sur des bases dont la catégorie est indéterminée. Les cinq unités restantes sont des composés formées par calque de la langue française et dont le schème est indéfini.

I.2.4.1. Le schème *-an*

Les adjectifs formés avec le schème *-an* sont au nombre de 29. Contrairement à la langue usuelle où le schème s'accroche toujours à des bases verbales, ce schème entre ici dans la formation de 25 unités formées toutes sur une base nominale. Les autres sont obtenues sur des bases dont la catégorie grammaticale, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, est indéterminée :

- *ajerruman* « grammatical » : *tajerrumt* « grammaire » + *-an* « schème adjectif » ;
- *arbiban* « adjectival » : *arbib* « adjectif » + *-an* « schème adjectif » ;
- *tayeffuTlayant* « métalinguistique » : *yeffuTlay** « sur la langue » + *-an* « schème adjectif ».

Cette procédure que nous pouvons qualifier de néologique dans la synthématique amazighe n'est pas une caractéristique exclusive de notre corpus, mais remonte aux années 1970 avec le lexique de grammaire de M. Mammeri (*tajerrumt n tmaziyt*) qui intègre déjà les termes *arawsan* « neutre » et *udmawan* « personnel ». Ce modèle de formation des adjectifs est dès lors largement exploité en néologie amazighe.

I.2.4.2. Le schème privatif *ar-*

Ce schème est représenté par six unités dont trois (3) formations sont complexes (emploi simultané d'un préfixe et d'un suffixe) et les trois autres sont réalisées par simple préfixation. Les catégories à la base de leur formation sont toutes des nominaux (nom et/ou adjectif) ; la formation sur une base verbale n'étant pas représentée :

- *armental* « non-motivé » : *ar-* (schème privatif) + *amental* « motivé » ;
- *aramek* « arbitraire » : *ar-* (schème privatif) + *amek* « comment » ;
- *taranađant* « non-prescriptive » : *ar-* (schème privatif) + *anađan* « impératif » ;
- *arafraray* « non-discret » : *ar-* (schème privatif) + *afraray* « distinctif ».

Du point de vue purement descriptif, ces formations complexes sont à présenter comme combinant deux affixes (*ar-* + *-an* ou *-ay*) à un lexème (nominal ou verbal). Ainsi le terme

taranaḍant est formé comme suit : ar- (morphème adjectif privatif) + *anaḍ* « mode verbal de l'impératif » + -an (morphème adjectif).

Ce schème est représenté en langue courante par son allomorphe *war*, mais très utilisé en néologie moderne en tant que préfixe privatif. Sous sa variante *ur-*, il entre, dans notre corpus en combinaison avec le substantif *imir* pour la formation du terme *urmir* désignant la notion d'« aoriste ».

I.2.4.3. Le schème *n-*

Six unités sont formées avec ce schème et toutes le sont sur une base nominale. Il s'agit de :

- *analyac* « morphématique » : *n-* (schème adjectif) + *alyac* « morphème » ;
- *anmawal*¹ « lexical » : *n-* (schème adjectif) + *amawal* « lexique » ;
- *anuddus* « syntagmatique » : *n-* (schème adjectif) + *uddus* « syntagme » ;
- *iniyran*² « vocalique » : *n-* (schème adjectif) + *tiyri* « voix » + *an-* (schème adjectif).

Ce schème est très rare dans la langue usuelle ; nous pouvons citer comme exemple les adjectifs *anammas* et *anfus*³. En néologie amazighe, ce schème n'est pas exploité dans les premiers travaux néologiques (*Tajerrumt*, *Amawal*, *Tamawalt n usegmi*, *Lexique des mathématiques*). Il faut attendre les années 1990 pour voir ces premières attestations (**M-tes** : lexique⁴ du département de langue et culture amazighes de Béjaïa 1998).

Une exploitation maximale lui sera réservée à partir des années 2000 (2001, 2007) dans le [cadre du mémoire et de l'ouvrage](#) de Berkai (2001, 2007) relatifs à la terminologie linguistique en amazigh et ce, pour la formation tant des adjectifs⁵ que des substantifs.

¹ - Nous le verrons plus tard, ce terme prête à confusion, car désignant à la fois les notions « lexical » et « lexème » et ce en raison de l'emploi du schème *n-* aussi bien pour la formation des adjectifs que des substantifs.

² - Ce terme a une forme complexe combinant une base nominale *tiyri* « voix », un préfixe *n-* et un suffixe *-an*, mais nous l'avons placé dans la catégorie du schème *n-* et non pas dans celle de *-an* pour mettre en évidence celui-là.

Un autre adjectif *iniyri* désignant la même notion précédente « vocalique » est placé dans le schème *n-* pour les mêmes raisons que l'adjectif *tiyri*.

³ - Le terme *anammas* est tiré de Tz (p 436), quand à *anfus*, il est attesté, selon Kahlouche (1996 : 3) en ghadames.

⁴ - Nous pouvons citer comme exemple les termes suivants : *inise* « nominal » et *anmenzay* « principal », mais la plupart des termes de ce lexique formés avec ce schème sont des noms : *tanemselt* « atelier », *tankayeḍt* « papeterie », etc.

⁵ - Nous citons à titre d'exemple les termes suivants : *anise* « nominal », *anuddus* « syntagmatique » et *anseddas* « syntaxique ».

I.2.4.4. Le schème *-aw/-iw*

Le schème *-aw/-iw* entre dans la formation de six adjectifs dont cinq sont formés sur une base nominale et un seulement est obtenu sur une base verbale.

- *agamiw* « naturel » : *agama* « nature » + *-iw* (schème adjectif) ;
- *alesgamiw* « onomatopéique » : *alesgamu* « onomatopée » + *-iw* (schème adjectif) ;
- *ibaw* « négatif » : *ba* « être absent » + *-aw* (schème adjectif).

Ce schème est rare en langue commune, mais relativement exploité en néologie moderne : *ilaw* « affirmatif » et *ayelnaw* « national » tirés de *l'Amawal* par exemple.

I.2.4.5. Le schème *am-/im-*

Ce schème entre dans la formation de six adjectifs dont deux sont formés sur une base nominale, deux sur base verbale et les deux derniers sont formés sur des bases dont la catégorie grammaticale est difficile à catégoriser (une base composée de deux lexèmes) :

- *imsefru* « distinctif » : *im-* (schème adjectif) + *sefru* « distinguer, deviner » ;
- *imzireg* « linéaire » : *im-* (schème adjectif) + *azarig* « ligne » ;
- *tamefyilest* « extralinguistique » : *am-* (schème adjectif) + *fyiles** « hors-langue* » ;
- *amegru* « collectif » : *am-* (schème adjectif) + *grew* « rassembler ».

Ici également, le schème est combiné aussi bien avec des bases nominales qu'avec des bases verbales. Il est aussi mis à contribution dans la formation des noms d'agent ainsi que d'autres substantifs¹, ce qui ne manquera pas de favoriser la confusion déjà attestée en langue commune entre ces deux catégories nominales.

Enfin, ces deux schèmes sont bien attestés aussi bien en langue commune qu'en néologie moderne.

I.2.4.6. Le schème *-ay*

Quatre adjectifs sont formés avec ce schème dont deux sont formés sur des bases nominales et les deux autres sur des bases verbales :

- *aTlay* « oral » : *tuTlayt* « langue » + *-ay* (schème adjectif) ;
- *adday* « basique, de base » : *adda*² « au-dessous » + *-ay* (schème adjectif) ;
- *afrray* « discret » : *fruri* « écosser, égrener » + *-ay* (schème adjectif) ;

¹- *Amawal* « lexique » : *m-* + *awal* « mot » et *tamawalt* « vocabulaire » : *m-* + *awal* « mot » + *t-t* « morphème du féminin » par exemple.

²- Il s'agit ici plus exactement d'un adverbe de lieu.

- *anernay* « péjoratif » : *rnu* « ajouter » + *-ay* (schème adjectif).

Ce schème serait rare en langue commune ; il n'est apparemment pas signalé dans les travaux de linguistique amazighe.

Cependant, il est représenté en néologie amazighe dans certains matériaux néologiques :

- **Mw** : *afaray* « progressif » : *afara* « progrès » + *-ay* (schème adjectif) ; *afellay* « maximum » : *afella* « au-dessus, supérieur » + *-ay* (schème adjectif) ;
- **Lm** : *agejday* « cardinal » : *tagejdit* « poutre » + *-ay* (schème adjectif).

I.2.4.7. Le schème *-u-i-*

Ce schème entre dans la formation d'un seul adjectif formé sur une base verbale. Les bases nominales n'étant pas mises à contribution ici.

- *addis* « composé, complexe » : *u-i-* + *ddes* « combiner ».

Ce procédé est utilisé en langue commune avec les verbes trilitères pour la formation d'adjectifs sous les modèles suivants :

- $uc_1c_1c_2$: *ffer* « se cacher » → *uffir* « le caché » ; *mmed* « compléter » → *ummid* « complet » ;
- $uc_1c_2c_3$: *ħrec* « être malin, intelligent » → *uħric* « le malin, l'intelligent ».

I.2.4.8. Le schème *-i*

Ce schème entre dans la formation de deux adjectifs dont un est formé sur une base nominale et l'autre sur base verbale.

- *isnli* « phonologique » = *tasniselt* « phonologie » + *-i* (schème adjectif) ;
- *aqimi* « basique, de base » = *qqim* « s'asseoir » + *-i* (schème adjectif).

Ce schème est bien représenté en langue commune aussi bien qu'en néologie amazighe :

- *ilelli* « libre », *abelkami* « atomique » tirés de **Mw** par exemple.

I.2.4.9. Le modèle composé ?

Ce modèle regroupe différentes formes d'adjectifs composés (comportant chacun deux constituants) et dont le schème adjectif est inexistant, c'est-à-dire que leur formation ne procède pas par affixation d'un schème formateur. Leur nombre dans notre corpus est de cinq dont quatre sont formés sur le modèle **Num** + **N** (trois avec le numéral *iyen* « un » et l'autre avec le numéral *sin* « deux ») et le dernier sous le modèle **Adv** + **N** :

- *akkmaziy* « pan-amazigh » : *akk* « tout, pan » + *amaziy* « berbère » ;

- *asinmak* « bi-sens » : *sin* « deux » + *anamek* « sens » ;
- *aynamek* « monosémique » : *iyen* « un, mono, uni » + *anamek* « sens » ;
- *aynazal* « univoque » : *iyen* « uni, un, mono » + *azal* « valeur » ;
- *aynisem* « homonymique » : *iyen* « uni, un, mono » + *isem* « nom ».

Le terme **composé** utilisé ci-dessus illustre bien la **difficulté** aussi bien de regrouper ces différentes formes d'adjectifs dans un même modèle (schème) que celle de faire correspondre ces formes à des schèmes déjà existants. Cette façon de former des adjectifs (des composés) est tout à fait nouvelle en synthématique amazighe ; elle n'est rendue possible qu'avec le calque de la langue française, car les équivalents français ont la même constitution formelle et sémantique que les adjectifs présentés ci-dessus.

Le **tableau 4** suivant résume les données ci-dessus :

les schèmes exploités	exemple	équivalent français	en	nombre de récurrence	de taux
-an	<i>ajerruman</i>	grammatical		29	43,75 %
Ar-	<i>armental</i>	non-motivé		6	9,37 %
n-	<i>analyac</i>	morphématique		6	9,37 %
-aw/-iw	<i>agamiw</i>	Naturel		6	9,37 %
am-/-im	<i>imsefru</i>	Distinctif		6	9,37 %
le modèle composé	<i>akkmaziγ</i>	pan-berbère		5	7,81 %
-ay	<i>adday</i>	Basique		4	6,25 %
-u-i-	<i>uddis</i>	composé/complexe		1	1,56 %
-i	<i>isnisi</i>	phonologique		2	3,12 %
total				65	99,97 %

I.2.5. La néologie phonologique

Cette classe de procédés de formation lexicale est représentée dans notre corpus par 7 unités réparties inégalement entre réductions et onomatopée.

I.2.5.1. Les réductions

La réduction est le procédé phonético-phonologique consistant à réduire le signifiant d'un terme déjà existant pour former un autre nouveau terme. Elle est représentée dans notre corpus par six (7) unités dont trois (3) par dérivation régressive, 3 par syncope et une seule par **aphérèse** :

- *anmek* « sème » < *anamek* « sens » par la suppression (syncope) de la voyelle centrale /a/ ;
- *azmul* « signe linguistique » < *azamul* « symbole » par le même procédé que le précédent ;
- *namek* « avoir un sens » < *anamek* « sens » par la réduction de la voyelle initiale du nom *anamek* pour la formation d'un terme d'une autre catégorie grammaticale, à savoir le verbe *namek*¹ ;
- *akniw* « synonyme » < *ikniwen* « les jumeaux » par suppression du morphème du pluriel **-en** pour la formation d'un singulier².

I.2.5.2. L'onomatopée

L'onomatopée est représentée dans notre corpus par une seule unité désignant la notion d' « interjection » :

- *tuhut* : *uhu* « son exprimant l'étonnement ou un cri » + morphème discontinu du féminin *t-t*.

I.2.6. La dérivation expressive

C'est la voie de formation lexicale **qui combine des noms à des morphèmes dérivationnels à valeurs distinctes** et qui permet la formation d'un lexique « secondaire ». Elle est représentée dans notre corpus, mais de façon marginale.

En effet, seules trois unités sont ainsi formées et encore avec le seul morphème à valeur de diminutif (-c) :

- *alyac* « morphème » : *talya* « forme » + -c (morphème expressif à valeur de diminutif) ;
- *awalec* « monème » : *awal* « mot » + -c (morphème expressif à valeur de diminutif) ;
- *imeslic* « phonème » : *imesli* « son » + -c (morphème expressif à valeur de diminutif).

¹- Cette formation relève de l'aphérèse, c'est-à-dire une suppression à l'initiale d'un mot.

²- En kabyle, le singulier régulier du pluriel **ikniwen** est bien *iken* et non pas **akniw**.

A l'exception des morphèmes expressifs *-c* (à valeur de diminutif) et *ber-* (exprimant l'ampleur et la démesure) exploités par Berkaï (2001) pour rendre certaines notions de la linguistique : *acawal* « jargon », *aberwal* « mot-valise », *imeslic* « phonème », les autres morphèmes expressifs ne sont pas employés en néologie amazighe. L'exploitation de ces morphèmes expressifs en néologie moderne tendrait à leur ôter leur valeur expressive. C'est le cas par exemple de *-c* employé ici et ailleurs en néologie berbère comme un simple diminutif, sans aucune connotation péjorative ou autre valeur expressive.

I.2.7. La dérivation par analogie

La dérivation par analogie est le procédé dérivationnel qui n'implique pas nécessairement un schème déjà existant et productif, mais qui procède par la reproduction d'une forme déjà attestée.

Elle est représentée dans notre corpus par onze unités :

- *timegdiwt* « synonymie » par analogie à *timerziwt* « casse/cassure » ;
- *asmenyir* « péjoration/péjoratif » par analogie à *asmenyif* « amélioration/mélioratif » ;
- *amental* « motivé » par analogie à *aderyal* « aveugle » ;
- *tijurremt* « grammaticalité » par analogie à *tiuggent* « idiotie, sottise ».

La dérivation par analogie est difficile à repérer dans les matériaux néologiques antérieurs du fait de l'absence d'indications sur les procédés qui y sont employés pour la formation des unités proposées. Son emploi devient plus conscient avec la terminologie linguistique de Berkaï (2001) ; les termes ci-dessus (*timegdiwt* « synonymie », *amental* « motivé » et *tijurremt* « grammaticalité ») y sont également extraits.

I.2.7. L'emprunt

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'emprunt extérieur comme procédé d'enrichissement lexical est intégré dans ce chapitre en raison de son importance marginale dans notre corpus.

En effet, nous n'avons relevé que deux unités empruntées à l'arabe. Deux adjectifs sont également empruntés à l'arabe, mais ne désignant pas des notions à part entière ; ils sont extraits de deux noms composés formés sous le modèle N + Adj et que nous ne présentons pas ici :

- *tajerrumt* « grammaire » : adaptation du terme arabe de même sens *aljarumiya* ;
- *awsil* « affixe » : du nom arabe *wasl* « fait de lier ».

II. Discussion des résultats

Cette discussion porte essentiellement sur les schèmes et les bases mis à contribution dans la formation des différentes unités linguistiques décrites ci-dessus. L'objectif étant de repérer quelques tendances néologiques ainsi que les problèmes que pose cette importante voie de création lexicale en amazigh qu'est la dérivation. Le commentaire de la néologie phonologique, la dérivation par analogie et l'emprunt est présenté dans la deuxième section du chapitre qui suit (bilan linguistique).

II.1. Commentaires

II.1.1. Les verbes

Il nous semble que le nombre réduit de verbes ne nous permet pas de tirer des conclusions fiables. Nous nous contentons dans ce qui suit d'émettre certaines remarques quant aux schèmes verbaux et les bases exploités pour la formation de cette catégorie grammaticale.

Le schème verbal le plus exploité est bien le morphème du factitif/actif-transitivant et verbalisateur *s-* employé dans 5 unités : *suqqel* « traduire », *snimek* « signifier », *sbadu* « définir » et *sesmel* « classier ».

Les schèmes du passif et du réciproque (*ttw*, *mm*, *n*, *my*) ne sont pas exploités pour la formation de verbes dérivés sur base verbale ; seul le morphème *ttw-* est combiné à un nom pour former un verbe (*ttumawel* « être lexicalisé »).

La catégorie la plus exploitée pour la formation de ces verbes dérivés est bien le nom avec 4 unités contre 1 unité formée sur base verbale.

L'adjonction du morphème du passif au nom pour la formation de verbes est, comme nous l'avons déjà indiqué, une nouveauté dans la dérivation berbère.

II.1.2. Le nom d'agent

II.1.2.1. Les schèmes exploités

Le seul schème exploité pour la formation des noms d'agent est bien *am-* (avec ses différentes variantes) représenté par la totalité des 41 unités. Le recours à ce schème conforte sa position dominante en langue commune et sonne comme une volonté de systématisation dans la formation des noms d'agent.

Ce schème est également bien représenté dans la plupart des matériaux néologiques existants :

- **M** : *amarir* « joueur », *amaynas* « militant », *amaklas* « enregistreur » ;

- **Tl** : (2001 et 2007) : *amassay* « relatif », *amezday* « coordonnant ».

II.1.2.2. Les bases exploitées

Le verbe reste la base principale avec laquelle le schème du nom d'agent se combine (33 unités formées ainsi). Néanmoins, le nom se fraie un chemin et se trouve exploité dans la formation de 7 noms d'agent. Ce dernier fait est rendu possible par le calque¹ de la langue française, certes très déterminant en néologie amazighe, mais aussi par l'inexistence de verbes sur lesquels des noms d'agent tel que *amusniles* « linguiste », *amramawal* ou *amseknawal* « lexicographe » puissent être formés.

II.1.3. Le nom d'instrument

II.1.3.1. Les schèmes exploités

Les noms d'instrument contenus dans notre corpus (7 unités) sont exclusivement formés avec le schème *s-*.

En langue usuelle, un problème de concurrence se pose entre le schème du nom d'instrument *s-* et celui du nom d'agent *m-* qui entre dans la formation de certains noms d'instrument : *amezway*, *ameḥbak* « une gaule, perche », etc.

En néologie berbère, il serait plus indiqué d'utiliser le schème *m-* pour désigner des agents humains comme *amusniles* « linguiste ». Pour les autres (agent instrumental ou instrument), le choix entre les schèmes *m-* et *s-* sera fonction de l'euphonie que chacun de ces schèmes [procurerera](#) au signifiant de la notion appelée à être [désigné](#).

II.1.3.2. Les bases exploités

Des 7 noms d'instrument recensés dans notre corpus, 6 sont formés sur une base verbale contre un formé sur une base nominale.

Bien que le nombre de noms d'instrument soit très réduit pour pouvoir parler de tendances, nous pouvons quand même dire que le schème du nom d'instrument est inséparable du verbe.

¹ - Si nous prenons par exemple le mot amazigh *amusniles* et son équivalent français *linguiste*, on remarque que les éléments entrant dans leurs formations coïncident parfaitement : à *am-* (schème du nom d'agent amazigh) correspond *-iste* (schème du nom d'agent français) et à *sniles* < *tasnilest* « linguistique » correspond la forme abrégée *lingui* < *linguistique*.

II.1.4. L'adjectif

II.1.4.1. Les schèmes exploités

Des schèmes adjectivaux les plus employés, c'est *-an* qui se taille la part du lion avec 33 unités. La préférence de ce schème aux autres s'explique par sa forte productivité en langue commune ainsi que par sa position de suffixe qui facilite le phonétisme des adjectifs ainsi formés.

Une volonté de systématisation transparaîtrait également du recours à ce morphème ; le confortant ainsi comme schème exclusivement adjectival (Cf. Chaker 1985) comme dans la langue usuelle.

D'autres remarques peuvent être tirées de l'observation des différentes formations adjectivales ; nous les résumons dans les faits suivants :

- La bonne représentativité de schèmes nouveaux, c'est-à-dire introduits avec les matériaux néologiques berbères. Il s'agit des schèmes *n-* (6 unités), *ar-* (6 unités) ;

- Des schèmes traditionnels rares ont gagné du terrain en néologie : *ay-* (4 unités), *aw-/iw* (6 unités) ;

- Des schèmes traditionnels en perte de vitesse : *-i* (2 unités), *u-i⁻¹* (1 unité) et d'autres sont carrément inexploités : *bu-*;

- Enfin, certains adjectifs n'ont pas de schème propre ou déjà connu en amazigh, car étant des unités *polylexicales* calquées sur le modèle français : *akmaziγ* « pan-berbère », *aynisem* « homonyme », *asinmak* « deux-sens », *aynamek* « monosémique », *aynazal* « univoque » bien que certains d'entre eux comme *akkmaziγ* ne pose aucun problème du fait que le mot *amazigh* est déjà à la fois un adjectif et un nom.

II.1.4.2. Les bases exploitées

Des bases les plus employées pour la formation des adjectifs, c'est bien le nom qui est le mieux représenté. Ainsi, des 65 adjectifs que compte notre corpus, 46 ont une base nominale contre 8 à base verbale, 6 sur des bases difficiles à catégoriser dans une classe quelconque et les 5 unités restantes sont formées sur un schème indéfini.

Nous pouvons également faire les remarques suivantes :

- Certaines bases sont difficiles à affecter à une catégorie grammaticale quelconque : *fyilest* dans *tamefyilest* « extralinguistique », *fyuTlayt* dans *tamefyuTlayt* « extralinguistique »,

¹- il est clair que certains schèmes sont liés à des formes verbales particulières et que la faible représentativité de ce schème s'expliquerait par la rareté de verbes trilitaire utilisés ici pour la formation des adjectifs.

zegnaramek dans *tazegnaramkant* « semi-arbitraire » et *getwur* dans *agetwuran* « plurifonctionnel ». C'est pourquoi nous avons mis un astérisque devant ces bases pour signifier leur caractère « indéfini ».

- Apparition d'adjectifs complexes, c'est-à-dire qu'ils sont formés par dérivation synthétique qui engage un préfixe et un suffixe à la fois : *taranađant* « non-prescriptive », *arafraray* « non-discret » par exemple, sont formés respectivement comme suit :

- *taranađant* : *ar-* (privatif) + *anađ* (N = « impératif ») + *-an* (morphème d'adjectif) ;
- *arafraray* : *ar-* (privatif) + *fruri* (V = « s'égrener ») + *-ay* (morphème d'adjectif).

Comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, ces faits sont caractéristiques de la néologie berbère moderne ; le calque de la langue française en est la raison principale de cette situation du fait de la correspondance des structures et des sens des unités équivalentes entre les deux langues.

II.2. Les problèmes posés par la dérivation moderne

Ces problèmes se rapportent pour l'essentiel à l'usage des mêmes schèmes pour la formation de différentes catégories sémantiques nominales.

Ces schèmes-problématique sont au nombre de quatre et entrent dans la formation aussi bien des adjectifs que des substantifs.

II.2.1. Le schème *m-*

Sous ces différentes formes [*am-(an-)*, *im*, *ams*, *tam* et *tim*], ce schème entre dans la formation aussi bien des noms d'agent que des adjectifs.

Les noms d'agent sont représentés dans notre corpus par 41 unités quasiment formées avec le schème *m-*.

L'adjectif, quant à lui, est représenté sous ce formant par six (6) unités dont deux sont formées sur une base nominale, deux sur une base verbale et les deux dernières sur des bases *polylexicales* présentées dans notre corpus accompagnées du symbole d'astérisque (*) :

- *amegru* « collectif » : *am-* (schème adjectivisateur) + *grew* « rassembler » ;
- *imsefru* « distinctif » : *im-* (schème adjectivisateur) + *sefru* « distinguer, deviner » ;
- *tamefyilest* « extralinguistique » : *am-* (schème adjectivisateur) + base* (*fyiles*)¹.

Nous relevons même un cas où le morphème *mm-* prend la valeur du passif combiné avec le verbe *kt* (penser, se souvenir) pour former le nom *immekti*¹ désignant la notion de « concept ».

¹- Nous ne pouvons nous exprimer sur la catégorie grammaticale de cette base, car il n'y a aucune indication de quelque ordre qu'elle soit aidant à le faire.

Mais, en raison du caractère marginal de ce cas-ci, nous ne nous intéressons dans ce qui suit qu'à la confusion créée par les deux valeurs (schème du nom d'agent et d'adjectif en même temps) prises par le formant entraînant un chevauchement entre les deux catégories.

En effet, la confusion créée par l'usage de ce formant est attestée en langue commune. Par ailleurs, elle se trouve déjà signalée par différents berbérisants à l'instar de Chaker (1984 : 134, 202) qui explique ce chevauchement par la possibilité qu'ont les noms d'agents de jouer le rôle de déterminants de noms² :

- *amuḍin* « malade » : *am-* (agent) + *aḍen* « être malade, tomber malade » ;
- *amlazu* « affamé » : *am-* (agent) + *laz* « avoir faim » ;
- *amerzu* « infirme » : *am-* (agent) + *erz* « casser, être cassé » ;
- *amengur* « sans postérité » : *am-* (agent) + *nger* « disparaître, être sans postérité ».

La nouveauté dans notre corpus est bien cette tendance croissante dans le recours à des bases nominales pour la formation des noms d'agent et des adjectifs qui sont formés en langue commune sur des bases verbales.

II.2.2. Le schème -u-i-

Le schème u-i-, adjectif à l'origine, entre également dans la formation des substantifs suivants :

- *unmik* « le signifié » : *namek* « avoir un sens » + u-i- (schème adjectif) ;
- *asuddim* « le dérivé » : *suddem* « dériver » + u-i- (schème adjectif) ;
- *umsil* « le signifiant » : *sel* « entendre, écouter » + u-i- (schème adjectif) ;
- *uskir* « le patient » : *sker* « faire » + u-i- (schème adjectif) ;
- *uskin* « l'index » : *skn* « montrer, indiquer » + u-i- (schème adjectif).

Il nous semble que le recours à ce schème adjectif pour la formation de substantifs s'explique par une volonté de rendre fidèlement le sémantisme (exprimer un état, une qualité, une chose concrète) des termes français équivalents : « ce qui est signifié » pour *unmik* « le signifié », « ce qui est dérivé » pour *asuddim* « le dérivé », « ce qui est indiqué » pour *uskin* « l'index » et ainsi de suite. La formation du terme *umsil*³ « le signifiant » a bénéficié d'un double schème pour

¹ - Nous avons repris dans la formation de ce terme la procédure de dérivation indiquée par Berkai (2001), car il en est l'auteur-créateur de ce terme.

² - Chaker (1984 : 130) indique que si les deux catégories ont en commun le fait d'être formées sur des bases verbales, l'adjectif est surtout lié à une zone lexico-sémantique relativement délimitée : celle des « états et des qualités ».

³ - En suivant la même démarche, le néologisme *ussil* aurait pu rendre la notion de « signifiant ».

rendre le sémantisme « ce qui est entendu », à savoir le schème adjectival *u-i-* auquel on a joint le morphème du passif *m-*. Ce dernier morphème n'a, à nos yeux, pour fonction que de faciliter l'euphonie du terme.

II.2.3. Le schème *n-*

Comme le précédent, ce schème entre dans la formation aussi bien des adjectifs (6 unités) que des substantifs (6 unités). Nous ne donnons ci-dessous que les substantifs (Cf. I.2.4.3 pour les adjectifs¹) :

- *anmawal* « lexème » : *n-* (prép de possession) + *amawal* « lexique » ;
- *ansiwel* « vocable » : *n-* (prép de possession) + *siwel* « parler, appeler » ;
- *anumas* « substantif » : *n-* (prép de possession) + *tumast* « substance » ;

La confusion entre les deux catégories grammaticales est d'autant plus grande que certains termes comme *anmawal* sont utilisés pour signifier aussi bien la notion de « lexical » que celle de « lexème ».

II.2.4. Le schème *-w*

Sous ses différentes formes (*-aw/-iw*), le schème *-w* entre également dans la formation d'adjectifs (six unités que nous avons présentées plus haut) et de substantifs.

Les adjectifs sont au nombre de six dont cinq sont formés sur des bases nominales et un sur une base verbale. Les substantifs formés sur ce schème sont au nombre de trois :

- *tibawt* « négation » : *iba* « être absent » + *-aw* (schème nominal) ;
- *tasekkiwt* « structure » : *sk* « construire » + *-iw* (schème nominal) ;
- *timawit* « oralité » : *imi* « bouche » + *-aw* (schème nominal).

Ce schème est rare en langue commune, mais relativement exploité en néologie : *ibaw* « négatif », *ilaw* « affirmatif », *tibawt* « négation », *tilawt* « réalité » tirés de **Taj** (pp. 10-11) ; *a□elnaw* « national » et *tirawt* « écrit » tirés de **Mw** (pp. 12, 60).

Cette tendance à exploiter ce schème en néologie moderne pose, comme dans le cas précédent avec les autres formants *m-*, le même problème de confusion entre les adjectifs et les substantifs.

Il est vrai qu'en langue commune, cette confusion est chose admise par la plupart des berbérissants. L'adjectif partage avec le nom toutes les compatibilités (combinatoire et fonction)

¹- Les autres substantifs formés sur ce schème sont : *anamek* « sens », *tanamekt* « acception » et *tinsiwalt* « vocabulaire ».

du substantif. La différence entre les deux sous-catégories est que l'adjectif « se singularise fortement par sa fonction de déterminant du substantif... » indique Chaker (1995 : 24). Pour l'auteur (1984 : 202), la confusion, notamment entre le nom d'agent et l'adjectif, est rendue possible grâce à la capacité des noms d'agent à déterminer un autre nom.

Cependant, Haddadou (1985 : 111) ne souscrivant pas à cette dernière thèse, indique que cette confusion s'explique par la capacité de l'adjectif à désigner des objets, notamment si la qualité exprimée par la racine est permanente :

- *aberqac* : comme adjectif : « bariolé » et comme nom « variété de figue » ;
- *aberzegzaw* : comme adjectif : « verdâtre » et comme nom « variété de figue ».

Aussi, pour Haddadou, c'est l'adjectif qui peut être utilisé comme nom d'agent et non pas le contraire. Les noms d'agent, poursuit l'auteur, ne peuvent être déterminants d'autres noms et ne peuvent s'appliquer à un grand nombre d'objets¹.

Sur le plan morphologique, aspect qui nous intéresse le plus ici, et bien que certains schèmes soient communs aux deux sous-catégories nominales, la tendance est que d'autres schèmes soient assez spécifiques aux adjectifs, ajoute Chaker (1995 : 25).

La confusion reproduite dans notre corpus nous renseigne, à notre avis, de la difficulté de distinguer les deux sous-catégories sur la seule base de la morphologie. L'adjectif étant défini plutôt sur la base de critères syntaxiques. C'est pourquoi dans des cas assez confus comme l'emploi du terme *anmawal* « lexical » ou « lexème », son affectation à telle ou telle catégorie nominales (adjectif ou substantif) reste tributaire de sa fonction dans le discours.

Dans notre corpus, on a été donc que fidèle à cette tendance constatée dans la langue générale.

¹- Pour Haddadou, on dit *amnay* « cavalier » et non pas *argaz amnay* « un homme cavalier », *amdakel* « compagnon, ami » et non pas *argaz amdakel* « un homme compagnon ».

Conclusion

Après la composition, la dérivation est le procédé de création lexicale le plus exploité dans notre corpus.

Les différentes catégories grammaticales y sont toutes représentées, mais de façon inégale ; les nominaux (substantifs et adjectifs) y sont de loin mieux représentés que les verbes.

Pour les types de dérivation utilisés, c'est bien la dérivation grammaticale qui se taille la part du lion contre un début de recours à la dérivation expressive et la dérivation par analogie.

Par ailleurs, certaines remarques concernant les schèmes et les bases employés s'imposent. Elles peuvent être résumées dans les deux faits suivants :

a)- tendances néologiques

Elles se traduisent par le transfert des modalités de création lexicale sur des bases verbales à des bases nominales, notamment dans :

- le recours à des bases nominales pour la formation des noms d'agent, des adjectifs et de façon marginale des noms d'instrument (*amusniles* « linguiste », *anamkan* « sémantique », et *asamek* « sème ») ;

- affixation du morphème du passif à un nom pour la formation d'un verbe : *ttumawel* « être lexicalisé ») ;

- le recours à des bases complexes (combinant la préfixation et la suffixation) et à d'autres bases difficile à catégoriser et ce, pour la formation des adjectifs (*taranađant* « non-préscriptive », *tamefyilest* « extralinguistique », etc.) ;

- la revivification de certains schèmes adjectivaux tel que *n-*, *aw-*, *ay-*, confirmation de *ar-* comme schème adjectival à valeur de « privatif », perte de vitesse de certains schèmes tel que *-i*, et enfin, non-représentativité des formations secondaires de l'adjectif obtenues avec les schèmes *bu-* et *mmu-*.

b)- problèmes posés

Les problèmes se réduisent à un seul déjà constaté en langue commune et qui consiste en la confusion formelle existant entre les catégories grammaticales de l'adjectif et du substantif rendue possible par l'usage des mêmes schèmes pour la formation des deux catégories grammaticales nominales.

CHAPITRE III

LA NÉOLOGIE DE SENS

Introduction

Bien qu'elle soit largement attestée en langue commune, la néologie sémantique est le parent pauvre des procédures de création lexicale utilisées pour la formation des unités de notre corpus. Elle y est représentée par les procédés suivants : la conversion ou dérivation impropre, l'extension sémantique, la restriction sémantique, la métaphore et enfin la métonymie avec un taux très marginal.

La première section de ce chapitre est consacrée à la présentation des données chiffrées relatives à la représentativité de chacun des procédés de formation lexicale cités ci-dessus, au commentaire des résultats et enfin, aux problèmes que cette voie de formation lexicale pose.

Quant à la deuxième section, elle consiste en un bilan linguistique général où nous reproduisons en résumé le résultat de l'analyse effectuée dans les trois chapitres constituant cette dernière partie.

I. La néologie sémantique

I.1. Présentation chiffrée des procédés sémantiques

I.1.1. La conversion ou le transfert de classes

La conversion est le changement de catégorie grammaticale d'une unité sans changement morphologique de celle-ci. Dans notre corpus, nous distinguons les deux processus fort connus de ce phénomène, à savoir la substantivation de l'adjectif et l'adjectivisation du substantif.

I.1.1.1. Substantivation d'un adjectif

Ce processus est repéré au moins dans 3 cas :

- (Adj) : *asumer uqqin* « une proposition coordonnée » → (N) : *uqqin* « proposition coordonnée » ;
- (Adj) : *awal uddis* « mot composé » → (N) : *uddis* « un composé » ;
- (Adj) : *awal asuddim* « mot dérivé » → (N) : *asuddim* « un dérivé ».

I.1.1.2. Adjectivisation d'un substantif

Ce processus est le plus représenté dans notre corpus (avec 8 exemples) par rapport au cas précédent :

- (N) : *amawal* « lexique » → (Adj) : *amawal* dans *alyac amawal* « morphème lexical, lexème » ;
- (N) : *agmawal* « lexicalisation » → (Adj) : *agmawal* dans *awal agmawal* « mot lexicalisé » ;
- (N) : *agraw* « collectif » → (Adj) : *agraw* dans *isem/awal agraw* « mot générique/collectif » ;
- (N) : *asamek* « sème » → (Adj) : *tasamekt* dans *tasleḍt tasamekt* « analyse sémique » ;
- (N) : *afeggag* « radical » → (Adj) : *tafeggagt* dans *targalt tafeggagt* « consonne radicale » ;
- (N) : *unmik* « signifié » → (Adj) : *unmik* dans *aferdis unmik* « unité significative » ;
- (N) : *taginawt* « énonciation » → (Adj) : *aginaw* dans *attal aginaw* « contexte énonciatif » ;
- (N) : *amyag* « verbe » → (Adj) : *amyag* dans *isem amyag* « nom verbal ».

I.1.2. L'extension sémantique

Seize unités sont formées sur ce procédé bien connu aussi bien en langue commune qu'en néologie amazighe :

- *imal* « l'an prochain » → « le futur » ;
- *afeggag*¹ « ensouple » → « radical d'un mot » ;
- *tantala* « jargon » → « dialecte » (d'une région subdivisée en plusieurs parlers) ;
- *amalay* « animal mâle » → « genre masculin ».

I.1.3. La restriction sémantique

Ce procédé se trouve représenté dans notre corpus par 12 unités :

- *yegda* « être égal » → sens linguistique : « être synonyme » ;
- *isali* « nouvelle, information » → sens linguistique : « prédicat » ;
- *tawuri* « travail, fonction » → sens linguistique : « fonction linguistique » ;
- *tinawt* « propos » → sens linguistique : « énoncé » ;
- *acemmet* « fait de déprécier, rendre vilain, fait de déshonorer » → sens linguistique : « péjoration ».

I.1.4. La métaphore et la métonymie

La métaphore et la métonymie sont deux tropes qui contribuent énormément à l'explication du changement de sens. Ils sont représentés dans notre corpus par vingt unités dont cinq seulement pour la métonymie :

- *taggayt* « collection de personne ayant quelque chose en commun » → par métaphore : « catégorie grammaticale » ;
- *akraf* « paralysie, impotence » → par métaphore : « figement sémantique » ;
- *areṭṭal* « fait d'emprunter » → par métonymie de l'action pour l'objet : « unité empruntée » ;
- *udem* « visage, personne physique » → par métonymie du concret pour l'abstrait : « personne grammaticale ».

¹- Certains termes à l'instar de *afeggag*, *arbib*, *tazelya*, etc., ont été déjà donnés dans l'*Amawal et Tajerrumt* et se trouvent reproduits ici en raison de leur consécration par l'usage.

I.1.5. La calque (sémantique)

Le calque (formel et sémantique) de la langue française est l'une des caractéristiques saillantes de la néologie amazighe. Si la plupart des termes de notre corpus, notamment les composés syntagmatiques, les composés par juxtaposition et même les dérivés, ont été formés par cette voie de création lexicale — calque formel¹ — d'autres ont été le produit du calque sémantique et/ou étymologique de termes français équivalents. Il s'agit par exemple de :

- *annar, iger* et *urti* « champ » pour désigner la notion de « champ » ;
- *irem* > *tiremt* « laps de temps » pour la notion de « terme » ;
- *angal* > *tangalt* « parole codée » pour la notion de « code ».

Le calque étymologique consiste à dénommer une notion nouvelle dans une langue A en lui conférant le sens de l'unité lexicale équivalente qui exprime cette notion dans une langue B.

Il faut signaler, cependant, que les termes ou les notions linguistiques de notre corpus ne sont pas tous le produit du calque de la langue française. Bien d'autres termes ont été des créations originales, c'est-à-dire créés pour rendre des notions qui n'existeraient pas dans le lexique de la linguistique générale :

- *tafyirt tasemmadt tusridt* « phrase complexe où la subordonnée est par juxtaposition » ;
- *tafyirt tasemmadt tarusridt* « phrase complexe où la subordonnée est par conjonction ».

I.2. Discussion des résultats

Dans cette discussion, il est essentiellement question de commenter les résultats ci-dessus ainsi que de repérer les quelques conflits que présentent les formations sémantiques (par opposition aux formations morphologiques) de notre corpus.

I.2.1. Commentaires

I.2.1.1. La conversion ou le transfert de classes

Le transfert de classe est un phénomène que connaissent beaucoup de langues. En français notamment, le premier processus (substantivation d'un adjectif) s'explique par l'ellipse

¹- Tels sont les exemples de *tagdazalt* et *assa van* formés respectivement par rapport à leurs équivalents français *équivalence* et *relationnel* et dont les composants de chacun des termes amazighs coïncident exactement avec ceux de son équivalent français. Le terme *assa van* par exemple a la forme d'un adjectif [(N (assa) + morphème adjectival suffixé *-an*)] conformément à son équivalent français *relationnel* [(N (relation) + morphème adjectival (-el)] qui peut être placé dans les deux catégories nominales (Adj. ou N).

— un magazine illustré → un illustré — tandis que dans le second cas (adjectivation du substantif), c'est la fonction adjectivale, déterminative — un moment-clé — que peuvent jouer certains substantifs qui est à l'origine de ce processus.

Il est aussi vrai que la confusion des formes entre certains noms et adjectifs (Cf. chapitre précédent), *aginaw* et *unmik* par exemple dont les schèmes formateurs (-aw et u-i-) sont partagés par les noms et les adjectifs, rend plus facile ce transfert de classes.

Le transfert de classes est plutôt un phénomène syntactico-sémantique que morphologique. En néologie amazighe, Ce phénomène a déjà été repéré par Achab en particulier dans l'*Amawal* et *Tajerrumt*.

Dans notre corpus, des onze unités relevant de ce processus, au moins cinq (5) transferts (unités) peuvent être expliqués par le calque de la langue française. En plus des trois unités présentées ci-dessus (dans **I.1.1.2.**) nous pouvons citer les deux unités suivantes :

- (N) : *agraw* « le groupe, le collectif » → (Adj) : *agraw* dans *awal agraw* « mot collectif » ;

- (N) : *afeggag* « radical » → (Adj) : *tafeggagt* dans *targalt tafeggagt* « consonne radicale »
Les autres formations s'expliqueraient par des difficultés ou des erreurs¹ dans la formation d'adjectifs sur des bases nominales :

- *awal agmawal* « mot » + « lexicalisation » → « mot lexicalisé » → « lexie » qui aurait pu être rendu par la structure *awal imesmiwel* dont l'adjectif est formé par l'association du verbe *smiwel* (< s- + *amawal* « lexique ») et de l'affixe adjectival *m-*.

I.2.1.2. L'extension et restriction de sens

Les deux procédés d'extension et de restriction sémantique, comme tous les autres procédés relevant du même type de néologie, à savoir la métaphore et la métonymie que nous traitons ci-dessous, offrent l'avantage de la motivation des termes ainsi produits. Le recours à des mots de la langue commune pour des usages spécialisés (par extension ou restriction de sens) nous permet également d'éviter les créations morphologiques fort encombrantes pour la mémoire (en augmentant le stock lexical de la langue) et facilite du même coup leur rétention et donc leur diffusion.

¹- Ces unités auraient été formées par les étudiants ne maîtrisant pas les procédés de formation du lexique en amazigh, car nous les avons relevées des mémoires de fin de cycle soutenus.

I.2.1.3. La métaphore et la métonymie

Bien que les deux tropes puissent expliquer les changements sémantiques qui peuvent survenir au niveau des unités lexicales et permettent donc d'en créer d'autres termes sur la base de ceux déjà existants, leur contribution dans notre corpus, comme les autres procédés relevant de la néologie sémantique, reste faible. Les deux procédés sont également faiblement exploités dans les matériaux néologiques berbères connus (*l'Amawal*, *Tajerrumt*, le lexique des mathématiques, etc.).

A titre illustratif, nous pouvons citer pour la métaphore, les termes *ticcewt* « parenthèse » et *ticcert* « apostrophe » tirés de **Taj** sont obtenus par analogie de forme respectivement aux référents des mots *ticcewt* « petite corne » et *ticcert* « ongle ».

I.3. Problèmes posés par les formations sémantiques

La polysémie de certains termes et la synonymie liant un certain nombre d'unités constituent, comme nous l'avons indiqué dans les éléments de méthodologie, l'essentiel des problèmes à considérer ici.

Ces deux phénomènes sont étroitement liés à la relation de bi-univocité et de mono-référentialité que doivent entretenir le terme (la dénomination) et la notion qu'il désigne dans les nomenclatures scientifiques. Ce critère stipule que toute notion doit être désignée par une et une seule dénomination et inversement, toute dénomination doit référer à une et une seule notion.

I.3.1. La polysémie

Les polysèmes ne sont pas nombreux dans notre corpus et sont représentés par quinze (15)¹ unités :

- *amagrad* : signifie aussi bien « article : voyelle initiale d'un mot », « texte d'une revue ou d'un journal » que « entrée d'un dictionnaire » ;
- *tasnalya* : signifie aussi bien « forme » que « morphologie » ;
- *isem* « nom » : signifie aussi bien « nom » que « dénomination » ;
- *asentel* : signifie aussi bien « thème verbal » que « le sujet dont on parle » ;
- *aseddasan* : signifie aussi bien « syntaxique » que « syntagmatique » ;

¹- Les autres polysèmes sont : *anamek* « sens, signification », *asumer* « proposition : partie de la phrase complexe, fait de proposer », *tuddsa* « combinaison, organisation, composition », *ameskar* « facteur » ou « agent », *anamkan* « significatif, sémantique », *amassay* « pronom relatif » ou « connecteur », *tawsit* « genre masculin ou féminin » ou « genre par opposition à espèce », *agama* « nature comme propriété, nature comme environnement », *iniyri* « vocal » et « vocalique » et enfin *tazelya* « connecteur » ou « particule ».

Nous savons que la polysémie pose les problèmes de la précision et de l'inefficacité des communications ou des discours scientifiques. Les termes appartenant aux lexiques spécialisés doivent donc avoir chacun une et une seule signification. Cet idéal est surtout vérifiable dans les domaines techniques et qu'il est difficile à atteindre dans les sciences sociales dont fait partie la linguistique.

Celle-ci, comme discipline scientifique, regorge d'ailleurs de termes polysémiques dus plus exactement aux divergences des linguistes *et/ou des* courants linguistiques quant à la conception des faits linguistiques ainsi qu'aux termes qui leurs sont consacrés comme dénominations. Cette situation se trouve reproduite dans notre corpus et la polysémie des termes que nous avons relevés a pour cause essentielle le calque de la langue française, langue-source d'où sont traduits les termes linguistiques vers l'amazigh.

La plupart de ces polysèmes ont d'ailleurs pris les mêmes acceptions que celles de leurs équivalents français. Une vérification rapide dans le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage de J. Dubois et al (1997) nous renseigne sur l'ampleur et le poids du calque de la langue française dans la formation des unités de notre corpus.

Pour le terme *thème* par exemple, le dictionnaire nous donne les acceptions suivantes :

- « dans une phrase assertive, on appelle *thème* le constituant immédiat (...) au sujet duquel on va dire quelque chose (prédicat) (...) » ;

- « on appelle *thème* le radical constitué de la racine et d'une voyelle dite « thématique » (e /o) à laquelle s'ajoutent directement les désinences casuelles pour les noms et les adjectifs et les désinences verbales pour les verbes. »

Et il s'agit bien des deux acceptions que prend l'équivalent amazigh *asentel* dans notre corpus : « sujet qui fait ou subit l'action » + « radical verbal ». Nous pouvons ainsi multiplier la vérification à notre aise et le résultat *sera* le même : le calque de la langue française est très déterminant dans la formation des termes de notre corpus et ses incidences pourraient bien être graves pour la structure lexicale et la syntaxe du berbère, comme l'a bien démontré Abrous (1982) dans son analyse du kabyle utilisé dans la presse écrite.

I.3.2. La synonymie

Comme la polysémie, la synonymie est l'autre phénomène linguistique craint par les nomenclatures scientifiques. En vertu du principe de la bi-univocité entre le terme et la notion qu'il désigne, une notion ne doit être représentée par plus d'une dénomination.

Ce n'est cependant pas le cas de notre corpus où les synonymes abondent. En effet, au moins **108** notions sont désignées par plus d'une dénomination chacune¹, plus exactement, une moyenne de **2,37** termes pour chaque **notion**.

Des explications de ce fait peuvent être tentées et il s'agirait essentiellement de :

- pour une partie de synonymes, leur nombre en serait le résultat du calque de la langue française. Ainsi la notion de « coordonnant » est désignée par *tasyunt n tuqqna* « conjonction de coordination » et *amaqqan* « le coordonnant », celle de « composé » est désignée par *uddis* « composé » et *awal uddis* « mot composé » et enfin celle de « néologie de sens » est désignée par *tasnulfawalt n unamek* « néologie de sens » et *tasnulfawalt tanamkant* « néologie sémantique » ;

- l'utilisation par les enseignants et les étudiants de matériaux néologiques différents pour les besoins de leurs cours et/ou mémoires explique une autre partie des synonymes : « concept » est dénommée *immekti* par Berkai (2001 : 142) et *tamiḍrant* par Boudris (1993 : 35) ; « la métaphore » est dénommée *tamyumneyt* par Bouamara (2007 : 62) et *amerwes* par Berkai (2001 : 217). C'est pour ainsi dire que le problème de synonymie est inévitable.

Il est aussi important de remarquer que certains cas de synonymie ne posent pas de problèmes. Tel est le cas de la dernière notion « néologie de sens » **donnée ci-dessus** avec les désignations *tasnulfawalt n unamek* ou *tasnulfawalt tanamkant*.

L'attestation de ces modèles de formation lexicale (N₁ + n + N₂) dans la langue usuelle diminuerait du poids du calque de la langue française et favoriserait l'acceptabilité de ces formations par les usagers.

Comme dans le cas de la polysémie traitée ci-dessus, les incidences de l'alignement servile de la néologie berbère sur celle du français pourraient un jour déstructurer la grammaire lexicale berbère ainsi que sa syntaxe et, à terme, dénaturer la langue amazighe en général.

Il est aussi clair qu'en absence de structure de normalisation ou, du moins, d'harmonisation de la néologie en général et celle de la linguistique en particulier au niveau du département amazigh de Béjaïa, la variation ne serait qu'extrême au fil des ans.

Et c'est là une nécessité longtemps réclamée par les néologues et linguistes berbérissants. En attendant cette structure, certains problèmes, comme celui du calque de la langue française que nous avons constaté à tous les niveaux de notre analyse et celui de la variation continueront à

¹- La différence de genre n'est pas considérée ici comme distinctive entre les termes : *asuddes* et *tassuddest* par exemple ne sont pas considérés comme deux termes différents et désignent tous les deux la notion de « composition ».

caractériser la néologie amazighe au détriment de la régularité de ses structures et son développement autonome loin des influences néfastes des autres langues avec lesquelles elle est en contact permanent.

II. Bilan linguistique

Comme nous l'avons avancé dans les éléments méthodologiques, le présent bilan reprend en résumé les résultats de notre analyse qui sont comparés à chaque fois que possible à ceux établis par Achab (1996) dans son bilan. Il s'agit donc d'une étude quantitative et qualitative qui a pour but de mettre en évidence les éléments suivants :

- les procédés de création lexicale utilisés ainsi que les tendances néologiques les plus saillantes ;
- les procédés de création lexicale traditionnels qui n'y sont exploités ;
- enfin, les problèmes et les conflits linguistiques posés par les différents types de procédés néologiques exploités.

II.1. La néologie phonologique

Cette procédure est faiblement exploitée dans notre corpus avec seulement neuf (9) unités. Les formations phonologiques en général et les onomatopées en particulier, sont les procédés de création lexicale les moins utilisés en néologie amazighe et ce à cause « d'une certaine exclusion de tout le langage expressif consciemment ou inconsciemment écarté comme non valorisant pour un travail de modernisation du lexique » indique Achab (1996 : 319). Cet état de fait se trouve reproduit dans notre corpus où une seule unité (*tuhut* « interjection ») est forgée sous ce modèle.

Ce procédé ne commence à être représenté qu'à partir du travail de Berkai (2001) où une dizaine de termes sont créés sur cette voie : *ujic* « chuintant » et *away* « glide » par exemple.

Egalement pour les réductions, elles sont faiblement représentées dans notre corpus avec six unités formées respectivement sous les modèles de l'aphérèse (une unité), la syncope (deux unités) et la dérivation régressive (avec trois unités).

Ce procédé n'est pas repéré par Achab dans son bilan, mais connaît également une faible exploitation à partir du mémoire de Berkai (2001) où quelques rares unités ont été formées sous ce modèle : *akernay* « arrondi » < *akernennay* avec syncope (suppression du segment phonique central –*nen-*), *anmek* « sème » < *anamek* « sens » avec syncope de /a/, etc.

Les autres types de réductions comme les abréviations¹, les sigles et les acronymes ne sont pas attestés dans notre corpus, non plus dans les matériaux néologiques amazighs connus. Cette

¹- Fait exception *Tajerrumt n tmaziyt* de MAMMERRI Mouloud où sont données quelques abréviations.

situation est « due à la nature de la terminologie de la linguistique où ils sont complètement absents. Ils sont plutôt utilisés dans la dénomination de sociétés, de modèles déposés, de produits divers, ainsi que dans certaines branches techniques, de même que dans la plupart des domaines scientifiques » indique Berkai (2001 : 335). Le fait s'expliquerait également par leur appartenance avant tout au domaine de l'écrit puisqu'ils jouent sur une « matière visuelle et graphique » ajoute l'auteur dans la même page.

Avec la terminologie linguistique de Berkai (2001), la néologie phonologique, notamment dans son volet réduction, connaît un début d'emploi et pourrait bien connaître un franc succès à la faveur de la généralisation de l'écrit amazigh. La motivation et la concision de ces formations phonologiques joueraient en faveur de leur acceptabilité [auprès des](#) usagers nonobstant le caractère nouveau [en synthématique amazighe](#).

II.2. L'emprunt

Le purisme lexical et/ou la chasse aux emprunts est l'une des caractéristiques saillantes de la néologie amazighe. Le phénomène a été relevé par différents auteurs dans la plupart des matériaux néologiques évalués à ce jour.

Cette tendance se trouve également reproduite dans notre corpus avec seulement deux unités formées sous ce modèle allogène.

La permanence de ce phénomène s'explique dans une large mesure par une attitude d'affirmation identitaire chez les néologues amazighisants qui se manifeste par le rejet des emprunts considérés comme un facteur d'appauvrissement et d'aliénation de la langue plutôt qu'un facteur d'enrichissement lexical.

Pour notre corpus, (terminologie linguistique), Berkai (2001 : 333) donne d'autres explications qui ont trait à la nature du corpus (terminologie linguistique non rigide et systématique du fait de son appartenance aux sciences sociales) ainsi qu'à la relative nécessité de recourir à l'emprunt pour la formation de termes linguistiques en langue amazighe qui présente la possibilité de détourner ce procédé en recourant au calque aussi bien formel que sémantique.

En effet, Berkai signale que la terminologie linguistique, « (...) dispersée entre plusieurs courants et écoles n'ont pas permis l'émergence d'une terminologie internationale qui aurait eu des chances de s'implanter dans la langue berbère. Contrairement à « la terminologie de quelques domaines comme l'électronique et l'informatique où des termes comme *aradar* « radar », *ttlifun* « téléphone », *linternet* « l'internet », etc., pourraient facilement être empruntés dans la néologie moderne (berbère) et il serait plutôt difficile de faire autrement » ajoute Berkai.

La deuxième explication relative à la possibilité de détourner l'emprunt en recourant au calque se vérifie de bout en bout dans notre corpus surtout dans les formations morphologiques (composition par juxtaposition et composition syntagmatique).

La néologie par calque formel est l'une des ressources de la langue à laquelle recourent les néologues des différentes langues en situation d'aménagement pour éviter l'emprunt à condition que le procédé ne dénature pas la structure de la langue d'accueil.

Le non recours à l'emprunt ne poserait donc pas de problèmes pour l'amazigh du fait du caractère non international de la terminologie linguistique qui, dans le cas contraire, aurait posé le problème de l'adaptation des unités empruntées ainsi que celui de l'isolationnisme linguistique par rapport au reste des langues.

II.3. La création morphologique

La composition et la dérivation sont les deux procédés fondamentaux de la synthématique amazighe. Ils sont représentés dans notre corpus par 491 unités, soit 87,67 % de l'ensemble dont plus de la moitié (62,93 %) pour les composés et 37,07 % pour les dérivés.

II.3.1. La composition

Aussi bien pour les composés par juxtaposition que pour les composés syntagmatiques, les modèles de formation utilisés ont été pratiquement tous le résultat du calque de la langue source, à savoir le français.

Pour le premier type de composés, excepté les modèles **N₁ + N₂**, **V + N**, **Adv + N** et **N + Part** qui sont représentés en langue usuelle, les autres sont à qualifier, comme nous l'avons fait au premier chapitre de cette partie, de néologiques. Les modèles de la langue commune non représentés dans notre corpus sont **N + V**, **V + V**, **Adj + N** et **N + Adj** auxquels nous ajoutons le modèle **N₁ (nom d'agent) + N₂** amputé de la voyelle initiale sur la forme de *merzbiqqes* « pic-vert », (a)*magritij* « tournesol » et *mafaman* « sourcier » dont la voyelle initiale est instable selon les régions indique Adjaout (1997 : 83). L'absence de ce dernier modèle peut être expliquée par son caractère archaïque.

Pour le deuxième type de composés représenté par huit modèles, seuls les trois premiers, à savoir **N + Adj**, **N₁ + Prép + N₂** et **N + part** (*asyar ziden* « bâton de réglisse ») sont représentés en langue commune. Les autres (**N₁ + N₂**, **N + Adj + Adj**, **N + Adj + Prép + N**, **N + Prép + N + Prép + N**, **N + Prép + N + Adj**, **N + Adj + Prép + N**) sont néologiques et obtenus, y

compris les trois premiers **modèles**, par calque de la morphologie des unités équivalentes dans la langue française.

Les problèmes posés par la composition syntagmatique se réduisent essentiellement à deux. Le premier est relatif à la longueur de certains termes et le second découle du premier et concerne la possibilité de dérivation de ces termes rendue difficile par cette longueur même. Des exemples ont été donnés dans **II.4.2.3** à titre illustratif.

Pour les tendances néologiques relevées, nous ne retenons ici que **les** plus importantes et relatives à la composition par juxtaposition.

La première concerne le genre féminin dans lequel ont été données la plupart (22 sur 23 unités) des termes qui désignent les différentes branches de la linguistique ainsi que les relations lexico-sémantiques que pourraient entretenir les mots de la langue. Ce résultat conforte la tendance déjà enregistrée en néologie amazighe où les noms des sciences sont donnés dans le genre féminin : *tasnalest* « anthropologie », *tasnuddert* « biologie », *tasnakalt* « géologie », etc.

Il est vrai que le premier lexème (composant) des termes ci-dessus, à savoir *tassna-* < *tussna* « science » aide énormément à forger le composé dans le genre féminin, mais ne constitue pas la raison principale de cet état de fait. Bien d'autres noms de sciences ne comportant pas le lexème initial *tasna-* sont donnés dans le genre féminin et ce par calque de la morphologie des termes français équivalents : *tirakalt* « géographie » : *t-irakal-t*, *tamyumneyt* « rhétorique » : *t-amyumney-t* et *tasekla* « littérature » : *t-asekl-a* dont les morphèmes du genre féminin sont **t-t** et **t-a**.

La seconde tendance concerne les termes désignant les unités de base de ces **branches qui** sont données dans le genre masculin tel que *ismideg* « toponyme », *anekwisem* « patronyme », *awalnut* « néologisme » et *iremnut* « néonyme », en parfait accord avec le genre des termes français équivalents.

Nous arrivons enfin aux problèmes de fond que pose la composition par juxtaposition et parmi lesquels nous ne retenons que le plus important. Il s'agit plus exactement du statut controversé des composants formant les termes ici en cause.

D'une part, nous avons des composants dont l'autonomie dans le discours ne fait pas l'ombre de doute et entrant en tant que lexèmes dans la formation de vrais composés et, d'autre part, des néologues amazighisants leur conférant le statut d'affixes entrant dans la formation de dérivés. Il est vrai que le calque de la langue française a énormément influencé ces linguistes dans l'affectation du statut d'affixe à ces composants et impulsé une nouvelle dynamique dans les procédures de création lexicale amazighe en offrant le maximum de possibilité de combinaisons

en vue de rendre compte du nombre énorme de notions nouvelles à désigner, il n'en demeure pas moins que cette aubaine pourrait forcer la langue aux limites de la destruction.

La systématisation dans la création néologique est une action de bonne méthode, car elle consacre la régularité dans la langue. Ceci croît du même coup les possibilités de rétention des nouveaux termes et, par conséquent, leur acceptabilité par les usagers. Cependant, le respect de la grammaire lexicale d'une langue lors de toute entreprise de création terminologique est un critère d'acceptabilité très important. Aujourd'hui, les néologues berbérissants sont tiraillés entre la volonté de satisfaire à ces deux contraintes : systématisation et respect des structures lexicales de l'amazigh pour faire de lui, à la fois, une langue en pleine vitalité et non étrangère à ces usagers.

Alors que les affixes en langue commune se **réduisent** à un nombre très limité, ces dernières années, sous la pression du calque (de la langue française notamment) et de la nécessité de dénomination des notions modernes dans différents domaines de spécialité, de nouveaux formants se sont massivement introduits dans la langue. Le statut de ces formants est aujourd'hui une question **très discutable**. Si les critères linguistiques peuvent nous apporter le maximum de réponses, les critères sociolinguistiques que nous résumons dans la possibilité d'une intervention délibérée sur le lexique pourraient également en décider autrement. Autrement dit, dans une langue donnée, de nouveaux formants peuvent être créés par des néologues qui peuvent également leur conférer le statut d'affixes. Il est aussi vrai que quand le nouveau formant est motivé par son origine lexicale (la base d'où il est extrait est toujours d'usage dans la langue), il lui faudra du temps pour que son origine étymologique s'efface et s'imposer donc comme un affixe.

II.3.2. La dérivation

À côté des procédés dérivationnels traditionnels (dérivation grammaticale et dérivation expressive), la formation d'un certain nombre de termes de notre corpus fait appel à d'autres procédés qui ne seraient pas exploités dans les différents matériaux néologiques amazighs.

Il s'agit bien de la dérivation par analogie¹ et de la dérivation régressive exploitées pour la formation d'un certain nombre de termes. Le second procédé (dérivation régressive) appartient aussi à la classe des procédés par réductions, d'où son traitement dans **II.1**.

¹- Fait exception Berkāï (2001) qui recourt dans son mémoire à la dérivation par analogie pour la formation de quelques termes linguistiques tel que *tijurremt* « grammaticalité » sur le modèle de *tieuggent* « idiotie ».

La dérivation expressive entre dans la création de trois unités formées toutes avec le seul morphème expressif à valeur de diminutif (-c). L'exploitation de ce morphème relativement productif en langue commune le confirme dans sa valeur de simple diminutif et lui ôte le caractère expressif.

Les autres morphèmes expressifs (*č, ber, d, t, x*, etc.) ainsi que le redoublement ne sont pas exploités ici et ailleurs en néologie amazighe en raison peut-être de la forte expressivité (péjoration, intensité, la démesure ou l'imperfection du procès) qu'ils suscitent chez les néologues amazighisants et les usagers.

Les formations expressives en général et les onomatopées en particulier ne sont pas exploitées dans les matériaux néologiques amazighs et ce, en raison du caractère souvent péjoratif du langage expressif considéré comme non valorisant pour une entreprise de modernisation du lexique, indique Achab (1996 : 319).

La dérivation par analogie entre dans la formation de onze unités de notre corpus. Outre le fait de former des unités nouvelles sur des modèles morphologiques déjà existants (ce qui augmente leur motivation et facilite leur intégration), ce procédé offre l'avantage de revivifier dans la langue des schèmes dérivationnels considérés comme isolés. [Dans son bilan, Achab \(1996\) n'a pas repéré ce procédé.](#)

Les procédés dérivationnels traditionnels non exploités dans notre corpus sont :

- les formations secondaires de l'adjectif avec les morphèmes *bu-* et *mm-* ;
- les verbes dérivés avec les morphèmes du passif *n-*, *m-*, *ttw-* et du réciproque *mm-*, *my-* ainsi que les verbes complexes combinant différents morphèmes de différentes valeurs ;

Quant aux nouveautés et les tendances néologiques, elles sont à repérer dans les termes obtenus par dérivation grammaticale. Elles concernent aussi bien les schèmes formateurs que les bases exploités que nous résumons comme suit :

- transfert des modèles dérivationnels verbaux à des classes nominales et ce pour la formation des adjectifs [nom + *-an* (adj)] et des noms d'agent¹ [*am-* (agent) + nom].

Pour le nom d'instrument, le phénomène est marginal, car ne touchant qu'une seule unité : *asamek* « sème » = (*s-* + *amek*). [La](#) tendance est déjà repérée par Achab dans les matériaux néologiques amazighs évalués ;

¹- D'autres phénomènes sont repérés, mais ils sont très marginaux comme l'affixation du morphème du passif *ttw-* à un nom pour la formation d'un verbe (*ttumawel* = être lexicalisé) ou à un verbe pour traduire le suffixe français *able*, *-able*, *-uble* ou *-abilité* dans *attwasuddem* « dérivabilité ».

- apparition de la dérivation complexe ou synthétique combinant des préfixes et des suffixes, notamment pour la formation d'adjectifs : *arafraray* « distinctif » = (*ar-* + *fruri* + *-ay*).

Ce procédé est inexistant en langue commune ;

- apparition de modèles de formation adjectivale sans schème spécifique, mais combinant deux lexèmes, c'est-à-dire constituant un composé : *akmaziy* « pan-amazigh », *asinmak* « bi-sens », etc. ;

- revivification de certains schèmes adjectivaux (*n-*) et certains d'autres comme le privatif (*r-*), *-ay*, et *-aw* gagnent du terrain.

Notons enfin que le recours à ces différents procédés dérivationnels dénote de la volonté des néologues berbérissants d'une exploitation maximale des ressources dérivationnelles de la langue amazighe jugée nécessaire pour un travail d'enrichissement lexical parallèlement aux besoins en matière de dénomination qui se font de plus en plus prégnants.

Quand aux problèmes que pose la dérivation, on peut les réduire à celui de la confusion morphologique entre les deux catégories nominales, à savoir l'adjectif et le substantif, en raison de l'emploi des mêmes schèmes pour la formation des deux types de dérivés.

Si la confusion existe dans la langue commune sans grands inconvénients et s'explique par les faits donnés en **II.2.1**, le problème reste posé pour les terminologies de spécialité. En effet, en vertu du critère d'adéquation (morphologique et sémantique) des termes d'une discipline scientifique donnée avec les notions qu'ils désignent, une relation étroite est établie entre les concepts et les classes grammaticales de ces termes. Ainsi, selon Cabré (1998 : 158), les concepts d'une science peuvent être regroupés dans quatre grandes classes conceptuelles qui s'exprime chacune au moyen d'une classe fonctionnelle « privilégiée » et **non** pas unique :

- les objets ou entités	Substantifs
- processus, opération, action	verbes et nominalisation de verbe
- propriétés, états, qualité	Adjectifs
- relations	adjectifs et verbes

Il est vrai que dans notre analyse, nous n'avons pas pris en considération ce critère, mais la morphologie de certains termes comme *uskin* désignant la notion d'« index », nous renseigne de la nécessaire intégration de ce critère ainsi que d'une définition précise de la notion avant toute entreprise de création terminologique.

Nous jugeons qu'il est judicieux, selon ce critère, que la notion d'« index » soit désignée par un nom d'agent ou un nom d'instrument (*ameskan* ou *asakan*) par exemple.

L'intégration de ce critère dans les entreprises de création et d'évaluation terminologiques contribuera à coups sûrs à une meilleure adaptation des termes ainsi créés avec les notions qu'ils désignent et facilitera leur acceptabilité.

II.4. La néologie sémantique

Les formations sémantiques sont faiblement représentées dans notre corpus (environ 11,50 % de l'ensemble) et les procédés mis en œuvre sont la recatégorisation (conversion), l'extension sémantique, la restriction sémantique, la métaphore et la métonymie. En néologie amazighe, la représentativité de la néologie de sens est relativement faible indique Achab (1996 : 326).

La conversion est représentée par 11 unités allant dans le double sens de la substantivation d'adjectifs et d'adjectivation de substantifs avec une supériorité numérique pour le second cas (8 unités) : *unmik* (N) « signifié » → *unmik* (Adj) dans *aferdis unmik* « unité significative ». Ce procédé est nouveau en néologie amazighe où Achab (1996 : 326) ne relève aucun exemple.

L'extension et la restriction sémantiques sont représentées dans notre corpus avec une trentaine d'unités (26). Le recours à ces formations offre l'avantage de la motivation des termes ainsi produits ; ce qui facilite la rétention et par conséquent la diffusion et l'acceptabilité de ces termes : *imal* « l'an prochain » → *le futur* pour l'extension sémantique et *isali* « nouvelle, information » → sens linguistique : « prédicat » (information essentielle, le cœur de la phrase ou de l'énoncé) pour la restriction sémantique.

La métaphore et la métonymie sont faiblement représentées dans notre corpus avec vingt unités (20) dont cinq seulement pour la métonymie :

- *taggayt* « collection de personne ayant quelque chose en commun » → par métaphore : « catégorie grammaticale » ;

- *aretṭal* « fait d'emprunter » → par la métonymie de l'action pour l'objet ou celle de l'abstrait pour le concret *aretṭal* « unité empruntée ».

Les deux procédés sont également faiblement exploités dans les matériaux néologiques berbères connus (*l'Amawal*, *Tajerrumt*, le lexique des mathématiques, etc.).

Les formations sémantiques offrent l'avantage de l'économie de la langue (en réduisant l'effort de création de nouvelles unités) ainsi que celui de la motivation des termes ainsi créés. De plus,

comme le signale Achab (1996 : 327-328), la mutation sémantique est souvent accompagnée (...) d'une revalorisation du statut social pour le terme concerné. Ainsi, à côté du terme *arbib* (adjectif) donné déjà par Achab comme amputé de toute connotation dépréciative avec son insertion dans un vocabulaire de spécialité (la linguistique ou la grammaire), nous pouvons avancer pour notre part le terme *acemmet* ou *acamut* « déprécier, dénigrer » pour traduire la notion de « péjoration » ou « péjoratif » et qui, pourrait être amputé de toute connotation péjorative sous la pression de l'usage.

Pour les problèmes posés par la néologie sémantique, la polysémie et la synonymie sont les plus importants. Ces deux phénomènes linguistiques sont indésirables dans les nomenclatures scientifiques, mais cela est surtout valable pour les domaines techniques. Cet idéal n'est pas vérifiable en sciences sociales dont fait partie la linguistique où la désignation des faits linguistiques diffère selon les courants linguistiques et/ou les linguistes.

Nous avons déjà signalé ces problèmes (notamment celui de la synonymie au chapitre 2 de la deuxième partie de ce travail) relatifs aux termes désignant les procédés de création lexicale qui diffèrent selon les linguistes, et ce, pour des raisons théoriques mêmes.

Nous avons également avancé concernant ces phénomènes que le calque de la langue française est à l'origine et des exemples ont été donnés dans le présent chapitre pour montrer son poids dans la désignation des notions de notre corpus.

Le phénomène n'est pas ici chose accidentelle comme le fait remarquer Achab (1996 : 323) pour les matériaux néologiques qu'il a évalués où les néologismes amazighs sont monosémiques et ne sont créés que pour rendre un terme français et un seul : « les nomenclatures de néologismes berbères alignent des unités lexicales monosémiques (...) S'il arrive que soit élargi le champ d'utilisation de tel ou tel terme, la chose est tout à fait accidentelle : elle est involontairement produite par le calque (...). »

En effet, dans notre corpus, la polysémie concerne une quinzaine d'unités et les synonymes sont plus nombreux avec 108 notions désignées par plus d'un terme.

Il est vrai que la néologie amazighe est une néologie de traduction ; le calque serait inévitable, mais l'idéal serait d'éviter, avec un peu de recul, les problèmes déjà posés dans la néologie d'origine d'où sont traduits les termes amazighs, en l'occurrence la langue française.

Il est également vrai que l'introduction de l'amazigh dans le système éducatif algérien et à l'université avec toutes la pression et les besoins que cela génère en matière de terminologie indispensables au bon déroulement de cet enseignement explique en partie ces problèmes. Mais,

c'est surtout l'absence d'une structure de normalisation de la terminologie amazighe qui est la raison déterminante.

Le bilan étant fait, certains problèmes posés par la néologie linguistique utilisée au département de l'amazigh de Béjaïa sont mis en évidence. Et il n'est cependant pas écarté que dans les mêmes conditions, les problèmes relevés ici ne soient attestés dans les terminologies des autres domaines enseignés dans le cadre de la licence amazighe.

En absence d'une structure officielle de normalisation qui prendra en charge ces problèmes, la constitution d'un groupe de recherche inter-départements (Béjaïa, Tizi ouzou et Bouira) pour l'harmonisation des terminologies utilisées dans les trois établissements revêt à nos yeux un caractère très urgent.

Conclusion

Du fait du contenu hétérogène du présent chapitre, nous ne pouvons réserver cette conclusion pour rendre l'essentiel des caractéristiques de la néologie sémantique repérées dans notre corpus.

Aussi, pour un tel objectif, nous nous rapportons à la deuxième section de ce chapitre où le résultat global de notre analyse est repris en résumé dont un titre est spécialement réservé aux procédés relevant de la néologie sémantique exploités dans notre corpus ainsi qu'aux problèmes que ceux-ci ont engendré.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Tout au long du présent travail, notre objectif principal étant de soumettre à une analyse systématique un ensemble de termes liés à un domaine de spécialité bien déterminé, à savoir la linguistique, et utilisés dans l'enseignement du berbère au DLCA de Béjaia.

Il s'agit plus exactement de repérer les caractéristiques formelles et sémantiques de ces termes. Les procédés de création lexicale utilisés, les tendances néologiques saillantes et les problèmes que ces formations ont suscités, sont les éléments essentiels considérés dans cette analyse.

Au terme de celle-ci, nous pouvons dire que notre objectif est atteint et le résultat que nous avons déjà présenté au bilan linguistique (voir deuxième section du dernier chapitre de la troisième partie) peut être synthétisé dans les trois axes suivants :

a) permanences

Permanences ou continuité, ces deux termes traduisent des faits généraux relatifs à certaines orientations qu'a prises l'aménagement de l'amazigh depuis ces débuts et qui se sont répercutées sur le choix des procédés de formation lexicale exploités en néologie moderne.

Il s'agit, comme l'a déjà avancé Achab dans son bilan, du non-recours par les néologues amazighisants à certains procédés de création lexicale en raison des attitudes négatives que ceux-ci suscitent en eux. En effet, l'emprunt, les formations expressives (onomatopée, redoublement et dérivation expressive et la néologie phonologique) sont les parents pauvres des procédés néologiques utilisés dans les matériaux néologiques évalués jusqu'à nos jours. Et ce sont bien les mêmes faits qui caractérisent notre corpus.

Pour l'emprunt à des langues étrangères, l'endiguer apparaît toujours comme l'ambition majeure des néologues berbérissants qui sont plus soucieux d'une langue amazighe pure, car l'emprunt constitue toujours à leurs yeux un facteur de détérioration et d'alignement de la langue amazighe sur d'autres langues et non pas un moyen d'enrichissement lexical. Ce serait aussi une volonté de confirmer que le berbère peut s'adapter aux nouveaux besoins de la vie moderne en mettant en exergue tous les moyens et virtualités lexicales propres à la langue amazighe (recours aux moyens autochtones).

Les formations expressives sont, à l'exception de l'usage du morphème à valeur de diminutif *c-* et ayant perdu son caractère péjoratif, aussi « rebutantes », car jugées par les néologues amazighs comme non valorisantes et inaptées pour un travail de modernisation du lexique, notamment scientifique et technique.

Excepté les réductions dont nous incluons la dérivation régressive, la néologie phonologique est aussi non utilisée dans notre corpus. En effet, ni la création ex-nihilo, ni les sigles ni les acronymes n'y sont représentés. Comme nous l'avons avancé précédemment, les procédés de création lexicale par réduction (dérivation régressive, l'aphérèse, l'apocope, ...) n'ont commencé à être utilisés qu'à partir du mémoire de Berkai (2001). Les unités de notre corpus ainsi formées ont l'avantage d'appartenir à une catégorie grammaticale facilement reconnaissable : le nom *anamek* « sens » par exemple a donné par aphaérèse le verbe *namek* « avoir un sens » et par syncope le nom *anmek* « sème ». Ce qui augmenterait leur motivation et par conséquent leur acceptabilité.

La néologie sémantique, quant à elle, est utilisée dans notre corpus, mais reste toujours faiblement représentée avec 10 % seulement de l'ensemble des procédés employés.

b) tendances néologiques

Les tendances néologiques se vérifient surtout dans les créations morphologiques (composition et dérivation) qui se taillent la part du lion des procédés engagés dans la formation des unités de notre corpus.

Pour **les composés**, en effet, nous relevons au moins deux tendances relatives au genre dans lequel certaines unités ont été données et qui se présentent comme suit :

- les termes désignant les différentes branches de la linguistique (22 sur 23 unités) ainsi que ceux désignant les relations lexicosémantiques ont été donnés dans le genre féminin : *tasnamka* « sémantique », *taynisemt* « homonymie », etc. ;

- la seconde tendance concerne les termes désignant les unités de base de ces branches ainsi que ceux qui entretiennent des relations lexicosémantiques qui sont donnés dans le genre masculin tel que *ismideg* « toponyme », *anekwisem* « patronyme », *aynisem* « homonyme », etc.

Pour **les dérivés**, les tendances néologiques qui sont au nombre de quatre se repèrent essentiellement dans les termes obtenus par dérivation grammaticale et concernent aussi bien les schèmes formateurs que les bases exploités :

- transfert des modalités dérivationnelles verbales à des bases nominales et ce, pour la formation des adjectifs [nom + *-an* (adj)] et des noms d'agent [*am-* (agent) + nom] ;

- apparition de la dérivation complexe ou synthétique combinant des préfixes et des suffixes, notamment pour la formation d'adjectifs : *arafraray* (*ar-* + *fruri* + *-ay*) ;

- apparition de modèles de formation adjectivaux dont le schème n'est pas spécifique, c'est-à-dire qu'on ne peut regrouper dans un même modèle morphologique : *akkmaziyy* « pan-amazigh », *asinmak* « bi-sens », etc. ;

- revivification de certains schèmes adjectivaux tel que (*n-*) et certains d'autres comme le privatif (*r-*), *-ay*, et *-aw* gagnent du terrain, tandis que d'autres (*i-* et *-u-i-*) en perdent.

Pour les composés aussi bien que pour les dérivés, certaines explications ont été tentées dans le précédent bilan, mais le calque de la langue française reste la raison principale de cet état de fait. Ce phénomène se vérifie d'ailleurs de bout en bout non seulement dans notre corpus, mais dans tous les matériaux néologiques déjà existants et évalués.

L'influence de la langue source est telle que des centaines d'unités de notre corpus, notamment les composés syntagmatiques, ont des structures formelles inédites en amazigh. Et bien que nous les ayons considérées comme des composés — selon Gaston Gross (1996 : 51), les unités servant à désigner un concept ou un objet perdent toute prédication et toute actualisation internes, et seront considérées par conséquent comme des unités figées, c'est-à-dire des composés — il s'agit en réalité de composés par calque du français, étant donné **le caractère non-historique** de ces formations en **langue** amazighe.

On peut les considérer d'ailleurs comme mal formés puisqu'elles n'obéissent pas aux critères de création des néologismes (transparence, motivation, etc.). La néologie amazighe est une néologie d'appoint (de traduction) et non une néologie d'origine. Ce qui fait que les structures formelles des unités de notre corpus coïncident quasiment avec celles de la langue française et s'écartent donc parfois des modèles de formation lexicale qui se trouvent dominants en langue amazighe.

c) les problèmes

Pour l'essentiel, ces problèmes, qui sont au nombre de quatre, concernent aussi bien les formations morphologiques (un pour la composition et un pour la dérivation) que les formations sémantiques (deux) :

- Il s'agit, pour le premier cas, du statut *controversé* et *indéfini* des composants entrant dans la formation de certains composés par juxtaposition. Les vérifications que nous avons effectuées sur leur degré d'autonomie et la condition de leur reproduction font ressortir qu'excepté les formants *ar-* et *nut-*, les autres sont susceptibles d'apparaître en position autonome dans le discours et recevront donc le statut de lexème. La reconnaissance immédiate par les usagers de l'origine lexicale de ces formants ne fera que les confirmer dans ce statut, car les modèles de composition dans lesquels ils entrent existent déjà dans la langue commune ; ce qui

facilite leur reconnaissance et par conséquent le classement des unités obtenues sur ces formants dans la classe des composés ;

- le deuxième problème est posé par la confusion morphologique des deux catégories nominales, à savoir l'adjectif et le substantif, en raison de l'emploi des mêmes schèmes pour la formation des deux catégories. Avec la néologie berbère moderne, le problème semble s'accroître avec l'augmentation du nombre de schèmes qui sont responsables de cette confusion faisant ainsi entrer le schème *n-* comme schème problématique à côté des autres déjà connus en langue commune, à savoir *m-* et *u-i-* ;

Cependant, du fait de la difficulté de distinguer l'adjectif et le substantif sur la seule base de la morphologie, car l'adjectif étant une catégorie fonctionnelle défini plutôt sur la base de critères syntaxiques (sa fonction syntaxique principale dans un énoncé étant de déterminer le nom qu'il suit), l'affectation d'une unité à l'une ou l'autre catégorie nominales (adjectif ou substantif) reste donc tributaire de sa fonction dans le discours. C'est pourquoi, le problème que nous exposons ici *ne mérite pas d'être exagéré*.

- le troisième problème, lié à la néologie sémantique, est bien la polysémie ou le calque sémantique où le terme en langue amazighe prend les mêmes acceptions que celles de son équivalent français. Il est vrai qu'avec l'emprunt, le calque sémantique constitue un facteur d'économie linguistique qui régit toute langue humaine, mais cela risquerait d'un autre côté d'aligner servilement la structure lexicale et sémantique de l'amazigh sur celle de la langue française et à terme déstructurerait la langue en la rendant étrangère à ses usagers ;

- le quatrième et dernier problème, toujours lié à la néologie sémantique, est celui de la synonymie ou de la variation qui touche 108 notions désignées chacune par plus d'un terme.

Comme la polysémie, la variation (ou la synonymie) est un phénomène indésirable dans les nomenclatures scientifiques. Pour le cas berbère, le phénomène a été déjà signalé par Achab (1996), mais ne semble pas prendre de recul ni parmi les unités de notre corpus ni dans les nomenclatures utilisés au DLCA de Béjaïa après l'année universitaire 2005/2006.

En effet, certaines notions des plus élémentaires en science linguistique que nous avons vérifiées dans les cours des étudiants de 2^{ème} année (année universitaire 2007/2008), dans le *lexique de la rhétorique* de Bouamara K. (2007) et dans le *lexique de la linguistique français-anglais-berbère* de Berkai (2007) se trouvent désignées par différents termes. Ainsi, « signifiant » et « signifié », pour ne citer que ces deux notions, sont respectivement désignées dans les deux premiers matériaux cités ci-dessus par les termes *asnamak* et *asnamuk*, tandis que Berkai (2007) les

désigne respectivement par *umsil* et *unmik*, accentuant de la sorte le problème de la variation déjà extrême en néologie linguistique amazighe.

L'absence d'une structure de normalisation de la terminologie amazighe est, comme nous l'avons souligné à maintes reprises dans le présent travail, la raison principale de cet état de fait.

Les caractéristiques essentielles des unités de notre corpus étant repérées et il est fort probable de les retrouver **partout** ailleurs dans les autres nomenclatures relatives aux différents savoirs **prodigués** dans le cadre de la licence amazighe. Ceci est d'autant plus vrai qu'à notre connaissance, les études à caractère évaluatif concernant ces domaines n'ont pas lieu. Aussi, les conditions dans lesquelles se déroule la création néologique amazighe sont toujours caractérisées par une sorte d'« anarchie » qui se traduit par la prépondérance des activités de création néologique individuelles au détriment des travaux collectifs et coordonnés.

Mettre de l'ordre dans l'activité néologique amazighe est à notre avis aussi nécessaire qu'urgent. Ceci doit passer par la constitution d'une structure de normalisation dont le mandat est de coordonner les efforts de création lexicale et ce, dans le cadre d'un aménagement global de l'amazigh.

Enfin, en guise de perspectives, nous ne saurions assez insister sur le nécessaire travail évaluatif de toutes les nomenclatures utilisées dans l'enseignement de l'amazigh à l'université. Ce travail doit, en plus des aspects linguistiques que nous avons traités dans le présent essai, inclure les aspects sociolinguistiques relatifs à l'acceptabilité et à l'implantation des termes utilisés.

Il ne suffit donc pas de créer, mais il faut aussi mettre de l'ordre en évaluant le travail accompli pour dégager les aspects perfectibles et, en définitive, fixer les nomenclatures pour pouvoir s'attaquer aux autres défis, combien nombreux sont-ils pour l'aménagement de l'amazigh.

C'est pourquoi nous proposons la constitution dans un avenir proche de plusieurs commissions interuniversitaires, chacune dans sa spécialité, qui prendra en charge les préoccupations ci-dessus.

Intégrer la formation de terminologues (dans le cadre de magister de linguistique amazighe par exemple) est également indispensable pour une meilleure prise en charge de l'aménagement du lexique amazigh, notamment scientifique et technique.

En attendant la naissance de l'institution officielle, une *Académie berbère*, lancée dans la foulée de la campagne électorale des présidentielles de 2009 et qui tarde à voir le jour, c'est bien, à

notre avis, l'université qui doit prendre le relais des initiatives individuelles et non coordonnées qui caractérisent l'aménagement de l'amazigh actuellement.

Avant de terminer, permettons-nous de faire notre autocritique. Ainsi, il nous semble que nous nous sommes trop attardé sur l'aménagement linguistique dans le monde que même le titre *aperçu sur...* ne saurait camoufler. Le même constat peut être fait des caractéristiques des néologismes auxquels nous avons consacré un chapitre complet. Ce qui laisserait croire que les aspects sociolinguistiques de la néologie seront traités dans notre travail et que ceux-ci seront intégrés dans notre grille d'analyse. C'était, à vrai dire, notre ambition première, grande certes, mais que nous avons fini par abandonner au fil de la réflexion.

Il aurait également été plus judicieux de présenter un cas [d'entreprise d'évaluation lexicale](#) entreprise dans le cadre de l'aménagement d'une langue donnée au lieu du cas turc, relatif à l'aménagement du lexique dans son volet création, présenté dans le deuxième chapitre de la seconde partie.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Références amazighisantes

1. **ABROUS, D.** (1982), « A propos du kabyle utilisé dans la presse écrite », in *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 34. pp. 81-89.
2. **ABROUS, D.** (1991), « Quelques remarques à propos du passage à l'écrit en kabyle », in *Actes du colloque international de Ghardaïa I*, 20-21 avril, Tizi-Ouzou, Agraw Adelsan Amazigh (Fédération Nationale des Associations culturelles Amazighes), pp. 01-14.
3. **ABROUS, D. & HELENE, C.H.** (1999), « Imazighen du nord au sud : des ripostes différentes à une même négation », in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, pp. 91-113.
4. **ACHAB, R.** (1990), *Tira n tmaziyt (taqbaylit), Ecriture berbère (Kabyle)*, Tizi-Ouzou.
5. **ACHAB, R.** (1991), « Problèmes de néologie berbère : remarque sur l'Amawal », in *Etudes et Documents Berbères*, 08. pp. 97-111.
6. **ACHAB, R.** (1996), *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Paris, Edition PEETERS-PRESS Louvain.
7. **ACHAB, R.** (1998), « La néologie-terminologie », in Aménagement linguistique de la langue berbère, Atelier organisé par le CRB du 5 au 9 octobre 1998, Paris, INALCO.
8. **ADJAOUT, R.** (1996), *La composition lexicale berbère*, Mémoire de magister, université de Béjaïa.
9. **AZIRI, B.** (2005), les néologismes dans la presse kabyle, lexemple d'*Asalu*. Mémoire de magister, université de Tizi Ouzou.
10. **BASSET, A.** (1952), *La langue berbère*, OXFORD UNIVERSITY PRESS EDITIONS.
11. **BERKAI, A/A.** (2001), *Essai d'élaboration d'une terminologie de la linguistique en tamazight*, Mémoire de magister, université de Béjaïa.
12. **BERKAI, A/A.** (2007), *Lexique de la linguistique : français-anglais-berbère*, l'Harmattan.
13. **BOUAMARA, K.** (2007), *Amawal n tunuyin n tesnukyest (Lexique de la rhétorique)*, Etude réalisée pour le compte du HCA, Alger, HCA.
14. **BOUKHOUS, A.** (2004), « Standardisation de l'amazighe : quelques prémices », in *Standardisation de l'amazighe, Actes du séminaire organisé par le Centre de*

l'Aménagement Linguistique, Rabat, 8-9 décembre 2003, (Sous la direction de Meftaha Ameer et Abdellah Boumalek, Rabat 2004, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, pp.11- ?

15. **BOUMALEK, A.** (2005), « Construction d'une norme en Amazighe, passage obligé, risque d'impasse », in *Langue maternelles : contacts, variation et enseignement : Le cas de la langue amazighe*, Marielle Rispaïl (sous la direction de) en collaboration avec Nora Tiziri, Paris, l'Harmattan, pp.187-198.
16. **BOUNFOUR, A.** (1995), « Dictionnaires berbères », in *Encyclopédie berbère*, XV, pp.2303-2310.
17. **BRAHIMI, A.** (2002), « Essai sur les implications juridiques et socio-institutionnelles de l'article 03 bis de la constitution », in *Actes du colloque international : Tamazight face à la modernité*, 15-17 juillet 2002 à Boumerdès, Alger, Haut Commissariat à l'Amazighité, pp. 62-74.
18. **CHAKER, S.** (1982), « Réflexions sur les études berbères pendant la période coloniale (Algérie) », in *Revue de l'occident musulman et de la méditerranée*, 34, 2^{ème} semestre, pp. 81-89.
19. **CHAKER, S.** (1984), *Textes de linguistique berbère : Introduction au domaine berbère*, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.
20. **CHAKER, S.** (1985), "Adjectif (qualificatif)", in *Encyclopédie berbère II*, pp. 129-136.
21. **CHAKER, S.** (1989), *Imazighen ass-a (berbère aujourd'hui)*, Paris, Bouchène.
22. **CHAKER, S.** (1992), « Unité et diversité de la langue berbère », in *Unité et diversité de tamazight*, 1, Actes du colloque international, Ghardaïa, 20-21 avril 1991, Tizi-Ouzou, Agraw Adelsan Amazigh (Fédération Nationale des Associations culturelles Amazighes), pp. 129-142.
23. **CHAKER, S.** (1995), « diathèse (voix) », in *Encyclopédie berbère*, XV, pp. 2297-2302.
24. **CHAKER, S.** (1996), *Manuel de linguistique berbère I, Syntaxe et diachronie*, Alger, Ed Bouchène.
25. **CHAKER, S.** (1996), *Préface à l'ouvrage de ACHAB, R. (1996) : La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Paris, Edition PEETERS-PRESS Louvain.
26. **CHAKER, S.** (1998), *Berbères aujourd'hui*, Paris, Editions l'Harmattan.
27. **ENNAJI, M.** (2004), « Standardisation du lexique amazigh : le cas des néologismes », in *Standardisation de l'amazighe, Actes du séminaire organisé par le Centre de*

l'Aménagement Linguistique, Rabat, 8-9 décembre 2003, (Sous la direction de Meftaha Ameer et Abdellah Boumalek, Rabat 2004, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, pp. 246-259.

- 28. HADDADOU, M. A.** (1985), *Structure lexicales et significations en berbère (kabyle)*, Thèse de doctorat 3eme cycle, Université de Provence.
- 29. HAMEK, B.** (2006), « L'Amawal et la néologie amazighe », in *Actes du colloque international sur la vie et l'œuvre Mouloud MAMMERRI*, 12 et 13 avril 2006, Revue Campus (hors série), Publication de l'université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou, pp. 53-61.
- 30. KAHLUCHE, R.** (1996), « L'aménagement linguistique en milieu plurilingue : quelle attitude prendre à l'égard de l'emprunt ? in *Actes de la cinquième rencontre de l'université d'été d'Agadir (enseignement/apprentissage de la langue tamazight (berbère)*, 26-27-28 juillet 1996 Agadir, pp...
- 31. KAHLUCHE, R.** (1998), « L'aménagement linguistique en milieu plurilingue : le cas du berbère », Communication aux deuxièmes journées scientifiques du réseau de l'AUF, Rabat, 25-28 septembre, Textes réunis par Dumont (P.) et Santodomingo (C.), Actualité scientifique, pp. 285-295.
- 32. MAMMERRI, M.** (1976), *Tajerrumt n tmaziyt tatrart (tantala taqbaylit) : Grammaire berbère (dialecte kabyle)*, Paris, Maspéro.
- 33. MEHRAZI, M.** (2004), *Contribution à l'élaboration d'un lexique berbère dans le domaine de l'électrotechnique*, Mémoire de magister, université de Béjaia.
- 34. NAÏT ZERRAD, K.** (1995), *Tajerrumt n tmaziyt tamirant (taqbaylit). 1- talyiwin*, (grammaire du berbère contemporain (kabyle). 1-morphologie), Alger, ENAG/EDITIONS.
- 35. NAÏT ZERRAD, K.** (1999), *Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran*, Centro Studi Chamito Semitici et Agraw Adelsan n Imazighen di Telyan.
- 36. NAÏT ZERRAD, K.** (2001), *Grammaire moderne du kabyle (tajerrumt tatrart n teqbaylit)*, Paris, Editions Karthala.
- 37. NAÏT ZERRAD, K.** (2004), *Linguistique berbère et applications*, Paris, l'Harmattan.
- 38. NAÏT ZERRAD, K.** (2005), « Le Kabyle, langue maternelle : variation, standardisation et enseignement », in *Langues maternelles : contacts, variations et enseignement. Le cas*

de la langue amazighe, Marielle Rispaïl (sous la direction de) en collaboration avec Nora tiziri, L'Harmattan, pp. 241-245.

- 39. NAÏT-ZERRAD, K.** (2009) « Analyse critique de quelques néologismes de l'Amawal » in *Terminologie grammaticale berbère (amazighe)*, Abdellah Bounfour, Kamal Naït-Zerrad, Abdallah Boumalk (éd.), pp. 53-62, L'Harmattan, Paris.
- 40. Proposition pour la notation usuelle à base latine du berbère.** Atelier « Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère » (24-25 juin 1996), Centre de Recherche Berbère – INALCO (Paris).
- 41. TIDJET, M.** (1997), *Polysémie et abstraction dans la langue amazighe*, Mémoire de magister, université de Béjaïa.
- 42. TILMATINE, M.** (1992), « À propos de la néologie en berbère moderne », in *Actes du colloque international de Ghardaïa*, 2, 20-21 avril, Tizi-Ouzou, Agraw Adelsan amazigh (Fédération Nationale des Associations culturelles Amazighes), pp. 111-128.
- 43. VYCHICI, W.** (1992), « Le berbère : langue ou langues ? », in *Unité et diversité de tamazight*, 1, Actes du colloque international, Ghardaïa, 20-21 avril 1991, Tizi-Ouzou, Agraw Adelsan Amazigh (Fédération Nationale des Associations culturelles Amazighes), pp. 77-83.

Articles et ouvrages généraux

- 44. BAZIN, L.** (1983), « La réforme linguistique en Turquie », in *La réforme des langues*, 1 Hombourg, (Sous la direction de L Fodor et C Hagège), pp. 155-177.
- 45. BOUDET, J.** (1997), *Langage et société*, Editions du Seuil.
- 46. BOUZIDI, B.** (2001), *Néologisme et dérivation dans le dictionnaire de langue : le Petit Larousse*, Mémoire de magister, Université de Bejaïa.
- 47. BOYER, H.** (1987), « Sociolinguistique et politique linguistique : L'exemple catalan », in *Etudes de linguistique appliquée 65-69-87*, Nouvelle série janvier-mars 1987, Pratiques linguistiques (étude de cas), Paris, Didier Erudition.
- 48. CABRE, M.T.** (1992), *La terminologie : théorie, méthode et applications*. Traduit du catalan et adapté par MONIQUE C. CORMIER et JOHN HUMBLEY, Editions Armand Colin et Les Presses de l'université d'Ottawa.

- 49. CALVET, L.J.** (1996), *Les politiques linguistiques*, Collection Que sais-je ? Paris, Editions PUF.
- 50. CALVET, L.J.** (1981), *Les langues véhiculaires*, Collection : Que sais-je, Paris, Presses Universitaires de France.
- 51. CHOI-JONINE, I. et CORINE, D.** (1998), *Introduction à la méthodologie en linguistique : Application au français contemporain*, Editions Presse Universitaires De Strasbourg.
- 52. COLOT, S.** (2002), *Guide de lexicologie créole*, IBIS ROUGE EDITIONS.
- 53. CORBEIL, J. C.** (1983), « Eléments d'une théorie de la régulation linguistique », in *La norme linguistique*. Textes colligés et présentés par Edith Bédart et Jacques Maurais du conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, Direction générale des publications gouvernementales du Ministère de la communication, pp. 140-162.
- 54. MAURIS J. et DAOUST, D.** (1987), « L'aménagement linguistique », in *Politique et aménagement linguistique*. Textes publiés sus la direction de Jacques Maurais, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, pp. 5-46.
- 55. FERDINAND, de S.** (1994), *Cours de linguistique générale*, Editions ENAG.
- 56. FISHMAN, J. A.** (1983), « Aménagement linguistique en milieux récemment conscientisés », in *La norme linguistique*. Textes colligés et présentés par Edith Bédart et Jacques Maurais du conseil de la langue française, Gouvernement du Québec. Direction générale des publications gouvernementales du Ministère de la communication, pp. 383-394.
- 57. GARDES-TAMINE, J.** (2005), *La grammaire, 1. Phonologie, morphologie, lexicologie : Méthodes et exercices corrigés*, Edition ARMAND COLIN.
- 58. GAUDIN, F. et LOUIS, G.** (2000), *Introduction à la lexicologie française : de la néologie au dictionnaire*, Louvain-la-Neuve (Belgique), Editions Ducolot.
- 59. GRANDGUILLAUME, G.** (1983), *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Editions G.-P. MAISONNEUVE ET LA ROSE.
- 60. GRANDGUILLAUME, G.** (1989), *Arabisation et légitimité politique en Algérie*, in Chaker (Ed), pp. 17-24.
- 61. GROSS, G.** (1996), *Les expressions figées en français : Noms composés et autres locutions*, Edition OPHRYS.
- 62. GUERMADI, J.** (1981), *La sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.

- 63. GUILBERT, L.** (1975), *La créativité lexicale*, Editions librairie Larousse.
- 64. HAGEGE, C.** (1983), « Voies et destins de l'action humaine sur les langues », in *La réforme des langues* (dirigé par I. Fodor et C. Hagège), *01*, Hambourg, pp. 11-69.
- 65. LEHMANN, A. et FRANCOISE, M. B.** (2002), *Introduction à la lexicologie : Sémantique et morphologie*, Edition NATHAN.
- 66. Manuel de linguistique appliquée (4, la norme linguistique)**, (1975), Ouvrage collectif coordonné par F. MARCHAND, Edition DELAGRAVE.
- 67. MARTINET, A.** (1985), *Syntaxe générale*, Collection U, Edition Armand Colin.
- 68. MARTINET, A.** (1990), *Elément de linguistique générale*, Paris, Ed Armand Colin.
- 69. MOREAU, M. -L.** (1997), *La sociolinguistique : concepts de base* Pierre, Gouvernement de Québec- Conseil de la langue française, Mardaga Editeur.
- 70. PICOCHÉ, J.** (1992), *Précis de lexicologie française, l'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Editions université Nathan Information / Formation.
- 71. RONDEAU, G.** (1983), *Introduction à la terminologie*, Deuxième édition, Gaëtan Morin Editeur.
- 72. RONDEAU, G.** (1983), « La normalisation linguistique, terminologique et technique au Québec », in *La norme linguistique*. Textes colligés et présentés par Edith Bédart et Jacques Maurais du conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, Direction générale des publications gouvernementales du Ministère de la communications, pp. 415-433.
- 73. SABLOYROLLES, J. F.** (2000), *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Editions H Champion.
- 74. WOLF, L.** (1983), « La normalisation du langage en France : de Malherbe à Grevisse », in *La norme linguistique*, Textes colligés et présentés par Edith Bédart et Jacques Maurais du conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, Direction générale des publications gouvernementales du Ministère de la communication, pp. 106-133.

Lexiques et dictionnaires (berbères et généraux)

- 75. AMAWAL** (1980), (lexique) *tamaziyt-tafransist* (berbère-français), *tafransist-tamaziyt* (français-berbère), Paris, Imedyazen.
- 76. Amawal n tusnakt** (Lexique de mathématiques), *tafransist-tamaziyt*, 1984, Tizi-Ouzou, *Tafsut*, série scientifique et pédagogique, 1.

- 77. BOUDRIS, B.** (1993), *Tamawalt n usegmi (Vocabulaire de l'éducation, Français-Tamaziyt)*, Casablanca, Imprimerie Najah el Jadida.
- 78. DALLET, J.-M** (1982), *Dictionnaire kabyle-français : parler des At Menguellat Algérie*, Paris, SELAF éditions.
- 79. DUBOIS et all**, (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Editions Larousse.
- 80. MOUNIN, G.** (1974), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Edition QUADRIGE / PUF.
- 81. SAAD BUUZEFAN, S.** (1996), *Amawal n tsenselkimt : tafransist, taglizit, tamazight* (lexique de l'informatique : français, anglais, amazigh).
- 82. TAIFI, M.** (1992), *Dictionnaire tamazight-français (parler du Maroc central)*, Paris, L'harmattan-Awal.

DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES ET PRESSE ÉCRITE

- 83. BOUHJAR, A.** « L'injection massive des néologismes risque de perturber le décodage du message » [en ligne]. 2005. Disponible sur http://www.asays.com/article.php3?id_article=452
- 84. BOUKHRIS, B.** « L'unité de la langue amazighe est incontestable », [en ligne] 2006. Disponible sur : <http://www.kabyle.com/spip/spip.php?article10567>
- 85. Constitution de la République Algérienne Démocratique et Populaire** [en ligne]. 2002. Disponible sur : <http://www.joradp.dz/HFR/Consti.htm>
- 86. Dahir portant création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe** [en ligne]. 2001. Disponible sur : <http://www.Tlfq.ulaval.ca/AXL/afrique/maroc-dahir2001.htm>
- 87. GROSS, G.** « Degré de figement des noms composés » [en ligne]. 1988. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1988_num_23_90_1991?Prescripts_Search_isPorTletOuvrage=false
- 88. GROSS, G.** « Définition des mots composés dans un lexique-grammaire » [en ligne]. 1990. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1990_num_87_1_6329?Prescripts_Search_isPorTletOuvrage=false
- 89. HADDADOU, M. A.** « L'Etat algérien face à la revendication berbère : de la répression aux concessions », in *GLOTTOPOLO*, 1, janvier 2003, (Revue en ligne). Disponible sur : <Http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

- 90. LOUNAOUCI, M.** « Du statut de la langue amazighe », in *L'hebdo n tmurt N° 05* du lundi 10 au dimanche 16 avril 2000.
- 91. M'HAMED, H.** « L'amazigh fait son entrée dans les universités », in *Aujourd'hui le Maroc* [en ligne]. 2007. Disponible sur : <http://www.bladi.net/13312-amazigh-universites.html>
- 92. NAÏT ZERRAD, K.** « Tamazight, langue ou langues » [en ligne]. 2002. Disponible sur : www.bladi.net/400-sandardisation-de-tamazight.html-28k
- 93. NAÏT ZERRAD, K. et Abdellah, B.** « Vocabulaire grammatical amazigh » [en ligne]. 2009. Disponible sur : <http://www.ircam.ma/fr/index.php?soc=publi&pg=1&rd=118>
- 94. Plate forme de revendication d'El-Kseur** [en ligne]. 2001. Disponible sur : http://www.aarach.com/plate_forme.htm

ANNEXES

LE CORPUS

Abréviation

Act : actif
Adj : adjectif, adjectivisateur.
Adv : adverbe
Ahag : ahaggar
Ant : antonyme
Bas : base de formation
Cal-form : calque syntaxique
Cal-sém : calque sémantique
Chaw : Chaoui
Chl : Chleuh
Coll : collectif (générique)
Comp : composition / composé
Compa : comparatif
Comp-synt : composition syntagmatique
Comp-juxt : composition par juxtaposition
Conj : conjonction
Dim : diminutif
Dériv : dérivation / le dérivé /dérivationnel
Dériv-impr : dérivation impropre
Dériv-anal : dérivation par analogie
Dériv-comp : dérivation complexe
Dériv-regr : dérivation régressive
Dim : diminutif
Emp : emprunt
Emp-ext : emprunt externe
Emp-int : emprunt interne
Ext : extension sémantique
F: féminin
Fac: factitif
Ghad: ghadames
Kab: Kabyle
M : masculin
Mét : métonymie
Métab : métaphore
Moz : mozabite
N : nom, nominal

N-abst : nom abstrait
N-av : nom d'action verbal
N-ag : nom d'agent
N-c : nom concret
N-inst : nom d'instrument
Nomin : nominalisateur
Num : numéral
Pb = pan-berbère
Part : participe
Pas : passif
Pl : pluriel
Pref : préfixe
Prép : préposition
Prés : présentatif
Priv : privatif
Rac : racine
Réc : réciproque
Réd : réduction /troncation
Rif : rifain
Rest : restriction sémantique
S : singulier
Sh : schème (nominal ou aspectuel)
Suf : suffixe
Syn : synonyme
Sync : syncope
Tam : tamazight (Maroc)
V : verbe
Verb : verbalisateur

Symboles utilisés

< : le terme avant provient de celui qui le suit.
> : le terme d'après provient de celui qui le précède.
= : égal (e) ou équivalent.
* : l'explication ou le terme est hypothétique.
— : le terme participe à plus d'un procédé de formation lexicale ou à des catégories morphologiques différentes.

Abréviations des dictionnaires

Bs : Dictionnaire français-berbère (dialecte des Beni –Snous) de DESTAING (E.)

Chl : Vocabulaire français-berbère (taChlelhit) de Destaing (E.).

Chaw : Vocabulaire français-Chlaouia de HUYGHE (G.).

AB.A : Dictionnaire abrégé du vocabulaire redressé de la langue berbère d'A. ABDESLAM.

F I. II. III. IV : Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar de (Chl de) FOUCAULD.

Ghad: Ghadames-II- Glossaire, de LANFRY (J.).

Hs : Lexique de mathématique, in mathématique récréative de SAADI (H.)

JMD : Dictionnaire kabyle-français de J.M. DALLET.

Kb : dictionnaire français-kabyle, de Huyghe (G.)

Li : Lexique d'informatique de S.S. BOUZEFRAN.

Lm : Lexique des mathématiques de H.SAADI.

L-réth : Lexique de la rhétorique de K. BOUAMARA

M-tes : Lexique du département DLCA (Département de Langue et Culture amazighes de Béjaïa).

Mw : Amawal.

Taj : Lexique de Tajerrumt de M. MAMMERI.

Tj.R : Amawal n tjerrumt (lexique de grammaire) de RABHI (A.).

L-elec : Lexique de l'électricité de M. CHLEMIN.

M-seg : Tamawalt n usegmi de B. BOUDRIS.

Mz : Dictionnaire mozabite-français de DELHEURE (J.)

T-ling : Essai d'élaboration d'une terminologie linguistique en berbère d'A.A.

Warg : dictionnaire Wéregli-français de DELHEURE (J.).

Cort : lexique français-touareg. Dialecte de l'Ahaggar de Cortade (J.M).

Tam : Dictionnaire français-tamazight de M.TAIFI.

Les entrées (+ exemple)

- La racine, en gras et soulignée.

- Le terme amazigh (en gras) = l'équivalent français (en italique).

1- catégorie grammaticale du terme: nom, adjectif, verbe,... + genre et nombre pour les noms et les adjectifs (le pluriel ne sera pas donné pour les composés syntagmatiques et les noms d'action verbaux).

- pour le verbe, on donnera les trois formes : le prétérit, l'aoriste (+ ad) et l'aoriste intensif.

— le terme appartient à une autre catégorie.

2- Procédé de formation du terme.

— le terme appartient à une autre classe de procédé de formation lexicale

3- Origine lexicographique.

4- origine dialectale de la racine du terme quand cela est possible et ce pour les termes simple ou dérivés seulement.

5- Normalisation (synonymie) :

/ = (n'a pas de synonyme).

Exemple

Racine : B

Tibawt : *négation*.

1-N.m.s/pl : tibawin.

—Adj.f.s.

2- Dériv : Rac (b) + Suf.N + Adj (-aw).

3- Mw : 108, M-seg : 81, M-tes : 12, T-ling : 242.

4- /.

5- / . (Pas de synonyme)

Remarque

Des ouvrages lexicographiques et /ou néologiques utilisés, certains n'étant pas à notre disposition, (**AB.A, Bs, Warg, Cort, Chl, Chaw, Ghad, Hs, Kb, Lm, L-elec, Moz**) ; la référence en a été faite par le biais de A/A Berkai (2001).

—B

Tibawt = *négation*.

1- N.m.s/pl : tibawin

—Adj.f.s.

2- Dériv : Rac (b « *ne pas y avoir de* ») + Sch.N
+ Adj (-aw).

3- Mw : 108, M-seg: 81, M-tes: 12, T-ling: 242

4- F I : 13.

5- /.

—BD

Anbadu = *Défini*.

1- N. m.s.pl : inbuda.

2- Dériv: Rac (bd « *être fait continuellement* ») + Sch.N-ag (-n-).

3-T-LING : 159.

4- F I : 19.

5- /.

Amesbadu = *Définisseur*.

1- N-ag.m.s.pl : imesbuda.

2- Dériv : Bas (sbadu « *définir* ») + Sch.N-ag
(im-).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- F I : 19

5- /.

Tabadut = *définition*.

1- N.f.s/pl : tibuda.

2- Dériv : budet « *être fait continuellement, être continu* » > tibudut « *ce qui est fait continuellement* ».

3- Mw : 83, M-seg : 42, T-ling : 159.

4- F I : 19.

5- /.

Tabadut tassayant = *définition relationnelle*.

1- N.f.s.

2- Comp-syntag : N (tabadut) + Adj
(tassayant).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tabadut tusridt = *définition directe*.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tabadut) + Adj (tusridt).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tabadut s tenmegla = *définition par opposition*.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tabadut) + Prép (s) + N
(tanmegla).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tabadut tanmezlant = *Définition logique*.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tabadut) + Adj (tanmezlant).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tabadut tarusridt = *définition indirecte*.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tabadut) + Adj (tarusridt).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tabadut tasnalyamkant = *définition morphosémantique*.

1-N.f.s

2-Comp-synt : N (tabadut) + Adj
(tasnalyamkant)

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tabadut s liqrib = *définition par approximation*.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tabadut) + Prép (s) + N
(leqrib).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tabadut s waway = *définition par hypéronymie*.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tabadut) + Prép (s) + N
(awway).

- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tabadut s tmegdiwt = *définition par synonymie.*

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tabadut) + Prép (s) + N (timegdiwt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tabadut s wudem unfil = *définition par extension.*

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tabadut) + Prép (s) + N (udem) + Adj (unfil).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- Tam : 704, JMD : 106, Li : 72.
- 5- /.

—BHT

Abhat = *exclamation.*

- 1- N.f.s/pl : ibhaten.
- 2- Ext : sens restreint (étonnement) > sens large (interjection).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 16.
- 5- /.

—CBĤ

Acebbeh = *mélioration /mélioratif.*

- 1- N.m.s/pl.
- 2- Rest : sens large « fait d'embélir ou de s'embélir » > sens linguistique « mélioratif ».
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 73.
- 5- asmenyif, anernay.

—Cl

Amcalay (tamcalayt) = *variante.*

- 1- N-c.m.s.pl : imcalayen.
- 2- Dériv : Rac (cl « vagabonder, errer » + Sch. N-ag (am-)).

- 3- T-ling : 315, Lm : 121, M-seg : 117.
- 4- JMD : 87.
- 5- /.

—CMT

Acemmet (acamut) = *péjoration / péjoratif / dépréciatif.*

- 1- N-av.m.s.
- 2- Rest : sens large « dépréciation, dénigrement » > sens linguistique : « péjoration ».
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 95.
- 5- aqejjem, asmenyir, amserku.

—CRD

Amecređ = *marqueur.*

- 1- N-ag.m.s.pl : imecrađ.
- 2- Dériv : N (ticređt « tatouage, cicatrice ») + Sch.N-ag (am-).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 106.
- 5- /.

Ticređt = *marque.*

- 1- N-c.f.s.pl : ticrađ.
- 2- Métag : ticređt « tatouage, cicatrice » > sens linguistique « marque linguistique d'une catégorie quelconque d'unités ».
- 3- T-ling : 229.
- 4- JMD : 106.
- 5- /.

Ticređt n uzeyyed = *augmentatif.*

- 1- N-c.f.s.
- 2- Comp-synt : N (ticređt) + Prép (n) + N (azeyyed).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Ticređt n usenqes = *dimunitif.*

- 1- N-c.f.s.
- 2- Comp-synt : N (ticređt) + Prép (n) + N (usenqes).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.

- 4- /.
5- /.

Ticreḍt n tmezri = *marque aspectuelle*.

- 1- N-c.f.s.
2- Comp-synt : N (ticreḍt) + Prép (n) + N (timezri).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- /.
5- /.

Ticreḍt tamarant = *marque obligatoire*.

- 1- N.f.s.
2- Comp-synt: N (ticreḍt) + Adj (tamarant).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- /.
5- ticreḍt tagensant (interieure), ticreḍt tagejdant (principale), ticreḍt timezgit (permanente).

Ticreḍt tagensant = *marque interieure (obligatoire)*.

- 1- N.f.s.
2- Comp-synt : N (ticreḍt) + Adj (tagensant).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- /.
5- /.

Ticreḍt tagejdant = *marque principale (obligatoire)*.

- 1- N.f.s.
2- Comp-synt : N (ticreḍt) + Adj (tagejdant).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- /.
5- ticreḍt timezgit, ticreḍt tamarant, Ticreḍt tagensant.

Ticreḍt tamazzayt = *marque facultative*.

- 1- N.f.s.
2- Comp-synt: N₁ (ticreḍt) + N₂ (tamazzayt).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- /.
5- /.

Ticreḍt timezgit = *marque permanente (obligatoire)*.

- 1- N.f.s.
2- Comp-synt : N₁ (ticreḍt) + N₂ (timezgit).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- /.

5- ticreḍt tagejdant, ticreḍt tamarant, Ticreḍt tagensant.

—DD

Adda = *base (le masculin est la base de formation du féminin)*.

- 1- N.m.s/pl : iddayen.
2- métap : adda « *sous, en-dessous* » > par Métap « base ».
3- T-ling : 131.
4- JMD : 161.
5- /.

Adday (t-t) = *de base (unité de base, minimale)*.

- 1- Adj.m.s/pl : iddayen.
2- Dériv : Bas (adda « *sous, en-dessous* ») + Suf.Adj (-ay).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- JMD : 161.
5- /.

Taddasmilt (tayunt) = *sous-classe (unité)*

- 1- N.f.s/pl : tiddasmilin.
2- Comp-juxt : Prép (ddaw « *sous, en dessous de* ») + N (asmil)
3- cours et/ou mémoires de licence
4- /.
5- /.

—DDD

Addad = *état (catégorie morphologique du nom)*.

- 1- N.m.s/pl : iddagen.
2- Ext : sens premier « *situation* » > sens linguistique « *état comme catégorie morphologique du nom amazigh* ».
3- T-ling : 181, Taj : 09, M-seg : 54.
4- Pb.
5- /.

Addad amaruz = *état d'annexion*.

- 1- N.m.s.
2- Comp-synt : N₁ (addad) + N₂ (amaruz).
3- T-ling : 182, M-seg : 31.
4- /.
5- /.

Addad ilelli = *état libre*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt: N (addad) + Adj (ilelli)
- 3- M-seg : 31.
- 4- /.
- 5- /.

—DDM

Asuddem = *dérivation*.

- 1- N.m.s/pl : isuddmen.
- 2- N-av: a- (Sch du N-av) + Suddem
« dériver ».
- 3- T-ling : 162, M-seg : 43.
- 4- JMD : 141.
- 5- /.

Asuddem aḥerfi = *dérivation simple vs Dérivation complexe*.

- 1-N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asuddem) + Adj (aḥerfi).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Asuddem anfalan = *dérivation expressive*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asuddem) + Adj (anfalan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asuddem anfaliw, asuddem n tyara,
asuddem s ubrid anfalan.

Asuddem s ubrid anfalan = *dérivation expressive*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asuddem) + Prép (s) + N (abrid) + Adj (anfalan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asuddem anfalan.

Asuddem uddis = *dérivation complexe*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asuddem) + Adj (uddis).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asuddem asemlal, asuddem amalal.

Asuddem ajerruman = *dérivation grammaticale*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asuddem) + Adj (ajerruman).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asuddem s ubrid ajerruman.

Asuddem s ubrid ajerruman = *dérivation grammaticale*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asuddem) + Prép (s) + N (abrid) + Adj (ajerruman).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asuddem ajerruman.

Asuddem amalal = *dérivation complexe*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N₁ (asuddem) + N₂ (amallal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asuddem asemlal, asuddem uddis.

Asuddem asemlal = *dérivation complexe*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N₁ (asuddem) + N₂ (amallal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asuddem amalal, asuddem uddis.

Asuddem n tyara = *dérivation de manière*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asuddem) + Prép (n) + N (tayara).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asuddem anfalan, asuddem anfaliw.

Asuddem s usyal = *dérivation d'orientation (diathèse)*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asuddem) + Prép (s) + N (asyal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Asuddem s uslag = dérivation par redoublement.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asuddem) + Prép (s) + N (aslag).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asuddem s ubrid n wallus.

Asuddem s ubrid n wallus = dérivation par redoublement.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asuddem) + Prép (s) + N (abrid) + Prép (n) + N (allus).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asuddem s uslag.

Asuddem s yewsilen = dérivation affixale.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asuddem) + Prép (s) + N (iwsilen).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Asuddim = dérivé.

1. Adj.m.s/pl : isuddimen.
- 2- Dériv-impr : Adj (awal asuddim « mot dérivé ») > N (asuddim « le derive »).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 141.
- 5- asuddman.

Asuddman (t-t) = dérivationnel.

- 1- Adj.m.s. (awal asuddman, ticreḥt tasuddmant).
- 2- Dériv : Bas (asuddem « dérivation ») + Suf.Adj (-an).
- 3- T-ling : 182.
- 4- JMD : 141.
- 5- asuddim (t-t) (ticreḥt tasuddimt).

Attwasuddem = dérivabilité.

- 1- N.m.s/pl?
- 2- Dériv : Bas (asuddem « dérivation ») + Sch.Pas (ttw-).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 141.
- 5- /.

Suddem = dériver

- 1- V. isuddem, ad isuddem, ittuddum.
- 2- Ext : **restreint en langue commune « s'égouter » > sens large : suddem « dériver ».**
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 141.
- 5- /.

—DDS

Anuddus = syntagmatique.

- 1-Adj.m.s/pl : inuddusen.
- 2-Dériv : Base (uddus « syntagme ») +Suf.Adj-N (-n).
- 3-T-ling : 303.
- 4- JMD : 161.
- 5- aseddasan (assayen iseddasanen).

Aseddasan = syntaxique.

- 1- Adj.m.s/pl : inuddusen.
- 2-Dériv : Bas (taseddast « syntaxe ») + Suf.Adj (an-).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 161.
- 5- /.

Aseddes = juxtaposition.

- 1- N-av.m.s/pl : iseddsen.
- 2- Dériv : a- (Sch du N-av) + V (seddes « combiner, ranger »).
- 3- T-ling : 219.
- 4- Tg : 58, Ghad : 77, Cort : 158.
- 5- asmiwer.

Asuddes (t-t) = composition.

- 1- N.m.s.
- 2- Dériv : Bas (suddes « combiner, ranger ») + Sch.Nomin (a-)
- 3- T-ling : 147, Mw : 78.
- 4- JMD: 161.
- 5- tuddsa, tasuddest.

Asuddes aduklan = composition par juxtaposition (proprement dite).

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asuddes) + Adj (adduklan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.

5- asuddes s usenteḍ n yiferdisen, asuddes s usddukel n yiferdisen

Asuddes aseddasan = *composition synaptique*.

1- N.m.s.

2- Comp-syntag : N (asuddes) + Adj (aseddasan).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- tuddsa s tenzeyt.

Tuddsa s tenzeyt = *composition synaptique*.

1- N.m.s.

2- Comp-syntag : N (tuddsa) + Prép (s) + N (tanzeyt).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- tuddsa s tenzeyt.

Asuddes s usenteḍ n yiferdisen = *compsition juxtaposée* (proprement dite).

1- N.m.s.

2- Comp-syntag : N (asuddes) + Prép (s) + N (asenteḍ) + Prép² (n) + N (yiferdisen).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- asuddes s usdukel n yiferdisen, asuddes aduklan.

Asuddes s usdukkel n yiferdisen = *compsition juxtaposée* (proprement dite).

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asuddes) + Prép (s) + N (asdukkel) + Prép² (n) + N (yiferdisen).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- asuddes s usenteḍ n yiferdisen,

Taseddast = *syntaxe*.

1- N.f.s/pl : tiseddasin.

2- Dériv : Bas (suddes « [combiner, ranger](#) ») + Sch.N.f (t-a-t).

3- M-seg : 111, Mw : 127.

4- JMD: 161.

5- /.

Tuddsa = *composition*.

1- N.f.s/pl : tuddsiwin.

2- Dériv-anal : Rac (dds « [combiner, ranger](#) ») + Sch.N.f (tu-a), par rapport à *tukksa* (par exemple).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- JMD: 161.

5- asuddes (t-t).

Tuddsa = *combinaison* (association).

1- N.f.s/pl : tuddsiwin.

2- Dériv: Rac (dds « [combiner, ranger](#) ») + Sch.N.f (tu-a).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- JMD : 161.

5- /.

Tuddsa tukrift = *composition figée*

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tuddsa) + Adj (tukrift).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Uddis : (*un mot*) *composé*.

1- N.m.s/pl : uddisen.

2- Dériv-impr : Adj ([awal uddis](#) « *mot composé* ») > N ([uddis](#) « *le composé* »).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- JMD : 161.

5- awal uddis.

Uddis s useddes = *composé par juxtaposition*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (uddis) + Prép (s) + N (aseddes).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- uddis aduklan, uddis ummid.

Uddis arummid = *composé synaptique*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (uddis) + Adj (arummid).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- uddis aseddasan.

Uddis ummid = *composé juxtaposé*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (uddis) + Adj (ummid).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /

5- /

Uddus = *syntagme*.

1- N.m.s/pl : uddusen.

2- Dériv-anal : par analogie à unnuy « fait de tuer ».

3- T-ling : 303.

4- JMD: 161.

5- /.

—DER

Adfir = *suffixe*.

1- N.m.s/pl : idfiren.

2- Dériv-anal : Adv (deffir « derrière ») + Sch.Adj (-i-).

3- T-ling : 300. M-tes : 17.

4- JMD : 132, Tam : 55.

5- /.

—DM

Udem = *personne grammaticale*.

1- N.m.s/pl: udmawen.

2- Mét: Le concret pour l'abstrait « personne parlante » > « l'indice de personne, la personne grammaticale ».

3- Taj: 11, Mw: 113,

4- JMD: 142, F I: 199.

5- /.

—DMS

Tadamsa n umeslay = *économie du langage*.

1- N.f.s.

2- Comp-syntag : N (tadamsa) + Prép (n) + N (ameslay).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—DN

Amđan = *nom de nombre*.

1- N-ag.m.s.pl : imđanen.

2- Dériv : Rac (tđn « être compté ») + Sch.N-ag (am-).

3- T-ling : 244, Taj : 55, Mw : 09.

4- FI : 276 (ahaggar).

5- /.

—DNWL

Asidnawal = *statistique lexicale*.

1- N.m.s.

2- Comp-juxt : N (asidn) + N (awal).

3- T-ling : 296.

4- /.

5- /.

—Dru < RDU

Tamidrant = *concept*.

1- N.f.s/pl : timidranin.

2- Dériv : V (dru < rdu « supposer ») + Sch.N-ag (m-).

3- M-seg : 35.

4- /

5- immekti.

—DT

Adatmguccal = *prédéterminant*.

1- N.m.s.

2- Comp-juxt : Adv (dat) + N (amguccal).

3- T-ling : 269.

4- /.

5- /.

—EGGG

Afeggag = *radical*.

1- N.m.s/pl : ifeggagen.

2- Ext : N-c (afeggag « ensouple ») > N-abst « le radical au sens linguistique ».

3- Mw : 09.

4- JMD : 194, F.I : 309, Tam : 106.

5- /.

Tafeggagt (tirgalin tifeggagin) = *radicale* (consonnes radicale).

- 1- Adj.f.s.pl : tifeggagin.
- 2- Dériv-impr : N (afeggag) > Adj (tafeggagt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 194, F.I : 309, Tam : 106.
- 5- /.

—FR

Imsefru = *distinctif* (caractère distinctif du phonème).

- 1- Adj.m.s/pl : imsefruyen.
- 2- Dériv : Bas (sefru = « distinguer ») + Pref.Adj (im-).
- 3- T-ling : 170.
- 4- JMD : 216, Tam : 118 : Cort : 159.
- 5- /.

—FRR

Afraray = *discret* (caractère).

- 1- Adj.m.s/pl : ifrарayen.
- 2- Dériv: Bas (fruri « écosser, egrener, séparer ») + Suf.Adj (-ay).
- 3- T-ling : 169.
- 4- JMD : 230, Tam : 130, Cort : 83.
- 5- /.

Arafraray = *non-discret*.

- 1- Adj.m.s/pl : irarарayen.
- 2- Dériv-comp : Pref.Priv (ar-) + Bas (fruri « écosser, egrener ») + Suf.Adj (-ay).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 230, Tam : 130, Cort : 83.
- 5- /.

—FYLS

Tamefyilest = *extralinguistique* (fait).

- 1- Adj.f.s.
- 2- Dériv : V (ffey) +N (iles) + Sch.Adj (am-).
- 3- T-ling : 185.
- 4- /.
- 5- tamefyuT-lingayt.

—FYTLY

Tayeffutlayant = *métalinguistique*.

- 1- Adj.f.s.pl : tiyeffutlayanin.
- 2- Dériv : Bas* (tayeffutlayt) + Suf.Adj (-an).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tamefyutlayt = *extralinguistique*.

- 1- Adj.f.s.pl : timefyutlayin.
- 2- Dériv : Suf.Adj (am-) + Bas composée* (fyutlay).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- tamefyilest.

—FT

Taseftit = *conjugaison*.

- 1- N.f.s/pl : tiseftiyin.
- 2-Dériv : Bas (sefti « multiplier, développer ») + Sch.Nomin.f (t-t).
- Rést :
- 3- Taj : 11, T-ling : , Mw : 79, M-seg : 37
- 4- JMD : 240.
- 5- /.

Yefti = *conjugué*.

- 1-V: yefti, ad yefti, Iffetti.
- 2- Métaр : fti « développement d'une Chlose » > développement des formes verbales selon les personnes ».
- 3- Taj : 11, Mw : 79, M-seg : 37.
- 4- /.
- 5- /.

—FYR

Tafyirt = *phrase*.

- 1- N.f.s/pl : tifyar.
- 2- Ext : « syllabe ou plusieurs syllabes réunies et exprimant une idée » > « phrase ».
- 3- M-tes : 13, Tj.R : 02, T-ling : 244.
- 4- FI : 339
- 5- /.

Tafyirt taddayt = phrase (énoncé) minimal (e).

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tafyirt) + Adj (taddayt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tafyirt taḥerfit = phrase simple.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tafyirt) + Adj (taḥerfit).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tafyirt tuddist = phrase complexe.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tafyirt) + Adj (tuddist).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tafyirt tuddist tamaqqant = phrase complexe où la relation entre les 2 prop est la coordination.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tafyirt) + Adj (tuddist) + Adj (tamaqqant).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- tafyirt tuddist tuqqint.

Tafyirt tuddist tuqqint = phrase complexe où la relation entre les 2 prop est la coordination.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tafyirt) + Adj (tuddist) + Adj (tuqqint).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- tafyirt tuddist tamaqqant.

Tafyirt tuddist tamassayt = phrase complexe où il y a une proposition subordonnée relative.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tafyirt) + Adj (tuddist) + Adj (tamassayt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tafyirt tamyagant = phrase verbale.

- 1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tafyirt) + Adj (tamyagant).

- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tafyirt tamassayt = proposition subordonnée relative.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N₁ (tafyirt) + N₂ (tamassayt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asumer arusrîd, asumer amassayt.

Tafyirt tanfaliwt = locution expressive.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N ((tafyirt) + Adj (tanfaliwt)).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tafyirt tanisemt = phrase nominale.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tafyirt) + Adj (tanisemt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tafyirt tajerrumant = phrase grammaticale.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tafyirt) + Adj (tajerrumant).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tafyirt tasemmadt tarusrîdt = proposition subordonnée (avec subordonnants).

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tafyirt) + Adj (tasemmadt) + Adj (tarusrîdt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asumer arusrîd.

Tafyirt tasemmadt tusrîdt = proposition subordonnée (avec juxtaposition).

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tafyirt) + Adj (tasemmadt) + Adj (tusrîdt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.

- 4- /.
- 5- asumer usrid.

Tafyirt tuddist tarusridt = *phrase complexe où la relation entre les 2 propositions est la subordination avec conjonction.*

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tafyirt) + Adj (tuddist) +Adj (tarusridt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tafyirt tuddist tusridt = *phrases complexe où la relation entre les 2 propositions est la subordination par juxtaposition.*

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tafyirt) + Adj (tuddist) +Adj (tusridt)
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /
- 5- /.

Tafyirt war amyag = *phrase non verbale.*

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tafyirt) + Prép (war) +N (amyag).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

=G

Amgay = *sujet (agent).*

- 1- N-ag.m.s/pl : imgayen.
- 2- Dériv : Rac (g « faire ») + Sch.N-ag (m-a-).
- 3- T-ling: 300, M-seg: 110.
- 4- Pb.
- 5- ameskar.

Amyag = *verbe.*

- 1- N.m.s/pl : imyagen.
- 2- Dériv : Rac (g « faire ») + Sch.N (am-a).*
- 3- Mw : 09, M-seg : 118, Mw : 21, T-ling : 315.
- 4- Pb.
- 5- /.

Amyagan = *verbal.*

- 1- Adj.m.s/pl: imyaganen.

- 2- Dériv : Bas (amyag « verbe ») + Suf.Adj (-an).

3- T-ling : 315.

4- Pb.

5- /.

Amyag aherfi = *verbe simple.*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (amyag) + Adj (aherfi).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Amyag amallal = *verbe support.*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N₁ (amyag) + N₂ (amallal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Amyag amsuk = *verbe transitif.*

- 1- N.m.s.
- 2-Comp-synt : N₁ (amyag) + N₂ (amsuk).
- 3- T-ling : 309.
- 4- /.
- 5- amyag asemđan

Amyag aramsuk = *verbe intransitif.*

- 1- N.m.s.
- 2-Comp-synt : N (amyag) + Adj (aramsuk).
- 3- T-ling : 309.
- 4- /.
- 5- amyag arsendan.

Amyag arsendan = *verbe intransitif.*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt: N (amyag) + Adj (arsendan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- amyag aramsuk.

Amyag asendan = *verbe transitif.*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt: N (amyag) + Adj (asendan).
- 3- M-seg: 115.
- 4- /.
- 5- amyag amsuk.

Amyag asemsay = *verbe mixte.*

- 1- N.m.s.

- 2- Comp-synt : N (amyag) +Adj (asemsay).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Amyag ilem = *verbe auxiliaire*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (amyag) +Adj (ilem).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Amyag n tigawt = *verbe d'action*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (amyag) + Prép (n) +N (tigawt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Amyag n tyara = *verbe d'état (de qualité)*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (amyag) + Prép (n) +N (tyara).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tigawt = *action*.

- 1- N.f.s/pl: tigawin.
- 2- Dériv : Rac (g « faire ») + Sch.d'Adj + N (-aw).
- 3- Taj : 11, Mw : 67, T-ling : 106.
- 4- Pb.
- 5- /.

Tigit tarummidt = *procès imperfectif*.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tigit) +Adj (tarummidt).
- 3- T-ling : 272.
- 4- Tam : 143.
- 5- /.

—GCCL

Guccel = *déterminer*.

- 1- V. iguccel, ad iguccel, ittguccul.
- 2- ????????
- 3- T-ling : 163. Mw : 84, Lm : 32-33.

- 4-
- 5- /.

Aguccel = *détermination*.

- 1- N-av.m.s.pl : igguccal.
- 2- Dériv : Rac (gccl « déterminer ») + Nomin (a-).
- 3- T-ling : 163. Mw : 84, Lm : 32-33.
- 4-
- 5- /.

Amguccal = *déterminant*.

- 1- N-ag.m.s.pl : imguccal.
- 2- Dériv: Rac (gccl « déterminer ») + Sch. N-ag (m-a).
- 3- T-ling : 163. Mw : 84, Lm : 32-33
- 4-
- 5- /.

—GD

Amegdawal = *synonyme (équivalent)*.

- 1- N.m.s/pl: imegdawalen.
- 2- Comp-juxt : V (amegdu) + N (awal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /
- 5- amegdu, akniw.

Amegdu : *synonyme (équivalent)*.

- 1- N.m.s/pl : imegda.
- 2- Dériv-anal: Rac (gd « être égal ») + Sch.Adj + N (am-) par rapport à amerzu.
- 3- T-ling: 303. Lm: 40, Mw: 88, M-seg: 50,
- 4- Cort : 172, Chl : 104.
- 5- akniw, Amegdawal.

Yegda = *il est synonyme de (être synonyme)*.

- 1- V.yegda, ad yegdu, igeddu.
- 2- Rest : sens général « être égal » > sens linguistique « synonyme ».
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- Cort : 172, Chl : 104.
- 5- yemgada d (avec un autre verbe)...

Timegdiwt = *synonymie*.

- 1-N.f.s/pl : timegdiwin.
- 2-Dériv-anal : Rac (gd « être égal ») + Sch.N (tim-wt) par analogie à timerziwt.
- 3- T-ling : 303.

- 4- Cort : 172, Chl : 104.
5- tamegdawalt.

Tamegdawalt = synonymie.

- 1- N.m.s/pl : timegdawalin.
2- Comp-juxt : V (amegdu) + N (awal).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- /
5- timegdiwt.

Tagdazalt = *équivalence*. (Relation d'équivalence).

- 1- N.f.s.pl : tigdduzal.
2- Comp-juxt : V (gdu) + N (azal).
—Cal au français : gdu (équi) + azal (valeur).
3- T-ling : 181.
4- Lm: 45, M-seg : 53, Hs : 216.
5- /.

—GFRS

Agfaris = *productivité*.

- 1- N.m.s.
2- Comp-juxt : V (eg) + N (afaris).
3- T-ling : 273.
4- /.
5- /.

—GGY

Aggay (t-t) = *catégorie (grammaticale)*

- 1- N.f.s/pl : taggayin
2- Méta : *Sens d'origine « collection de personnes ayant entre elles quelques Chlose de commun » > sens linguistique « éléments linguistique constituant une catégorie »*.
3- Mw: 75, Lm: 15, M-seg: 30.
4- F.III:1472.
5- /.

Aggay awuran = groupe fonctionnel.

- 1-N.m.s.
2- Comp-synt : N (aggay) + Adj (awuran).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- /.
5- /.

—GL

Angal = *code (linguistique)*.

- 1- N.m.s/pl : ingalen.
2- Cal-sém : *angal (N.m) < tangalt « parole codée » > « code linguistique »*.
3- T-ling : 143. Li : 48, M-seg : 33.
4- Cort : 346).
5- /.

—GLM

Glem = *décrire*.

- 1- V. yeglem, ad yeglem, igellem.
2- *Du kabyle (hors sources lexicographique) « décrire »*.
3-T-ling : 162, Mw : 83.
4- /.
5- /.

Aglam = *description*.

- 1- N.m.s.
2- Dériv : *Rac (glm « décrire ») + Sch.Nomin (a-a)*.
3- T-ling : 162. Mw : 83.
4- /.
5- /.

—GM

Agama (t-t) n uzmul utlayan = *nature (du signe linguistique)*.

- 1- N.m.s/pl : iguma.
2- Cal-sém : *du français « nature »*.
3- T-ling : 242. Mw : 108, Lm : 79, M-seg : 80
4- FI: 443.
5- /.

Agamiw (ssut) = *naturel (son)*.

- 1- Adj.m.s/pl : igamiwen.
2- Dériv : *Bas (agama « nature ») + Suf.Adj (-iw)*.
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- FI: 443
5- /.

Asagem = *corpus*.

- 1- N-inst.m.s.pl: isugam.

2- Métaf : « ce qui contient l'eau, le réceptif » > « données linguistiques collectées et contenu dans un corpus ».

3- T-ling : 148.

4- JMD : 260, Tam : 156.

5- taḥawact, ammuḍ

—GMRMK

Tagemramekt = *sémasiologie*.

1- N.f.s/pl : tigemrumak.

2- Comp-juxt : V (gmer) + N (anamek) avec aphérèse de *n* dans le 2^{ème} mot (anamek).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—GMRSM

Tagemrisemt = *onomasiologie*.

1- N.f.s/pl : tigemrismin.

2- Comp-juxt : V (gmer) + N (isem).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—GMZR

Tagmuzart = *étymologie*.

1- N.f.s/pl : tigmuzar.

2- Comp-juxt : N (tigmi) + N (azar).

3- T-ling : 182.

4- /.

5- /.

—GN

Tugna tamsislant = *image acoustique* (signifiant).

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tugna) + Adj (tamsislant).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /

—GR

Iger = *Chlamp*.

1- N.m.s/pl : igran /igrawen.

2- Cal-sém : Kab : iger « *Chlamp* » > Fr « *Chlamp* ».

3- cours et/ou mémoires de licence.

4-

5- annar, urti.

Iger asnamkan = *Chlamp sémantique*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (iger) + Adj (asnamkan).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- igernamek.

Iger amawalan = *Chlamp lexical*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (iger) + Adj (amawalan).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- igermawal, annar amawalan, urti n umawal.

Igermawal = *Chlamp lexical*.

1- N.m.s/pl : igermawalen.

2- Comp-juxt : N (iger) + N (amawal).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- Iger amawalan, annar amawalan, urti n umawal.

Igernamek = *Chlamp sémantique*.

1- N.m.s/pl : igernamekanen.

2- Comp-juxt : N(iger) + N (anamek).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- iger asnamkan.

Isger = *composant*.

1- N-inst.m.s.pl : isgren.

2- Dériv : Rac (gr « *mettre dans...* ») + Sch.N-inst (s-).

3- T-ling : 147. Li : 36, Lm : 21, Ws : 35.

4- Tam : 162, JMD : 266, Gd : 116.

5- /.

Amgir = *infixe*.

1- N.m.s/pl : imgiren.

- 2- Dériv : Rac (gr « [mettre dans...](#) ») + Sch.N + Adj (am-i).
 3-T-ling : 210. M-tes : 09.
 4- Tam : 162, JMD : 266, Gd : 116.
 5- /.

—GRD

Amagrad = initiale d'un mot (l'article en amazighe).

- 1- N.m.s/pl : imagraden.
 2- Dériv : Rac (GRD « [se détacher](#) ») + Sch.N-ag (am-).
 3- T-ling : 124. Mw : 71, Taj : 09, M-seg : 22
 4- F III: 1172.
 5- /.

Amagrad = *article de dictionnaire*.

- 1- N.m.s/pl : imagraden.
 2- Cal-sém : [le terme *article*, en français, est poly-sémique. Ici on a attribué à *amagrad* les mêmes acceptions que celles d'article en français.](#)
 3- cours et/ou mémoires de licence.
 4- F III: 1172.
 5- /.

Tamgerdant = *antonymique*.

- 1- N.m.s/pl : imagraden.
 2- Dériv : V (mgired « [se différentier](#) ») + Sch.Adj (-an).
 3- cours et/ou mémoires de licence.
 4- F III: 1172.
 5- /.

—GRW

Amegru = *collectif*.

- 1-Adj.m.s/pl : imegra.
 2-Dériv : N (agraw) + Sch.Adj (am-).
 3-Ti : 137.
 4- JMD : 277, Tam : 169, Gd : 121
 5- /.

Anagraw = *système (linguistique)*.

- 1- N.m.s/pl : inagrawen.
 2- Dériv : Rac (grw) + Sch.N-ag (an-a).
 3- M-tes : 19, M-seg : 111, T-ling : 304.

- 4- JMD : 277, Tam : 169, Gd : 121.
 5- /.

—GRWSM

Tigerwisemt = *nomenclature* (la langue n'est pas une nomenclature).

- 1- N.f.s/pl : tigerwismin.
 2- Comp-juxt: N (agraw) + N (isem).
 3- T-ling : 245 (agerwisem).
 4- /.
 5- /.

—GSM

Agisem = *dénomination (de la notion)*.

- 1- N.m.s/pl : igisman.
 2- Comp-juxt : V (eg) + N (isem).
 3- cours et/ou mémoires de licence.
 4- /.
 5- /.

—GT

Asget = *pluriel (catégorie morphologique du nom.)*

- 1- N.m.s/pl : isegtan.
 2- Réd: asuget « [fait d'abonder](#) » avec [suppression de la voyelle centrale /u/](#) > asget « [pluriel](#) »
 3- Taj : 10, M-tes : 14, Mw : 114, M-seg : 89, T-ling : 264.
 4- JMD : 79, Cort : 07, Chl : 279.
 5- /.

Asget agensan = *plutiel interne*.

- 1- N.m.s.
 2- Comp-synt : N (asget) + Adj (agensan).
 3- cours et/ou mémoires de licence.
 4- /.
 5- /.

Asget asemsay = *pluriel mixte*.

- 1- N.m.s.
 2- Comp-synt : N (asget) + Adj (asemsay).
 3- cours et/ou mémoires de licence.
 4- /.

5- /.

Asget uffiy = *pluriel externe*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asget) + Adj (uffiy).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—GTMK

Agetnamek (t-t) = *polysémie*.

1- N.m.s.igetnumak.

2- Comp-juxt : V (aget) + N (amek > anamek (avec aphérèse de n)).

3- T-ling : 256.

4- /.

5- tagetnamka.

Agetnamkan = *polysémique*.

1- Adj.m.s/pl : igetnamkanen.

2- Dériv : Bas (agetnamek) + Préf.Adj (-an).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- agetnamek.

—GTWR

Agetwuran = *multi-fonctionnel* (nom vs verbe).

1- Adj.m.s/pl : igetwuranen.

2- Dériv : Bas (agetwuri)* + Suf.Adj (-an).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5-.

—GWL

Agmawal = *lexicalisation*.

1- N.m.s/pl : igmawalen.

2- Comp-juxt: V (eg) + N (amawal).

3- T-lig : 224.4- /.

5- /.

—GZWL

Asegzawal = *dictionnaire*.

1- N-inst.m.s.pl : isegzawalen.

2- Comp-juxt : V (segzu) + N (awal).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- agzawal.

—H

Amha = *présent* (temps).

1- N.m.s/pl : imhayen.

2- Dériv : Démonstratif (ha « [voici](#) ») + Sch.N-ag (am-).

3- Mw : 115.

4- JMD : 284.

5- /.

Tuhut = *interjection*.

1- N.f.s/pl : tuhutin.

2- Onomatop : uhu « [son exprimant un cri, un étonnement, etc.](#) » + Sch.N.f (t-t).

3- T-ling : 214.

4- Moz : 73, Cort : 133, Ghad: 128.

5- /.

—HRY

Tahrayt = *désinence*.

1- N.f.s/pl : tihrayin.

2- Métaf : [tahrayt](#) « [terme dans le temps](#) » > [désinence](#) « [fin du mot](#) ».

3- Taj : 10, Mw : 83, T-ling : 163.

4- Cort : 468.

5- /.

—HWC

Tahawact = *corpus*.

1- N.f.s/pl : tihawacin.

2- Métaf : « [fruits cueilli](#) » > « [données linguistique collectées](#) ».

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- JMD : 345.

5- asagem, am mud.

—JRD

Ajerđan = *linéaire (caractère linéaire du signe linguistique)*.

- 1- Adj.m.s/pl : ijerdanen.
- 2- Dériv : Bas (ajerriđ « turet ») + Suf.Adj (-an).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 379.
- 5- iMozireg.

—JRRM

Ajerruman (t-t) = *grammatical(e)*.

- 1- Adj.m.s.ijerrumanen.
- 2- Dériv : Bas (tajerrumt « grammaire ») + Sch.Adj (-an).
- 3- T-ling : 196.
- 4- Empr adapté (voir tajerrumt).
- 5- tajerrumt (tafyirt tajerrumt).

Tajerrumt = *grammaire*.

- 1- N.f.s/pl : tijerrumin.
- 2- Empr adapté : ġarrumiya (de l'arabe « grammaire ») > tajerrumt.
- 3- Taj : couverture, Mw : 98, M-seg : 62, M-tes : 08 T-ling : 196.
- 4- Empr adapté : ġarrumiya > tajerrumt.
- 5- /.

Tijurremt = *grammaticalité*.

- 1- N.f.s/pl : tijurmin.
- 2- Dériv-anal : tijurremt par rapport à *tieuggent* « idiotie ».
- 3- T-ling : 197.
- 4- Empr adapté (voir tajerrumt)
- 5- /.

—KCM

Takcent : *Entrée de dictionnaire*.

- 1- N-c.f.s.pl : tikecmin.
- 2- Dériv : Rac (kcm « entrter ») + Sch.N-c.f (t-t).
- 3- T-ling : 179.
- 4- JMD : 993, Chl : 113, Tam : 354.
- 5- /.

—KD

Akud = *temps*.

- 1- N.m.s/pl : ikuden.
- 2- Rest : sens général « temps » > sens linguistique « le temps de la conjugaison du verbe ».
- 3- T-ling : 305, Mw : 128, M-tes : 18, Lm : 113, Li : 110, Taj : 09.
- 4- JMD : 766.
- 5- /.

Akud amiran = *synChronie*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (akud) + Adj (amiran).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- ayunkud.

—KKR

Ameskar = *agent (sujet)*.

- 1- N-ag.m.s.pl : imeskaren.
- 2- Dériv : Bas (sker = « faire ») + Sch.N-ag (am-).
- 3- T-ling : 111
- 4- Tam : 631, Chl : 122, Kb : 682, JMD : 768.
- 5- amgay.

Ameskar n teywalt = *facteurs (de communication)*.

- 1- N-ag.m.s.pl : imeskaren.
- 2- Dériv : Bas (sker = faire) +Préf.N-ag (am-).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- Tam : 631, Chl : 122, Kb : 682, JMD : 768.
- 5- /.

Ameskar allalan = *nom d'agent instrumental*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (ameskar) + Adj (allalan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- isem n wallal n tigawt, isem n umeskar n tallalt.

Askar = *mode*.

- 1- N-av.m.s.pl : iskaren.
- 2- Rest : sens large « action de faire » > sens linguistique « mode verbal ».

- 3- T-ling : 235, Lm : 75, Li : 76, L-elec: 22.
- 4- Tam : 631, Chl : 122, Kb : 682, JMD : 768.
- 5- /.

Taskart (tiskarin) = modalité (du nom).

- 1-N.f.s/pl : tiskarin.
- 2-Dériv : N (askar) + Sch.N.f (t-t).
- 3-T-ling : 234.
- 4- Tam : 631, Chl : 122, Kb : 682, JMD : 768.
- 5- asekkar.

Uskir = patient.

- 1- N-ag.m.s.pl : uskiren.
- 2- Dériv-impr : Adj (askim n uskir) > N (uskir).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- Tam : 631, Chl : 122, Kb : 682, JMD : 768.
- 5- amettway.

—KKS

Amakkas = privatif.

- 1- N-ag.m.s.pl : imakkasen.
- 2- Dériv: Rac (kks) + Sch. N-ag (am-a).
- 3- T-ling: 272.
- 4- Tam : 350, JMD : 422, F. I : 902.
- 5- /.

—KKY

Amekkay = participant.

- 1- N-ag.m.s.pl: imekkayen.
- 2- Dériv : Rac (kky « participer à ») + Sch. N-ag (am-a).
- 3- T-ling : 256. M-tes : 13, Taj : 01, AB.A : 133
- 4- JMD : 430.
- 5- /.

—KZY

Akkmaziy = panberbère

- 1- Adj.m.s/pl : ikmaziyen.
- 2- Comp-juxt : (akk : tout) + N (amaziy)
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—KLMD

Akalmaḍ = paradigme.

- 1- N.m.s/pl : ikalmaḍen.2- Comp-juxt: Adv (akk) + N (almaḍ).
- 3- T-ling : 254.
- 4- /.
- 5- /.

—KN

Akniw = synonyme.

- 1- N.m.s/pl : ikniwen.
- 2- Dériv-regr: iken > ikniwen « les jumeaux » > akniw « synonyme » .
- Métap: ressemblance des jumeaux > égalité de sens des mots.
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 409.
- 5- amegdu, amegdawal.

—KNSYR

Akenseyru = prédicatoïde.

- 1- N.m.s/pl : ikenseyra.
- 2- Comp-juxt : N (iken = jumeau) + N (aseyru).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—KRF

Akraf = figement.

- 1- N.m.s.
- 2- Métap : akraf « figement d'un organe du corp humain » > « figement sémantique d'une expression ».
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 417.
- 5- /.

Kref (tinfaliyin-a Kerfent) = figées (ces expression sont figées).

- 1- V. kref, ad yekref, ikerref.
- 2- Rest: kref « figer, coaguler quelque Chose » > « figement sémantique ».
- 3- cours et/ou mémoires de licence.

4- JMD : 417.
5- /.

—KT

Immekti = *concept*.

- 1- N.m.s/pl : immektan.
- 2- Dériv : V (kti « se souvenir, penser ») + Préf.Pass (mm).
- 3- T-ling : 149.
- 4- Tam : 355, Ghad: 171, Cort : 455.
- 5- tamidrānt.

Tanakti = *notion*.

- 1- N.f.s/pl : tinaktiwin.
- 2- Dériv : N (takti « idée ») + Sch.N-ag (n-).
- 3- T-ling : 248.
- 4- /.
- 5- /.

—LGN

Arlugan = *irrégulier*.

- 1- Adj.m.s/pl : irluganen.
- 2- Dériv : Bas (alugen) + Sch.Priv (ar-).
- 3- T-ling : 217, Lm : 66, M-seg : 71.
- 4- /.
- 5- /.

—LHYR

Tilhiyri = *euphonie*.

- 1- N.f.s/pl : ?
- 2- Comp-juxt : V (lhu) + N (tiyri).
- 3- T-ling : 183.
- 4- /.
- 5- /.

—LMD

Almaḍ = *flexion*.

- 1- N.m.s/pl : ilmaḍen.
- 2- Dériv : Rac (lmd « être flexible ») + Sch.Nomin (a-a-).
- 3- T-ling : 189, Lm : 51, M-seg : 59.
- 4- Cort: 219.

5- /.

—LMK

Alnamek = *signification*.

- 1- N.m.s/pl : ilnumak.
- 2- Comp-juxt: V (el: avoir) + N (anamek).
- 3- T-ling : 292.
- 4- /.
- 5- anamek.

Alnamkan = *significatif*.

- 1- Adj.m.s/p l: ilnamkanen.
- 2- Dériv : Bas (alnamek « signification ») + Sch.Adj (-an).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—LMS

Talmest = *espèce (vs genre)*.

- 1- N.f.s/pl : tilemsin.
- 2- Dériv : Rac (lms) + Sch.Nomin.f (t-t).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—LY

Alyac = *morphème*.

- 1- N.m.s/pl : ilyacen.
- 2- Dériv expressive : Bas (talya « forme ») + Suf.Dim (-c).
- 3- T-ling : 237.
- 4- F.III : 1106.
- 5- /.

Alyan = *formel*.

- 1- Adj.m.s/pl : ilyanen.
- 2-Dériv : Rac (lly « être formé ») + Sch.Adj (an-).
- 3- T-ling : 191.
- 4- F.III : 1106.
- 5- alyayan.

Alyac asuddman = morphème dérivationnel (grammatical).

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (alyac) + Adj.
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Alyac amawal = morphème lexical (lexème).

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (alyac) + Adj (N en fonction d'Adj : amawal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- anmawal.

Alyayan (t-t) : (tawsit) = morphologique (genre est une catégorie morphologique).

- 1- Adj.m.s/pl : ilyayanen.
- 2- Dériv : Rac (lly « être formé ») + Sch.Adj (an-).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- F.III : 1106.
- 5- alyan, asnalayan.

Amalay = formant (qui forme).

- 1- N-ag.m.s.pl : imalayen.
- 2- Dériv: Rac (lly « être formé ») + Sch .N-ag (am-).
- 3- T-ling : 191.
- 4- F.III : 1106.
- 5- tamsileyt.

Analyac = morphématique.

- 1- Adj.m.s/pl : inalyacen.
- 2- Dériv : Bas (alyac « morphème ») + Sch. Adj (n-).
- 3- T-ling : 237.
- 4- F.III : 1106.
- 5- /.

Amselyu = référence.

- 1-N-ag.m.s.pl : imselya.
- 2- Dériv : V (suyel « faire retourner, renvoyer ») + Sch.N-ag (am-).*
- 3- Mw : 101, cours et/ou mémoires de licence.
- 4- F.III : 1106.
- 5- /.

Asiley n umawal = formation du lexique (de mots).

- 1- N-av.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asiley) + Prép (n) + N (amawal).
- 3- T-ling : 191, M-tes : 08, M-seg : 60.
- 4- /.
- 5- /.

Talya = forme.

- 1-N.f.s/pl : talyiwin.
- 2- Dériva-anal : V (alley « être formé ») > N-c (talya) par analogie à arew > tarwa.
- 3-T-ling : 19, Mw : 96, Taj : 10, Lm : 52, M-seg: 60.
- 4- F.III : 1106.
- 5- tasnalya.

Tamselyut = référent (linguistique).

- 1- N-c.f.s.pl: timselyutin.
- 2- Dériv: Rac (lly « être formé ») + Sch.Fact (s-) Sch.N-ag.f (tam-).
- 3- T-ling: 282.
- 4- /.
- 5- /.

Tasileyt tanfaliwt = formation(s) expressive(s).

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tasileyt) + Adj (tanfaliwt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—LYDDS

Talyaseddast = morphosyntaxe.

- 1- N.f.s/pl : tilyaseddasin.
- 2- Comp-juxt: N (talya) + N (taseddast).
- 3- M-tes : 11, T-ling : 238.
- 4- /.
- 5- /.

—LSGM

Alesgamu = onomatopée.

- 1- N.m.s/pl : ilesguma.
- 2- Comp-juxt : N (iles) + N (agama).

- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Alesgamiw = *onomatopéique*.

- 1- Adj.m.s/pl : ilesgamiwen.
- 2- Dériv : Bas (alesgamu) + Suf.adj (-iw).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- alsayran

—M

Amyan = *vocal*.

- 1- Adj.m.s/pl : imyanen.
- 2- Dériv : Bas (imi « bouche ») + Suf.adj (-an).
- 3- T-ling : 317.
- 4- JMD : 479,
- 5- Iniyi, iniyran.

Imaw = *oral*.

- 1- Adj.m.s/pl : imawen.
- 2- Dériv : Bas (imi « bouche ») + Suf.Adj (-aw).
- 3- M-tes : 12.
- 4- JMD : 479,
- 5- imyan, amyan, aT-lingay.

Timawit = *oralité*.

- 1- N.f.s/pl : timawiyin.
- 2- Dériv : Bas (imi « bouche ») + Sch.N + Adj (-wi).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 479.
- 5- /.

—MGL

Tanmegla = *opposition*.

- 1- N.f.s/pl : tinmegliwin.
- 2- Dériv : Rac (nmgl « se dépasser l'un l'autre ») + Sch.Nomin.f (t-a).
- 3- T-ling : 250, Mw : 110, Lm : 84.
- 4- F.I: 421.
- 5- /.

—MGLWL

Ameglawal = *antonyme*.

- 1- N.m.s/pl : imeglawalen.
- 2- Comp-juxt : N (nmgl) + N (awal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence
- 4- /.
- 5- /.

Tameglawalt = *antonymie*.

- 1- N-c.f.s.pl : timeglawalin.
- 2- Comp-juxt: V (nmgl) + N (awal).
- 3- T-ling : 119.
- 4- /.
- 5- /.

—MK

Anamek = *sens*.

- 1- N.m.s/pl : inumak.
- 2- Dériv: Sch.N-ag, Adj. (n-) + N (mmek = « sens »).
- 3- M-tes : 17.
- 4- JMD : 494,
- 5- alnamek.

Anamek = *signification*. 1- N-ag.m.s.pl : inumak.

- 2- polysémie par calque de la langue française.
- 3- Mw : 125, Taj : 09, T-ling : 291, Lm : 104
- 4- JMD : 494,
- 5- /.

Anamkan (t-t) (tayunt) = *significative (unité)*.

- 1- Adj.m.s/pl : inamkanen.
- 2- Dériv : Bas (anamek « un sens ») + Suf.Adj (-an).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 494.
- 5- asnamkan (t-t), talnamkant, unmik.

Anmek = *sème*.

- 1- N.m.s/pl: inmak.
- 2- Réd : anamek « un sens » > anmek « un sème » (par syncope de la voyelle *a* dans anamek).
- 3-T-ling : 290.
- 4- JMD : 494,
- 5- asamek.

Aramek = *arbitraire*.

- 1- Adj.m.s/pl : irumak.
- 2- Dériv : Bas (amek « un sens ») + Sch.Priv (ar-).*
- 3- T-ling : 122.
- 4- JMD : 494.
- 5- /.

Asamek = *sème*.

- 1- N-inst.m.s.pl : isumak.
- 2- Dériv : Bas (amek « un sens ») + Sch.N-inst (s-).*
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 494,
- 5- anmek, anmuk.

Asnimek = *signification (action de signifier)*.

- 1- N.av.m.
- 2- Dériv : Sch.N-av (a-) < snimek (signifier).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4-
- 5- /.

Namek = *avoir un sens/ avoir le sens de...*

- 1- V.inamek, ad inamek, yettnamak-d.
- 2- Dériv-rég: N (anamek « sens ») > V (namek « avoir un sens»).
- 3- cours et/ou mémoires de licence
- 4-
- 5- snimek.

Snimek = *signifier (donner un sens)*.

- 1-V. yesnimek, ad yesnimek, yesnamak.
- 2- Dériv : V (namek « avoir un sens») + Fac (s-).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /
- 5- namek.

Tanamekt = *acception*.

- 1- N.f.s/pl: tinumak.
- 2- Dériv : Bas (anamek « un sens ») + Sch.f (t-t) à valeur de Dim.
- 3- T-ling : 104.
- 4- JMD : 494.
- 5- /

Tasnamka = *la sémantique (science)*.

- 1- N.f.s/pl : tisnamkatin.
- 2- Comp-juxt : N (tussna) + N (anmek).
- 3- T-ling : 289.

4- /.

5- tasnamekt.

Talnamkant (tayunt) = *significative (unité)*.

- 1- Adj .f.s.pl : tilnamkanin.
- 2- Dériv : Bas (alnamek « signification ») + Suf.Adj (an-).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- anamkan (t-t), asnamkan (t-t), unmik.

Unmik = *signifié*.

- 1- N.m.s/pl : unmiken.
- 2- Dériv-impr : Adj (aferdis unmik « unité significative ») > N (unmik « le signifié »).
- 3- T-ling : 293.
- 4- JMD : 494.
- 5- /.

Unmik = *significatif*.

- 1- Adj.m.s/pl : unmiken.
- 2- Dériv : V (namek « avoir un sens ») > Sch.Adj (u-i).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 494.
- 5- /.

—ML

Imal = *futur*.

- 1- N.m.s/pl : imalen.
- 2- Ext : sens restreint « l'an prochain » > sens large « futur ».
- 3- T-ling : 192, Taj : 10, Mw : 96, M-tes : 08.
- 4- Tam : 417, Chl : 16, Moz : 117.
- 5- /.

Amalay = *masculin (genre)*.

- 1- N.m.s/pl : imalayen.
- 2- Ext : sens restreint « animal mâle » > sens large « genre masculin ».
- 3- T-ling : 229, Taj : 09, Mw : 105, M-tes : 11.
- 4- F.III : 1199-1200.
- 5- /.

—MLLL

Tamlellit = *alternance*.

1- N.f.s/pl : timlelliyin.

2- Dériv: V (**mleli** « se retourner ») + Sch.N-av (t-t).

3- M-tes : 01, T-ling : 114, Taj : 10, Mw : 69, M-seg : 17.

4- F III : 1201, Tam : 419.

5- /.

—MMD

Ammud = *corpus*.

1- N.m.s/pl: immudden.

2- Métag : « **denrées sèches contenues dans le récipient** » > « **données linguistiques collectées** ».

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- JMD: 485.

5- asagem, taḥawact

Asammad = *déterminant*.

1- N-inst.m.s.pl : isammaden.

2- Dériv : Rac (**mmd** « compléter ») + Sch.N-inst (as-).*

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- JMD : 484, F III : 1154.

5- amgucal.

Asemmad arusrid = *complément d'objet indirect*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asemmad) + adj (arusrid).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Asemmad ilelli = *autonome (monème)*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asemmad) + adj (ilelli).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Asemmad imsegzi = *complément explicatif (référenciel)*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N₁ (asemmad) + N₂ (imsegzi).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /

5- /

Asemmad n tenzeyt = *complément de proposition*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asemmad) +Prép (n) + N (tanzeyt).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Asemmad (annemal) n usentel = *indicateur de thème*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asemmad) +Prép (n) + N (asentel).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- anmel n usentel.

Asemmad n yisem = *complément de nom*.

1- N-inst.m.s.pl : isemmaden.

2- Comp-synt : N (asemmad) + Prép (n) + N (isem).

3- Taj : 33.

4- /.

5- /.

Asemmad usrid = *complément d'objet direct*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asemmad) + adj (usrid).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Asummid = *déterminé*.

1- N.m.s/pl : isummiden.

2- Dériv-anal: par rapport à **asuddim** « le dérivé ».

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- JMD : 484, F III : 1154.

5- /.

—MML

Anmel n usentel = *indicateur de thème*.

1- N.m.s.

- 2- Comp-synt : N (anmel) + Prép (n) + N (asentel).
 3- T-ling : 209.
 4- /.
 5- anemmal n usentel.

—MN

Amun = classe (d'unités).

- 1- N.m.s/pl : imunan.
 2- Métag : amun < tamunt « rassemblement, groupement » > « classe d'unités lexicales ».
 3- T-ling : 142.
 4- Chl : 241, Tam : 420.
 5- asmil, tasmilt.

—MNTL

Amentel = motivation.

- 1- N.m.s/pl : imentilen / imental.
 2-: Dériv-regr : tamentelt « cause » > amentel « motivation ».
 3- T-ling : 238, Taj : 10, Mw : 54, M-seg : 30.
 4- F.III : 1428.
 5- /.

Amental = motivé.

- 1- Adj.m.s.imentalen.
 2- Dériv-anal : amental par rapport à aderyal « borgne ».
 3- T-ling : 238.
 4- F.III : 1428.
 5- /.

Armentalan (attwel) = non-motivé (caractère.)

- 1- Adj.m.s/pl : irmentalanen.
 2- Dériv-comp: Bas (Amental « motivé ») + Priv (ar-) + Suf Adj (-an).
 3- cours et/ou mémoires de licence.
 4- F III : 1428.
 5- /.armental.

—MR

Anmir n useyu = particule prédicative (d).

- 1- .m.s.

- 2- omp synt : N (anmir) + Prép (n) + N (aseyru).
 3- cours et /ou mémoires de licence.
 4- /.
 5- /.

Urmir = aoriste.

- 1- N.m.s/pl : urmiren.
 2- Dériv : Bas (imir « moment » + Priv (ur)).
 3- T-ling : 119, Mw : 70, Taj : 11, M-tes : 01.
 4- JMD : 510, Moz : imar : 121, Cort : 312.
 5- urmir aherfi.

Urmir ussid = aoriste intensif.

- 1- N.m.s.
 2- Comp-synt : N (urmir) + adj (ussid).
 3- cours et/ou mémoires de licence.
 4- /.
 5- /.

—MS

Anumas = substantif.

- 1- N.m.s/pl : inumas.
 2- Dériv : Bas (tumast = substance) + Sch.N + Adj (n-)
 3- T-ling : 209.
 4- Cort : 445, Chl : 262.
 5- / isem amilan

—MTR

Amatar = Indice.

- 1- N.m.s.pl : imataren.
 2- Ext : sens restreint tamatart « signe de reconnaissance » > amatar « indice de personne
 —Dériv-regr : tamatart « signe de reconnaissance » > amatar « indice de personne » avec retranchement du schème du féminin (t-t).
 3- T-ling : 299, Mw : 17, Lm : 62, M-tes : 09.
 4-
 5- /

Amatar udmawan = indice de personnel.

- 1- N.m.s.
 2- Comp-synt : N (amatar) + Adj (udmawan).

- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—MWR

Asmiwer = *juxtaposition*.

- 1- N.m.s/pl : ismiwran.
- 2- Dériv : N (imir « au même moment, juste après » + s- « verbalisateur » ?)
- 3- M-tes : 10.
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—MZR

Imizri = *Préterit*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-juxt : compa (am- « comme, tel que ») + N (izri « passé »).
- 3- JMD : 478, Tam : 398, Moz : 113.
- 4- /.
- 5- /.

Amuzar = *étymon*.

- 1- N.m.s/pl : imuzar.
- 2- Comp-juxt : Compa (am- « comme, tel que ») + N (azar « racine »).
- 3- T-ling : 182.
- 4- /.
- 5- /.

—N

Inaw = *discours*.

- 1- N.m.s/pl : inawen.
- 2- Dériv-regr : inaw < tinawt « propos, dire »).
- 3- T-ling : 169, Mw : 85.
- 4- Cort : 157.
- 5- /.

Tinawt = *énoncé*.

- 1- N.f.s/pl : tinawin.
- 2- Rest : sens large (propos) > sens linguistique « énoncé ».

- 3- T-ling : 178, Lm : 42.
- 4- Cort : 157, 389.
- 5- /.

Awenni = *locution*.

- 1- N.m.s/pl : iwennan.
- 2- Rest : iwennan « les dire » > « locution ».
- 3- T-ling : 228.
- 4- Chl : 96.
- 5- /.

Aginaw (attal) = *situation/ contexte énonciatif*.

- 1- Adj.m.s/pl : iginawen.
- 2- Dériv-impr : N (taginawt « énonciation ») > Adj aginaw (« énonciatif »).
- 3- T-ling : 169.
- 4- /.
- 5- /.

—ND

Anaḍ = *impératif (simple)*.

- 1- N.m.s.
- 2- Dériv-regr : tanaḍt (ordre, commandement) > anaḍ « impératif ».
- 3- Taj : 09, Mw : 100, M-seg : 66, T-ling :
- 4- Cort : 334.
- 5- anaḍ ilaw, anaḍ aḥerfi.

Anaḍan = *prescriptif*.

- 1- Adj.m.s.
- 2- Dériv : Bas (anaḍ « impératif ») + Suf.Adj (-an).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- Cort : 334.
- 5- /.

Anaḍ ilaw = *impératif simple*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (anaḍ) + Adj (ilaw).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- anaḍ aḥerfi.

Anaḍ ussid = *impératif intensif*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (anaḍ) + Adj (ussid)
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.

5- /.

Tanađant (talya n umyag d x) = impérative/injonctive (forme x du verbe)

1- Adj.f.s.pl : tinađanin.

2- Dériv : Bas (anađ) + Préf.Adj (-an).

3- T-ling : 211.

4- Cort : 334.

5- /.

Taranađant (tasnilest d tussna x) = non-prescriptive (linguistique).

1- Adj.f.s.pl : tinađnin.

2- Dériv-comp : Bas (anađ « impératif ») + Pref.Priv (ar) + Suff. Adj (-an).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- Cort : 334

5- /

—NFL

Anfalan = expressif.

1- Adj.m.s/pl : infalanen.

2- Dériv : Bas (tanfalit « expression ») + Suff (-an).

3-T-ling : 185, L.m : 47.

4- Cort : 346.

5- anfaliw.

Asenfali = action de s'exprimer.

1- N-av.m.s.

2- Dériv : Bas (tanfalit) + Préf (-s).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- Cort : 346

5- /.

Tanfalit = expression.

1-N.f.s/pl : tinfaliyin.

2-Ext : sens restreint « parole magique » > sens linguistique « expression ».

3-T-ling : 185, Mw : 94, Lm : 47, M-seg : 57.

4-Cort : 346.

5- /.

Tanfalit tukrift = expression figée.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tanfalit) + adj (tukrift).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tanfalit tamucat = expression consacrée.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tanfalit) + adj (tamucat).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—NFLSM

Aneflesem = métonymie.

1- N.m.s/pl : ineflismen.

2- Comp-juxt : N (anfal = Chlangement) + N (isem).

—Cal-form du terme français (métonymie).

3- T-ling : 233.

4- /.

5- /.

—NKWSM

Anekwisem = patronyme.

1- N.m.s/pl : inekwismin.

2- Comp-juxt : N (tanekwa) + N (isem).

— Cal-form du terme français (patronyme).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- isemnba.

Tanekwisemt = patronymie.

1- N.f.s/pl : tinekwismin.

2- Comp-juxt : N (tanekwa) + N (isem).

— Cal-form du terme français (patronymie).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—NL

Tanila n umyag yer umyag = diathèse (l'orientation du procès verbal).

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tanila) + Prép (n) + N (amyag) + Prép (yer) + N (amyag).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /

5- /.

—NYMNY

Tanyumnayt = *rhétorique*.

- 1- N.f.s/pl : tanyumnayin.
- 2- Comp-juxt : N (unuy= figurine) + N (mny = transport).
- 3- L-réth : 62.
- 4- /.
- 5- /.

—NRR

Annar = *Chlamp*.

- 1- N.m.s.
- 2- Ext : sens « restreint air à battre » > sens linguistique « champ ».
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 574,
- 5- iger, urti.

Annar amawalan = *Chlamp lexical*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (annar) + Adj (amawalan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- igermawal.

—NT

Unti = *féminin*.

- 1- N.m.s/pl : untiyen.
- 2- Ext : sens restreint tunté « femelle » > « féminin »*.
- 3- T-ling : 188, Taj : 11, Mw : 95, M-tes : 08.
- 4- JMD : 580, Cort : 212
- 5- /.

—TLY

Antalan = *dialectal*

- 1- Adj.m.s/pl : intalanen.
- 2- Dériv : Bas (tantala « dialecte ») + Suf.Adj (-an).
- 3-T-ling: 166.

4- Chl : 161.

5- /.

Tantala = *dialecte*

- 1- N.f.s/pl: tintaliwin.
- 2- Ext : tantala (du Chl « jargon ») > « dialecte regroupant plusieurs parlars ».
- 3- T-ling : 166, Mw : 84, Taj (sur la couverture).
- 4- Chl : 161.
- 5- /.

—NZY

Tanzeyt = *préposition*.

- 1- N.f.s/pl : tinzay.
- 2- Dériv : Rac (nzy « tirer à soi, retirer ») + Sch.N.f (t-t).
- 3- T-ling : 189, Taj : 10, Mw : 95, M-tes : 08.
- 4- Tam : 513, Ghad: 256.
- 5- /.

—QJM

Aqejjem = *péjoration /péjoratif*.

- 1- N-av.m.s.
- 2- Rest : sens large (aqejjem « le fait de se moquer de ») > sens linguistique « valeur péjorative ».
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD: 657.
- 5- amserku, acemmet, asmenyir.

—QM

Amqim = *pronom*.

- 1- N-ag.m.s.pl : imqimen.
- 2- Dériv : Rac (qim « s'asseoir ») + Sch.N-ag (-am).
- 3- T-ling : 273, Taj : 09, Mw : 117, M-tes : 15.
- 4- JMD : 614, Tam : 534, Cort : 417.
- 5- /.

Amqim amassay = *pronom relatif*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N₁ (amqim) + N₂ (amassay).
- 3- T-ling : 285, Mw : 121, Lm : 10, M-seg : 99.

4- /.

5- amassay (*tout court*).

Amqim ameskan = *pronom démonstratif*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt: N₁ (amqim) + N₂ (ameskan).

3- T-ling : 285, Mw : 121, Lm : 10, M-seg : 99.

4- /.

5- ameskan(*tout court*).

Amqim ameskan n timmiḍent = *pronom démonstratif d'alterité*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + Adj (ameskan) + Prép (n) + N (timmiḍent).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- amqim ameskan n tiḍent.

Amqim ameskan n tiḍent = *pronom démonstratif d'alterité*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + Adj (ameskan) + Prép (n) + N (timmiḍent).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- amqim ameskan n timmiḍent.

Amqim ameskan n tizin = *pronom démonstratif de proximité (wa, ta...)*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + Adj (ameskan) + Prép (n) + N (tizin).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- amqim ameskan n tama.

Amqim ameskan n tama = *pronom démonstratif de proximité (wa, ta...)*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + Adj (ameskan) + Prép (n) + N (tama).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- amqim ameskan n tizin.

Amqim ameskan n wuggug = *pronom démonstratif d'éloignement*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + Adj (ameskan) + Prép (n) + N (uggug).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- amqim ameskan n ugemmaḍ.

Amqim ameskan n ugemmaḍ = *pronom démonstratif d'éloignement*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + Adj (ameskan) + Prép (n) + N (uggug).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- amqim ameskan n waggug.

Amqim arbadu (ḥed / yiwen...) = *pronom indéfini*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + N (arbadu).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Amqim arudmawan = *pronom non personnel*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + Adj (arudmawan).

3- T-ling : 207.

4- /.

5- /.

Amqim arudmawan ameskan = *pronom non personnel démonstratif*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + Adj (arudmawan) +

N (ameskan).

4- /.

5- /.

Amqim amattar = *interrogatif*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N₁ (amqim) + N₂ (amattar).

3- T-ling : 215, Taj : 09, Mw : 17, M-tes : 09.

4- /.

5- amattar (*tout court*).

Amqim amattar arawsan (wi) = *interrogatif neutre*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt: N (amqim) + N (amattar) + Adj (arawsan).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Amqim ameskan n ubdar = *pronom démonstratif d'absence (winna).*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + Adj (ameskan) + Prép (n) + N (abdar).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Amqim asemmad usrid = *pronom affixe direct.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) +N (asemmad) + Adj (usrid).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- amqim asemmadan usrid.

Amqim asemmad arusrid = *pronom affixe indirect.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) +N (asemmad) + Adj (arusrid).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Amqim udmawan ilelli = *pronom personnel indépendant.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + Adj (udmawan) + Adj (ilelli).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Amqim udmawan anaḍan = *pronom personnel impératif.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) +Adj (udmawan) + Adj (anaḍan).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Amqim udmawan awsil = *pronom personnel affixe.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) +Adj (udmawan) + Adj (awsil).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Amqim uzzig = *pronom spécifique.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + Adj (uzzig).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Aqimi (t-t) = *base (de formation, mot simple = mot de base.*

1-Adj.m.s/pl : iqimiyen.

2- Dériv: Rac (qm « s'asseoir ») + Suff.Adj (-i).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- Kb : 614, Tam : 534, Cort : 417.

5- adday.

Amqim awsil n tenzeyt = *pronom affixe de préposition.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + N (awsil) +Prép (n) + N (tanzryt).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Amqim awsil n umyag = *pronom affixe de verbe.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + N (awsil) +Prép (n) + N (amyag).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Amqim awsil n yisem = *pronom affixe de nom (possessif).*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (amqim) + Adj (awsil) +Prép (n) + N (isem).

3- cours et/ou mémoires de licence

4- /.

5- amqim n tmeseiwt.

Amqim n timesiwt = *pronom possessif*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (amqim) + Prép (n) + N (timesiwt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- amqim awsil n yisem

—QQN

Tuqqna = *coordination*.

- 1- N.f.s/pl : tuqnin.
- 2- Métap : tuqqna « fait d'attacher, d'atteler » > sens linguistique « coordination entre deux propositions ».
- 3- Taj : 11, M-tes : 04.
- 5- /.

Amaqqa = *coordonnants*.

- 1- N-ag.m.s.pl : imaqqanen.
- 2- Dériv : Rac (qqen « fait d'attacher, d'atteler ») + Sch.N-ag (am-a).
- 3- M-tes : 04.
- 4- Pb.
- 5- tasyunt n tuqqna.

Uqqin = *propositions coordonnées*.

- 1- N. m.s.pl : uqqinen.
- 2- Dériv-impr : Adj (asummer uqqin « proposition coordonnée ») > N (uqqin).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- Pb.
- 5- /.

—Y

Amyay = *réciprocité* (valeur du morphème **my-**).

- 1- N.m.s/pl : imyayen.
- 2- Dériv : Rac (ay « prendre, tenir, subir ») + Préf.Rec (my).
- 3- T-ling : 281, Taj : 09, Mw : 120, Lm : 98.
- 4- JMD : 597-98, Tam : 178, Moz : 147
- 5- /.

Amettway = *patient* (sujet).

- 1- N-ag.m.s.pl : imettwayen.
- 2- Dériv : Rac (ay « prendre, tenir, subir ») + Sch.N-ag (am-) + Sch.Pas (ttw-).

3- T-ling : 257.

4- JMD : 597-98, Tam : 178, Moz : 147.

5- uskir.

Anyay = *passif* (valeur des morphèmes **ttw-**, **mm-**, **n-**).

- 1- N.m.s/pl : inyayen.
- 2- Dériv-anal : anyay « passif » par rapport à amyay « réciproque ».
- 3- T-ling : 257, Taj : 10, Mw : 112, M-seg : 86, M-tes : 13.
- 4- JMD : 597-98, Tam : 178, Moz : 147.
- 5- attway.

Asway = *factitif* (valeur du morphème **(s-)**).

- 1- N.m.s/pl : iswayen.
- 2- Dériv : Rac (ay « prendre, tenir, subir ») + Sch.Fact (s-).
- 3- T-ling : 187, Taj : 10, Mw : 29, M-tes : 07.
- 4- JMD : 597-98, Tam : 178, Moz : 147.
- 5- /.

Attway = *passif* (valeur des morphèmes **ttw-**, **mm-**, **n-**).

- 1- N.m.s/pl : ittwayen.
- 2- Dériv : Rac (ay « prendre, tenir, subir ») + Sch.Pas (ttw).
- 3- T-ling : 257, Taj : 10, Mw : 112, M-seg : 86, M-tes : 13.
- 4- JMD : 597-98, Tam : 178, Moz : 147.
- 5- anyay.

—YDBB

Aydebbu = *accent*.

- 1- N.m.s/pl : iydebbu.
- 2- Mét : « fait de résonner » > sens linguistique « manière ou façon de parler ».
- 3- T-ling : 103, Mw : 66, M-seg : 13, Taj : 02.
- 4- F.IV : 1964-5.
- 5- /

—YL

Suqqel = *traduire*.

- 1- V. isuqqel, ad isuqqel, isuqqul.
- 2- Dériv : Rac (ql ou yl) + Sch.Fac (s-).
- 3- M-tes : 18.

4- JMD : 607, Tam : 185, Cort : 153.
5- /.

Tasuqilt = *traduction*.

1- N-inst.f.s.pl: tisuqilin.
2- Dériv : V (suqqel « faire retourner ») + Pré.N-inst (s-).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- JMD : 607, Tam : 185, Cort : 153.
5- /.

—YN

Amayun = *participe*.

1- N-ag.m.s.pl : imayunen.
2- Dériv : Rac (qn ou ywn « attacher ») + Sch.N-ag (am-u).
3- T-ling : 256, Taj : 09, Mw : 16, M-tes : 13.
4- Pb.
5- /.

Tasyunt = *conjonction*.

1- N-inst.f.s.pl : tisyunin.
2- Dériv : Rac (qn ou ywn « attacher ») + Sch.N-inst (s-).
3- T-ling : 150, Mw : 79, Taj : 11, Lm : 22.
4- Pb.
5- /.

Tasyunt n tuqqna = *coordonnant (conjonction de coordination)*.

1- N.f.s.
2- Comp-synt : N (tasyunt) + Prép (n) + N (tuqqna).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- /.
5- amaqqan.

Tasyunt war azal (belli) = *particule sans valeur (belli)*.

1- N.f.s.
2- Comp-synt : N (tasyunt) + Prép (war) + N (azal).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- /.
5- /.

Tasyunt n imsentel = *subordonant (conjonction de subordination)*.

1- N.f.s.
2- Comp-synt : N (tasyunt) + Prép (war) + N (imsentel).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- /.
5- /.

Tasyunt n wakud = *conjonction de temps*.

1- N.f.s.
2- Comp-synt : N (tasyunt) + Prép (n) + N (akud).
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- /.
5- /.

—YR

Iniyri (t-t) = *vocalique*.

1- Adj.m.s.iniyran.
2- Dériv : Bas (tiyri « voix ») + Sch.Adj (Préf : n-i).
3- T-ling : 317.
4- JMD : 620. Vaoir autre.
5- iniyran.

—YS

Tayessa = *base (proposition d'un étudiant)*.

1- N-c.f.s/pl : tiyessiyin.
2- Dériv-anal : iyès « os » > tayessa « squelette » par rapport à tafekka « corps ».
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- Pb.
5- aqimi, adday, tayessiwt.

Tayessa (n tuT-lingayt, n uzar) = *structure de la langue*.

1- N.f.s/pl : tiyessiwin.
2- Dériv-anal : par rapport à tagella ou tafekka.
3- cours et/ou mémoires de licence.
4- JMD : 629. Voir autre.
5- tamsukt, tisekkiwt.

Tayessiwt (talya) = *basique (forme de x)*.

- 1- Adj.f.s/pl : tiyessiwin.
- 2- Dériv : Bas (tayessa « *squelette* ») + Suf.Adj (-iw).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- Pb.
- 5- /.

—R

Tira = *notation*.

- 1- N.f.s/pl: tirawin.
- 2- Dériv : Rac (r « *écrire* ») + Sch.Nomin.f (t-a).
- 3- M-seg: 81.
- 4- JMD : 697, Chl : 103, Moz : 169
- 5- /.

—RBB

Arbib = *adjectif*.

- 1- N.m.s/pl: irbiben.
- 2- Ext : sens restrictif « beau fils » > sens linguistique « (adjectif) ».
- 3- T-ling : 107, Mw : 67, Taj : 09, Tj.R : 02.
- 4- JMD : 701, Moz : 168, Tam : 561.
- 5- /.

Arbiban (asuddem) = *adjectivale (dérivation)*.

- 1- Adj.m.s/pl : irbibanen.
- 2- Dériv : Bas (arbib « *adjectif* ») + Suf.Adj (-an).
- 3- T-ling : 108.
- 4- JMD : 701, Moz : 168, Tam : 561.
- 5- /.

Arbib ameskan = *adjectif démonstratif*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N₁ (arbib) + N₂ (ameskan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Arbib ameskan arewsan n ubdar = *adjectif démonstratif neutre d'absence (ayen/kra)*.

- 1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (arbib) + N (ameskan) + Adj (arawsan) + Prép (n) + N (ubdar).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /

5- /

Arbib ameskan n wuggug = *adjectif démonstratif d'éloignement*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (arbib) + N (ameskan) + Prép (n) + N (wuggug).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /

5- arbib ameskan n ugemmaḍ.

Arbib ameskan n ugemmaḍ = *adjectif démonstratif d'éloignement*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (arbib) + Adj (ameskan) + Prép (n) + N (agemmaḍ).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /

5- Arbib ameskan n wuggug.

Arbib ameskan n ubdar = *adjectif démonstratif neutre d'absence (ayen/kra)*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (arbib) + Adj (ameskan) + Prép (n) + N (ubdar).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Arbib ameskan n tama = *adjectif démonstratif de proximité*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (arbib) + Adj (ameskan) + Prép (n) + N (tama).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- Arbib ameskan n tizin.

Arbib ameskan arewsan n tizin = *adjectif démonstratif neutre de proximité (aya...)*.

1- N.m.s

2- Comp-synt : N (arbib) + Adj (ameskan) + Adj (arawsan) + Prép (n) + N (tizin).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Arbib ameskan n tizin = *adjectif démonstratif de proximité.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (arbib) + N (ameskan) + Prép (n) + N (tizin).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- arbib ameskan n tama.

Arbib ameskan arewsan n tiđent = *adjectif démonstratif neutre d'altérité (ayen nniđen.)*

1- N.m.s

2- Comp-synt : N (arbib) + Adj (ameskan) + Adj (arawsan) + Prép (n) + N (tiđent).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Arbib ameskan n tiđent = *adjectif démonstratif d'altérité.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (arbib) + Adj (ameskan) + Prép (n) + N (tiđent).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—RDL

Aređđal = *emprunt.*

1- N-av.m.s.pl : iređđalen.

2- Met : « [action ou fait d'emprunter](#) » pour l'objet emprunté « l'élément linguistique ».

3- T-ling : 177.

4- JMD : 709, Tam : 569, Chl : 231) = Pb

5- amerđil.

Aređđal ajentađ = *emprunt externe.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N + (aređđal) + N (ajentađ).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Aređđal agensan = *emprunt interne.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N + (aređđal) + Adj agensan).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—RG

Targa = *canal.*

1-N.f.s/pl: tiregwa.

2- Métap : targa « caniveau, conduit d'eau » > sens linguistique « canal : moyen de communication, conduit de la langue ».

3-T-ling : 136, Li : 26.

4- JMD : 712, Tam : 571, Moz : 172 = Pb

5- ttawil n uceyyee.

—RK

Amserku = *péjoratif / péjoration.*

1- N.m.s/pl : imserka.

2- Dériv : [Bas \(serku « faire pourrir »\)](#) + Sch.N (am-).

3- T-ling : 257.

4- F IV : 1621, JMD : 719

5- acemmet, aqqejjem, asmenyir.

—RM

Irem = *terme.*

1- N.m.s/pl : irman.

2-Cal-sém : Kab : tiremt « [laps de temps](#) » > Fr « [terme= unité lexicale](#) ».

3- T-ling : 306.

4- /.

5- /.

—RMNT

Iremnut = *néonyme.*

1- N.m.s/pl : iremnuten.

2- Comp-juxt : N (irem) + Adj (amaynut + aphérèse du premier segment de L'Adj : amay).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—RN

Amernu = *adverbe*.

- 1- N-ag.m.s.pl : imerna.
- 2- Dériv: Rac (rn « *ajouter, augmenter* ») + Sch.N-ag (am-) +
- 3- T-ling : 110, Mw : 68, Taj : 09, Tj.R : 01.
- 4- F IV : 1643, JMD : 728.
- 5- /.

Anernay = *mélioration /mélioratif*.

- 1- Adj.m.s.pl : inernayen.
- 2- Dériv : Rac (rn « *ajouter, augmenter* ») + Sch.N-ag (an-y).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- F IV : 1643, JMD : 728
- 5- asmenyif, acebbeh.

—RYT

Tiriytan = *orthographe*.

- 1- N.f.s/pl: tiriytanin.
- 2- Comp-juxt : N (tira) + V. part (yti *au part*).
—Cal-form du terme français [ortho = (droit ou correcte) + graphe (écrire)].
- 3- T-ling : 252.
- 4- /.
- 5- /.

—RT

Tamsertit = *assimilation*.

- 1- N-c.f.s.pl : timserta.
- 2- Dériv : Bas (mserti « *s'assimiler l'un l'autre* ») + Sch.N-ag (am-).
- 3- T-ling : 125, Mw : 71, Taj : 10, M-seg : 22.
- 4- Cort : 302.
- 5- /.

Yerti (yertin) = *assimilé*.

- 1- V.yerti, ad yerti, irettu.
- 2- Rest : sens large (mêler les unes les autres les Chloses) > sens linguistique (assimilation de deux phonèmes)
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- Cort : 302.
- 5- /.

Urti = *Chlamp*.

- 1- N.m.s/pl : urtan.
- 2- Cal-sém : Kab : iger « *Chlamp* » > Fr « *Chlamp* ».
- 3- T-ling: 134.
- 4- JMD: 735, Tam: 590.
- 5- annar, iger.

Urti n umawal = *Chlamp lexical*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (urti) + Prép (n) + N (amawal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- igermawal, iger amawalan, annar amawalan.

—RW

Timarrewt = *parenté*.

- 1- N.f.s/pl : timariwin.
- 2- Ext : imrew « *parent + ascendant* » > « *parenté* ».
- 3- T-ling : 255, Mw : 112, M-seg : 86.
- 4- F IV : 1649, JMD: **.
- 5- /.

—RWL

Amramawal = *lexicographe*.

- 1- N-ag.m.s.pl : imeramawalen.
- 2- Dériv: Bas (aramawal*) + Sch.N-ag (am-).*
- 3- cours et / ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- amseknawal.

Tirawalt = *graphie*.

- 1- N.f.s/pl: tirawalin.
- 2- Comp-juxt : N (tira) + N (awal).
- 3-T-ling : 197.
- 4- /.
- 5- /.

Tirawlant (tulut) = *graphique (identité)*.

- 1- Adj.m.s/pl : tirawalanin.
- 2- Dériv : Bas (tirawalt « *lexicographie* ») + Suf.Adj (-an).
- 3- T-ling : 197.

- 4- /.
- 5- /.

Tiramawalt = *lexicographie*.

- 1- N.m.s/pl : tiramawalin.
- 2- Comp-juxt : N (tira) + N (amawal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- aseknawal, taseknawalt

—RWS

Arwas = *calque (de la réalité)*.

- 1- N-av.m.s.pl : irwasen.
- 2- Dériv : Rac (rwes « ressembler à ») + Sch.Nominal (a-a).
- 3- T-ling : 136.
- 4- Tam : 594, Moz : 571, Chl : 155.
- 5- /.

Amerwes = *métaphore*.

- 1- N-av.m.s.pl : imerwas.
- 2- Dériv : a (nominalisateur) + Base (merwes* « se ressembler »).
- 3- T-ling: 232.
- 4- Tam : 594, Moz : 571, Chl : 155.
- 5- tanyumneyt.

—SF

Asuf = *singulier*.

- 1- N.m.s/pl : isufen.
- 2- Méta : « fait d'être solidaire » > « singulier » (vs « pluriel »).
- 3- T-ling : 293, Taj : 10, Mw : 125, Tm : 106.
- 4-F. IV.
- 5- /

—SG

Asgisem = *dénommatif*.

- 1- N.m.s/pl : isgismen.
- 2- Comp-juxt : Prép (seg) + N (isem).
- 3- T-ling: 161
- 4- /
- 5-

Asgumyag = *déverbal*

- 1- N.m.s/pl :
- 2- Comp-juxt: Prép (seg : provenant de...) + N (amyag).
- 3- T-ling : 164.
- 4- /.
- 5- /.

—SK

Tamsukt = *structure*.

- 1- N-ag.f.s.pl : timsukin.
- 2- Dériv: Rac (sk « construire ») + Sch.N-ag (am-u).
- 3- T-ling : 297, Lm : 109, Li : 104.
- 4- Gd : 333, Tam : 628, Tg : 314.
- 5- /.

Tisekkiwt = *structure*.

- 1- N.f.s/pl : tisekkiwin.
- 2- Dériv Rac (sk « construire ») + Sch.N + Adj (-iw).
- 3- M-seg : 109.
- 4- Gd: 333, Tam : 628, Tg : 314.
- 5- tayessa, tamsukt.

—SKL

Asekkil = *lettre*.

- 1- N.m.s/pl: isekkilen.
- 2- asekkil « lettre » = « caractère ».
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- Cort : 279.
- 5- /.

Aseklan (anamek x) = *litteral (sens x)*.

- 1- Adj.m.s/pl : iseklanen.
- 2- Dériv : Bas (asekkil) + Préf.Adj (-an).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- Cort : 279.
- 5- /.

—SKM

Askim = *Schème*

- 1- N.m.s/pl : iskimen.
- 2-

3- cours et/ou mémoires de licence.

4-

5- /.

—SKN

Uskin = *index*.

1- N.m.s/pl : uskinen.

2- Dériv: Adj (**uskin**) > N (**uskin** = *index*).

3- T-ling : 209.

4- JMD : 767, Cort : 314, Ghad: 334.

5- /.

Uskin asnirman = *index terminologique*.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (**uskin**) + adj (**asnirman**).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—SKNWL

Amseknawal = *lexicographie*.

1- N-ag.m.s.pl : imseknawalen.

2- Dériv : Bas (**aseknawal** « *lexicographie* » + Sch.N-ag (**am-**).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- amramawal.

Aseknawal (t-t) = *lexicographie*.

1- N.m.s/pl : iseknawalen

2- Comp-juxt : V (**sken**) + N (**awal**).

3- T-ling : 224.

4- /.

5- taseknawalt.

Aseknawalan = *lexicographique*.

1- Adj.m.s/pl : iseknawalanen.

2- Dériv : Bas (**aseknawal** « *lexicographie* ») + Suf.Adj (**-an**).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—SL

Tanmeslit (tulut) = *phonique (identité)*.

1- Adj.f.s.pl : tinmesliyin.

2- Dériv : Bas (**imesli** « *son* ») + Préf.Adj (**n-**).

3- T-ling : 243 T-ling : 261.

4- JMD: 771, F IV : 1819.

5- /.

Timsislit (tulumist) = *phonétique (spécificité)*.

1- N.f.s/pl : timsisliyin.

2- Dériv : V (**sel** = entendre) + Sch.N-ag (**ms**).

3- T-ling : 261, Taj : 11, Mw : 60, M-seg : 13.

4- JMD : 771, F IV : 1819.

5- tamsiselt.

Imesli = *son*.

1- N.m.s/pl : imesliyen.

2- Rest: **imesli** « *son de la voix* » > « *son de la langue* » (de la phonation : consonnes ou voyelle).

3- T-ling : 294, Mw : 126, Taj : 10, M-seg : 107.

4- JMD : 771, F IV : 1819.

5- / . Adaptation sémantique de *imesli* “son de la voix”

Imeslic = *phonème*.

1- N.m.s/pl : imeslicen.

2- Dériv : Bas (**imesli** « *son* ») + Sch.Dém (**-c**).

3- T-ling : 260.

4- JMD : 771, F IV : 1819.

5- /.

Isali = *prédictat*.

1- N.m.s/pl : isalan.

2- Rest : sens large « *information, nouvelle* » > sens linguistique « *prédictat* = le commentaire vs thème »)

3- T-ling : 269.

4- KB hors lexicographie.

5- aseyrü.

Ummsil = *signifiant*.

1- N.m.s/pl : umsilen.

2- Dériv : Bas (**msl*** < **mm** « Schème du passif » + racine **sl** « entendre » + Sch.Adj (**u-i**).

3- T-ling : 292.

4- JMD : 771, F IV : 1819.

5- /.

Tameslayt = *idiome*.

- 1- N.f.s/pl : timeslayin.
- 2- : Rest : du kabye tameslayt « le parler, parole, action de parler » > « le parler ».
- 3- T-ling : 206.
- 4- JMD : 523, Bs : 264.
- 5- /

Ameslay = *langage*.

- 1- N.m.s/pl : imeslayen.
- 2- Ext : sens restreint « parole, fait de parler » > sens large « langage quelconque ».
- 3- T-ling : 222.
- 4- JMD : 523, Bs : 264
- 5- /.

—SLD

Tasleḍt tasamekt = *analyse componentielle*.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tasleḍt) + N (tasamekt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tasleḍt tasedgart (tasdigrant) = *analyse distributionnelle*.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tasleḍt) + Adj (tasedgart).
- 3- T-ling : 171.
- 4- /.
- 5- /.

—SM

Anisem = *nominal (base)*.

- 1- Adj.m.s/pl : inismen.
- 2- Dériv : Bas (isem « nom ») + Sch.Adj (n-).
- 3- T-ling : 245.
- 4- Pb.
- 5- /.

Isem = *dénomination (nom de la notion)*.

- 1- N.m.s/pl : ismawen.
- 2- Dériv : Rac (sm « nom ») + Sch.Nomin (i-).
- 3- T-ling : 244.
- 4- Pb.
- 5- /.

Isem = *nom*.

- 1- N.m.s/pl : ismawen.
- 2- Dériv : V (semmi « donner un nom » + Sch.Nomin (i-).
- 3- T-ling : 244, Taj : 19.
- 4- Pb.
- 5- /.

Isem amyag = *nom verbal*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N₁ (isem) + N₂ (amyag).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- isem n tigawt.

Isem n tallalt = *nom d'instrument*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (isem) + Prép (n) + N (tallalt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- isem n wallal.

Isem n tigawt = *nom d'action*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (isem) + Prép (n) + N (tigawt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Isem n umeskar = *nom d'agent*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (isem) + Prép (n) + N (ameskar).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Isem amazlay = *nom propre*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (isem) + Adj (amazlay)
- 3- cours et/ou mémoires de licence
- 4- /.
- 5- /.

Isem amadwan = *nom abstrait*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (isem) + Adj (amadwan).

- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Isem amilan = *substantif*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (isem) + Adj (amilan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- anumas.

Isem amsiher = *nom commun*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (isem) + Adj (amsiher).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Isem akmam = *nom concret*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (isem) + Adj (akmam).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Isem asgumyag akmam = *nom déverbatif concret*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N₁ (isem) + Adj (asgumyag) + Adj (akmam).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Isem ameskar allalan = *nom d'agent instrumental*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (isem) + Adj (ameskar) + Adj (allalan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Isem n umeskar n tallalt = *nom d'agent instrumental*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (isem) + Prép (n) + N (ameskar) + Prép (n) + N (tallalt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.

- 5- isem n wallal n tigawt, ameskar allalan.

—SMDDN

Ismidden = *anthroponyme*.

- 1- N.m.s/pl:
- 2- Comp-juxt : N (isem) + N (medden = humains, gens...).
- 3- T-ling : 118.
- 4- /.
- 5- /.

Asnismidden (t-t) = *anthroponymie*.

- 1- N.f.s/pl : tismidnin.*
- 2- Comp-juxt : N (tussna) + N (ismidden).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- tasmiddent.

—SMDG

Ismideg = *toponyme*.

- 1- N.m.s/pl: ismidgan.
- 2- Comp-juxt: N (isem) + N (adeg).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tasmidegt = *toponymie*.

- 1- N.f.s/pl : tismidgin.
- 2- Comp-juxt : N (isem) + N (adeg) + Nomin.f (t-t).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—SML

Asesmel = *classification (des morphèmes)*.

- 1- N-av.m.s.
- 2- Dériv : Bas (sesmel « classifier ») + Sch.Nomin (a-).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Sesmel = classifier (les morphèmes).

- 1- V, isesmel, ad yesesmel, isesmal.
- 2- Dériv : Bas (t-asmil-t « classe ») + Verbalisateur (s-).
- 3- M-seg : 03.
- 4-
- 5- /.

Asmil(t-t) = classe

- 1- N-c.f.s/pl : tismilin.
- 2- Dériv : N-c (asmil « classe » > tasmilt).
- 3- M-seg : 03.
- 4-
- 5- amun, asmil.

—SMNB

Isemnba = patronyme.

- 1- N.m.s/pl : isenbaten.
- 2- Comp-juxt : N (isem) + Prép (n) + N (baba : avec apocope ou aphérèse de l'une des 2 syllabes ba).
- 3- T-ling : 257.
- 4- /.
- 5- /.

—SMR

Asumer = proposition (partie de la phrase).

- 1- N.m.s/pl : isumar.
- 2- Cal-sém : asumer < sumer « soumettre, proposer quelque chose à... » < français « proposition ».
- 3- Mw : 117, T-ling : 254, M-seg : 93.
- 4- Cort : 453.
- 5- /.

Asumer imsisen = énoncé présentatif

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N₁ (asumer) + N₂ (imsisen).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Asumer uqqin = proposition coordonnée.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asumer) + Adj (uqqin).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.

- 4- /.
- 5- uqqin.

Asumer agejdan = proposition principale.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asumer) + Adj (agejdan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Asumer amsental = proposition subordonnée.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asumer) + Adj (amsental).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asumer arusrid.

Asumer usrid = proposition subordonnée juxtaposée.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asumer) + Adj (usrid).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Asumer amassay = proposition subordonnée relative.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N₁ (asumer) + N₂ (amassay).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Asumer arusrid = proposition subordonnée relative.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N₁ (asumer) + N₂ (arusrid).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—SN

Asmusen = désignation.

- 1- N.m.s/pl : ismussan.
- 2- Dériv : Bas (mussen* « être connu ») + Fac (s-).
- 3- T-ling : 163.
- 4- Pb.

5- /.

Asmusen s tiradegt = *designation typographique.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asmussen) + Prép (s) + N (tiradegt).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Asmusen imerwi = *désignation hybride*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asmussen) + Adj (imerwi).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Asmusen s uneflisen = *désignation métonymique*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asmussen) + Prép (s) + N (aneflisen).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Asmusen s umerwes = *désignation métaphorique*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asmussen) + Prép (s) + N (amerwes).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /

—SNDRR

Tasmadrart = *orynymie.*

1- N.f.s/pl : tismadrarin.

2- Comp-juxt : N (tussna) + N (adrar).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—SNKYS

Tusnakyest = *rhétorique.*

1- N.f.s/pl : tismukyast.

2- Comp-juxt : N (tussna) + N (tekyes).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—SNLF

Asnulfawal (t-t) = *créatio lexicale, néologie.*

1- N.m.s/pl.

2- Comp-juxt : N (asnulfu) + N (awal).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Asnulfu alsayran = *création onomatopéique.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asnulfu) + Adj (alsayran).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Asnulfu s usezlez amsislan = *création par alteration phonétique.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asnulfu) + Prép (n) + N (asezlez) + Adj (amsislan).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Asnulfu s usemmi = *néologie dénominative.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asnulfu) + Prép (s) + N (usemmi).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Asnulfu s ucebbəh = *néologie stylistique.*

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (asnulfu) + Prép (s) + N (ucebbəh).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Asnulfu asnalyan = *néologie /création de forme.*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asnulfu) + Adj (asnalyan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- tasnulfawalt n talya.

Tasnulfawalt n talya = *néologie /création de forme.*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asnulfu) + Prép (n) + N (talya).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asnulfu asnalyan.

Asnulfu asnamkan = *néologie /création de sens.*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (asnulfu) + Adj (asnamkan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- tasnulfawalt n unamek.

—SNLFWL

Asnulfawal (t-t) = *néologie.*

- 1- N.m.s/pl : isnulfawalen.
- 2- Comp-juxt: V (snulfu) + N (awal).
- 3- T-ling : 243.
- 4- /.
- 5- /.

Tasnulfawalt n unamek = *néologie de sens.*

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tasnulfawalt) + Prép (n) + N (anamek).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- tasnulfawalt tanamkant, asnulfu asnamkan.

Tasnulfawalt tanamkant = *néologie de sens.*

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tasnulfawalt) + Prép (n) + N (anamek).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- tasnulfawalt tasnamkant, asnulfu asnamkan.

Tasnulfawalt tasnimeslit = *néologie phonologique.*

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tasnulfawalt) + Adj (tasnimeslit).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tasnulfawalt tanudust = *néologie syntagmatique.*

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tasnulfawalt) + Adj (tanudust).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Tasnulwalat s uretṭal = *néologie par emprunt.*

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tasnulfawalt) + Prép (n) + N (aretṭal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—SNLY

Tasnalya = *morphologie (branche de la linguistique).*

- 1- N.f.s/pl : tisanlyiwin.
- 2- Comp-juxt: N (tussna) + N (talya).
- 3- M-tes: 11, T-ling: 237.
- 4- /.
- 5- talya.

Tasnalya = *forme.*

- 1- N.f.s/pl : tisanlyiwin.
- 2- Comp-juxt : N (tussna) + N (talya).
- 3- M-tes : 11, T-ling : 237.
- 4- /.
- 5- /.

Tasnalya (n yisem amazy) = *morphologie = (forme).*

- 1- N.f.s/pl : tisanlyiwin.
- 2- Comp-juxt : N (tussna) + N (talya).
- 3- T-ling : 237, M-seg : 11.
- 4- /.

5- talya.

Tasnalya tajerrumant = *morphologie grammaticale*

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (asmussen) + Adj (tajerrumant).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tasnalya tamawalant = *morphologie lexicale*

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tasnalya) + Adj (tamawalant).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—SNLYMK

Tasnalyamkant = *morphosémantique*

1- Adj.f.s.

2- Dériv : Bas (tasnalyamka)* + Suf.Adj (-an).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—SNLS

Asnilsan (asefren, azmul) = *linguistique (critère)*

1- Adj.m.s.pl : isnilsanen.

2- Dériv : Bas (tasnilest) + Suf.Adj (-an).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Amusniles = *linguiste*.

1- N-ag.m.s.pl : imusnilsen.

2- Dériv: Bas (tasnilest « linguistique ») + Sch. N-ag (am-).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Isnislî = *phonologique*.

1- Adj.m.s/pl : isnisliyen.

2- Dériv : Bas (tisniselt) + Suf.Adj (-i).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- asnimeslan, asnislan, asnimesli.

Tasnilest = *linguistique (discipline)*.

1- N.f.s.pl : tisnilsiyin.

2- Comp-juxt : N (tussna) + N (iles).

3- T-ling : 226, Mw : 56.

4- /.

5- /.

Tasnilest tanemyezlayt = *linguistique logique*

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tasnilest) + Adj (tanemyezlant).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tasnilest yettnernin = *linguistique dynamique*.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tasnilest) + Part.int (yettnernin).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tasnilest taglugalt = *linguistique statique*.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tasnilest) + Adj (taglugant).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tasniselt = *phonologie*.

1- N.f.s/pl : tisnisliyin.

2- Comp-juxt : N (tussna) + V (sel).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- asnimesli.

—SNRM

Tasniremt = *terminologie*.

1- N.f.s/pl : tisniram.

2- Comp-juxt : N (tussna) + N (irem).

3-T-ling : 306.

4- /.

5- /.

—SNSM

Tasnisemt = *onomastique*.

- 1- N.f.s/pl : tisnanin.
- 2- Comp-juxt : N (tussna) + N (isem).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asnisem.

—SNMK

Tasnamekt = *sémantique (discipline)*.

- 1- N.f.s/pl : tisnumak.
- 2- Comp-juxt : N (tussna) + N (anamek).
- 3- T-ling : 289.
- 4- /.
- 5- tasnamka.

Asnamkan (azal) = *sémantique*

- 1- Adj.m.s/pl : isnamkanen.
- 2- Dériv : Bas (tasnamekt) + Suf. Adj (-an).
- 3- T-ling : 289.
- 4- /.
- 5- /.

Tasnamka tanmawalant = *sémantique lexicale*

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tanameka) + Adj (tanmawalant).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Asinmak = *bi-sens*.

- 1- Adj.m.s/pl : isinmaken.
- 2- Comp-juxt : Num (sin) + N (anamek) tronqué de sa première consonne (n-).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—SNMN

Tasnamant = *hydronymie*.

- 1- N.f.s/pl : tisnamin.
- 2- Comp-juxt : N (tussna) + N (aman).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—SNYRF

Tasmiyref (*proposition de l'étudiant*) = *ethnonymie*

- 1- N.f.s/pl : tisniyraf.
- 2- Comp-juxt : N (tussna) + N (ayref).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—SNT-LING

Asentel = *thème (objet du mémoire)*

- 1- N.m.s/pl : isental.
- 2- Cal-sém : sens français « thème » > même sens en amazigh.
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Asentel (afeggag + askim) = *thème verbal*

- 1- N.m.s.pl : isental.
- 2- Cal-sém : sens français « thème verbal » > même sens en amazigh.
- 3- T-ling : 306, Mw : 27, M-seg : 113.
- 4- /.
- 5- /.

Amsentel amayrad (i) = *thématiser universel*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (amsentel) + Adj (amayrad).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- amsezwer amayrad (i).

Tasnetla = *thématisation*.

- 1- N.f.s/pl : tisnetliwin.
- 2- Dériv : Bas (asentel « thème ») + Sch.Nomin.f (t-a).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asezwer.

—SNWL

Amasawal = *lexicologue*.

- 1- N-ag, m.s.pl : imasawalen.
- 2- Dériv : N (tasnawalt « lexicologie ») + Sch.N-ag (am-).
- 3- cours et/ou mémoires de licence
- 4- /.
- 5- /.

Tasnamawalt = *lexicologie*.

- 1- N.f.s/pl : tismawalin.
- 2- Comp-juxt : N (tussna) + N (amawal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- tasnawalt, asawal.

Asnawal (t-t) = *lexicologie*.

- 1- N.f.s/pl : tismawalin.
- 2- Comp-juxt : N (tussna) + N (awal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- tasnamawalt, tasnawalt.

—SNZML

Asnazmul = *sémiologie*

- 1- N.m.s/pl : isnazamulen.
- 2- Comp-juxt : N (tussna) + N (azmul).
- 3- T-ling : 291.
- 4- /.
- 5- /.

—SY

Amassay (i) = *prenom relatif*.

- 1- N-ag.m.s.pl : imassayen.
- 2- Dériv : Rac (ssy « de joindre, d'être Joint ») + Préf.N-ag (am-).
- 3- T-ling : 285, M-seg : 99, M-tes : 15.
- 4- F IV : 1861.
- 5- amqim amassay.

Amassay = *connecteur*.

- 1- N-ag.m.s.pl : imassayen.
- 2- Dériv : Rac (ssey « de joindre, d'être joint ») + Préf.N-ag (am-).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- F IV : 1861.

5- assayan.

Assay = *relation*.

- 1- N-av/N-c. m.s.pl: assayen.
- 2- Dériv : V (assey « de joindre, d'être joint ») + a-a (Sch.N-av, N-c).
- 3- Mw : 121, L.M :10, M-seg : 99.
- 4- F IV : 1861.
- 5- assayan

Assay (i-en) akalmaḍ (i-en) = *relations paradigmatiques*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N₁ (assay) + N₂ (akalmaḍ).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Assay (en) aseddasan (i-en) = *relations syntaxiques (syntagmatiques)*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (assay) + Adj (aseddasan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Assayan = *relationnel*.

- 1- N.m.s. /pl : issayanen
- 2- Cal-form + Cal-sém (par rapport à *relationnel* en langue française ayant la même structure est le même sens).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—SYR

Aseyru = *prédictat*.

- 1- N.m.s/pl : iseyra.
- 2-
- 3- M-seg : 14.
- 4-
- 5- isali.

—SSN

Imsissen = *présentatif*

- 1- N.m.s/pl : imsisnen.
- 2- Dériv-impr : Adj [imsisen < Bas (sisen « présenter » + Préf.Adj (im-).] > N (imsisen).
- 3- T-ling : 270.
- 4- Pb.
- 5- /.

—SSR

Asusru = *prononciation*.

- 1- N.m.s/pl :
- 2- Dériv : V (susru « prononcer, articuler ») > N-av (asusru).
- 3- Mw: 117, M-seg: 93.
- 4- Cort : 388, F IV : 1851 < susret : « bien articuler ces paroles ».
- 5- /.

Agsusru = *articulation*.

- 1- N.m.s/pl : igsusriyen.
- 2- Comp-juxt : V (eg « faire ») + N (asusru = prononciation).
- 3- T-ling :
- 4- /.
- 5- /.

Agsusru uslig = *double articulation*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (agsusru) + Adj (uslig).
- 3-T-ling : 172.
- 4- /.
- 5- /.

Agsusru amazlay = *articulation propre*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (agsusru) + Adj (amazlay).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—TLY

Tutlayt = *langue*

- 1- N.f.s/pl : tutlayin.
- 2- Rest : tutlayt (du Chaw : « langue »)

3- T-ling : 222, Mw : 104.

4- Chaw : 377.

5- /

Utlayan (anermis) = *linguistique (contact)*

- 1- Adj.m.s/pl : utlayanen.
- 2- Dériv : Bas (tutlayt « langue ») + Suf.Adj (-an).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- Chaw : 377.
- 5- /.

Atlay (aybalu) = *oral (source)*

- 1- Adj.m.s/pl : itlayan.
- 2- Dériv-impr : N (tutlayt « langue ») > Adj (atlay).
- 3- cours et/ou mémoires de licence, M-seg : 84.
- 4- Chaw : 377.
- 5- imaw, imyan

—TTL

Asatal = *contexte*

- 1- N-ag.m.s.pl : isatalen.
- 2- Dériv : Rac (ttl « entourer, bonder ») + Sch.N-inst (s-).
- Métap : par rapport au fait d'entourer, de bonder quelque chose (ici sens linguistique : conditions et/ou situation d'énonciation).
- 3- M-seg: 38.
- 4- JMD : 823, Cort : 187, Tam : 722.
- 5- attal.

—TTWL

Ttawil n uceyyee = *canal (de diffusion du langage)*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (ttawil) + Prép (n) + N (uceyyee).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- targa.

—TW

Amtawan (azmul) = conventionnel (signe linguistique).

- 1- Adj.m.s/pl : imtawanen.
- 2- Dériv : Bas (amtawa « accord ») + Suf.Adj (-an).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—WCL

Tawacult tamawalant = famille lexicale

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (tawacult) + Adj (tamawalant).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- taywa n umawal.

—WL

Amawalan (adda) = lexical (bas, racine)

- 1- Adj.m.s/pl : imawalanen.
- 2- Dériv : Bas (amawal) + Suf.Adj (-an).
- 3- T-ling : 224.
- 4- Pb.
- 5- anmawal, t-amawal-t (tayunt).

Amawal (t-t) (tayunt) = lexicale (unité).

- 1- Adj.m.s/pl : imawalanen.
- 2- Dériv-impr : N (amawal « lexique ») > Adj (tamawalt).
- 3- T-ling : 224.
- 4- Pb.
- 5- anmawal, amawalan.

Amawal = lexique.

- 1- N.m.s/pl : imawalen.
- 2- Dériv : m- (du N-ag, Adj) + N (awal « mot »)
- 3- T-ling : 224, Mw : 17, M-seg : 73.
- 4- Pb.
- 5- /.

Amawal asmislan = lexique onomatopéique

- 1- N.m.s.

- 2- Comp-synt : N (Awal) + Adj (asmislan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- amawal alesgamiw.

Amawal alesgamiw = lexique onomatopéique.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (Awal) + Adj (alesgamiw).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- amawal asmislan.

Amsiwel = locuteur.

- 1- N-ag.m.s.pl : imsiwlen.
- 2- Dériv : Bas (siwel « parler, appeler ») + Sch.N-ag (am-).
- 3- T-ling : 227, M-tes : 10.
- 4- Pb.
- 5- /.

Anmawal = lexème.

- 1- N.m.s/pl : inmawalen.
- 2- Dériv : Bas (amawal « lexique ») + Préf.Adj (-an).
- 3- T-ling : 224.
- 4- Pb.
- 5- alyac amawal.

Ansiwel = vocable.

- 1- N.m.s/pl : insiwal.
- 2- Dériv : Bas (asiwel « fait de parler, appel ») + n- d'appartenance + N (asiwel = parole)
- 3- T-ling : 317.
- 4- Pb.
- 5- /.

Asiwel = parole

- 1- N-av.m.pl :??
- 2- Mét : L'abstrait pour concret : « action de parler » > « la parole elle-même ».
- 3- T-ling : 255.
- 4- Pb.
- 5- tasiwelt

Awal = mot

- 1- N.m.s/pl : awalen.
- 2- Rest : Awal (« mot », « parole », « expression » > awal « mot ».
- 3- T-ling : 238.
- 4- Pb.

5- /.

Awalec = *monème*

- 1- N.m.s/pl: iwalacen.
- 2- Dériv expressive : Bas (awal « mot ») + Suf.Dim (-c).
- 3- T-ling : 236.
- 4- Pb.
- 5- /.

Awalec uezil = *monème libre*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (Awal) + Adj (uezil).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- tuhut.

Awal aherfi = *mot simple (vs mot composé / complexe)*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (Awal) + Adj (aherfi).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Awal alemsan = *terme spécifique (hyponyme).*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (awal) + Adj (alemsan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- awal ulmis, attwawi.

Awal ulmis = *terme spécifique (hyponyme).*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (awal) + Adj (ulmis).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- awal alemsan, attwawi.

Awal amatu = *terme générique.*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (awal) + Adj (amatu).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- awal awsiyan.

Awal amegru = *mot collectif (collectif).*

- 1- N.m.s/pl.
- 2- Comp-synt : N₁ (awal) + N₂ (amegru).
- 3- T-ling : 143.

4- /.

5- awal amatu, awal awsiyan.

Awal agraw = *mot collectif (générique vs unité).*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N₁ (awal) + N₂ (agraw).
- 3- cours et/ou mémoires de licence
- 4- /.
- 5- awal amegru.

Awal ajentaḍ = *emprunt (externe).*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (Awal) + Adj (ajentaḍ).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- amerḍil, areṭṭal.

Awal aqbur = *arChlisme.*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (Awal) + Adj (aqbur).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Awal asuddim = *mot dérivé.*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (awal) + Adj (asuddim).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asuddim.

Awal awsiyan = *terme générique.*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (awal) + Adj (awsiyan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- awal amatu.

Awal awsiyan = *hypéronyme (terme générique).*

- 1- Adj.m.s/pl : iwsiyane.
- 2- Comp-synt : N (awal) + Adj (awsiyan).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

Awal uddis = *mot composé (complexe).*

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (Awal) + Adj (uddis).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.

5- uddis (tout court).

Tamawalt = *vocabulaire*.

1- N.m.s/pl : timawalin.

2- Dériv : N (amawal « lexique ») + Sch.f (t-t)
à valeur de Dim.

3- M-seg : sur la couverture.

4- Pb.

5- /.

Tasiwelt = *parler*.

1- N-c.f.s.pl : tisiwlin, tisiwal.

2- Dériv : Bas (siwel « fait de parler,
appel ») + Nomin.f (t-t).

3- T-ling : 255.

4- Pb.

5- /.

Taywalt = *communication (fonction)*

1- N.f.s/pl : tiywalin.

2- Comp-juxt : V (eg) + N (awal).

3- Mw : 78, Li : 34.

4-

5- /.

Tinsiwalt = *vocabulaire*.

1- N.f.s/pl : tinsiwalin.

2- Dériv : Bas (ansiwel « vocable ») +Sch.N.f
(t-t).

3- cours et/ou mémoires de licence, M-seg
(couverture).

4- Pb.

5- tamsiwalt, amsiwal, tamawalt.

Ttumawel (mawel)* = *lexicalisé*.

1- V.Pas.yettumawel, ad yettumawel,
yettatumawel.*

2- Dériv : N (amawal « lexique ») + Sch.Pas
(ttu-).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- Pb.

5- /.

—WLNT

Awalnut = *néologisme*.

1- N.m.s/pl : iwalnuten.

2- Comp-juxt : N (awal) + N (amaynut > nut).

3- T-ling: 243.

4- /.

5- /.

—WLSL

Awalmesli = *onomatopée*

1- N.m.s/pl : iwalmeslan.

2- Comp-juxt : N (awal) + N (imesli).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- alesgamu.

Tawalmeslit = *création onomatopéique*

1- N.f.s/pl : tiwalmesliyin.

2- Comp-juxt : N (awal) + N (imesli) + Nomin.f
(t-t).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—WR

Tawuri = *fonction*.

1- N.f.s/pl : tiwuriwin.

2- Rest : Sens large « travail, activité » > sens
linguistique « fonction linguistique ».

3- T-ling : 178.

4- Chl: 170.

5- /.

Tawurant (tayunt) = *fonctionnelle (unité)*.

1- Adj.f.s.pl : tiwuranin.

2- Dériv : Bas (tawuri « travail, activité ») +
Suf.Adj (-an).

3- M-tes : 08.

4- /.

5- /.

Tawuri tafelkist = *fonction esthétique
(poétique)*.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tawuri) + Adj (tafelkist).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- tawuri tafelkisant, tawuri tamedyazant.

Tawuri tamedyazant = fonction esthétique (poétique).

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tawuri) + Adj (tamedyazant).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- tawuri tafelkisant, tawuri tafelkist.

Tawuri tamsefrut (n yimeslicen) = fonction distinctive.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tawuri) + Adj (tamsefrut).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tawuri tamselyant = fonction référentielle.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N₁ (tawuri) + N₂ (tamselyant).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tawuri tanađant = fonction conative.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tawuri) + Adj (tanađant).

3- Mw : 96, M-tes : 08.

4- /.

5- /.

Tawuri tanfalant = fonction émotive (expressive).

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tawuri) + Adj (tanfalant).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tawuri tayeffutlayant = fonction métalinguistique.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tawuri) + Adj (tayeffutlaayant).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

Tawuri tassayant = fonction phatique.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tawuri) + Adj (tassayant).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—WS

Arawsan = neutre (pronom).

1- Adj.m.s/pl : irawsanen.

2- Dériv : Bas (tawsit « genre ») + Préf.Priv (ar-) + Suf.Adj (-an).

3- T-ling : 244, Taj : 09, Mw : 108, Lm : 79.

4- Cort : 397.

5- /.

Tawsit = genre (masculin + féminin).

1- N.f.s/pl : tiwsatin.

2- Ext : tawsit: « race » > « catégorie morphologique du nom ».

3- Mw : 97, Lm : 54, M-seg : 62, M-tes : 08.

4- Cort : 397.

5- /.

Tawsit = genre (vs espece).

1- N.f.s/pl : tiwsatin.

2- Cal-sém : le mot *genre* est polysémique au français > mêmes acception en tamazight.

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- Cort : 397.

5- /.

Tawsit iqerben = genre proChlain.

1- N.f.s.

2- Comp-synt : N (tawsit) + Part (iqerben).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—WSL

Awsil = affixe.

1- N.m.s.

2- Empr : de l'arabe *wasl* (jonction).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- arabe

5- /.

—WW

Amaway = *hypéronymie*.

- 1- N-ag.m.s.pl : imawayen.
- 2- Dériv : Rac (wwy « porter, apporter ») + Sch.N-ag (am-).
- 3- T-ling : 203.
- 4- JMD : 881, Cort : 116, Tam : 775, F III : 1469 = Pb.
- 5- /.

Attwawi = *hyponymie*.

- 1- N-ag.m.s.pl : ittwawan.
- 2- Dériv : Rac (wwy « porter, apporter ») + Sc.Pas (ttw-).
- 3- T-ling : 204.
- 4- JMD : 881, Cort : 116, Tam : 775, F III : 1469 = Pb.
- 5- /.

—YF

Asmenyif = *mélioration /mélioratif*.

- 1- N.m.s. ?
- 2- Dériv : Bas (menyif « vaut mieux que, plus que ») + combinaison du morphème verbalisateur: s.
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4-5- anernay, acebbeḥ.

—YL

Ayla = *compréhension*.

- 1- N.m.s/pl : aylayen.
- 2- Mét : du concret « ce qu'on possède proprement » > pour l'abstrait « compréhension »).
- 3- T-ling : 148.
- 4- JMD : 439, Cort : 48, Gd : 173.
- 5- /

—YNDLF

Taynudlift = *homographie*.

- 1- N.f.s/pl : tiynudlifin.
- 2- Comp-juxt : Num (iyen) + N (tudlift).
- 3- T-ling : 201.

4- /.

5- /.

—YNKD

Ayunkud = *synChronie*.

- 1- N.m.s/pl : iyunkuden.
- 2- Comp-juxt : Num (iyen) + N (akud).
- 3- T-ling : 303.
- 4- /.
- 5- /.

Ayunkud amendu = *synChronie dynamique*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt : N (ayunkud) + Adj (amendu).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—YNMK

Aynamek (t-t) = *monosémie*.

- 1- N.m.s/pl : iynumak.
- 2- Comp-juxt : Num (iyen) + N (anamek).
- 3- T-ling : 236.
- 4- /.
- 5- taynamka.

—YNN

Ayninaw = *lexie*.

- 1- N.m.s/pl : iyninawen.
- 2- Comp-juxt : N (tayunt) + N (inaw).
- 3- T-ling : 225.
- 4- /.
- 5- /.

—YNSM

Aynisem (t-t) = *homonymie*.

- 1- N.m.s/pl : iynismen.
- 2- Comp-juxt : Num (iyen) + N (isem).
- 3- T-ling : 189 (aynisem).
- 4- /.
- 5- /.

—YNZL

Aynazal = *univoque*.

- 1- Adj.m.s/pl : iynazalen.
- 2- Comp-juxt : Num (iyen) + N (azal).
- 3- M-seg : 117.
- 4- /.
- 5- /.

—YNWL

Amyunwal = *synthème*.

- 1- N.f.s/pl : timyunwalin.
- 2- Comp : Compar (am) + Num (iyen) + N (awal).
- 3- T-ling : 281.
- 4- /.
- 5- /.

Tamyunwalt = *synthématique*.

- 1- N.f.s/pl : timyunwalin.
- 2- Comp-juxt : Compar (am) + Num (iyen) + N (awal).
- 3- cours et /mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—YR

Asmenyir = *péjoration / péjoratif*.

- 1- N.m.s/pl : ismenyiren.
- 2- Dériv-anal : par rapport à *asmenyif*.
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- JMD : 922...
- 5- acemmet, acamut, aqejjem, amserku.

—YW

Taywa n umawal = *famille lexicale (de mots)*

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (taywa) + Prép (n) + N (amawal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- tawacult tamawalant.

—ZDMK

Azdinmak = *sémème*

- 1- N.m.s/pl : izdinmaken.
- 2- Comp-juxt : V (zd = unir, avoir en commun) + N (inmak).
- 3- T-ling : 290.
- 4- /.
- 5- /.

—ZGNMK

Tazegnaramkant (tafesna) = *semi-arbitraire*.

- 1- Adj.f.s.tizgnaramkanin
- 2- Dériv : Bas (tazegnaramekt)* + Suf.Adj (-an).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—ZGRKD

Azgerkud = *diaChlronie*.

- 1- N.m.s/pl : izgerkuden.
- 2- Comp-juxt : V (zgr = traverser) + N (akud)
- 3- T-ling : 165.
- 4- /.
- 5- /.

—ZLY

Tazelya = *connecteur*.

- 1- N.f.s/pl : tizelyiwin.
- 2- Ext : sens restreint « Prép » > sens général « connecteurs ».
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- Chl : 219, Tam : 805.
- 5- /.

Tazelya = *particule*

- 1- N.f.s/pl : tizelyiwin.
- 2- Méta : « pièce métallique ajoutée pour consolider, réparer » > sens linguistique « particule qui relie des élémémnts linguistiques ».
- 3- T-ling : 256, Taj : 11, Mw : 112, M-seg : 86.
- 4- Chl : 219, Tam : 805.

5- /.

Tazelya n tnila = particule de direction / orientation.

1-N.f.s.

2-Comp-synt : N (tazelya) + Prép (n) + N (tanila).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—ZML

Azmul = signe linguistique.

1- N.m.s/pl : izmal.

2- Réd : azamul > azmul (par syncope de la 2^{ème} voyelle a).

3- T-ling : 292, Lm : 105, Hs : 218

4- F II : 604, Moz : 251, Tam : 807.

5- /.

Azamul = symbole.

1- N.m.s/pl : izamulen (izumal).

2- Rest: sens large « marque, indice » > sens linguistique « (« symbole ».

3-.T-ling : 302, Mw : 127, Lm : 111, li : 105

4- F II : 604, Moz : 251, Tam : 807.

5- /.

—ZN

Amazan = émetteur

1- N-ag.m.s.pl : imazanen.

2- Dériv : Rac (azen « envoyer ») + Sch.N-ag (am-).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- JMD : 949,

5- /.

Amettwazan = récepteur (destinataire)

1- N.m.s/pl : imettwaznen.

2- Dériv : Rac (zn « envoyer ») + Sch .N-ag (am-a) + Sch.Pas (ttw : pour exprimer le patient ou le bénéficiaire).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- JMD : 949,

5- /.

Izen = message.

1-N.m.s/pl : iznan.

2- Dériv : Rac (zn « envoyer ») + Sch.Nomin (i-e-).

3-T-ling : 231, Mw : 106, Li : 74, AB.A : 120.

4- JMD : 949,

5- /.

—ZR

Izri = prétérit.

1- N.m.s/pl : izran.

2- Dériv-anal : par rapport à V (imyi « plant ») > N (imyi).

—Dériv-impr : V (izri) > N (izri).

3- T-ling : 256, Taj : 10, Mw : 112.

4- Chl : 213, JMD : 958.

5- imizri.

Izri ibaw = prétérit négatif.

1- N.m.s.

2- Comp-synt : N (izri) + Adj (ibaw).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

—ZRG

Timziregt (talya) = liniaire (forme).

1- Adj.f.s.pl : timzirgin.

2- Dériv : N (azarig « ligne ») + Sch.Adj.f (tim-i).

3-.T-ling : 226, Lm : 70, AB.A : 113, M-elec : 20.

4- JMD : 957

5- ajerdan.

—ZWR

Azwir = préfixe.

1- N.m.s/pl : izwiren.

2- Dériv : Rac (zwr « être le premier, devancer ») + Sch.Adj (-i-).

3- T-ling : 269, Mw : 32, M-tes : 14.

4- F IV : 1982, JMD : 962.

5- /.

Amsizwer = *thématisation*.

- 1- N-av.m.s.
- 2- Dériv : Bas (sezwer « devancer ») + Sch.Réc (m-).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- F IV : 1982, JMD : 962.
- 5- asizwer.

Amsizwer amalal = *focalisation (thématisation renforcée)*.

- 1- N.m.s.
- 2- Comp-synt: N₁ (amsizwer) + N₂ (amallal).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- asezwur uddis.

Amsezwer amayrad (i) = *thématiser universel*.

- 1-N.m.s.
- 2-Comp-synt : N₁ (amsezwer) + N₂ (amayrad).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- amsentel amayrad (i).

sizwer = *thématisation*

- 1- N-av.m.s.
- 2- Dériv : Bas (sezwer « devancer ») + Nomin (a-).
- 3- M-tes : 18.
- 4- F IV: 1982, JMD : 962.
- 5- Amsizwer.

—ZR

Azar = *racine*.

- 1- N.m.s. /pl : izuran
- 2- Rest : azar « racine au sens général » > « racine du mot ».
- 3- T-ling : 279, Lm : 97, Li : 95, M-tes : 15.
- 3- Métag : racine de quelque Chlose (plant) > racine d'une unités lexicales.
- 4- JMD : 954.
- 5- /.

Timezri = *aspect (verbal)*.

- 1- N.f.s/pl: timezra.
- 2- Dériv: Rac (zr « voir ») + Préf.N +Adj.f (tim-).
- 3- T-ling : 124, Taj : 11, Mw : 59.
- 4- JMD : 953.

5- /.

Timezri tummidt = *aspect accompli*.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (timezri) + Adj (tummidt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- timezri yemden.

Timezri yemden = *aspect accompli*.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (timezri) + Part (yemmden).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- timezri tummidt.

Timezri tarummidt = *aspect inaccompli*.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (timezri) + Adj (tarummidt).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- timezri ur nemmid.

Timezri ur nemmid = *aspect inaccompli*.

- 1- N.f.s.
- 2- Comp-synt : N (timezri) + Part-Nég (ur nemmid).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- timezri tarummidt.

—ZRWR

Tizriwuri = *fonctionnalisme*.

- 1- N.f.s/pl : tizriwuryin.
- 2- Comp-juxt : N (tizri) + N (tawuri).
- 3- cours et/ou mémoires de licence.
- 4- /.
- 5- /.

—ZZL

Asemmezli = *pertinence*.

- 1- N.m.s/pl : isemmezliyen.
- 2- Ext : sens restreint (semmezli « mettre à rt l'un de l'autre » > sens linguistique « avoir une fonction distinctive ... »
- 3- T-ling : 259.

4- F IV: 1963-64, Chl : 160, JMD : 944.

5- /.

—ŻŻLWL

Tużżlawalt = *synecdoque*.

1- N.f.s/pl : tużżlawalin.

2- Comp-juxt : V (żżel : « étendre, étirer... ») + N (awal).

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

5- /.

—ZWRG

Azwaramyag = *particule prè-verbale*.

1- N.m.s/pl : izwarmyagen).

2- Comp-juxt : V (zwir : passer devant, précéder...) + N (amyag)

3- cours et/ou mémoires de licence.

4- /.

5- /.

INDEX

Index 1 : Sources du matériau collecté

Les mémoires de licence

1. **ADURI, M. et SUNYA, B.** (2005), *Tasmidegt n temnađt n Tuđa/ tasnalya-tasnamekt* (Toponymie de la région de Toudja /Morphologie-sémantique), Mémoire de licence, université de Béjaia.
2. **AIBOUT, N. et KHOUKHA, A/A.** (2005), *Amawal n uzref d yiselsa n tmeđtut tasmelit* (lexique des bijoux d'argent et de tenues vestimentaires chez la femme des Ait Smail), Mémoire de licence, université de Béjaia.
3. **AKMOUCHE, M. et CHAFIA B.** (2005), *Tasmidegt n yiwet n temnađt n Ğerđer, Iyzer n yiwaquren* (Toponymie d'une région du massif du **Djurjura**, Ighzer n Iouakouren), Mémoire de licence, université de Béjaia.
4. **AOUDIYA, S. AMINA, A.** (2005), *Tasuqilt n sin yixfawen n udlis n ANDRE Martinet* « Elément de linguistique générale.» (Traduction de deux chapitres de l'ouvrage d'ANDRE Martinet : « Eléments de linguistique générale.», Mémoire de licence, université de Béjaia.
5. **AZI, L. NABILA, M.** (2004), *Agmar n yiwalmesliyen d tesleđt-nsen.* (Recueil des onomatopées et leur analyse.), Mémoire de licence, université de Béjaia.
6. **BANOUH, S.** (2006), *Tanekwisemt deg taddart n Semmac (tasnalya-tasnamka* (L'anthroponymie **du** village de Semmach, étude morpho-sémantique), Mémoire de licence, université de Béjaia.
7. **BEAIRI, D. et SONIA, A.** (2006), *Asumer i uselmed n tseftit deg teqbaylit : imyagen iherfiyen* (Proposition pour l'enseignement de la conjugaison en dialecte kabyle : les verbes simples), Mémoire de licence, université de Béjaia.
8. **BENAISSA, A.** (2006), *Tinfaliyin tukrifin* (les expressions figées) Mémoire de licence, université de Béjaia.
9. **BENAAMRA, A. et SAADIA, T.** (2005), *Amawal n lebni n uxxam aqbur yur leqbayel, At Sellem* (lexique de l'habitat traditionnel kabyle chez les **At Smail**), Mémoire de licence, université de Béjaia.
10. **BENSAFIYA, S.** (2005), *Tanekwisemt n taddart n Teyrast* (Anthroponymie du village de Taghrast.), Mémoire de licence, université de Béjaia.

11. **BENTIZI, □.** (2004), *Asemmed n umawal n J.-M. DALLET /Taq-taf* (Enrichissement du lexique de J.M. DALLET /de la racine *taq* à la racine *taf*, Mémoire de licence, université de Béjaia.
12. **BOUAICH, F.** (2004), *Amawal n yiyersiwen deg tmaziyt, tameslayt n At Mhend* (Lexique animal en tamazight, parler des At Mhend), Mémoire de licence, université de Béjaia.
13. **BOUID (W.),** (2006), *Asemmed n usegzawal n J.-M. DALLET* (Enrichissement du lexique de J.M. DALLET), Mémoire de licence, université de Béjaia.
14. **CIKHOUNT. M.** (2004), *Asnerni n umawal n DALLET seg u□ar B (sb 02) □er u□ar BNEM (sb 31)* (Enrichissement du lexique de J.-M. DALLET), Mémoire de licence, université de Béjaia.
15. **DJENNADI, Y. et KARIMA, B.** (2006), *Amawal n waṭṭanen n temnaḍt n At Smaïl* (lexique des maladies chez les At Smail), Mémoire de licence, université de Béjaia.
16. **GUEROUA, L. et MEKHLOUF, R.** (2004), *tazrawt tasnalyamkant n yisekla n snat temnaḍin n wayir n Bgayet : At Jlil d wAt Mlikec* (Etude morpho-sémantique des noms de plants dans les deux régions de Bougie : les At Jlil et les At Mlikeche), Mémoire de licence, université de Béjaia.
17. **KHEROUFI, Z. et KARIMA, H.** (2005), *Imyan n udawi deg snat n temnaḍin : At Eidel d At Ebbas* (Les plantes médicinales chez les At [Aidel](#) et les At Abbas), Mémoire de licence, université de Béjaia.
18. **KIROUAN, R.** (2005), *Tanekwisemt n taddart Tijunan* (Anthroponymie du village de Tijounane.), Mémoire de licence, université de Béjaia.
19. **LOUNIS, L. et FADILA, M.** (2005), *Tazrawt tasnalyamkant n yisekla n At Smaïl* (Etude morpho-sémantique du lexique de l'arboriculture de la région d'Ait Smail), Mémoire de licence, université de Béjaia.
20. **MEKI, N. et ZHOR, N.S.** (2005), *Tazrawt tasnalyamkant n umawal n yimyan n wučči deg snat n temnaḍin : Iwaquirendeg wayir n Tubirett d Yilitendeg wayir n Tizi Wezzu* (Etude morphosémantique du lexique des plantes comestibles des Iwakouren (régions de Bouira) et des Ilithen (région de Tizi-Ouzou), Mémoire de licence, université de Béjaia.
21. **MELAHI, F.** (2006), *Tasnulfawalt deg tmazi□t : tazrawt tasnal□ant* (*La néologie en tamazight : étude morphologique*), Mémoire de licence, université de Béjaia.

22. **RABIYA, S.** (2006), *Tismamant n uwines n Mecdella. Tazrawt tasnalyamkant* (Hydronymie de la région de Mehdellah. Etude morphosémantique), Mémoire de licence, université de Béjaia.
23. **SAYAD, A.** (2004), *Tasmidegt n taddart n wAybala* (toponymie du village d'Aghbala), Mémoire de licence, université de Béjaia.
24. **TAHIR, Z. et NAIMA N.** (2006), *Asebgem n tfesna n ukeččum n kra wawalen imaynuten n tmaziyt deg tama n Weqqas* (Evaluation du degré d'implantation de quelques néologismes dans la région d'Aokas), Mémoire de licence, université de Béjaia.
25. **YEHYAOU, M.** (2004), *Asnerni n umawal n J.-M. DALLET, seg u□ar C □er u□ar CLÉD* (Enrichissement du lexique de J.M. DALLET, de la racine C (page 68) à la racine CLÉD (page 93)), Mémoire de licence, université de Béjaia.

Dépouillement des cours et TD des modules suivants :

- *anagraw n umyag* (système du verbe) ;
- *anagraw n yisem* (système du nom) ;
- *tacawit* (dialecte chaoui) ;
- *tanfalit* (expression) ;
- *tasnamawalt-tasnamka* (léxico-sémantiques) ;
- *tira* (notation usuelle) ;
- *tumzabt* (dialecte mozabite).

Index 2 : Organisation des termes selon les procédés de formation lexicale

Le terme en amazigh	Son équivalent en français	Le modèle de formation
LA NÉOLOGIE DE FORME		
LA NÉOLOGIE PHONOLOGIQUE		
L'ONOMATOPÉE		
Tuhut	Interjection	Onomatopée
LES RÉDUCTIONS		
La syncope		
Anmek	Sème	< Anamek « sens »
Azmul	Signe linguistique	< Azamul « symbole »
Asget	Plurizl	< asuget « abondance »
L'aphérèse		
namek	Signifier	V < N (anamek = « sens »)
DÉRIVATION REGRESSIVE		
Amentel	Motivation	< Tamentelt « cause »
Akniw	Synonyme	< ikniwen « jumeaux »
Inaw	Discours	< Tinawt « dits, propos »
LA CRÉATION MORPHOLOGIQUE		
L'EMPRUNT		
tajerrunt	Grammaire	- De l'arabe aljarumiya
Awsil	Affixe	- De l'arabe wasl « attache »
LA COMPOSITION		
La composition syntagmatique		
Addad amaruz	Etat d'annexion	N + Adj
Addad ilelli	Etat libre	N + Adj
Aggay awuran	Groupe fonctionnel	N + Adj
Agsusru uslig	Double articulation	N + Adj
Akud amiran	Synchronie	N + Adj
Alyac amawal	Morphème lexical	N + Adj
Alyac asuddman	Morphème grammatical	N + Adj
Amatar udmawan	Pronom personnel	N + Adj

Agsusru amazlay	Articulation propre	N + Adj
Amatar udmawan	Indice de personne	N + Adj
Amawal alesgamiw	Vocabulaire onomatopéique	N + Adj
Amawal asmislan	Vocabulaire onomatopéique	N + Adj
Ameskar allalan	Nom d'agent instrumental	N + Adj
Amqim amassay	Pronom relatif	N + Adj
Amqim amattar	Pronom interrogatif	N + Adj
Amqim ameskan	Pronom démonstratif	N + Adj
Amqim arbadu	Pronom indéfini	N + Adj
Amqim arudmawan	Pronom non-personnel	N + Adj
Amqim uzzig	Pronom spécifique	N + Adj
Amsentel amayrad (i)	Thématiser universel	N + Adj
Amsezwer amayrad (i)	Thématiser universel	N + Adj
Amsizwer amalal	Thématisation renforcée (focalisation)	N + Adj
Amyag aherfi	Verbe simple	N + Adj
Amyag amallal	Verbe support	N + Adj
Amyag amsuk	Verbe transitif	N + Adj
Amyag aramsuk	Verbe intransitif	N + Adj
Amyag arsemđan	Verbe intransitif	N + Adj
Amyag asemđan	Verbe transitif	N + Adj
Amyag asemsay	Verbe mixte	N + Adj
Amyag ilem	Verbe auxiliaire	N + Adj
Anađ ilaw	Impératif (simple)	N + Adj
Anađ (aherfi)	Impératif (simple)	N + Adj
Anađ ussid	Impératif intensif	N + Adj
Annar amawalan	Champ lexical	N + Adj
Arbib ameskan	Adjectif démonstratif	N + Adj
Arettal agensan	Emprunt interne	N + Adj
Arettal ajentađ	Emprunt externe	N + Adj
Asemmad arusrđd	Complément d'objet indirect	N + Adj
Asemmad ilelli	Monème autonome	N + Adj
Asemmad imsegzi	Complément explicatif	N + Adj
Asemmad usrid	Complément d'objet direct	N + Adj
Asezwer uddis	Focalisation	N + Adj
Asget agensan	Pluriel intérieur	N + Adj
Asget asemsay	Pluriel mixte	N + Adj
Asget uffiy	Pluriel extérieur	N + Adj
Asmusen imerwi	Désignation hybride	N + Adj
Asnulfu alsayran	Création onomatopéique	N + Adj
Asnulfu asnalyan	Néologie morphologique	N + Adj
Asnulfu asnamkan	Néologie sémantique	N + Adj
Assay (en) aseddasan (i-en)	Rapports syntagmatiques	N + Adj
Assay (i-en) akalmađ (i-en)	Rapports paradigmatiques	N + Adj
Asuddem aherfi	Dérivation simple	N + Adj
Asuddem ajerruman	Dérivation grammaticale	N + Adj
Asuddem amalal	Dérivation complexe	N + Adj
Asuddem anfanal (anfaliw)	Dérivation expressive	N + Adj
Asuddem asemllal	Dérivation complexe	N + Adj
Asuddem uddis	Dérivation complexe	N + Adj

Asuddes aduklan	Composition par juxtaposition	N + Adj
Asuddes aseddasan	Composition synaptique	N + Adj
Asumer agejdan	Proposition principale	N + Adj
Asumer amassay	Proposition relative	N + Adj
Asumer amsental	Proposition subordonnée	N + Adj
Asumer arusrid	Proposition subord avec conjonction	N + Adj
Asumer imsisen	Enoncé présentatif	N + Adj
Asumer uqqin	Coordonnée (proposition)	N + Adj
Asumer usrid	Proposition subord par juxtaposition	N + Adj
Awal ajentaḍ	Emprunt externe	N + Adj
Awal alemsan	Terme spécifique/hyponyme	N + Adj
Awal amatu	Terme générique	N + Adj
Awal aqbur	Archaisme	N + Adj
Awal agraw	Mot collectif	N + Adj
Awal aḥerfi	Mot simple	N + Adj
Awal amegru	Mot collectif	N + Adj
Awal asuddim	Mot dérivé (un dérivé)	N + Adj
Awal awsiyan	Mot générique/collectif	N + Adj
Awal uddis	Mot composé (un composé)	N + Adj
Awal ulmis	Terme spécifique /hyponyme	N + Adj
Awalec uezil	Monème libre	N + Adj
Ayunkud amendu	Synchronie dynamique	N + Adj
Iger amawalan	Champ lexical	N + Adj
Iger asnamkan	Champ sémantique	N + Adj
Isem akmam	Nom concret	N + Adj
Isem amadwan	Nom abstrait	N + Adj
Isem amazlay	Nom propre	N + Adj
Isem amilan	Substantif	N + Adj
Isem amsiher	Nom commun	N + Adj
Isem amyag	Nom verbal	N + Adj
Izri ibaw	Prétérit négatif	N + Adj
Tabadut tanmeḗlant	Définition logique	N + Adj
Tabadut tarusridt	Définition indirecte	N + Adj
Tabadut tasnalyamkant	Définition morphosémantique	N + Adj
Tabadut tassayant	La définition relationnelle	N + Adj
Tabadut tusridt	Définition directe	N + Adj
Tafyirt taddayt	Phrase minimale	N + Adj
Tafyirt taḥerfit	Phrase simple	N + Adj
Tafyirt tajerrumant	Phrase grammaticale	N + Adj
Tafyirt tamassayt	Proposition subordonnée relative	N + Adj
Tafyirt tamyagant	Phrase verbale	N + Adj
Tafyirt tanfaliwt	Locution expressive	N + Adj
Tafyirt tanisemt	Phrase nominale	N + Adj
Tafyirt tuddist	Phrase complexe	N + Adj
Tanfalit tamucaet	Expression consacrée	N + Adj
Tanfalit tukrift	Expression figée	N + Adj
Tasleḗt tasamekt	Analyse sémique	N + Adj
Tasleḗt tasedgart	Analyse distributionnelle	N + Adj
Tasnalya tajerrumant	Morphologie grammaticale	N + Adj

Tasnalya tamawalant	Morphologie lexicale	N + Adj
Tasnilest taglugalt	Linguistique statique	N + Adj
Tasnilest tanemyezlayt	Linguistique logique	N + Adj
Tasnulfawalt tanamkant	Néologie sémantique	N + Adj
Tasnulfawalt tanudust	Néologie syntagmatique	N + Adj
Tasnulfawalt tasnimeslit	Néologie phonologique	N + Adj
Tawacult tamawalant	Famille lexicale	N + Adj
Tawuri tafelkisant (tafelkist)	Fonction esthétique /poétique	N + Adj
Tawuri tayeffuTlayt	Fonction métalinguistique	N + Adj
Tawuri tamedyazant	Fonction esthétique (poétique)	N + Adj
Tawuri tamsefrut	Fonction distinctive	N + Adj
Tawuri tamselyant	Fonction référentielle	N + Adj
Tawuri tanađant	Fonction conative	N + Adj
Tawuri tanfalant	Fonction émotive/expressive	N + Adj
Tawuri tassayant	Fonction phatique	N + Adj
Tawuri taseddasant	Fonction syntaxique	N + Adj
Ticređt tagensant	Marque obligatoire	N + Adj
Ticređt tamarant	Marque obligatoire	N + Adj
Ticređt tagejdant	Marque obligatoire	N + Adj
Ticređt tamazzayt	Marque facultative	N + Adj
Ticređt timezgit	Marque obligatoire/permanente	N + Adj
Tigit tarummidt	Procès imperfectif	N + Adj
Timezri tarummidt	Aspect inaccompli	N + Adj
Timezri tummidt	Aspect accompli	N + Adj
Tisileyt tanfaliwt	Formation expressive	N + Adj
Tuddsa tukrift	Composition figée	N + Adj
Tugna tamsislant	Image acoustique	N + Adj
Uddis aduklan	Composé par juxtaposition	N + Adj
Uddis arummid	Composé synaptique	N + Adj
Uddis aseddasan	Composé synaptique	N + Adj
Uddis ummid	Composé par juxtaposition	N + Adj
Urmir ussid	Aoriste intensif	N + Adj
Uskin asnirman	Index terminologique	N + Adj
Amqim amattar arawsan	Pronom interrogatif neutre	N + Adj + Adj
Amqim arudmawan ameskan	pronom non personnel démonstratif	N + Adj + Adj
Amqim asemmad arusrđd	Pronom affixe indirect	N + Adj + Adj
Amqim asemmad usrid	Pronom affixe direct	N + Adj + Adj
Amqim udmawan anađan	Pronom personnel impératif	N + Adj + Adj
Amqim udmawan awsil	Pronom personnel affixe	N + Adj + Adj
Amqim udmawan ilelli	Pronom personnel indépendant	N + Adj + Adj
Isem ameskar allalan	Nom d'agent instrumental	N + Adj + Adj
Isem asgumyag akmam	Nom déverbatif concret	N + Adj + Adj
Tafyirt tasemmadt tarusridt	Proposition subord. avec conjonction	N + Adj + Adj
Tafyirt tasemmadt tusridt	Proposition subordonnée par juxtap	N + Adj + Adj
Tafyirt tuddist tamaqqant	Phrase complexe où il y a coordination	N + Adj + Adj
Tafyirt tuddist tamassayt	Ph-comp où il ya prop subor relative	N + Adj + Adj
Tafyirt tuddist tarusridt	ph- comp où il ya subor avec conjon	N + Adj + Adj
Tafyirt tuddist tuqqint	Phrase complexe où il ya coordination	N + Adj + Adj

Tafyirt tuddist tusridt	Ph-com oû il ya subor par juxtaposition	N + Adj + Adj
Arbib ameskan arewsan n tiđent	Adj démonstratif neutre d'altérité	N ₁ + Adj ₁ + Adj ₂ + Prép + N ₂
Arbib ameskan arewsan n tizin	Adj démonstratif neutre de proximité	N ₁ + Adj ₁ + Adj ₂ + Prép + N ₂
Arbib ameskan arewsan n ubdar	Adj démonstratif neutre d'absence	N ₁ + Adj ₁ + Adj ₂ + Prép + N ₂
Amqim ameskan n tama	Pronom démonstratif de proximité	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Amqim ameskan n tiđent	Pronom démonstratif d'altérité	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Amqim ameskan n timmiđent	Pronom démonstratif d'altérité	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Amqim ameskan n tizin	Pronom démonstratif de proximité	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Amqim ameskan n ubdar	Pronom démonstratif d'absence (winna)	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Amqim ameskan n ugemmađ	Pronom démonstratif d'éloignement	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Amqim ameskan n wuggug	Pronom démonstratif d'éloignement	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Amqim awsil n tenzeyt	Pronom affixe de préposition	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Amqim awsil n umyag	pronom affixe du verbe	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Amqim awsil n yisem	pronom affixe de nom (possessif)	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Arbib ameskan n tama	Adjectif démonstratif de proximité	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Arbib ameskan n tiđent	Adjectif démonstratif d'altérité	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Arbib ameskan n tizin	Adjectif démonstratif de proximité	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Arbib ameskan n ubdar	Adjectif démonstratif d'absence	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Arbib ameskan n ugemmađ	Adjectif démonstratif d'éloignement	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Arbib ameskan n wuggug	Adjectif démonstratif d'éloignement	N ₁ + Adj + Prép + N ₂
Timezri ur nemmid	Aspect inaccompli	N + Nég + Part
Tasnilest yettnernin	Linguistique dynamique	N + Part
Tawsit iqerben	Genre prochain	N + Part
Timezri yemden	Aspect accompli	N + Part
Ameskar n teywalt	Facteur de la communication	N ₁ + Prép + N ₂
Amqim n tmesiwt	Pronom possessif	N ₁ + Prép + N ₂
Amyag n tyara	Verbe d'état	N ₁ + Prép + N ₂
Amyag n tigawt	Verbe d'action	N ₁ + Prép + N ₂
Anmel (anemmal) n usentel /	Indicateur de thème	N ₁ + Prép + N ₂
Anmir n useyu	Particule prédicative	N ₁ + Prép + N ₂
Asemmad n tenzeyt	Complément de proposition	N ₁ + Prép + N ₂
Asemmad n usentel	Indicateur de thème	N ₁ + Prép + N ₂
Asemmad n yisem	Complément de nom	N ₁ + Prép + N ₂
Asiley n umawal	Formation du vocabulaire	N ₁ + Prép + N ₂
Asmusen s tiradegt	Désignation typographique	N ₁ + Prép + N ₂
Asmusen s umerwes	Désignation métaphorique	N ₁ + Prép + N ₂
Asmusen s uneflisen	Désignation par métonymie	N ₁ + Prép + N ₂
Asnulfu s ucebeđ	Néologie esthétique	N ₁ + Prép + N ₂
Asnulfu s usemmi	Néologie dénominative	N ₁ + Prép + N ₂
Asuddem n tyara	Dérivation de manière	N ₁ + Prép + N ₂
Asuddem s usyal	Dérivation de manière	N ₁ + Prép + N ₂
Asuddem s uslag	Dérivation par redoublement	N ₁ + Prép + N ₂
Asuddem s yewsilen	Dérivation affixale	N ₁ + Prép + N ₂
Isem n tallalt (wallal)	Nom d'instrument	N ₁ + Prép + N ₂
Isem n tigawt	Nom d'action verbal	N ₁ + Prép + N ₂

Isem n umeskar	Nom d'agent	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tabadut s liqrib	Définition par approximation	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tabadut s tenmegla	Définition par opposition	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tabadut s tmegdiwt	Définition par synonymie	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tabadut s waway	Définition par hypéronymie	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tadamsa n umeslay	Economie de langue	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tafyirt war amyag	Phrase non verbale	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tasyunt n imsentel	Conjonction de subordination	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tasyunt n tuqqna	Conjonction de coordination	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tasyunt n wakud	Conjonction de temps	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tasyunt war azal	Conjonction sans valeur	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tasnulfawalt n talya	Néologie de forme	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tasnulfawalt n unamek	Néologie de sens	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tasnulwalat s uretṭal	Néologie par emprunt	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Taywa n umawal	Famille lexicale	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tazelya n tnila	Particule de direction	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Ticreḍt n tmezri	Marque aspectuelle	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Ticreḍt n usenqes	Diminutif	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Ticreḍt n uzeyyed	Augmentatif	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Ttawil n uceyyeε	Canal	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tuddsa s tenzeyt	Composition synaptique	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Uddis s useddes	composé par juxtaposition	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Urti n umawal	Champ lexical	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Asnulfu s usezlez amsislan	Création par altération phonétique	$N_1 + \text{Prép} + N_2 + \text{Adj}$
Asuddem s ubrid ajerruman	Dérivation grammaticale	$N_1 + \text{Prép} + N_2 + \text{Adj}$
Asuddem s ubrid anfan.	Dérivation expressive	$N_1 + \text{Prép} + N_2 + \text{Adj}$
Tabadut s wudem unfil	Définition par extension	$N_1 + \text{Prép} + N_2 + \text{Adj}$
Asuddem s ubrid n wallus	Dérivation par redoublement	$N_1 + \text{Prép} + N_2 + \text{Prép} + N_3$
Asuddes s usdukkel n yiferdisen	Composition par juxtaposition	$N_1 + \text{Prép} + N_2 + \text{Prép} + N_3$
Asuddes s usenteḍ n yiferdisen	Composition par juxtaposition	$N_1 + \text{Prép} + N_2 + \text{Prép} + N_3$
Isem n umeskar n tallalt	Nom d'agent instrumental	$N_1 + \text{Prép} + N_2 + \text{Prép} + N_3$
Tanila n umyag yer umyag	Diathèse	$N_1 + \text{Prép} + N_2 + \text{Prép} + N_3$
La composition par juxtaposition		
Akalmaḍ	Paradigme	Adv + N
Taddasmilt	Sous-classe	Adv + N
Adatmguccal	Prédéterminant	Adv + N
Amizri	Prétérit	Compar + N
Amuḍar	Etymon	Compar + N
Amyunwal	Synthème	Compar + Num + N
Tamyunwalt	Synthématique	Compar + Num + N

Tiriytan	Orthographe	N + Part
Isemnba /isemnbabat	Patronyme	$N_1 + \text{Prép} + N_2$
Tigerwisemt	Nomenclature	$N_1 + N_2$
Tusnakyest	Rhétorique	$N_1 + N_2$
Tasnamka / (tasnamekt)	Sémantique	$N_1 + N_2$
Tasnismiddent	Anthroponymie	$N_1 + N_2$
Tilhiyri	Euphonie	$N_1 + N_2$
Akenseyru	Prédicatioïde	$N_1 + N_2$
Tirawalt	Graphie	$N_1 + N_2$
Tagdazalt	Equivalence (relation	$N_1 + N_2$
Tamegdawalt	Synonymie	$N_1 + N_2$
Tameglawalt	Antonymie	$N_1 + N_2$
Tiramawalt	Lexicographie	$N_1 + N_2$
Tasmiddent	Anthroponymie	$N_1 + N_2$
Tasmadrart	Oronymie	$N_1 + N_2$
Tasmidegt	Toponymie	$N_1 + N_2$
Tanekwisemt	Patronymie	$N_1 + N_2$
Tasmiyreft	Ethnonymie	$N_1 + N_2$
Tasnamant	Hydronymie	$N_1 + N_2$
Tasnamawalt	Lexicologie	$N_1 + N_2$
Tasnilest	Linguistique	$N_1 + N_2$
Tasnalya	Morphologie	$N_1 + N_2$
Tasnisemt	Onomastique	$N_1 + N_2$
Tisniselt	Phonologie	$N_1 + N_2$
Tasniremt	Terminologie	$N_1 + N_2$
Tasnulfawalt	Néologie	$N_1 + N_2$
Tizriwuri	Fonctionnalisme	$N_1 + N_2$
Tanyumnayt	Métaphore	$N_1 + N_2$
Talyaseddast	Morpho-syntaxe	$N_1 + N_2$
Tasnawalt	Lexicologie	$N_1 + N_2$
Tawalmeslit	Création onomatopéique	$N_1 + N_2$
Alesgamu	Onomatopée	$N_1 + N_2$
Ismidden (tismiddent)	Anthroponymie	$N_1 + N_2$
Aneflisem	Méronymie	$N_1 + N_2$
Awalmesli	Onomatopée	$N_1 + N_2$
Awalnut	Néologisme	$N_1 + N_2$
Asidnawal	Statistique lexicale	$N_1 + N_2$
Asnawal (t-t)	Lexicologie	$N_1 + N_2$
Asnulfawal	Création lexicale /néologie	$N_1 + N_2$
Amegdawal	Synonyme	$N_1 + N_2$
Igermawal	Champ lexical	$N_1 + N_2$
gernamek	Champ sémantique	$N_1 + N_2$
Ameglawal	Antonyme	$N_1 + N_2$
Ismiddeg	Toponyme	$N_1 + N_2$
Anekwisem	Patronyme	$N_1 + N_2$
Asnazmul	Sémiologie	$N_1 + N_2$
Iremnut	Néonyme	$N_1 + N_2$

Ayninaw	Lexie	Num + N
Taynamka/(taynamekt)	Monosémie	Num + N
Taynisemt / (aynisem)	homonymie	Num + N
Taynudlift	Homographie	Num + N
Ayunkud	Synchronie	Num + N
Aynisem	Homonyme	Num + N
Asgisem	Dénomatif	Prép + N
Asgumyag	Déverbatif	Prép + N
Agfaris	Production	V + N
Agisem	Dénomination	V + N
Agmawal	Lexicalisation	V + N
Agsusru	Articulation	V + N
Alnamek	Signification	V + N
Asegzawal / (agzawal)	Dictionnaire	V + N
Taseknawalt / (aseknawal)	Lexicographie	V + N
Tagemramekt	Sémasiologie	V + N
Tagemrisemt	Onomasiologie	V + N
Tagetnameka /agetnamek	Polysémie	V + N
Tagmuzart	Etymologie	V + N
Tuzzlawalt	Synecdoque	V + N
Azdinmak	Sémème	V + N
Azgerkud	Diachronie	V + N
Azwaramyag	Particule préverbale	V + N
LA DÉRIVATION		
La dérivation grammaticale		
Les déverbatifs (concrets ou abstraits)		
Asuddem	Dérivation	N-av (a-)
Aguccel	Détermination	N-av (a-)
Amerwes	Métaphore	N-av (a-)
Amsizwer	Thématisation	N-av (a-)
Amyay	Réciproque	N-av (a-)
Anyay	Passif	N-av (a-)
Asemmi	Dénomination (action de)	N-av (a-)
Asenfali	Expression (action de)	N-av (a-)
Asesmel	Classification	N-av (a-)
Asizwer	Thématisation	N-av (a-)
Asmenyif	Mélioration/mélioratif	N-av (a-)
Asmusen	Désignation	N-av (a-)
Asnimek	Signification (action de)	N-av (a-)
Asuddes (t-t)	Composition	N-av (a-)
Asusru	Prononciation	N-av (a-)

Asway	Factitif	N-av (a-)
Attway	Passif	N-av (a-)
Attwasuddem	Dérivabilité	N-av (a-)
Asmiwer	Juxtaposition	N-av (a-)
Aseddes	Juxtaposition	N-av (a-)
Aglam	Description	N-av (a--a-)
Akraf	Figement	N-av (a--a-)
Almaḍ	Flexion	N-av (a--a-)
arwas	Calque	N-av (a--a-)
Tuddsa	Composition	N-av (tu—a)
Tibawt	Négation	N-av V + (t-t)
Tigawt	Action	N-av V + (t-t)
Tamlellit	Alternance	N-av V + (t-t)
Tamsertit	Assimilation	N-av V + (t-t)
Taseftit	Conjugaison	N-av V + (t-t)
Tasuqilt	Traduction	N-av V + (t-t)
Takcent	Entrée (d'un dictionnaire)	N-c (t-t)
Talya	Forme	N-c (t-t)
Talmest	Espèce	N-c (t-t)
Tanzeḡt	Préposition	N-c (t-t)
Tasiwelt	Parler (le)	N-c (t-t)
Taskart	Modalité	N-c (t-t)
Tasmilt (asmil)	Classe	N-c (t-t)
Tisekkiwt	Structure	N-c (t-t)
Ummsil	Signifiant	N-c (u--i-)
Unmik	Signifié	N-c (u--i-)
Uskin	Index	N-c (u--i-)
Uskir	Patient	N-c (u--i-)
Isem	Nom, Dénomination	N-c (i-)
Izen	Message	N-c (i-)
Izri	Passé	N-c (i-)
Azwir (vs <i>azwar</i> qui est un N-av)	Préfixe	N-c (a—i-)
Asumer	Proposition	N-av /N-c (a-)
Tabadut	Définition	N-av /N-c (t-t)
Tira	Notation/Ecriture	N-av/N-c (t-)
D'autres dérivés (sur base nominale et/ou verbale)		
Anmawal	Lexème	n- + N
Ansiwel	Vocable	n- + N
Anumas	Substantif	n- + N
Anagraw	Système	n- + N

Anamek	Sens	n- + N
Tanamekt	Acception	n + N + (t-t)
Tinsiwalt /(ansiwal)	Vocabulaire	n- + N + (t-t)
Amawal	Lexique	m- + N
Tamawalt	Vocabulaire	m- + N + (F. Dim)
Immekti	Concept	mm- (du passif) + V
Timawit	Oralité	Adj (imaw) + t-it
Urmir	Aoriste	ur- + N
Les noms d'agent		
Amasnawal	Lexicologue	m- + N
Amecreḍ	Marqueur	m- + N
Amramawal	Lexicographe	m- + N
Amseknawal	Lexicographe	m- + N
Amusniles	Linguiste	m- + N
Amha	Présent	m- + Présentatif
amagrad	Article	m- + V
Amayun	Participe	m- + V
Amakkas	Privatif	m- + V
Amalay	Formant	m- + V
Amaqqaṅ	Coordonnant	m- + V
Amassay (i)	Relatif	m- + V
Amattar	Interrogatif	m- + V
Amaway	Hyperonyme	m- + V
Amazan	Expéditeur	m- + V
Amcalay (tamcalayt)	Variante	m- + V
Amḍan	Nombre	m- + V
Amegdu	Synonyme	m- + V
Amekkay	Participant	m- + V
Amerḍil	Emprunt	m- + V
Amernu	Adverbe	m- + V
Amesbadu	définisseur	m- + V
Ameskar	Agent	m- + V
Amettway	Patient	m- + V
Amettwazan	Destinataire	m- + V (ttway)
Amgay	Agent	m- + V (ttwazen)
Amgir	Infixe	m- + V
Amguccal	Déterminant	m- + V
Amqim	Pronom	m- + V
Amselyu	Référence	m- + V
Amsiwel	Locuteur	m- + V
Amyag	Verbe	m- + V
Tamsukt	Structure	m- + V
Tamselyut	Référent	m- + V + inversion <i>suyel</i> > <i>selyu</i>)
Timezri	Aspect	m- + V
Imsissen	Présentatif	m- + V

Tamiḍrant	Concept	m- + V (<i>dru</i> < <i>rdu</i> = « supposer »)
Timsislit	Phonétique	ms- + V
Anagraw	système	n- + N
Anbadu	Défini	n- + N
Tanakti	Notion	n- + V
Les noms d'instruments		
Asammad	Déterminant	s- + V
Asatal	Contexte	s- + V
Isger	Composant	s- + V
Taseddast	Syntaxe	s- + V
Tasyunt	Conjonction	s- + V
Asget	Pluriel	s- + V
Asamek	Sème	s- + N
Les adjectifs		
Ajerḍan	Linéaire	N + -an
Ajerruman (t-t)	Grammaticale	N + -an
Alyan (alyayan)	Formel	N + -an
Alyayan	Morphologique	N + -an
Alnamkan (t-t)	Significatif	N + -an
Amawalan	Lexical	N + -an
Amtawan	Conventionnel	N + -an
Amyagan	Verbal	N + -an
Amyan/imyan	Oral	N + -an
Anaḍan	Impératif/Prescriptif	N + -an
Anamkan (t-t)	Sémantique/significatif	N + -an
Anfala/anfalayan	Expressif	N + -an
Antalan	Littéral	N + -an
Arbiban (asuddem)	Adjectival	N + -an
Aseddasan	Syntaxique/ syntagmatique	N + -an
Aseklan	Dialectal	N + -an
Aseknawalan	Lexicographique	N + -an
Asnamkan	Sémantique	N + -an
Asnilsan	Linguistique	N + -an
Asuddman (t-t)	Dérivationnel	N + -an
Tasnalyamkant	Morphosémantique	N + -an
Tawurant (tayunt)	Fonctionnelle	N + -an
Tirawlant (tulut)	Graphique	N + -an
tamgerdant	antonymie	N + -an
UTlayan (anermis)	Linguistique	N + -an
Agetnamkan/(agetnamek)	Polysémique	Bas* + -an
Tazegnaramkant (tafesna)	Semi-arbitraire	Bas* + -an
Agetwuran	Pluri-fonctionnel	Bas* + -an
Tayeffutlayant	Métalinguistique	Bas* + -an

Aramek	Arbitraire	ar- + Adj
Armental/armentalan	Non-motivé	ar- + Adj
Arlugan	Irrégulier	ar- + Adj
Taranađant	Non-prescriptive	ar- + Adj
Arawsan	Neutre	ar- + Adj
Arafraray	Non-discret	ar- + Adj
ATlay (aybalu)	Oral	N + -ay
Adday (taddayt)	De base (basique)	Adv + -ay
Afraray	Discret	V + -ay
Anernay	Mélioration / mélioratif	V + -ay
Isnisi (t-t)	Phonologique	N + -i
Aqimi (t-t)	De base (basique)	V + -i
Analyac	Morphématique	n- + N
Anisem (inisem)	Nominal	n- + N
Anmawal	Lexical/lexème	n- + N
Anuddus	Syntagmatique	n- + N
Tanmeslit	Phonique	n- + N
Iniyran/iniryri	Vocalique	n- + N + -an/i
Amserku	Dépréciatif / péjoratif	m- + V
Imsefru	Distinctif	m- + V
Imzireg	Linéaire	m- + N
amegru	Collectif	m- + N
Tamefyilest	Extralinguistique	m- + Bas*
TamefyuTlayt	Extralinguistique	m- + Bas*
Anfaliw	Expressif	N + -iw
Tayessiwt (talya)	De base	N + -iw
Alesgamiw	Onomatopéique	N + -aw
Imaw	Oral	N + -aw
Agamiw (ssut)	Naturel	N + -iw
ibaw	Négatif	V + -iw
Uddis	Composé/complexe	V + u-i-
Akkmaziy	Pan-berbère	Modèle composé
Aynamek	Monosémique	Modèle composé
Asinmak	Bi-sens	Modèle composé
Aynazal	Univoque	Modèle composé
Aynisem	Homonymique	Modèle composé
Les verbes		
Snimek	Signifier/donner un sens	s- + N
Senfali	Exprimer	s- + N
sbadu	Définir	s- + N
Sesmel	Classifier	s- + N

<p>Ttumawel Suqqel Fti Gdu Kref Rti (yertin) Guccel Glem</p> <p>La dérivation par analogie</p> <p>Adfir Timegdiwt Asmenyir Amental Tijurrent tayessa Anyay Uddus Izri TasneTla Asummid</p> <p>Dérivation expressive</p> <p>Awalec Alyac Imeslic</p> <p>LA NÉOLOGIE SMANTIQUE</p> <p>LA DRIVATION IMPROPRE</p> <p>Substantivation d'adjectif</p> <p>Adj. Uqqin Uddis Asuddim</p> <p>Adjectivation de substantif</p> <p>Subst. Amawal Agmawal Agraw</p>	<p>Être lexicalisé Traduire Être Conjugué Être synonyme Être figé Être assimilé Déterminer Décrire</p> <p>Préfixe Synonymie Péjoration Motivé Grammaticalité Structure Passif Syntagme passé thématisation Déterminé</p> <p>Monème Morphème Phonème</p> <p>Subst. La (proposition) coordonnée Le composé Le dérivé</p> <p>Adj. Lexical Lexie/lexicalisé Collectif</p>	<p>ttw + N s- + verbe simple V simple V simple V simple V simple V simple V simple</p> <p>-Par rapport à azwir -par rapport à timerziwt par rapport à asmenyif par rapport à aderyal - par rapport à tieuggent - par rapport à tafekka, tagella - par rapport à amyay - par rapport à ummus ? - par rapport à imyi - par rapport à tanmehla - Par rapport à asuddim</p> <p>N + -c N + -c N + -c</p> <p>asumer uqqin awal uddis awal asuddim</p> <p>< Alyac amawal < Awal agmawal < Awal agraw</p>
---	---	--

Asamek	Sémique	< Tasleđt tasamekt
Afeggag (t-t)	Radicale	< Targalt tafeggagt
Unmik	Significatif	< Aferdist unmik
uskir	patient	< isem n uskir
Amyag	Verbal	< Isem amyag
Aginaw (t-t)	Enonciative	< Attal aginaw
L'extension sémantique		
Abhat	Exclamation	Ext
Addad	Etat	Ext
Afeggag	Radical (le)	Ext
Amalay	Masculin	Ext
Arbib	Adjectif	Ext
Annar	Champ	Ext
Imal	Futur	Ext
Tantala	Dialecte	Ext
Tafyirt	Phrase	Ext
Ameslay	Langage	Ext
Unti	Féminin	Ext
Suddem	Dériver	Ext
Timarewt	Parenté	Ext
Tanfalit	Expression	Ext
Amatar (t-t)	Indice de personne	Ext
Tanmegla	Opposition	Ext
La restriction sémantique		
Askar	Mode	Rest
Imesli	Son (au sens de phonème)	Rest
gdu	Être synonyme	Rest
Isali	Prédicat	Rest
Tawuri	Fonction	Rest
Tinawt	Énoncé	Rest
Tameslayt	parler	Rest
Acebbeḥ	Mélioration	Rest
Aqejjem	Péjoration	Rest
Acemmet	Péjoration	Rest
Awenni	Locution	Rest
Azar	Racine	Rest
La métonymie		
Asiwel	Parole	- L'action /l'objet ou le concret /abstrait
Areṭṭal	Emprunt	- Concret pou l'abstrait ou de l'action pour l'objet.
Aydebbu	Accent	- concret (manière de

Ayla	Compréhension	parler) pour l'abstrait (accent).
Udem	Personne grammaticale	- concret (ce qu'on possède) > pour l'abstrait (compréhension).
La métaphore		- concret pour l'abstrait (visage > personne physique > personne grammaticale).
Adda	Base	- Métaphore
Akraf	Figement	- Métaphore
Ammud	Corpus	- Métaphore
Asagem	corpus	- Métaphore
Asuf	Singulier	- Métaphore
Fti	Être conjugué	- Métaphore
Tazelya	Particule	- Métaphore
Taggayt	Catégorie	- Métaphore
Tahrayt	Désinence	- Métaphore
Taḥawact	Corpus	- Métaphore
Targa	Canal	- Métaphore
Tuqqna	Coordination	- Métaphore
Amun	Classe	- Métaphore + supp du morph .f (t-t)
Ticreḏt	Marque	- Métaphore
La calque (étymologique, sémantique)		
Iger	Champ	- Par rapport à <i>Champ</i> (fr)
Urti	Champ	- Par rapport à <i>Champ</i> (fr)
Irem	Terme	- Par rapport à <i>terme</i> (limite dans le temps)
Angal	Code	- Par rapport à tangalt « expression codée ou cryptée).
Assayan (assay + -an (schème d'adjectif).	Relationnel (le)	- Par rapport à <i>relationnel</i> (en forme d'adjectif mais qui est un nom).
Agama	Nature	- Par rapport aux différentes acceptions du terme français <i>nature</i> .
Amagrad	Article	-Par rapport au sens du terme <i>article</i> en français

Index 3 : Les notions désignées par plus d'un terme

La première colonne donne la notion dans la langue française et la seconde donne les différentes dénominations qui lui sont affectées en langue amazighe.

La notion	Sa (ses) dénomination (s) en amazigh
Adjectif démonstratif de proximité	- Arbib ameskan n n tizin - Arbib ameskan n tama
Adjectif démonstratif d'éloignement	- Arbib ameskan wuggug - Arbib ameskan n ugemmaç
Agent (sujet)	- Ameskar - Amgay
Anthroponymie	- Tasmiddent - Asnismidden - Tasnismiddent
aspect accompli	- Timezri tummid - Timezri yemden
aspect inaccompli	- Timezri tarummid - Timezri ur nemmid
Base (de base)	- Aqimi - Adday
Canal	- Targa - Ttawil n uceyyeç
Champ	- Annar - Urti - Iger
Champ (lexical)	- Annar amawalan - Iger amawalan - Igermawal - Urti n umawal
Champ sémantique	- Iger asnamkan - Igernamek - iger asnamkan
Classe (du nom)	- Tasmilt/ asmil - Amun

Combinaison	- Tuddsa - Tuqqna
Composé (nom)	- Awal uddis - Uddis
Composé juxtaposé	- Uddis adduklan - Uddis s useddes - Uddis ummid
Composition	- Asuddes/Tasuddest - Tuddsa
Composé synaptique	- Uddis arummid - Uddis aseddasan
Composition par juxtaposition	- Asuddes s usenteḍ n yiferdisen - Asuddes s usdukel n yiferdisen - Asuddes aduklan - Tuddsa tukrift
Composition synaptique	- Asuddes s usenteḍ n yiferdisen (mebla tinzeyt) - Tuddsa s tenzeyt - Asuddes aseddasan
Concept	- Tamidrant - Immekti
Connecteurs (relationnels)	- Issayanen - Imesddukal - Imassayen - Tizelyiwin
Contexte	- Attal - Asatal
Coordonnant	- Tasyunt n tuqqna - Amaqqan
Corpus	- Asagem - Taḥawact - Ammud
Création onomatopéique	- Tawalmeslit - Asnulfu alsayran
Dénomination de la notion (action de nommer)	- Agisem - Asemmi

Dérivation expressive /de manière	- Asuddem anfaliw/Asuddem anfan - Asuddem n tyara - Asuddem s usyal
Dérivation complexe	- Asuddem amalal - Asuddem asemal - Asuddem uddis
Dérivation par redoublement	- Asuddem s ubrid n wallus - Asuddem s uslag
Dérivation grammaticale	- Asuddem ajerruman - Asuddem s ubrid ajerruman
Dérivé (adj.)	- Asuddiman - Asuddim
Dérivé (nom)	- Asuddim - Awal asuddim
Dérivationnel	- Asuddim - Asuddiman
Déterminant	- Amgucel - Asammad
Dictionnaire	- Asegzawal - Agzawal
Double articulation	- Agsusru uslig - Asusru uslig
Emprunt	- Areṭṭal - Amerḍil
Extralinguistique	- TamefyuTlayt - Tamefyilest
Famille (lexicale)	- Tawacult (tamawalant) - Taywa (n umawal)
Fonction poétique	- Tawuri tafelkist - Tawuri tamedyazant
Formant (qui forme, schème formant)	- Tamsileyt - Amallay
Grammatical	- Ajerruman

Homographie	<ul style="list-style-type: none"> - Ajerrum (t-t) - Tsmudlift - Tynudlift
Impératif	<ul style="list-style-type: none"> - Anaḍ - Anaḍ ilaw - Anaḍ aḥerfi
Indicateur de thème	<ul style="list-style-type: none"> - Aemmad n usentel - Amel n usentel/Anemmal n usentel
Interrogatif	<ul style="list-style-type: none"> - Awal n tuttra - Amattar
Juxtaposition	<ul style="list-style-type: none"> - Aseddes - Asmiwer
Lexème	<ul style="list-style-type: none"> - Alyac amawal - Anmawal
Lexical (e)	<ul style="list-style-type: none"> - Amawalan - Anmawal - Amawal
Lexicographe	<ul style="list-style-type: none"> - Amramawal - Amseknawal
Lexicographie	<ul style="list-style-type: none"> - Tiramawalt - Aseknawal - Taseknawalt
Lexicologie	<ul style="list-style-type: none"> - Taseknawalt - Tasnawalt - Asnawal
Lexique onomatopéique	<ul style="list-style-type: none"> - Amawal asmislan - Amawal alesgamiw
Linguiste	<ul style="list-style-type: none"> - Amusniles - Amesnilsan
Linéaire	<ul style="list-style-type: none"> - Imzireg - Ajerḍan
Mélioration /mélioratif	<ul style="list-style-type: none"> - Acebbeḥ - Asmenyif - Anernay
Métaphore	<ul style="list-style-type: none"> - Tamyumneyt

Modalité	- Amerwes - Tiskert (tiskarin) - Asekkar
Monosémie	- Taynamekt - Taynamka - Aynamek
Mot collectif	- Awal agraw - Awal amegru
Néologie	- Asnulfu -Tasnulfawalt
Néologie sémantique	- Asnulfu asnamkan - Tasnulfawalt n unamek - Tasnulfawalt tanamkant
Néologie de forme	- Asnulfu n taɣa -Tasnulfawalt n talya
Nom d'agent instrumental	- Ameskar allalan - Isem n umeskar n tallalt -Isem n umeskar allalan
Onomastique	- Tasnisemt - Asnisem
Onomatopée	- Awalmesli - Alesgamu
Onomatopéique (adj)	- Alesgamiw - Asmislan -Alsayran
Oral (adj)	- Imaw - ATlay -Amyan
Parole	-Tasiwelt - Asiwel
Passif	- Attway - Anyay
Patient	- Amettway - Uskir

Patronyme	- Anekwisem - Isemnba
Péjoration	- Acemmet - Acamut - Aqejjem - Asmenyir - Amserku
Phonétique	- Tamsiselt - Tamsislit
Phonologie	- Asnimesli - Tisniselt
Phrase complexe ou la relation entre les propositions est la coordination	-Tafyirt tuddist tamaqqant -Tafyirt tuddist tuqqint
Proposition subordonnée	- Asumer arusrid - Tafyirt tamassayt - Asumer Amassay - Tafyirt tasemadt tarusridt
Proposition subordonnée avec juxtaposition	- Tafyirt tasemmadt tusridt - Asumer usrid
Polysémie	- Tugett n unamek - Agetnamek - Amsuget n unamek - Tagetnamekt - Tagetnamka
Polysémique	- Agetnamkan - Agetnamek
Prédictat	- Aseyru - Isalli
Pronom affixe de nom	- Amqim awsil n yisem - Amqim n tmesēiwt
Pronom relatif	- Amqim amassay - Amassay
Pronom démonstratif d'altérité	- Amqim ameskan n timmidēt - Imqimen imeskanen n tiḍent
Pronom démonstratif de proximité	- Amqim ameskan n tama - Amqim ameskan n tiḍin

Pronom démonstratif d'éloignement	- Amqim ameskan n uggug - Amqim ameskan n ugemmad
Proposition subordonnée juxtaposée	- Tafyirt tasemmadt tusridt - Asumer usrid
Proposition subordonnée relative	- Asumer amassay -Tafyirt tamassayt
Proposition coordonnée	- Asumer uqqin - Uqqin
Sémantique	- Tasnamekt - Tasnamka
Sémantique (Adj.)	- Asnamkan - Anamkan
Sème	- Anmak/Anmuk - Asamek
Signification	- Anamek - Alnamek
Significatif	- Unmik - Anamkan - Asnamkan - Alnamkan
Structure	- Tamsukt - Tayessa - Tasekkiwt
Substantif	- Anumas - Isem amilan
Synchronie	- Akud amiran - Ayunkud
Synonyme	- Amegdu - Amegdawal - Akniw
Synonymie	- Timegdiwt - Tamegdawalt
Syntagmatique (adj.)	- Anuddus - Assedassan

Terme générique	<ul style="list-style-type: none"> - Awal amatu - Awal agraw - Awal awsiyan
Thématisation	<ul style="list-style-type: none"> - TasneTla - Amsizwer - Asezwer
Thématisation renforcée	<ul style="list-style-type: none"> - Amsizwer amallal - Asezwer uddis
Thématiser universel (i)	<ul style="list-style-type: none"> - Amsentel amayrad - Amsezwer amayrad
Verbe intransitif	<ul style="list-style-type: none"> - Amyag aramsuk - Amyag arsemđan
Verbe transitif	<ul style="list-style-type: none"> - Amyag asemđan - Amyag amsuk
Vocabulaire	<ul style="list-style-type: none"> - Tasniwalt - Tamawalt - Amsiwal/Tamsiwalt - Tinsiwalt
Vocal	<ul style="list-style-type: none"> - Iniyri/iniyran - Amyan